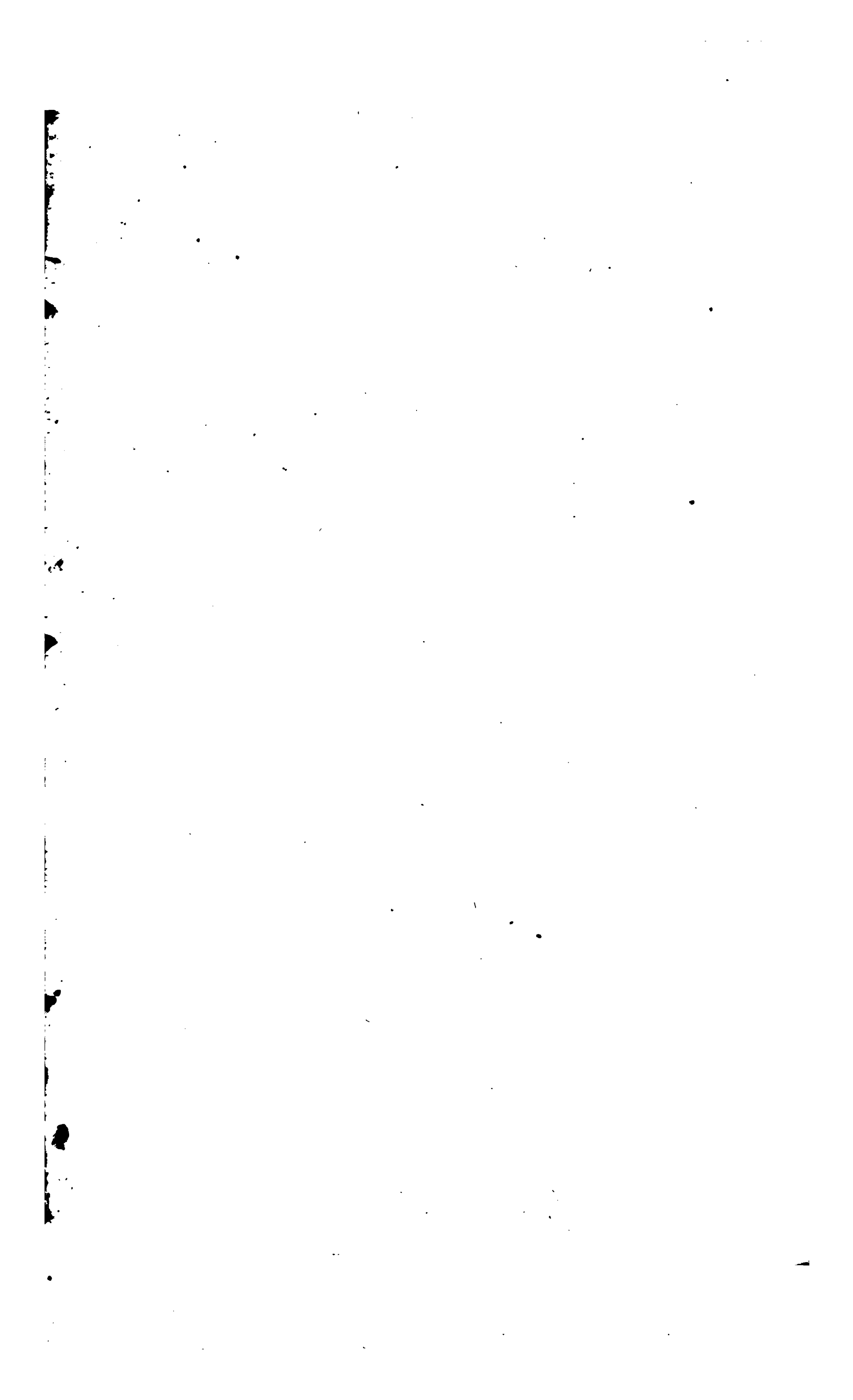
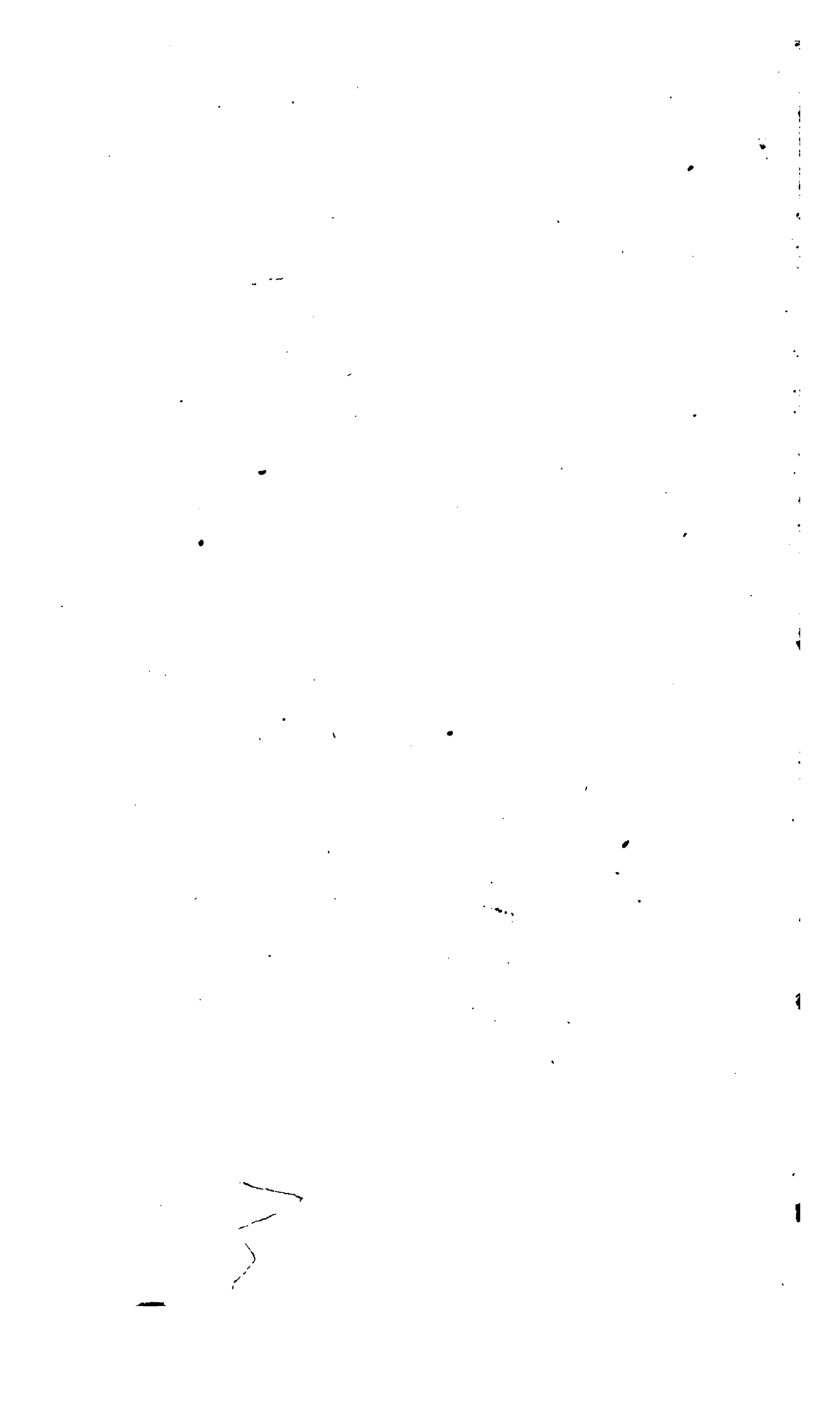
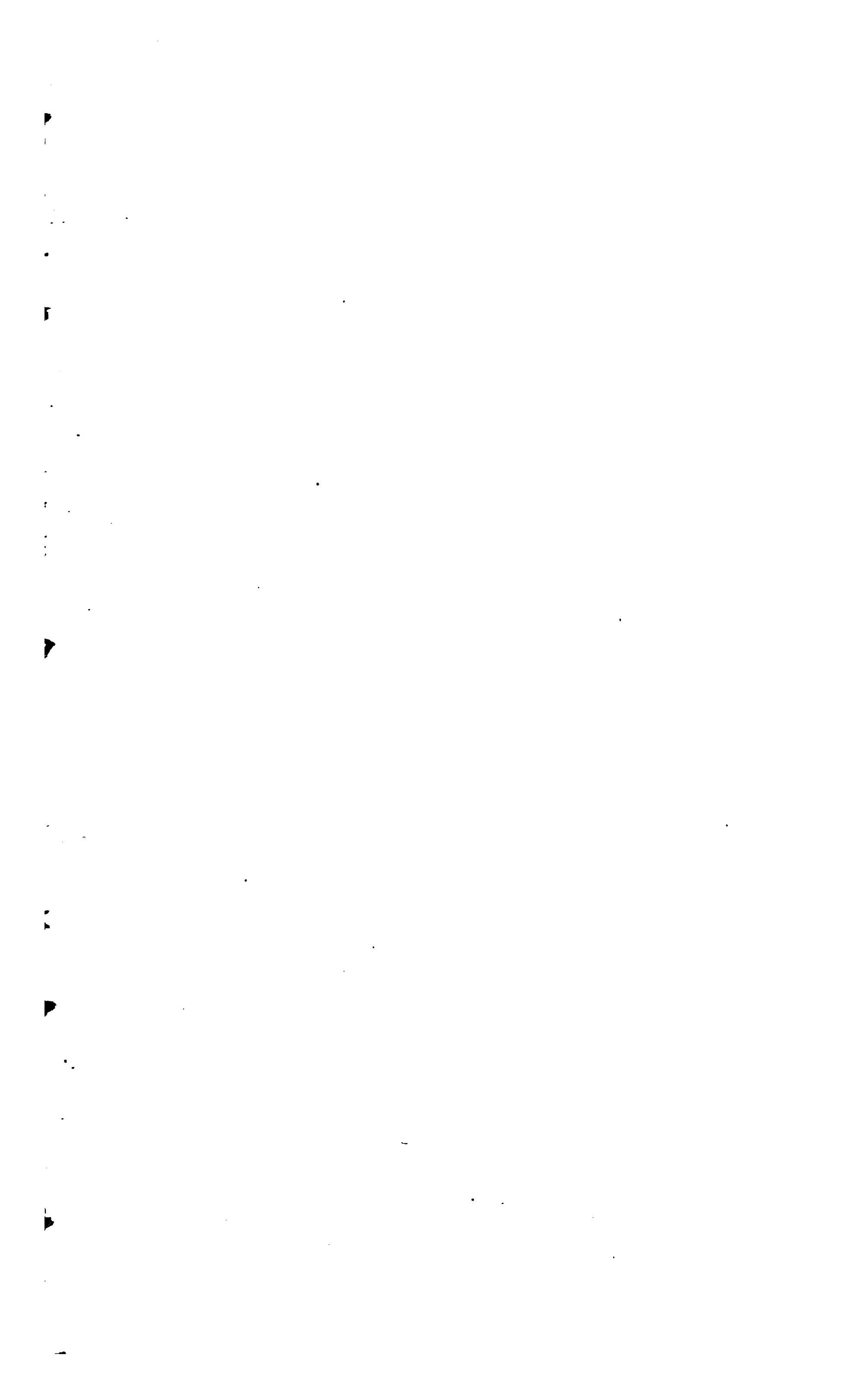
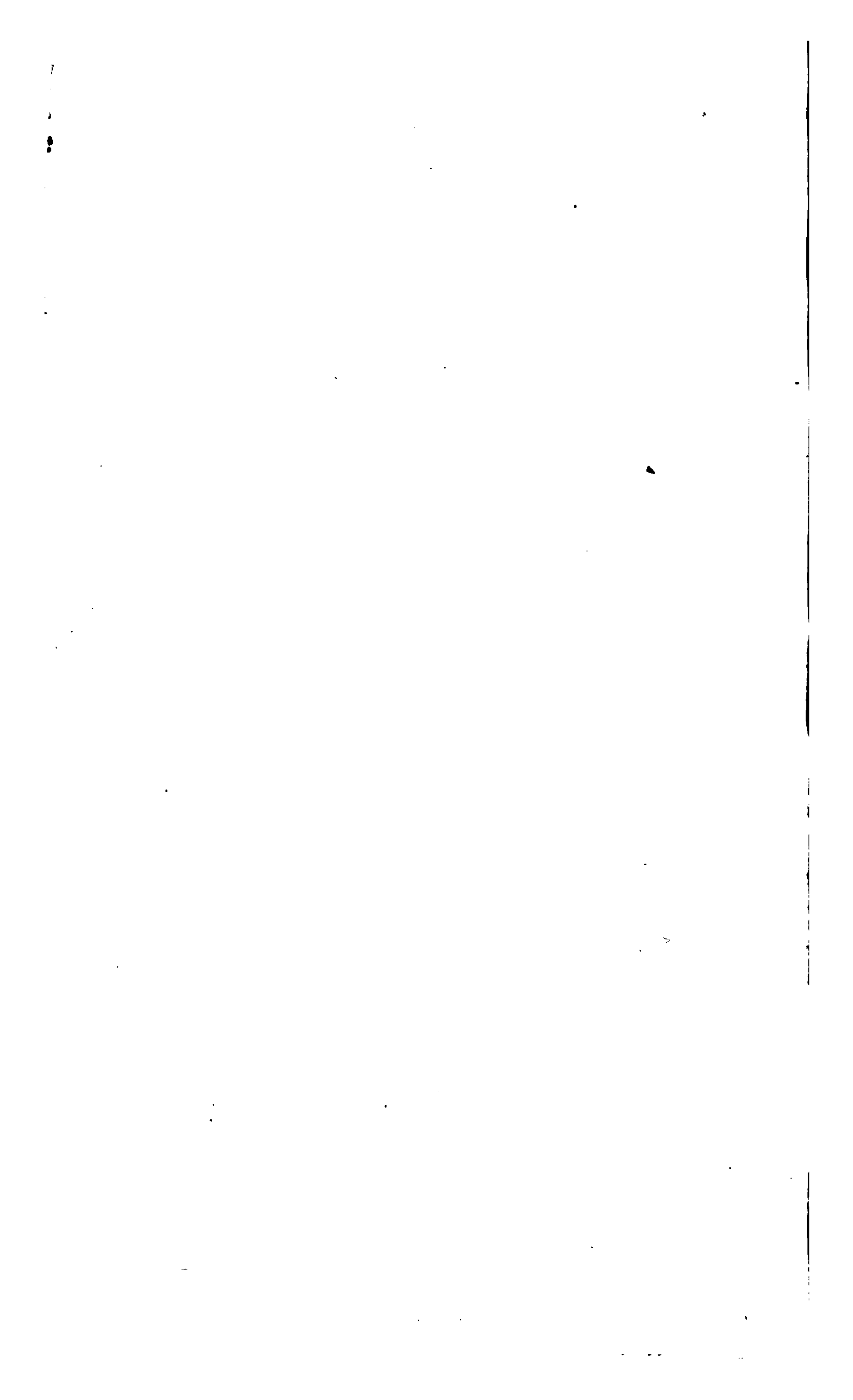

SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG·
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS











S. A. R. M.gr LE DUC D'ANGOULÊME.
Libérateur de l'Espagne.

# RÉCIT
## DES OPÉRATIONS
DE
## L'ARMÉE FRANÇAISE EN ESPAGNE,

SOUS LES ORDRES

## DE S. A. R. Mgr. DUC D'ANGOULÊME.

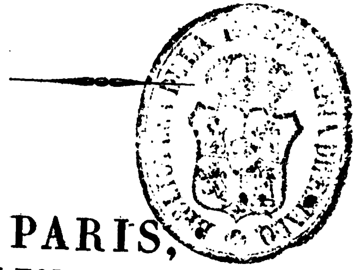
ACCOMPAGNÉ

DE NOTICES BIOGRAPHIQUES ET GÉOGRAPHIQUES;

ET SUIVI

De considérations sur les résultats politiques de cette guerre.

PAR M. B. CAPEFIGUE.



PARIS,
ADRIEN EGRON, IMPRIMEUR
DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR, DUC D'ANGOULÊME,
rue des Noyers, n° 37;
E. GIDE, Libraire, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 20.

NOVEMBRE 1823.

# INTRODUCTION.

LA question de la guerre d'Espagne vient d'être décidée d'une manière glorieuse pour la France, nos soldats ont traversé en triomphe la péninsule, et ce que n'avoit pu faire l'usurpateur avec ses innombrables armées, a été comme miraculeusement achevé dans l'espace de quelques mois par un petit-fils de Henri IV.

Lorsque cette guerre fut résolue dans les conseils du prince, la révolution qui en calcula les résultats pour le trône et les institutions légitimes, s'agita dans tous les sens pour l'empêcher; on répandit avec profusion des pamphlets dans lesquels on présentoit les dangers d'une guerre dans la péninsule, la résistance opiniâtre qu'opposeroit une population jalouse de ses libertés, et les obstacles que la nature sembloit avoir multipliés dans les Espagnes contre une invasion armée; enfin, ces terribles Guérillas si propres à effrayer des esprits encore pleins du souvenir des guerres

de Buonaparte. Ce n'étoit pas tout, la France alloit prodiguer ses trésors et le sang de ses enfans pour une guerre anti-nationale, une guerre dont le but secret étoit le renversement de toutes les institutions généreuses des peuples, et la destruction de toutes les libertés publiques; d'ailleurs, la France étoit-elle dans le cas d'entreprendre la conquête d'un pays aussi vaste que les Espagnes? Ses finances étoient à peine rétablies, ses armées peu nombreuses et pleines de jeunes soldats sans aucune expérience dans la guerre, et sur la fidélité desquels on devoit peu compter; pour rembrunir encore le tableau, on présentoit notre commerce anéanti par le résultat de la rupture avec l'Espagne; les corsaires insurgés alloient couvrir toute la mer, notre pavillon seroit impunément insulté, et les villes maritimes de la Méditerranée et de l'Océan alloient perdre cette existence brillante que la paix venoit à peine de leur assurer; qui sait aussi, disoit-on, si l'Angleterre verroit tranquillement les efforts de la France et l'influence que ses succès lui assureroient sur les Espagnes? qui sait si le Portugal, placé sous la protection de la Grande-Bretagne, ne se croiroit pas appelé à défendre une constitution moins libre que celle qu'il avoit lui-même adoptée,

et si cette intervention ne briseroit pas tout-à-fait nos rapports avec l'Angleterre?

Telles étoient les craintes que manifestoit un parti pour en déguiser d'autres mieux fondées qui lui étoient particulières.

Les résultats maintenant bien connus de l'invasion en Espagne, ont montré combien étoient vraies ces sinistres prophéties!...

La victoire a partout accompagné nos drapeaux; ces vieilles bandes espagnoles qui devoient être la terreur de nos jeunes soldats, ont fui à leur approche, ou ne leur ont opposé qu'une impuissante résistance; le peuple brave et généreux des Espagnes a salué les phalanges françaises du titre de libératrices; dans les villes, dans les campagnes, partout enfin, se sont manifestés les mêmes transports de joie et de reconnoissance, partout s'est montrée la haine la plus profonde contre la révolution et les institutions qu'elle avoit enfantées; le même amour pour Ferdinand et cette illustre famille des Bourbons, la plus vieille et la plus noble de toutes les races royales.

Ce n'est pas, comme on l'a dit, pour renverser toutes les libertés de l'Espagne, que la France s'est armée, mais pour rétablir le seul pouvoir de qui elles doivent éma-

ner; Ferdinand, libre, va donner à ses peuples les institutions qu'il croira propres à leurs mœurs, à leurs habitudes; la constitution des cortès qui appeloit les Espagnols à une émancipation démocratique, si contraire aux sentimens religieux, et éminemment monarchiques de cette généreuse nation, est tombée d'elle-même; ce ne sont point les bayonnettes françaises, comme on l'a dit, qui l'ont détruite, mais le vœu libre, spontané de l'Espagne, délivrée de la force militaire qui l'opprimoit; la péninsule, sous l'autorité de son roi, va reprendre sa place naturelle dans la balance européenne, dont son organisation intérieure l'avoit fait un instant sortir; son existence politique ne menacera plus tous les trônes, et ne sera plus un danger social.

Le commerce, que la guerre d'Espagne devoit détruire, n'a pas perdu un seul instant son activité; la prévoyance royale, en armant des flottes nombreuses, a arrêté les pirateries des insurgés; les expéditions maritimes n'ont éprouvé que de légers obstacles à leurs succès, et si elles n'ont pas été plus multipliés, c'est que la malveillance a cherché à les arrêter en exagérant les dangers de notre position.

L'Angleterre, dont on faisoit craindre l'in-

tervention armée, a mieux connu ses véritables intérêts : travaillée elle-même par l'esprit révolutionnaire qui menace ses vieilles institutions, elle a craint avec juste raison que la révolution espagnole ne répandît jusqu'au sein de sa constitution des principes désorganisateurs de tout ordre social; elle n'a pas voulu en défendant l'existence des cortès, se mettre pour ainsi dire, hors du pacte qui lie les grandes puissances européennes, et prêter des argumens aux radicaux qui depuis long-temps demandent une réforme parlementaire, et veulent donner à la Grande-Brétagne à peu près les mêmes institutions dont l'opinion publique vient de faire justice en Espagne. Si elle n'a point pris une part active dans la guerre; si elle a déclaré vouloir garder une exacte neutralité, c'est qu'elle a cru que ses intérêts commerciaux, auxquels elle sacrifie tout, pouvoit être compromis par une déclaration formelle de guerre, et elle a d'ailleurs montré par la retraite de son ambassadeur, qu'elle étoit loin d'approuver les violences des révolutionnaires espagnols.

Quant au Portugal, l'Europe connoît sa conduite, elle sait comment il a dignement répondu au dévouement du fils de ses rois, et au noble appel de sa souveraine.

Ainsi se sont évanouis les dangers qu'avoit supposés, dans sa sollicitude hypocrite, une faction ennemie de nos institutions légitimes, et qui confondant sa propre existence avec celle de la société, avoit pris ses dangers particuliers pour ceux de la France entière.

Elle avoit bien raison, cette faction, de s'alarmer de l'intervention de la France, si l'on considère les grands résultats que doit avoir cette intervention pour la monarchie et les institutions nationales.

Le rétablissement de l'autorité légitime en France étoit sans doute un bienfait dont les suites devoient calmer toutes les passions, réparer tous nos désastres, et rendre à notre politique extérieure son influence naturelle dans la constitution générale de l'Europe; mais cette révolution bienfaisante ne pouvoit s'effectuer qu'avec le temps; nos dissensions civiles, nos désastres militaires, avoient laissé des souvenirs trop profonds pour que la France pût espérer de se voir bientôt replacée au rang élevé qu'elle occupoit; il sembloit d'ailleurs impossible aux ennemis des Bourbons que, sous le règne de cette famille auguste, notre patrie pût acquérir une gloire militaire capable de faire respecter la nation au-dehors, d'assurer son repos au-dedans; dans cet état de

choses, il leur étoit facile d'égarer le crédule soldat, de rappeler à sa pensée que sous d'autres couleurs ils avoient marché de victoire en victoire, tandis que le drapeau blanc lui étoit pour ainsi dire inconnu.

Les succès de nos soldats en Espagne sous un Bourbon, donnent à la France toute la force de notre vieille monarchie. Les puissances ont connu ce que notre patrie pouvoit sous ses princes légitimes; les soldats ont vu dans les camps un Bourbon, et l'ont environné de leur amour; ils ont appris par leur propre expérience, qu'il y avoit encore de la gloire et de l'honneur à acquérir sous le drapeau blanc; les prestiges de la rébellion se sont ainsi évanouis, et le premier coup de canon de la Bidassoa a été tiré sur un étendard qui naguère faisoit tressaillir le cœur des vieux soldats.

Sous un point de vue plus général encore, la guerre d'Espagne peut être considérée comme un événement décisif pour le triomphe de la légitimité; une révolution n'est point éteinte tant qu'il existe un seul état où triomphent ses principes. Ce serait vainement qu'elle auroit été détruite en France, par la restauration, à Naples, dans le Piémont, par l'intervention armée des grandes puissances,

s'il existoit encore quelque coin de l'Europe chrétienne où les maximes de la révolution seroient proclamées. Maintenant, grâce aux nobles efforts de nos soldats, la révolution n'a plus aucun refuge, l'Espagne et le Portugal sont à leurs rois, et béniront le nom des François à qui ils doivent leur bonheur et leur repos.

Ainsi, les grands résultats de la guerre d'Espagne dans l'intérêt de la monarchie et de la France, ne peuvent être niés; mais sous un gouvernement légitime il ne suffit pas qu'une guerre soit utile et glorieuse, il faut eneore qu'elle soit juste et équitable, et c'est ici que se présente la grande question : si la France avoit le droit d'intervenir par les armes dans le gouvernement intérieur de l'Espagne. Cette question peut se résoudre par les principes élémentaires du droit public.

Les nations peuvent se considérer sous deux rapports principaux : dans leurs rapports avec elles-mêmes, et alors se gouvernant par des lois qui leur sont particulières, et dont l'ensemble forme la constitution de l'Etat; dans leur rapport avec les autres sociétés, et alors étant placées à leur égard sous l'empire du droit naturel et des traités; si on considère en pure théorie, ces deux ordres de lois sont

distincts et séparés, on ne peut les confondre sans compromettre l'indépendance des nations; mais, dans la réalité, l'un a nécessairement une influence sur l'autre; il est certain que l'organisation intérieure d'une société influe sur ses rapports extérieurs, et leur donne un caractère qui doit être nécessairement en harmonie avec le principe du gouvernement intérieur. De là résulte que les autres nations peuvent, dans leur propre intérêt, intervenir, même à main armée, et forcer le peuple, qui modifie son système social, à donner à son organisation intérieure une forme qui ne soit point dangereuse pour les autres souverainetés. Supposons, par exemple, qu'une république se forme au milieu des Etats européens, il est certain que les puissances voisines pourront intervenir pour la détruire, parce que la conquête étant le principe du gouvernement républicain, et les maximes qu'il proclame étant dangereuses pour toutes les sociétés, son existence devient un mal qu'il faut nécessairement extirper.

Ce droit d'intervention n'est point une maxime moderne, il est proclamé par tous les publicistes anciens, dont les opinions ne doivent point paroître suspectes aux partisans de l'indépendance absolue des nations, et

l'Angleterre l'a elle-même reconnu dans son fameux manifeste de 1793.

Cette maxime de droit public est d'une vérité encore plus évidente, si on l'applique aux sociétés modernes.

D'après les principes de la politique de ces sociétés, l'Europe chrétienne ne forme plus qu'un grand tout uni par les liens d'un commun intérêt ;

Les moindres changemens, les moindres modifications apportées au système intérieur d'un des Etats confédérés, peuvent déranger l'harmonie qui fait la force de cette grande société ;

Alors les remontrances diplomatiques, l'intervention armée même est permise pour rappeler à ses devoirs la nation qui s'en écarte ;

Cette politique, dont les principes s'éloignent un peu des anciennes maximes de la diplomatie européenne, est née des besoins actuels des peuples ;

En effet, on n'a pas à craindre, dans le siècle où nous vivons, qu'un prince ambitieux tente de s'élever à la monarchie universelle, ce qui avoit pour objet d'empêcher l'ancienne diplomatie. D'autres dangers ont succédé à ce danger ;

Les cabinets de l'Europe ont reconnu qu'il

existoit dans leurs Etats deux classes d'hommes, dont les opinions étoient différentes; les uns qui forment la majorité, professant des principes conservateurs, et voulant avant tout le repos; les autres, avides d'innovations, conspirant sans cesse contre ce qui est, et voulant tout détruire sous prétexte de tout améliorer; cette dernière classe est active, elle correspond partout, et les barrières des Etats n'en sont pas à ses projets; si ses maximes triomphent dans quelqu'une des souverainetés européennes, elle prend une nouvelle force; si ses maximes succombent, elle s'affoiblit; de là naît le droit d'intervention en faveur de toutes les nations confédérées, lorsque l'une d'elle est opprimée par la faction qui les menace toutes dans leur existence; c'est ici l'instinct de la propre conservation qui crée le droit d'intervenir;

Ces principes établis, sera-t-il difficile de justifier la guerre de la France contre les cortès?

Les événemens de l'île de Léon mirent la péninsule hors du système social; une soldatesque effrénée proclama la constitution des cortès, copie servile d'une constitution célèbre dans nos annales révolutionnaires. Dès ce moment la France fut en danger; elle avoit

tout à craindre de l'exemple donné par les troupes espagnoles; naguère elle avoit été la victime d'une semblable révolte; les partisans des sentimens les plus blâmables ne cachoient plus leurs opinions, la révolution de Cadix étoit prônée et célébrée, elle menaçoit d'étendre ses ravages au-delà des Pyrénées, et d'envahir toute la France encore vivement agitée par ses propres dissensions civiles; d'un autre côté, les cortès en délire proclamoient les plus dangereuses doctrines, ils appeloient de leurs vœux l'émancipation des peuples, et annonçoient avee emphase le jour prochain de leur liberté; pendant ce temps la guerre civile s'organisoit sur nos frontières; l'armée de la Foi et les constitutionnels combattoient à outrance, des soldats espagnols avoient violé nos frontières, les corsaires insurgés s'emparoient de nos vaisseaux: n'étoit-il pas de la dignité de la France de faire cesser un tel état de choses? ne l'eût-on pas accusée de faiblesse et de pusillanimité, si elle n'avoit pas employé la force? Voilà toute la question.

---

# RÉCIT
# DES OPÉRATIONS
## DE
# L'ARMÉE FRANÇAISE
## EN ESPAGNE.

## CHAPITRE PREMIER.

Congrès de Vérone. — Mesures de la Sainte-Alliance. — Déclaration de la France. — Formation de l'armée. — Discussion dans les Chambres sur la question de la guerre. — Départ du duc d'Angoulême.

---

La révolution militaire de l'île de Léon appela, dès son principe, l'attention des grandes puissances européennes; les monarques alliés sentirent qu'il n'étoit plus de sûreté pour eux et leurs peuples, s'ils admettoient une fois, comme maxime du droit public, qu'une soldatesque ef-

frénée pouvoit renverser les vieilles institutions des Etats, pour y en substituer d'autres dictées par le caprice; une telle doctrine eût reporté les peuples aux temps du bas empire, où la révolte militaire faisoit et défaisoit les Césars. On s'étoit d'ailleurs aperçu que la révolution d'Espagne avoit des ramifications étendues: les principes de la constitution des Cortès avoient été proclamés à Naples et dans le Piémont; ils avoient menacé un moment toute l'Italie. L'Autriche, il est vrai, éveillée par ses propres périls, les avoit extirpés des provinces situées au-delà des Alpes, mais tant qu'ils triomphoient dans les Espagnes, l'Europe n'étoit point tranquille; l'incendie pouvoit se rallumer, puisque le foyer n'en étoit pas éteint. Ces considérations auroient déterminé la Sainte-Alliance à intervenir dès le principe dans les affaires de la péninsule, si d'autres considérations ne l'avoient arrêtée.

L'Espagne, pendant la domination de Buonaparte, avoit opposé une héroïque résistance au système d'envahissement de l'usurpateur; le peuple espagnol avoit montré dans cette longue guerre un caractère qui lui avoit mérité le respect de l'Europe entière. On ne pouvoit croire que cette nation loyale et fidèle se fût tout-à-coup précipitée dans des opinions si contraires à ses principes politiques et religieux; on vouloit que l'Espagne fît justice elle-même de cette

troupe de factieux qui opprimoit la masse fidèle de la nation. La péninsule, depuis sa noble déclaration de 1808, étoit devenue aux yeux des puissances alliées comme une terre sacrée qui ne devoit plus voir que ses propres drapeaux.

Cette magnanime résolution des souverains alliés, fondée sur une connoissance profonde du caractère espagnol, ne produisit qu'une partie des résultats qu'on en espéroit.

Dans l'état actuel des sociétés, la force militaire est la plus grande puissance d'une nation; il est difficile au peuple de manifester et de soutenir des opinions que les soldats ne partagent point, et qu'ils sont même chargés de réprimer par les armes; d'ailleurs la nation espagnole étoit fatiguée, et le dernier effort qu'elle avoit fait l'avoit entièrement épuisée. Dans un tel état de choses, l'opinion publique pouvoit être facilement étouffée par les bayonnettes et par cette partie turbulente de la nation, qui avoit adopté les principes révolutionnaires de la constitution des Cortès.

Cependant tel est l'empire énergique qu'exerce le devoir chez le peuple espagnol, qu'à peine la constitution des Cortès avoit été proclamée, et la forme d'institution qu'elle établissoit organisée, que le gouvernement rencontra la plus vive opposition à ses actes; les nouvelles lois ne purent être exécutées que par la force; les alcades

constitutionnels, les chefs politiques, n'obtinrent ni respect ni obéissance; enfin, la révolte éclata sur plusieurs points des Espagnes.

Loin de chercher à calmer les esprits par d'habiles concessions, les Cortès les irritèrent de plus en plus par leurs lois et par leurs actes d'administration publique; ils repoussèrent l'institution de deux chambres, seul moyen de pondérer les pouvoirs, et d'empêcher la réunion de tous les droits de la souveraineté dans une assemblée unique; l'autorité royale fut réduite à rien, le clergé dépouillé de ses immenses propriétés, et l'antique système féodal qui avoit si puissamment contribué dans d'autres temps à délivrer l'Espagne de la domination des Maures, tomba devant la volonté despotique d'une assemblée factieuse.

Alors la révolte qui n'avoit été jusque-là que partielle, sans qu'aucune autorité centrale en dirigeât les effets, s'organisa; de simples guérillas devinrent des armées régulières, qui purent se mesurer avec les soldats des Cortès; une Régence s'établit à la Seu, point central de l'insurrection. Cette Régence prit les mesures qu'elle crut nécessaires pour légitimer son existence, assurer sa durée, et atteindre le but pour lequel elle avoit été instituée, le triomphe des principes religieux et monarchiques. Chaque jour de nouveaux soldats venoient se joindre aux troupes de la Régence, et bientôt l'armée de la Foi

fut en nombre suffisant pour tenter quelques importantes entreprises dans les provinces voisines de la Catalogne.

Tel étoit l'état de l'Espagne en 1822, lorsque les souverains des grandes puissances se réunirent à Vérone : l'objet de ce congrès étoit d'examiner la situation de l'Europe, que la révolution de la Grèce, du Piémont et de Naples, de l'Espagne et du Portugal, avoit changée, et de prendre les moyens nécessaires pour étouffer l'esprit d'innovation qui tourmentoit les sociétés chrétiennes.

Les ministres qui assistèrent à ce congrès furent :

Pour la France, MM. le vicomte de Montmorency et le vicomte de Châteaubriand.

Pour la Russie, M. le prince de Nesselrode.

Pour l'Autriche, le prince de Metternich.

Pour la Prusse, le comte Bernstorff.

Pour l'Angleterre, lord Wellington.

Les hautes puissances, sauf l'Angleterre; s'entendirent bientôt sur ce que l'intérêt de l'Europe et de leurs Etats respectifs exigeoit.

La Grèce offrit à leurs regards un peuple que ses souvenirs et ses malheurs rendoient digne du respect et de la pitié des puissances européennes, mais dont la révolte, née des principes qui menaçoient le repos des grands Etats chrétiens, ne devoit pas être favorisée par ces Etats eux-mêmes.

Naples et le Piémont n'inspirant plus aucune crainte aux souverains alliés, l'Autriche offrit de faire évacuer successivement ces deux pays par ses armées.

Le Portugal donna pour garantie de son repos la protection de la Grande-Bretagne.

L'Espagne seule fut l'objet des longues méditations des hautes puissances réunies à Vérone; la France surtout exposa les dangers particuliers de sa position : sortie à peine de l'abîme des révolutions, elle avoit tout à craindre de celle d'Espagne; la guerre entre elle et les Cortès étoit un besoin de sa situation; si elle n'étouffoit pas la révolte dans la péninsule, il étoit à craindre que la France n'en fût elle-même dévorée.

Les prétentions de la France furent accueillies et défendues par la Russie, la Prusse et l'Autriche; ces puissances reconnurent la légitimité de son intervention armée dans les affaires d'Espagne, et promirent de l'assister de tous leurs moyens dans une entreprise qu'ils regardoient comme le gage du salut de l'Europe. L'Angleterre seule soutint l'illégitimité de l'intervention; elle défendit ce principe, que chaque peuple pouvoit se donner la forme intérieure de gouvernement qu'il croyoit propre à ses besoins particuliers, pourvu qu'il ne troublât point, par ces innovations, le repos des autres Etats;

principe vrai sous quelques rapports, mais dont le cabinet de Saint-James faisoit une application évidemment fausse à l'intervention armée de la France.

Avant de se séparer, le congrès publia un manifeste dans lequel il proclamoit les principes qui avoient dirigé les souverains alliés dans leur détermination, et annonça clairement quelles étoient leurs intentions à l'égard de l'Espagne.

La Russie, la Prusse et l'Autriche annoncèrent ces intentions d'une manière encore plus positive dans la circulaire qu'elles adressèrent à leurs ambassadeurs respectifs.

« L'Espagne (disoient-elles), subit le sort
« réservé à tous les pays qui ont eu le malheur
« de chercher le bien dans des voies qui n'y
« conduisent jamais; elle parcourt aujourd'hui
« le cercle fatal de sa révolution, d'une révolu-
« tion que des hommes égarés ou pervers ont
« prétendu représenter comme un bienfait,
« comme le triomphe même du siècle des lu-
« mières. Tous les gouvernemens ont été témoins
« des efforts que ces hommes ont faits pour per-
« suader à leurs contemporains que cette révo-
« lution étoit le fruit nécessaire et heureux des
« progrès de la civilisation. Si la civilisation
« pouvoit avoir pour but la destruction de la so-
« ciété, et s'il étoit permis d'admettre que la
« force militaire pût s'emparer impunément de

« la direction des empires dont elle n'est ap-
« pelée qu'à maintenir la paix intérieure et ex-
« térieure, certes la révolution espagnole au-
« roit des titres à l'admiration des siècles, et la
« révolte militaire de l'île de Léon pourroit ser-
« vir de modèle aux réformateurs ; mais la vérité
« n'a pas tardé de reprendre ses droits, et l'Es-
« pagne a fourni, aux dépens de son bonheur
« et de sa gloire, un triste exemple de plus des
« conséquences infaillibles de tout attentat con-
« tre les lois éternelles du monde moral. »

Les hautes puissances récapituloient ensuite tous les maux qu'éprouvoit la péninsule, livrée à l'anarchie et victime des plus déplorables excès ; elles terminoient leur circulaire par ces expressions remarquables :

« Nos ambassadeurs ont reçu l'ordre de quit-
« ter la péninsule ; quelles que puissent être les
« suites de cette démarche, les monarques au-
« ront prouvé à l'Europe que rien ne peut les
« engager à reculer devant une détermination
« sanctionnée par leur conviction intime. Plus
« ils vouent d'intérêt à S. M. C., et au bien-
« être d'une nation, que tant de vertus et de
« grandeurs ont distinguée dans plus d'une
« époque de son histoire, et plus ils ont senti
« la nécessité de prendre le parti auquel ils se
« sont arrêtés et qu'ils sauront soutenir (A). »

Les monarques alliés ne s'en tinrent pas à

cette première démarche : l'Autriche, la Prusse et la Russie écrivirent à leurs ambassadeurs à Madrid, pour leur faire connoître quelle devoit être leur conduite à l'égard du gouvernement des Cortès.

« La révolution d'Espagne (disoit l'Autriche)
« a été jugée dès son origine ; selon les décrets
« de la Providence le bien ne peut pas plus naître
« pour les Etats que pour les individus de l'ou-
« bli des premiers devoirs imposés à l'homme
« dans l'ordre social ; la révolte militaire ne peut
« jamais former la base d'un gouvernement
« heureux et durable. »

L'Autriche ajoutoit que l'état d'anarchie dans lequel se trouvoit l'Espagne, lors même qu'il ne menaceroit pas toutes les nations civilisées, seroit un motif assez puissant pour éveiller l'attention des autres nations de l'Europe ; comment verroient-elles sans gémir périr une des plus glorieuses monarchies de l'univers ? Mais à ce motif que le respect de l'indépendance absolue des nations pouvoit seul faire considérer comme insuffisant pour autoriser l'intervention armée, s'en joignoit un autre tiré précisément des périls qui, par suite de la révolution d'Espagne, avoient menacé l'Autriche. Les révoltes de l'Italie n'avoient-elles pas leur principe dans la révolution d'Espagne ? L'Empire avoit vu une partie des Etats qui le composoient entourés de séditions, cernés

par des complots incendiaires, à la veille même d'être attaqués par des conspirations dont les premiers essais se dirigeoient contre les frontières. D'ailleurs toujours fidèle au système qu'il avoit suivi, l'Empereur ne vouloit point en dévier; il ne cesseroit de regarder les désordres et les bouleversemens, quelle que fût la partie du monde qui pût en être la victime, comme un objet de vives sollicitudes pour tous les gouvernemens; ce n'étoit pas à l'Espagne, ni comme nation ni comme puissance, que s'appliquoit le langage sévère de l'Autriche, mais à ceux qui avoient ruiné cette belle partie de l'Europe, et l'avoit placée hors du système social.

Le ministre de l'Empereur terminoit ainsi sa circulaire : « Tout Espagnol éclairé sur la situa-
« tion véritable de sa patrie, doit sentir qu'il faut
« que l'Espagne mette un terme à cet état qui la
« sépare du reste de l'Europe. Il faut que des rap-
« ports de confiance et de franchise se rétablis-
« sent entre elle et les autres gouvernemens; mais
« pour arriver à ce but, il faut que le roi d'Espagne
« soit libre, non pas seulement de cette liberté
« personnelle que tout individu peut réclamer
« sous le règne des lois, mais de celle dont un
« souverain doit jouir pour remplir sa haute vo-
« cation; le roi d'Espagne sera libre du moment
« où il aura le pouvoir de faire cesser les mal-
« heurs de son peuple, de ramener l'ordre et

« la paix dans son royaume, de s'entourer
« d'hommes également dignes de sa confiance
« par leurs principes et par leurs lumières, de
« substituer enfin un ordre de choses régulier,
« à un régime reconnu impraticable par ceux
« même que l'égoïsme et l'orgueil y tiennent en-
« core attachés. Dès ce moment l'Espagne verra
« renaître les liens qui l'unissoient à toutes les
« puissances européennes. »

D'après ses instructions ministérielles l'ambas-
sadeur devoit faire de cette dépêche l'usage le
plus approprié aux circonstances, et il étoit même
autorisé à en faire la lecture au ministre des af-
faires étrangères (B).

La Prusse tenoit à l'Espagne un langage en-
core plus sévère.

« L'événement le plus déplorable (disoit-elle
« à son ministre à la cour de Madrid), est venu
« subvertir les antiques bases de la monarchie
« espagnole, compromettre le caractère de la
« nation, attaquer et empoisonner la prospérité
« publique dans sa première source.

« Une révolution sortie de la révolte militaire
« a soudainement rompu tous les liens du de-
« voir, renversé tout ordre légitime, décom-
« posé les élémens de l'édifice social, qui n'a
« pu tomber sans couvrir le pays entier de ses
« décombres. »

La cour de Berlin présentoit ensuite comme

l'Autriche, le tableau des malheurs qui accabloient l'Espagne, et les dangers dont cet état de choses menaçoit les souverainetés étrangères; tous les rapports de la péninsule avec l'Europe étoient brisés; l'Espagne s'étoit placée, pour ainsi dire, hors de la grande confédération des nations chrétiennes; la tribune, les journaux, retentissoient des insultes proférées contre les premiers souverains de l'Europe; les sectaires de l'Espagne faisoient courir leurs émissaires pour associer à leurs travaux ténébreux tout ce qu'il y avoit dans les pays étrangers de conspirateurs contre l'ordre public et l'autorité légitime.

Le gouvernement espagnol vouloit-il, pouvoit-il apporter des remèdes à des maux aussi palpables? vouloit-il, pouvoit-il prévenir les effets hostiles, les provocations insultantes qui résultoient pour les gouvernemens étrangers de l'attitude que la révolution lui avoit donnée, et du système qu'elle avoit établi?

C'étoit sur ces points que l'ambassadeur de la Prusse devoit demander une explication claire et franche à S. M. C., seul organe authentique et légitime entre l'Espagne et les autres puissances de l'Europe (C).

Le cabinet de Saint-Pétersbourg adressoit à peu près les mêmes instructions à son chargé d'affaires à Madrid.

La conduite de l'Espagne devoit attirer l'ani-

madversion de l'Europe ( disoit M. de Nesselrode ); les cabinets qui désirent sincèrement le bien de la péninsule, lui manifestent depuis deux ans leurs pensées sur la nature des rapports qu'ils entretiennent avec son gouvernement; la France se voit obligée de confier à une armée la garde de ses frontières, et peut-être faudra-t-il qu'elle lui confie le soin de venger les provocations dont elle est l'objet. L'Espagne elle-même se soulève en partie contre un régime que repoussent ses mœurs, ses traditions toutes monarchiques, la loyauté bien reconnue de ses habitans.

Dans cet état de choses, la Russie se décidoit à faire une dernière démarche auprès du gouvernement espagnol, démarche qui devoit faire connoître ses véritables intentions: elle devoit lui apprendre qu'il étoit à craindre que les dangers toujours plus réels du voisinage, ceux qui planent sur la famille royale, et les justes griefs d'une puissance limitrophe, ne finissent par amener entre elle et l'Espagne les plus graves complications.

C'étoit là l'extrémité fâcheuse que vouloit prévenir S. M. I.; mais tant que le roi des Espagnes ne seroit pas libre, tant que les dangers qui résultoient pour l'Europe d'une telle situation n'auroient pas cessé, comment pouvoit-il être au pouvoir d'aucun monarque d'améliorer les

relations du gouvernement espagnol avec les puissances étrangères (D)?

La France ne resta point en arrière des autres puissances; dans une lettre pleine de dignité, elle fit connoître à son ambassadeur à la cour de Madrid, les fâcheux griefs de la nation contre l'Espagne; la France ne vouloit point sans doute régler le gouvernement de la péninsule, mais ce gouvernement tel qu'il existoit n'étoit-il pas un danger pour elle? Que l'Espagne modifiât ses institutions, qu'elle leur donnât une forme moins hostile et plus en harmonie avec les institutions des autres peuples: alors la France seroit satisfaite, elle ne se verroit pas dans la déplorable nécessité de recourir au terrible droit de l'épée.

Ce langage tout loyal des hautes puissances ne fut point entendu par le ministère espagnol; à peine les ambassadeurs d'Autriche, de Prusse et de Russie, lui eurent communiqué leurs notes respectives et demandé une réponse franche et positive sur leur contenu, que le ministère des Cortès publia un manifeste dans lequel il rappeloit tous les principes proclamés par la constitution de 1812; la nation espagnole (disoit-il) se régissoit par une constitution déjà vieille aux yeux et dans le cœur des peuples, constitution qui avoit été jurée par le Roi et abolie par la seule violence en 1814; le

roi constitutionnel des Espagnes exerçoit librement tous les pouvoirs que lui déléguoit la constitution; la nation espagnole ne vouloit se mêler en rien dans le gouvernement des autres peuples, dès-lors pourquoi les souverains vouloient-ils se mêler de son propre gouvernement? Le ministère espagnol déclaroit enfin qu'il dédaignoit de répondre aux circulaires de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, parce qu'elles n'étoient qu'un tissu de calomnies et de mensonges. Quant à la note communiquée par le ministère français, le cabinet de Madrid y fit une réponse où respiroit toute la morgue de l'esprit révolutionnaire; loin de consentir à faire les concessions raisonnables qu'exigeoit la France, le cabinet de Madrid demandoit que le gouvernement retirât son armée d'observation des Pyrénées, et qu'elle refusât un asile *aux fanatiques qui ne vouloient point se soumettre à la constitution des Cortès*, enfin qu'elle cessât de nourrir leurs espérances et de favoriser leurs projets (E).

Tous les bons esprits reconnurent alors que la guerre étoit inévitable; les ambassadeurs de Prusse, d'Autriche et de Russie demandèrent leurs passeports au ministre des affaires étrangères espagnol (le colonel San Miguel). Ce fut à cette occasion que ce ministre oubliant les premiers principes du droit des gens, fit à la Russie une réponse insolente où toutes les convenances

diplomatiques étoient ouvertement violées (F).

La France qui, par esprit de modération avoit jusqu'alors retardé le rappel de son ambassadeur, suivit l'exemple des souverains alliés; M. de Lagarde eut ordre de quitter Madrid, et demanda immédiatement ses passeports. Le duc de San-Lorenzo, ambassadeur d'Espágne, reçut les siens du ministère français; dès ce moment on se prépara à la guerre.

Avant d'en suivre les opérations, il sera bon de jeter un coup d'œil sur l'état militaire de la France, au moment même de la rupture avec l'Espagne.

L'armée française, depuis la restauration, se divisoit en deux corps séparé, la garde et la ligne.

La garde étoit composée de huit régimens d'infanterie, et de huit de cavalerie, ce qui formoit un total de dix-huit mille hommes, non compris les régimens d'artillerie à pied et à cheval, et ceux du train; les régimens de la garde étoient composés de vieux soldats habitués à tous les périls de la guerre, et dont le dévouement ne pouvoit être mis en doute.

La ligne formoit quatre-vingt-quatre régimens d'infanterie, dont soixante-quatre d'infanterie de ligne et vingt d'infanterie légère, et quarante-sept régimens de cavalerie, en tout un total de cent quarante-quatre mille hommes. Les révolu-

tionnaires doutoient de son dévouement, qu'ils avoient en vain cherché plusieurs fois à ébranler; elle étoit composée de soldats jeunes, mais braves et vigoureux, dont plusieurs avoient appartenu à notre ancienne armée.

La garde étoit disséminée dans des garnisons aux environs de la capitale, ou casernée dans la capitale même; les régimens de ligne étoient placés principalement dans les villes frontières, ou composoient l'armée d'observation des Pyrénées; cette armée qui n'avoit pris que depuis peu de temps cette dénomination, étoit plus anciennement connue sous le nom de cordon sanitaire.

En l'année 1821, la fièvre jaune s'étoit manifestée en Espagne; le gouvernement français, en même temps qu'il remplissoit les devoirs que lui commandoit l'humanité, chercha à garantir la France de la contagion; à cet effet il établit sur la frontière un cordon de troupes chargé spécialement d'empêcher toute communication dangereuse entre l'Espagne et la France. Lorsque la contagion eut cessé, un autre mal non moins violent et peut-être plus à craindre, s'étant manifesté dans la péninsule, le gouvernement français ne rappela point les troupes qu'il avoit placées sur les frontières, et afin que le cabinet de Madrid n'ignorât pas quelles étoient ses véritables intentions dans le cas où il persisteroit à

menacer l'Europe de ses principes révolutionnaires, ce gouvernement donna aux corps de troupes réunis sur les Pyrénées, le nom d'armée d'observation.

Mais cette armée, suffisante pour garantir les frontières contre toute entreprise hostile de la part des Cortès, n'étoit pas assez nombreuse pour tenter une invasion en Espagne, et en assurer le succès; le ministère dut d'abord s'occuper de la fortifier en dirigeant vers les Pyrénées plusieurs des régimens alors en garnison sur les frontières du Nord ou dans l'intérieur; cette première opération offroit peu de difficulté, les régimens de ligne sembloient rivaliser d'ardeur et de dévouement avec les vieux bataillons de la garde, et les troupes de toutes armes présentoient des adresses pour solliciter l'honneur de faire partie de l'armée d'Espagne; on fut même obligé dans la garde de tirer au sort les régimens qui marcheroient sur la frontière, tant le désir de combattre sous le drapeau blanc étoit unanime parmi les soldats français.

Cependant, il falloit remplacer dans l'intérieur les troupes qui seroient dirigées sur l'Espagne; le ministère ne devoit même pas se dissimuler aussi qu'il étoit possible que l'armée éprouvât des pertes pendant la campagne : il étoit donc nécessaire de préparer, par des levées d'hommes, des moyens de remplir les vides que la

guerre pourroit faire; d'un autre côté, les subsides ordinaires ne pouvoient suffire dans le cas d'une guerre avec l'Espagne. Le but de l'intervention n'étoit point la conquête : si l'on vouloit être bien accueilli de la nation espagnole, il falloit que l'armée s'abstînt de toute violence envers les personnes et les propriétés, qu'elle payât tout de ses propres deniers, ce qui devoit occasioner nécessairement d'énormes dépenses : le gouvernement du roi sentit donc la nécessité de convoquer les Chambres, soit pour connoître d'une manière légale le vœu de la nation relativement à la guerre d'Espagne, soit afin d'en obtenir des secours suffisans pour mettre la France à même de soutenir avec dignité la guerre qu'elle alloit entreprendre.

Les Chambres furent en effet convoquées pour le 29 janvier. L'attention publique se dirigea alors toute entière sur le discours émané du trône ; la France l'attendoit avec une inquiète impatience, pour connoître ce qu'elle avoit à espérer ou à craindre ; ses vœux furent enfin remplis, lorsqu'elle eut entendu de la bouche du monarque même, ces paroles qui annonçoient une volonté fortement prononcée d'éteindre la révolution en Espagne :

« J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de
« mes peuples ( disoit le monarque ); et préser-
« ver l'Espagne même des derniers malheurs.

« L'aveuglement avec lequel ont été repoussées
« les représentations faites à Madrid, laisse peu
« d'espoir de conserver la paix.

« J'ai ordonné le rappel de mon ministre;
« cent mille Français commandés par un prince
« de ma famille, par celui que mon cœur se
« plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher
« en invoquant le dieu de Saint-Louis, pour
« conserver le trône d'Espagne à un petit-fils
« de Henri IV, préserver ce beau royaume de
« sa ruine, et le réconcilier avec l'Europe.

« Nos stations vont être renforcées dans les
« lieux où notre commerce maritime a besoin
« de cette protection, des croisières seront éta-
« blies partout où nos arrivages pourroient être
« inquiétés.

« Si la guerre est inévitable, je mettrai tous
« mes soins à en resserrer le cercle, à en borner
« la durée; elle ne sera entreprise que pour con-
« quérir la paix, que l'état de l'Espagne ren-
« droit impossible. Que Ferdinand VII soit libre
« de donner à ses peuples les institutions qu'ils
« ne peuvent tenir que de lui, et qui, en assu-
« rant leur repos, dissiperoient les justes in-
« quiétudes de la France, dès ce moment les
« hostilités cesseront, j'en prends devant vous,
« Messieurs, le solennel engagement.

« J'ai dû mettre sous vos yeux l'état de nos
« affaires au-dehors; c'étoit à moi à délibérer:

« je l'ai fait avec maturité, j'ai consulté la di-
« gnité de ma couronne, l'honneur et la sûreté
« de la France; nous sommes Français, Mes-
« sieurs, nous serons toujours d'accord pour
« défendre de tels intérêts (G). »

L'enthousiasme unanime que produisirent ces paroles du Roi, étoit un gage assuré du concours des Chambres et de l'assistance loyale que trouveroit le ministère, dans les députés de la France. Cette assistance étoit dans le système du gouvernement représentatif une véritable nécessité; en effet, quoique d'après la Charte le droit de faire la paix et la guerre appartienne exclusivement au Roi, cependant les Chambres peuvent en paralyser l'exercice; comme elles seules votent les subsides et les levées d'hommes, elles peuvent par conséquent en refusant de les accorder, rendre tout-à-fait vaine la prérogative royale; aussi le ministère avant de se résoudre à la guerre avoit-il consulté indirectement l'opinion des Chambres, opinion qui avoit dirigé et réglé sa conduite.

Cependant, au sein de ces deux Chambres existoit une opposition contre laquelle il falloit lutter; une guerre a toujours quelque chose d'affligeant pour les peuples; il est facile à un orateur habile de la représenter sous des couleurs odieuses, et d'acquérir par ce moyen une immense popularité. Ces considérations n'ar-

rètèrent pas le ministère dans la marche qu'il vouloit suivre : soutenu par une majorité éminemment royaliste et nationale, il n'hésita pas à lutter contre la minorité.

Les premières séances des Chambres furent orageuses; il s'agissoit de discuter l'adresse en réponse au discours du trône : ce discours avoit suffisamment annoncé que la guerre étoit imminente, cependant il laissoit entrevoir encore quelques espérances de conserver la paix. Les membres de l'opposition proposèrent des amendemens au projet d'adresse présenté par la commission : on demandoit surtout aux ministres de s'expliquer franchement sur ce point : Fera-t-on la guerre à l'Espagne ?

La discussion devint violente, particulièrement dans la Chambre des Pairs, où l'opposition avoit des forces bien plus grandes que dans la Chambre des Députés. Beaucoup de membres parlèrent contre le projet d'adresse présenté par la commission ; on distingua parmi eux MM. le comte Daru, de Ségur, de Pontécoulant, les barons Pasquier et de Barente.

« Il ne faut pas croire, disoit le comte Daru, « sur un amendement de M. de Barente, qu'il « s'agisse ici d'une simple question de rédac- « tion ; il y a dans le projet d'adresse comme « dans le discours émané du trône, quelque « chose de plus grave ; le Roi a parlé de guerre,

« c'est à lui qu'il appartient de la décider, mais
« tant qu'elle n'est pas résolue, qui pourroit em-
« pêcher les Chambres de porter au pied du
« trône leur vœu pour le maintien de la paix ? »

L'orateur abordoit ensuite la question de la guerre; elle n'étoit ni provoquée par l'Espagne elle-même, ni déclarée par l'influence des gouvernemens étrangers : qui pouvoit donc y donner lieu ? L'état d'effervescence de l'Espagne qu'on attribuoit à la constitution des Cortès ? Mais cette constitution n'étoit pas nouvelle, elle avoit été jurée en 1812, elle avoit inspiré aux Espagnols le noble courage de délivrer la patrie, et de mourir pour leur roi. Alors les puissances l'avoient reconnue, pourquoi leur inspiroit-elle tant de craintes dans les circonstances actuelles ? Alléguera-t-on pour justifier l'intervention armée, l'état d'oppression dans lequel gémit le Roi et la nation espagnole ? mais qui nous appelle à leur délivrance ? Ne seroit-il pas à craindre, si l'on admettoit le droit d'intervention dans une telle circonstance, que l'indépendance des nations ne fût plus qu'un mot vide de sens ? Le noble pair peignoit ensuite les dangers auxquels la France seroit exposée, si elle entreprenoit une guerre avec la péninsule, et les sacrifices qu'une telle entreprise alloit lui coûter.

Ce discours qui fut accueilli par les vifs applaudissemens de l'opposition, ne demeura

pas sans réponse; on remarqua surtout celle de M. de Villèle : le ministre présentoit aux yeux de la Chambre combien seroit inconvenante l'expression d'un vœu pour le maintien de la paix, tandis que le monarque déclaroit dans son discours, qu'il avoit épuisé tous les moyens de la conserver; « c'est, continuoit le mi-« nistre, lorsque le prince vient faire un tel aveu, « lorsqu'il exprime toutes ses craintes de ne pou-« voir se dispenser de faire la guerre, que les pairs « de son royaume lui présenteroient cette guerre « comme pouvant compromettre l'intérêt du pays « et l'indépendance nationale »? Le ministre réfutoit ensuite les argumens que les partisans de l'opposition tiroient de la conduite amicale de la France envers l'Espagne, prolongée pendant plus de trois ans. « Le gouvernement avoit dû « épuiser tous les moyens de conciliation avant « de tirer l'épée, il en avoit appelé pour con-« vaincre l'Espagne à l'expérience de sa propre « constitution. »

Une discussion non moins animée s'étoit élevée à la Chambre des Députés; le ministère y avoit rencontré une double opposition ; l'une, pénétrée de la nécessité impérieuse de la guerre, accusoit dans son impatience les conseillers du monarque d'une lenteur imprudente, et établissoit comme une vérité dans la discussion que les ministres ne vouloient pas la guerre, et qu'ils ne

la feroient que forcément. L'autre s'élevoit contre toute hostilité, et vouloit exprimer au monarque dans une adresse virulente, de quels dangers seroit environnée une guerre avec l'Espagne.

Cependant les projets d'adresse présentés par les commissions de l'une et de l'autre Chambre furent adoptés. Le monarque ne put plus alors douter qu'il rencontreroit comme il s'en étoit flatté, l'accord des deux Chambres pour la défense des plus chers intérêts de la France.

L'attention publique n'étoit point absorbée par les importantes discussions qui s'agitoient dans les Chambres françaises ; le parlement d'Angleterre ouvroit, à peu près à la même époque, ses séances, et l'on attendoit avec une impatience bien grande le discours émané du trône et qui devoit fixer toutes les incertitudes sur la question de neutralité.

En effet, bien que la connoissance des véritables intérêts de la Grande-Bretagne pût faire juger d'avance quelle seroit sa conduite dans la guerre d'Espagne, cependant la multitude qui ne voit que la superficie des choses craignoit une rupture avec l'Angleterre ; toutes les imaginations étoient vivement frappées des conséquences graves qu'une telle guerre pourroit avoir sur notre commerce, à peine sorti de l'état d'anéantissement auquel l'avoit réduit le système continental ; la malveillance faisoit même de cette

guerre un argument contre l'invasion des Espagnes. Mais toutes les craintes furent bientôt calmées par le discours du Roi au Parlement. Dans ce discours le monarque manifestoit la volonté de conserver une neutralité exacte et d'interposer ses bons offices pour calmer l'état d'irritation de l'Espagne et de la France. Dès ce moment on connut manifestement la pensée du ministère anglais, et les esprits les plus incrédules furent convaincus du maintien de la paix entre la France et la Grande-Bretagne.

Tandis que les cabinets de l'Europe délibéroient, avec toute la maturité qu'exigeoit une telle question, s'il étoit de leur intérêt d'intervenir dans les affaires de la péninsule, les soldats français, qui ne consultoient que l'enthousiasme militaire et leur dévouement, répondoient de toute part à l'appel de leur souverain; les routes étoient couvertes de régimens qui se dirigeoient vers les frontières d'Espagne ; la gaîté la plus franche régnoit dans leurs rangs. Jamais (écrivoit à ce sujet un étranger à ses compatriotes), jamais je n'ai vu l'esprit chevaleresque porté à un plus haut degré que dans les corps de troupes que j'ai rencontrés sur ma route : c'est partout la même gaîté, le même enthousiasme ; le roi de France peut espérer des miracles avec de telles troupes.

Ce qui surtout portoit le dévouement des sol-

dats jusqu'à l'exaltation étoit l'assurance que le duc d'Angoulême marcheroit à leur tête.

Le duc d'Angoulême étoit aimé de tous les corps de l'armée ; bon et affable pour le soldat, il avoit toujours eu pour lui ces prévenances et ces attentions si propres à gagner les cœurs ; son courage étoit connu et la vérité en avoit arraché l'aveu à l'usurpateur lui-même. On ne pouvoit douter non plus de ses talens militaires qu'il avoit déployés dans une campagne malheureuse, où de toutes parts environné par la trahison il avoit encore su résister à l'un des plus habiles généraux de Buonaparte.

Le choix de ce prince pour commander l'armée destinée à envahir l'Espagne fut salué par les acclamations des troupes de toutes armes ; depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin les soldats applaudirent à la sollicitude du monarque qui plaçoit à leur tête un prince digne de les commander ; une vive impatience de marcher à l'ennemi se fit alors remarquer ; les soldats s'irritoient pour ainsi dire des retards de la modération et de la politique.

Cette impatience se manifesta surtout dans l'armée d'observation ; elle avoit chaque jour sous les yeux le tableau déplorable de l'Espagne en proie à tous les maux de la révolution ; elle gémissoit de ne pouvoir secourir ces fidèles sol-

menacer l'Europe de ses principes révolutionnaires, ce gouvernement donna aux corps de troupes réunis sur les Pyrénées, le nom d'armée d'observation.

Mais cette armée, suffisante pour garantir les frontières contre toute entreprise hostile de la part des Cortès, n'étoit pas assez nombreuse pour tenter une invasion en Espagne, et en assurer le succès; le ministère dut d'abord s'occuper de la fortifier en dirigeant vers les Pyrénées plusieurs des régimens alors en garnison sur les frontières du Nord ou dans l'intérieur; cette première opération offroit peu de difficulté, les régimens de ligne sembloient rivaliser d'ardeur et de dévouement avec les vieux bataillons de la garde, et les troupes de toutes armes présentoient des adresses pour solliciter l'honneur de faire partie de l'armée d'Espagne; on fut même obligé dans la garde de tirer au sort les régimens qui marcheroient sur la frontière, tant le désir de combattre sous le drapeau blanc étoit unanime parmi les soldats français.

Cependant, il falloit remplacer dans l'intérieur les troupes qui seroient dirigées sur l'Espagne; le ministère ne devoit même pas se dissimuler aussi qu'il étoit possible que l'armée éprouvât des pertes pendant la campagne : il étoit donc nécessaire de préparer, par des levées d'hommes, des moyens de remplir les vides que la

guerre pourroit faire ; d'un autre côté, les subsides ordinaires ne pouvoient suffire dans le cas d'une guerre avec l'Espagne. Le but de l'intervention n'étoit point la conquête : si l'on vouloit être bien accueilli de la nation espagnole, il falloit que l'armée s'abstînt de toute violence envers les personnes et les propriétés, qu'elle payât tout de ses propres deniers, ce qui devoit occasioner nécessairement d'énormes dépenses : le gouvernement du roi sentit donc la nécessité de convoquer les Chambres, soit pour connoître d'une manière légale le vœu de la nation relativement à la guerre d'Espagne, soit afin d'en obtenir des secours suffisans pour mettre la France à même de soutenir avec dignité la guerre qu'elle alloit entreprendre.

Les Chambres furent en effet convoquées pour le 29 janvier. L'attention publique se dirigea alors toute entière sur le discours émané du trône ; la France l'attendoit avec une inquiète impatience, pour connoître ce qu'elle avoit à espérer ou à craindre ; ses vœux furent enfin remplis, lorsqu'elle eut entendu de la bouche du monarque même, ces paroles qui annonçoient une volonté fortement prononcée d'éteindre la révolution en Espagne :

« J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de « mes peuples ( disoit le monarque ); et préser- « ver l'Espagne même des derniers malheurs.

la justice de cette guerre seroit justifier l'intervention armée des grandes puissances à toutes les époques de la révolution française ; ce seroit censurer amèrement la conduite de la France, la blâmer de s'être défendue. Cette guerre n'étoit point nécessaire, loin de là, les plus grands intérêts de la France, ses institutions les plus chères pouvoient être compromises par la guerre ; elle ne seroit avantageuse que pour un parti qui vouloit le pouvoir absolu.

Toute la discussion roula à peu près sur ces argumens usés. Les orateurs de l'opposition évitèrent presque toujours d'aborder le véritable point de la difficulté et se jetèrent dans de vagues déclamations sur les intentions secrètes du parti qui, dans son intérêt propre, vouloit déchirer la constitution de l'Espagne pour pouvoir ensuite brûler la charte française.

Jamais les annales parlementaires n'avoient offert une discussion aussi vive, aussi animée ; il s'agissoit de la vie ou de la mort du parti révolutionnaire, ses organes s'agitoient dans tous les sens pour éloigner la catastrophe qui le menaçoit.

Au milieu de cette discussion turbulente, M. de Châteaubriand crut devoir prendre la parole ; jusque-là il s'étoit abstenu de s'immiscer dans le débat : ce qui étoit dans le noble ministre le simple effet de la modération et du désir de lais-

ser toute liberté aux opinions fut attribué à une sorte d'incapacité oratoire. Alors, comme tout retard eût justifié en quelque sorte l'accusation portée contre lui, M. de Châteaubriand monta à la tribune.

Après avoir passé légèrement sur les imputations qui lui étoient personnelles, il aborda franchement toutes les questions que les argumens de l'opposition avoient fait naître. 1° Un gouvernement a-t-il le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre gouvernement? 2° A-t-on le droit de discuter quelles sont les institutions les plus utiles à l'Espagne? 3° Les alliances, les conventions de Vérone sont-elles légitimes?

La première question, disoit M. de Châteaubriand, pouvoit se décider suivant les principes du droit naturel ou d'après ceux du droit des gens. Si on rattache cette question au droit naturel, les plus grands publicistes ont pensé que dès l'instant qu'une nation violoit les principes qui fondent les sociétés humaines, les autres gouvernemens pouvoient intervenir pour la forcer à rentrer dans la ligne du devoir, de même que les Etats particuliers peuvent punir les perturbateurs de leur repos. Si on la rattache au droit public, la solution n'est plus la même, l'indépendance des Etats doit prévaloir sur toute autre considération, les inconvéniens de l'intervention balancent trop fortement ses avantages pour

qu'on l'admette en principe; aussi M. de Châteaubriand adoptoit-il cette maxime que le droit d'intervenir n'étoit point admis en thèse générale.

Mais tout principe est susceptible d'exception; il ne doit pas être tellement immuable que, pour en assurer l'application, il faille sacrifier la société : les publicistes, pénétrés de cette vérité, reconnurent alors que si les gouvernemens étrangers n'avoient pas le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'une nation, ils le pouvoient cependant toutes les fois que leur sûreté immédiate ou leurs intérêts essentiels étoient compromis. La question, continuoit le ministre, devenoit alors une pure question de fait. L'état de l'Espagne compromettoit-il la sûreté de la France? voilà le point qu'il falloit discuter. Ici le noble pair présentoit toutes les insultes que la France avoit supportées de la part de l'Espagne, et tous les dangers qui la menaçoient; la révolution marchoit à grands pas, et de même qu'elle avoit menacé Naples et le Piémont, n'étoit-il pas à craindre qu'elle envahît un royaume limitrophe que la mer ne séparoit pas? On a souvent cité dans la discussion, les principes professés par l'Angleterre sur le droit d'intervention, on les a présentés comme la règle de conduite de tous les gouvernemens; mais l'Angleterre les a-t-elle suivis ces principes, lorsque ses intérêts ont été compromis par le gouvernement

établi chez un peuple étranger? La déclaration de guerre de 1793 ne contient-elle pas l'expression de tous les principes que les puissances admettent aujourd'hui comme la règle unique de leur conduite; aujourd'hui si elle proclame des principes opposés c'est que les intérêts commerciaux pourroient être compromis par une adhésion absolue aux maximes proclamées par les hautes puissances. Le ministre passoit ensuite au congrès de Vérone et justifioit le rôle que la France y avoit joué et que les ennemis du gouvernement du roi cherchoient vainement à défigurer; il termina son discours par ces considérations d'une haute politique.

« N'oublions jamais que si la guerre d'Espagne « a, comme toute guerre, ses périls et ses inconvéniens, elle aura eu pour nous cependant un immense avantage, elle nous aura créé une armée, « elle nous aura fait remonter à notre rang militaire « parmi les nations, elle aura décidé notre émancipation, rétabli notre indépendance. Il manquoit peut-être encore quelque chose à la réconciliation complette des Français, elle s'achèvera sous la tente; les compagnons d'armes sont bientôt amis et tous les souvenirs se « perdent dans ceux d'une commune gloire; le « roi, ce roi si sage, si paternel, a parlé, il a jugé « que la sûreté de la France, la dignité de la « couronne lui faisoit un devoir de recourir aux

« armes après avoir épuisé les conseils; le roi a
« voulu que cent mille soldats s'assemblassent
« sous un prince qui, au passage de la Drôme
« s'est montré vaillant comme Henri IV; ce roi
« avec une généreuse confiance a remis la garde
« du drapeau blanc à des capitaines qui ont fait
« triompher d'autres couleurs, ils lui rappren-
« dront le chemin de la victoire, il n'a jamais
« oublié celui de l'honneur. »

Le discours de M. de Châteaubriand excita un vif enthousiasme au milieu de l'assemblée : le savoir et le talent de l'orateur s'y étoient montrés dans tout leur jour; à peine écouta-t-on les députés qui montèrent après lui à la tribune; il fallut, pour réveiller l'attention épuisée de la Chambre, la diatribe révolutionnaire de M. Manuel.

Nous ne suivrons plus les débats des assemblées législatives, d'autres objets plus importans appellent notre attention.

Nous avons vu que l'armée de la Foi s'étoit formée et régulièrement organisée sous les auspices de la Régence établie à la Seu.

Tant que les commandans des troupes de la Foi reconnurent l'autorité de cette Régence, le succès couronna presque toujours leurs nobles efforts; leurs opérations eurent un caractère d'unité et d'ensemble, qui permit aux royalistes d'entreprendre de grandes choses; mais lors-

que l'union entre les différens chefs des troupes royales et la Régence eut cessé d'exister, alors les soldats de la Foi n'eurent plus ni moyens ni volonté de tenter d'importantes entreprises : réduites à n'être plus que de simples guérillas, elles furent facilement repoussées par les armées régulières et disciplinées de Mina.

Dans cette triste situation, les soldats de la Foi cherchèrent un refuge en France ; ils désespéroient même de la cause qu'ils avoient si noblement embrassée, lorsque le discours du Roi de France vint ranimer leur ardeur. Qu'on se représente l'impression que dut faire sur de malheureux soldats proscrits de la patrie ces paroles d'espérance qui leur promettoient un prompt retour dans leurs foyers, et le triomphe des principes qu'ils avoient défendus de leur épée : aussi les généraux des armées royales s'empressèrent-ils de faire connoître les promesses du Roi de France à toutes leurs troupes réunies.

« Soldats ! (disoient-ils) la faction que nous « combattons se trouve maintenant rayée de la « liste des gouvernemens et des nations ; et vos « généreux efforts reçoivent la récompense la « plus digne : la sanction unanime que les puis- « sances rendent à la justice de nos principes. « Qu'avons-nous prétendu ? que nos princes « chéris et captifs recouvrassent leur liberté et

« fussent rétablis sur le trône dont des mains
« rebelles les ont fait descendre ; que notre mo-
« narque, entouré de ses fidèles amis, pût en-
« tendre la voix de son peuple et essuyer ses
« larmes ; que, consultant les lois fondamentales,
« et les vénérables et antiques coutumes de l'Es-
« pagne, il travaillât à établir dans toute sa pu-
« reté, dans son lustre et dans sa splendeur la
« religion sainte de nos pères : tels furent, sol-
« dats, les vues de la Régence, tels seront tou-
« jours les sentimens que je tâcherai de vous
« inspirer ; tels sont ceux que le Roi de France
« vient de manifester.

« Bénissons la main du Tout-Puissant qui
« ne permet pas que les sujets loyaux soient
« impunément massacrés et que la fidélité soit
« bannie de la terre.

« Soldats ! vous formez dans cette circons-
« tance l'avant-garde des troupes fidèles desti-
« nées à sauver l'ordre social, le catholicisme et
« les Bourbons ; vous avez conservé la grandeur
« et la noble fierté de vos ancêtres ; et, s'il étoit
« encore nécessaire, nous renouvellerions le
« spectacle glorieux d'une nation combattant
« pendant sept siècles contre les ennemis de sa
« croyance catholique et du trône de ses rois,
« et nous prouverions de nouveau que les héri-
« tiers des vertus des anciens Espagnols ne re-
« cevront jamais la loi des rebelles, et sont in-

« capables de céder à l'illégitimité et à la vio-
« lence. »

A la suite de cette proclamation on traduisit en espagnol la déclaration des puissances réunies à Vienne et le discours du Roi de France; les soldats de la Foi versèrent des larmes de reconnoissance pour ce prince, qui, non content de leur donner un généreux asile, leur alloit fournir les moyens de délivrer leur patrie de la domination odieuse qui pesoit sur elle.

C'étoit un spectacle vraiment attendrissant que celui qu'offroit la réunion sur la frontière des soldats français et des troupes de la Foi: ici l'on voyoit de jeunes officiers des deux nations portant des toasts à leur souverain et confondant les noms de Louis XVIII et de Ferdinand, de la France et de l'Espagne; là de vieux militaires espagnols racontoient à nos soldats attendris leurs malheurs et les désastres de la patrie; des femmes, des enfans proscrits du sol natal, pleuroient non loin de là sur la maison paternelle que la fureur des constitutionnels n'avoit point épargnée.

Au milieu de cette troupe confuse s'élevoient quelques grands caractères; tels étoient le Trapiste, le marquis de Mataflorida, le comte Charles O'donnel et le baron d'Eroles.

Le Trapiste avoit passé une partie de sa vie dans les camps, une autre au milieu des austé-

rités d'un cloître ; né avec une âme ardente et un esprit inflexible, il ne put voir sans indignation la conduite des Cortès ; convaincu que la religion étoit attaquée dans ses bases par cette assemblée factieuse, il prit les armes pour défendre les autels menacés, et son exemple entraîna un grand nombre de paysans espagnols. Le Trapiste, insensible aux honneurs d'un monde qu'il méprisoit, refusa tout commandement ; plein de l'humilité monastique, il obéissoit au milieu des camps aux ordres de son supérieur comme s'il eût été encore dans le cloître : personne ne montra plus d'intrépidité et de sang-froid dans les combats, plus de modestie après la victoire ; il exerçoit sur le soldat un ascendant mystique et impérieux qui tenoit du prodige et commandoit la victoire ; on le vit souvent prédire d'un ton prophétique le succès d'une expédition difficile et l'assurer par ses exploits. Il étoit réservé à l'Espagne de produire un caractère aussi grand et aussi singulier.

Le marquis de Mataflorida, le baron d'Eroles et le comte Charles O'donnel appartenoient aux familles les plus illustres de l'Espagne ; possesseurs de grandes fortunes, ils n'avoient pas balancé de la sacrifier pour la cause de la monarchie. Dès le moment que les royalistes eurent opéré un mouvement favorable à la liberté de Ferdinand, on vit le baron d'Eroles et le comte

O'donnel prendre les armes et exciter la population de plusieurs provinces à se soulever contre le système du gouvernement des Cortès; le baron d'Eroles étoit plus prudent, plus réfléchi qu'O'donnel dans ses résolutions; il savoit mieux diriger une expédition militaire, en assurer le succès par des dispositions sagement combinées; O'donnel avoit quelque chose de plus chevaleresque, un courage presque imprudent: jamais (disoit-il souvent) il n'avoit calculé le danger qu'après qu'il étoit passé.

Le marquis de Mataflorida n'avoit servi son prince que dans les conseils; les chefs de l'armée reconnoissoient en lui une pénétration profonde, une connoissance parfaite des hommes et des événemens: de tous les membres de la Régence c'étoit celui qui avoit gagné à un plus haut degré l'estime et l'amitié des troupes françaises; les officiers avoient pour lui un respectueux attachement, et les soldats aimoient à le voir visiter les casernes et à l'entendre parler de cette Espagne où l'honneur et la gloire les attendoient.

L'homme le plus étonnant de ceux que le dévoûment avoit mis à la tête de l'armée royale espagnole, étoit après le Trapiste, le général Quésada. Quésada avoit toute la franchise d'un soldat; jamais il n'avoit su déguiser sa pensée, ni dissimuler ses véritables sentimens; il blâmoit

avec amertume ce qui étoit mal, sans réfléchir sur les conséquences impolitiques que pouvoit avoir sa franchise, et pleuroit de reconnoissance lorsqu'il recevoit des témoignages de la haute estime qu'il inspiroit. Ce caractère lui avoit acquis la confiance des paysans des Asturies et de l'Aragon. Il avoit l'habitude de dire « qu'il ne se trouvoit bien qu'avec ses paysans, et que ses paysans ne se trouvoient bien qu'avec lui. » On lui demandoit un jour combien il faudroit d'hommes pour envahir l'Espagne « Point (répondit-il); nous n'avons besoin que de fusils, les bras ne manqueront pas. » Quésada avoit peu de talent militaire : il eût été déplacé à la tête d'un corps de troupes régulières ; mais comme chef de partisans, peu d'Espagnols pouvoient l'égaler. Il avoit tous les moyens capables de faire réussir les opérations d'une guérillas ; les routes les plus sinueuses des montagnes lui étoient familières ; il savoit disperser ou réunir sa troupe suivant ce qu'exigeoient les circonstances : tantôt il paroissoit sur un point, tantôt, avec une dextérité étonnante, il paroissoit sur un autre ; il avoit échappé plusieurs fois par ce moyen à toutes les poursuites des constitutionnels.

Tels étoient les hommes dont la présence et les malheurs excitoient la pitié des soldats français, et exaltoient au plus haut degré le désir de faire triompher la cause de Ferdinand. En atten-

dant le signal tant souhaité du combat, les troupes de l'armée d'observation cherchoient, par l'expression franche de leurs sentimens, à convaincre les défenseurs de la cause royale, qu'ils trouveroient en eux des frères d'armes et des vengeurs; chaque jour des banquets, des réunions militaires avoient lieu dans les camps; le drapeau de France flottoit avec celui d'Espagne, et les soldats français comme ceux de la Foi, confondoient dans leurs chants militaires les noms de Louis XVIII et de Ferdinand. « Nous vous vengerons, nous délivrerons votre « roi (disoient même nos plus jeunes conscrits « aux réfugiés espagnols), nous irons à Ma- « drid. »

Ce fut sur ces entrefaites, qu'on apprit le départ du duc d'Angoulême.

Le prince, après avoir passé en revue les différens corps de troupes qui traversoient la capitale, pour se rendre en Espagne, partit le 15 mars à neuf heures du matin de Paris; il étoit accompagné de M. le duc de Guiche, son premier aide-de-camp; de MM. Lecouteux de Canteleu et Melchior de Polignac; le peuple salua le prince des cris mille fois répétés de *Vive M. le duc d'Angoulême!* Le petit-fils de Henri IV fut sensible à ce témoignage d'attachement. Le 16, le duc d'Angoulême arriva à Orléans, où il ne fit que s'arrêter quelques instans. Le 17, il étoit à

Limoges, le 20 à Toulouse, le 22 au soir à Perpignan. Partout sur son passage le prince fut accueilli par les transports d'une joie franche et vive, partout il laissa des marques de sa pitié généreuse. Quoique préoccupé de l'importante mission que le Roi lui avoit confiée, il ne cessa pas de montrer un visage calme, un regard serein; ses paroles pleines de gaîté rassuroient les âmes même les plus effrayées des résultats de la guerre d'Espagne.

L'armée fut électrisée par la présence de S.A.R., tous les corps rivalisèrent de zèle, les soldats étoient avides de voir leur prince généralissime; on demandoit de toutes parts à marcher à l'ennemi; le duc d'Angoulême eut beaucoup de peine à calmer l'ardeur qui animoit l'armée, cependant il se hâta de profiter de ce courage généreux.

## CHAPITRE II.

Composition de l'armée française. — Situation de l'Espagne constitutionnelle. — Passage de la Bidassoa.

---

Dès les premiers jours de son arrivée sur la frontière, monseigneur le duc d'Angoulême s'occupa de la formation des différens corps d'armée destinés à agir de concert dans l'Espagne; S. A. R. s'appliqua dans cette organisation à choisir des hommes dont les noms fussent connus dans l'ancienne armée, et sur le dévouement desquels le Roi pût compter.

La France applaudit à tous les choix du prince généralissime : on remarqua avec plaisir qu'il avoit appelé tout ce que la patrie possédoit de braves, sans distinguer sous quelle couleur ils avoient servi; les héros de la république comme ceux de l'armée de Condé, par un effet de la généreuse confiance du prince, furent confondus sous le drapeau blanc.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de

nos lecteurs, le tableau d'organisation tel qu'il fut arrêté par S. A. R.

L'armée fut divisée en quatre corps principaux, plus un corps de réserve.

Le premier corps fut placé sous les ordres du maréchal Oudinot, duc de Reggio. La gloire militaire du maréchal duc de Reggio est trop bien connue de la génération actuelle, pour qu'il soit nécessaire de rappeler le souvenir de ses exploits. Dans toutes les guerres de l'empire, le maréchal avoit été placé à l'avant-garde, et à la tête du corps des grenadiers, devenus si célèbre sous le nom *de Grenadiers d'Oudinot.* Le duc de Reggio avoit toute la confiance du prince généralissime, qui voulut lui conserver le poste d'avant-garde qu'il avoit jusqu'alors si glorieusement occupé.

Le duc de Reggio avoit pour chef d'état-major, le maréchal-de-camp comte Grundler (1).

---

(1) Le comte Sébastien Grundler est né en 1778; il fit la campagne d'Espagne en 1808, comme adjudant-général, et fut nommé en 1812, général de brigade. Le comte Grundler donna son adhésion en 1814, au retour des Bourbons. Il devint le 15 septembre 1815, secrétaire-général du ministre de la guerre, sous le duc de Feltre, et remplit cette même année les fonctions de rapporteur dans l'affaire de Ney. Depuis 1816, le comte Grundler commanda la subdivision du département de l'Aube.

Ce corps étoit composé de quatre divisions, dont une de dragons.

La première avoit pour chef le comte d'Autichamp. Le nom seul d'Autichamp rappelle tout ce que la fidélité et le courage ont de plus héroïque. Ce général s'étoit fait remarquer dans la Vendée, à toutes les époques de la révolution, et avoit acquis l'estime même des généraux qui lui étoient opposés.

Sa division formoit trois brigades.

La première, sous les ordres du maréchal-de-camp comte Valin (1), étoit composée des 13e et 14e régimens de chasseurs à cheval et le 9e léger. La seconde, commandée par le maréchal-de-camp vicomte de Saint-Hilaire, comprenoit les 23e et 28e de ligne. Le maréchal-de-camp vicomte Berthier (2), commandoit la troisième qui étoit formée des 37e et 38e de ligne.

La deuxième division du second corps étoit commandée par le lieutenant-général comte Bourck, dont le courage et l'affabilité étoient en honneur parmi les soldats.

Cette division étoit composée de trois briga-

---

(1) Le général Valin avoit donné des marques de la plus brillante valeur dans l'ancienne armée.

(2) Ancien sous-lieutenant de la compagnie de Wagram, et employé dans l'armée depuis cette époque. Il est fils du maréchal de ce nom.

des : la première qui comprenoit les 7e chasseurs, 1er hussards et 7e léger, avoit pour chef le comte La Rochejacquelein (1); la seconde, commandée par le maréchal-de-camp comte d'Albignac (2), se composoit des 15e et 22e de ligne; la troisième qui étoit sous les ordres du maréchal-de-camp baron Marguerye comprenoit les 30e et 35e de ligne.

La troisième division étoit commandée par le général vicomte Obert ; ce général avoit gagné tous ses grades à la pointe de son épée ; il avoit montré pendant les cent jours une grande fidélité pour le roi qui l'avoit décoré du titre de vicomte et placé à la tête du département de l'Aisne; le prince généralissime avoit une haute estime pour lui.

Il avoit sous ses ordres trois brigades; la première, composée du 5e hussards, 9e chasseurs et

---

(1) Le comte La Rochejacquelein, frère des deux La Rochejacquelein, si célèbres dans les annales de la Vendée. Il a servi dans les armées françaises, et a fait, en qualité de sous-lieutenant de carabiniers, la campagne de Moskou, où il fut fait prisonnier. Nommé colonel du 1er régiment des cuirassiers de la garde, lors de la restauration, il a été ensuite promu au grade de maréchal-de-camp.

(2) Fils du comte d'Albignac, il a été aide-de-camp du maréchal Ney, et a servi en qualité de maréchal-de-camp depuis la restauration.

2e infanterie légère, avoit pour commandant le maréchal-de-camp comte de Vitri ; le maréchal-de-camp vicomte Toustaint, commandoit la seconde qui se composoit des 20e et 26e régimens de ligne, la 3e étoit placée sous les ordres du maréchal-de-camp vicomte Mellet et se composoit des 34e et 36e de ligne.

La division de dragons qui formoit la cinquième du corps du maréchal Oudinot étoit sous les ordres du lieutenant-général vicomte Castex ; le vicomte Castex s'étoit distingué dans l'arme de la cavalerie et fut élevé au grade de colonel sur le champ de bataille d'Jéna. Le prince généralissime l'appela au commandement de cette division parce que sa bravoure et sa fidélité avoient été plusieurs fois éprouvées.

Les deux brigades dont se composoit cette division étoient commandées, l'une par le prince de Carignan, l'autre par le vicomte de Saint-Chamans.

Le second corps d'armée étoit placé sous le commandement suprême du général Molitor. Le lieutenant-général Molitor s'étoit fait remarquer dans toutes les campagnes où il avoit été employé : successivement attaché aux armées du Rhin, d'Italie, d'Helvétie et d'Allemagne, il y avoit acquis une haute réputation de gloire et de science militaires ; on citoit de lui un trait de bravoure qui honoroit son courage, et qui montroit l'enthou-

siasme guerrier qu'il avoit sû inspirer à ses soldats. Au pont de Noëfels, le général Molitor avoit été entouré de deux divisions autrichiennes et vivement pressé sur son front par l'avant-garde de Souwarow : sommé de se rendre, il répondit à l'officier parlementaire : *Ce n'est pas moi qui me rendrai, mais bien vous.* Il soutint en effet un combat continuel pendant six jours et s'empara six fois du pont de Noëfels. Ce général avoit offert lui-même ses services à S. A. R.; il avoit sous ses ordres deux divisions : la première avoit pour chef le lieutenant-général comte Loverdo. Le nom de Loverdo est honorablement connu dans les fastes de la fidélité; il avoit été du petit nombre des généraux de l'ancienne armée qui avoit conservé, lors du débarquement de Buonaparte au golfe de Juan, un dévoûment pour le Roi à l'épreuve de toutes les séductions; le duc d'Angoulême qui se souvenoit de ses loyaux services l'avoit désigné pour marcher à ses côtés.

La division de Loverdo se composoit de trois brigades : la première, composée du 10e des chasseurs de la garde, du 9e des chasseurs de la Somme, et du 4e d'infanterie légère commandé par le maréchal-de-camp vicomte Pottier; le maréchal-de-camp comte Corsin (1) avoit sous ses

---

(1) Le général Corsin commandoit à Antibes, lors du

ordres la seconde, qui se composoit des 1[er] et 11[e] régimens de ligne; les 10[e] et 29[e] régimens de ligne, qui formoient la troisième brigade, étoient placés sous les ordres du maréchal-de-camp baron Ordonneau (1).

La deuxième division du deuxième corps avoit pour chef le lieutenant-général vicomte Pamphile-Lacroix à qui divers services avoient acquis la confiance du soldat. Comme le comte de Loverdo, le général Pamphile-Lacroix commandoit à trois brigades, dont la première, composée du 2[e] régiment de cavalerie et un d'infanterie légère, marchoit sous les ordres du maréchal-de-camp comte de Saint-Chamans; la seconde, qui étoit composée des 4[e] et 13[e] de ligne, avoit pour chef le maréchal-de-camp baron d'Arbaud-Jouques (2); la troisième, commandée par le maré-

---

débarquement de Buonaparte. C'est lui qui fit désarmer les quinze hommes qui se présentèrent au nom de l'usurpateur, et qui fit arrêter les deux officiers qui vinrent le sommer de rendre la place.

(1) Ordonneau a fait toutes les campagnes de l'empire, depuis 1811, en qualité d'adjudant-général, puis de général de brigade. Il s'est principalement distingué sous les ordres du maréchal Augereau, à Lyon.

(2) Il a servi en qualité de chef d'escadron des gardes d'honneur, et fait en cette qualité la campagne de 1813. Il a été colonel d'une légion départementale.

chal-de-camp vicomte Pelleport, étoit composée des 24[e] et 39[e] de ligne.

On avoit placé à la suite de ce corps une division de dragons sous les ordres du général vicomte d'Omont, composée de deux brigades commandées par le maréchal-de-camp baron de Vincent et baron Faverot.

Le troisième corps de l'armée d'Espagne étoit placé sous le commandement suprême de S. A. le prince Hohenlohe.

La famille du prince Hohenlohe se rattache, comme celle de Franconie, à la race carlovingienne; à une telle illustration les princes de cette noble race surent joindre toutes les brillantes vertus de la chevalerie. Lorsqu'en 1791 la politique des grandes puissances défendoit encore dans leurs Etats la formation des corps de Français pour la défense de l'autel et du trône, l'on vit les princes de Hohenlohe autoriser chez eux la formation de la légion commandée par le vicomte de Mirabeau. A toutes les époques de la révolution les princes de Hohenlohe s'armèrent pour la cause royale. Le prince Louis dont nous parlons ici, après avoir long-temps servi l'Autriche et manifesté des sentimens de fidélité pour l'auguste famille des Bourbons en refusant toutes les offres de Buonaparte, demanda pour toute récompense, à l'époque de la restauration, le titre de Français;

le Roi le nomma lieutenant-général et colonel de la légion qui porte le nom de ce prince.

Le troisième corps se composoit de deux divisions, la première, commandée par le lieutenant-général vicomte de Conchy, étoit elle-même composée de trois brigades, la première, sous les ordres du maréchal-de-camp vicomte Bonnemain (1); la seconde, sous ceux du vicomte Jannin (2), la troisième, sous ceux du comte Quinsonas; elle étoit composée des 2e et 12e chasseurs, 3e infanterie légère, 6e, 9e et 14e de ligne.

Le lieutenant-général Canuel commandoit la deuxième division du troisième corps; la confiance que témoignoit à ce brave général le prince généralissime le payoit, comme il le disoit lui-même, de toutes les disgrâces qu'il avoit éprouvées pour la cause des Bourbons; il avoit sous ses ordres les brigades des barons Gougeon, Hubert et Schœffer, composées des 4e hussards, 7e, 21e et 25e de ligne, 5e d'infanterie légère.

Le duc d'Angoulême avoit confié le 4e corps d'armée au vieux maréchal Moncey; ce corps

---

(1) S'est distingué dans l'ancienne armée, et particulièrement en Espagne. Il faisoit partie de la division Grouchy.

(2) Le vicomte Jannin étoit chef d'escadron de la gendarmerie d'élite à la campagne de Moscou. Il a servi comme colonel aide-major de mousquetaires.

étoit désigné, dans la pensée du prince, pour opérer dans la Catalogne où il falloit un général d'une expérience consommée, d'un talent reconnu; le maréchal Moncey, duc de Conégliano, avoit gagné le grade de général de division dans les Pyrénées; les bandes espagnoles avoient déjà plusieurs fois éprouvé son courage et elles se rappeloient qu'à la tête d'une armée bien inférieure en nombre, le brave Moncey s'étoit emparé de 50 pièces de canon et de 2500 prisonniers à Villa-Réal. Le maréchal avoit offert lui-même ses services comme preuve de son dévouement; le corps placé sous ses ordres étoit composé de 3 divisions; la première, commandée par le comte Curial (1) et divisée en trois brigades placées sous les ordres du marquis de Vence, des comtes Vasserot et de Peccadeuc.

La seconde division avoit pour général le ba-

---

(1) Le comte Curial est né à Saint-Pierre d'Albigny, en Savoie, le 21 avril 1774. Il devint chef de bataillon en 1799, dans la campagne d'Egypte, puis fut fait colonel en 1804. Il monta au grade de général de brigade à la bataille de Friedland. Il commandoit en 1809 les tirailleurs de la garde. Dans la campagne de Russie, il fut chargé du commandement des chasseurs de la garde. Le Roi l'a nommé successivement pair de France, grand cordon de la Légion d'Honneur, et commandant de la dix-neuvième division militaire.

ron de Damas (1) et étoit composée de trois brigades commandées par le vicomte de Maringoné, et le comte de Rastignac.

La troisième division enfin, commandée par le brave Donnadieu (2), étoit comme les précédentes composée de trois brigades sous les ordres du maréchal-de-camp la Roche-Aymon et le vicomte de Saint-Priest.

Le corps entier du maréchal Moncey comprenoit donc 6 régimens de cavalerie, les 6e, 18e,

---

(1) Le baron de Damas a servi dans l'armée russe, successivement comme cadet, sous-lieutenant et général major. Il étoit sous-chef d'état-major, et aide de camp du duc d'Angoulême dans la campagne du Midi.

(2) Le général Donnadieu a une destinée extraordinaire. Toujours victime des préventions les plus défavorables du pouvoir, il n'est parvenu à dissiper les accusations qui pesoient contre lui, que par son courage et sa loyauté.

Donnadieu a commencé sa carrière militaire en 1793. Il fut à cette époque chargé de présenter un drapeau qu'il avoit enlevé aux Prussiens. Il passa ensuite dans le 8e de hussards, et se distingua à la tête d'un escadron de ce régiment, dans la campagne du Rhin. Sous le consulat, Donnadieu fut l'objet de préventions injustes et enfermé au Temple, d'où il ne sortit que quelques mois après. En 1806, il obtint le grade d'adjudant-commandant, et servit avec distinction jusqu'à la guerre d'Espagne, pendant laquelle il fut encore disgracié. Il demeura dans la retraite jusqu'à la restauration. Depuis cette époque, sa conduite est trop bien connue pour que nous entreprenions de la retracer.

22e chasseurs, 5e et 6e hussards, trois régimens d'infanterie légère (les 3e, 6e et 12e), et 8 régimens de ligne (les 2e, 3e, 5e, 8e, 19e, 26e, 28e, 31e et 32e.)

Le corps de réserve destiné à soutenir tous les autres avoit pour général en chef le lieutenant-général Bordesoult (1); il étoit composé de trois divisions, l'une d'infanterie sous les ordres du lieutenant-général comte de Bourmont (2), l'autre de cavalerie, commandée par le lieutenant-général Latour Foissac (3); enfin, une division de cuirassiers sous les ordres du général Roussel d'Urbal. Ces différentes divisions étoient composées de deux régimens d'infanterie de la garde formés de bataillons pris dans les différens régimens et commandés par les comtes d'Ambru-

---

(1) Bordesoult s'est élevé successivement du grade de major à celui de lieutenant-général. Il a été long-temps colonel de l'invincible 32e de ligne. Il s'est distingué dans les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Autriche, d'Espagne et de Russie.

(2) M. le comte de Bourmont a servi dans la Vendée avec distinction. Buonaparte l'attacha à ses armées en 1810, et le nomma colonel. M. de Bourmont a fait les campagnes de 1813 et de 1814, et a mérité par ses services le titre de général de division.

(3) Fils du général Latour-Foissac, mort en 1806; a gagné tous ses grades dans l'ancienne armée.

geac (1) et de Béthisy (2), de trois régimens de cavalerie de la garde (le 2ᵉ cuirassiers, le 2ᵉ dragons, le 2ᵉ chasseurs ) et de quatre régimens de cavalerie de ligne (les 2ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ cuirassiers), placés sous les ordres du baron de Kermon et du baron Deschamps.

On avoit joint à ce corps de réserve, un régiment du train d'artillerie, commandé par le général Berges, une compagnie d'artillerie à cheval, et la 2ᵉ à pied, sous les ordres des généraux d'Odde et Tirlet.

Les différens corps réunis formoient 81,000 hommes effectifs, dont 21,000 étoient destinés à agir dans la Catalogne.

Le prince généralissime dut, avant de pénétrer dans la péninsule, examiner la situation de l'Espagne et s'assurer si elle pouvoit lui opposer des forces qui exigeassent de la part de la France un plus grand développement de moyens militaires.

L'Espagne, séparée de la France par la longue chaîne des Pyrénées, comprend une superficie

---

(1) M. le comte d'Ambrugeac, après avoir servi dans la Vendée, a fait les campagnes de 1813 et de 1814, comme colonel des gardes d'honneur.

(2) S'est distingué dans l'armée de Condé et au service d'Autriche. Il est rentré en 1814, et a été nommé lieutenant-général.

de 48,000 lieues carrées ; sa population s'élevoit à 12,000,000 d'âmes réparties dans les différens royaumes qui composoient la monarchie espagnole ; elle possédoit d'immenses ressources ; on citoit les riches productions du royaume de Valence, les chevaux, les huiles, les vins de l'Andalousie, les blés de la Castille, les toiles, les manufactures de la Tarraçonnoise, les mines de l'Arragon et de la Biscaye ; le peuple des Espagnes étoit fier, brave et peu industrieux, attaché à ses vieilles habitudes, à ses préjugés même ; il se soulevoit à toute idée d'innovation ; l'Espagne frontière étoit hérissée de forteresses, mais sa partie intérieure en étoit presque dépourvue, et n'offroit que peu de villes capables d'une longue résistance ; les troupes espagnoles sous les armes, non compris les milices, s'élevoient à 70,000 hommes ; elles étoient dévouées aux nouvelles institutions qu'elles avoient les premières adoptées et imposées pour ainsi dire à la population des Espagnes. Ces troupes régulières avoient été augmentées par les levées ordonnées par les Cortès, et par les milices, espèce de garde nationale mobile, peu exercée au métier de la guerre, et que l'exaltation du moment avoit armée.

Ces troupes avoient à leur tête des chefs, qui, à d'autres époques, s'étoient distingués par leur savoir et leur intrépidité ; on citoit, parmi eux, Mina, Ballestéros et l'Abisbal.

Mina, né dans un village de la Navarre, étoit fils d'un laboureur. En 1808, son neveu, étudiant à Logrono, ayant levé un corps franc pour s'opposer aux troupes de Buonaparte, Mina le suivit; il lui succéda dans le commandement de ce corps franc; durant l'occupation des Espagnes par les troupes de Buonaparte, Mina fit preuve d'une adresse et d'une intrépidité remarquable; les journaux espagnols rapportent les entreprises hardies qu'il conçut et exécuta dans la Navarre, En 1811, les Cortès le nommèrent colonel. Ayant donné de nouvelles marques de son dévouement et de son intrépidité, il fut promu par la Régence au grade de général; lors de la restauration espagnole, Mina ayant exprimé des opinions d'un libéralisme exagéré fut mis en non activité et renvoyé dans la Navarre; là il tenta de corrompre la fidélité des troupes en garnison à Pampelune, mais son projet ayant échoué, il fut obligé de chercher un refuge en France. Mina se retira peu après, dans la Belgique, puis revint en France après la bataille de Waterloo. Etant rentré en Espagne lors des événemens de l'île de Léon, les Cortès le chargèrent d'un commandement. Mina n'avoit pas, à parler exactement, des talens militaires; mais la connoissance profonde du pays, sa longue habitude de la guerre de partisans pouvoient le rendre redoutable aux troupes qui lui seroient opposées.

Ballestéros avoit commencé sa carrière militaires en 1793, par le grade de lieutenant; il parvint durant la guerre de Catalogne au grade de capitaine, mais ayant été condamné en 1804 pour avoir indûment perçu trois mille rations, il fut destitué; l'invasion de Buonaparte en Espagne le tira de l'obscurité où il étoit plongé. En 1808, il obtint un régiment, passa successivement aux grades de brigadier et de maréchal-de-camp. Ballestéros fut un des généraux qui contestèrent à lord Wellington, l'honneur de commander l'armée espagnole, mais l'influence de l'Angleterre, les secours indispensables qu'elle promettoit firent pencher la balance en faveur de lord Wellington. Lors de la restauration, Ballestéros fut appelé au ministère de la guerre, puis renvoyé; il contribua beaucoup à la révolution de l'île de Léon, qu'il prépara peut-être dans sa disgrâce.

La naissance, les services du comte de l'Abisbal l'élevoient bien au-dessus de ses deux collègues; l'Abisbal, d'une ancienne famille irlandaise, étoit entré jeune encore dans les gardes; il s'éleva bientôt au grade de major d'infanterie. Lors de l'invasion de Buonaparte, il fut fait maréchal-de-camp. Durant cette guerre il se distingua à Sarragosse, à Burgos, à Vittoria et dans la Catalogne; on remarquoit dans l'Abisbal des connoissances militaires qui manquoient à Mina et à

Ballestéros et qui auroient fait de lui un général en chef distingué.

Tels étoient les chefs et l'armée qu'alloit avoir à combattre le duc d'Angoulême.

Si les peuples de l'Espagne eussent partagé les opinions de l'armée, si cette armée avoit été secondée par une administration dévouée, forte et active, elle auroit pu opposer une résistance longue et formidable; mais toutes ces ressources lui manquoient.

Le peuple espagnol n'avoit vu qu'avec indignation la révolution militaire qui avoit renversé les institutions religieuses et les lois de l'ancienne monarchie de Castille; son caractère étoit tout-à-fait en opposition avec les nouvelles doctrines qu'un esprit innovateur avoit voulu introduire dans les Espagnes; les maximes religieuses et politiques proclamées par les Cortès et qui ne pouvoient se justifier que par les raisonnemens d'une philosophie spéculative, inspiroient une vive indignation à des hommes habitués à n'avoir que des croyances et à confondre dans leur amour et leur vénération, la religion et le roi; une administration forte eût pu seule réprimer l'opinion publique et empêcher qu'elle ne se prononçât en faveur des Français, mais les hommes éclairés savoient bien que tel n'étoit pas le caractère de l'administration espagnole, soit qu'on la considérât dans son centre

d'action, soit qu'on la suivît dans les localités.

La conséquence immédiate du gouvernement populaire, est de rendre électives les fonctions qui se lient à l'administration générale ou locale de la société : de là résulte une grande foiblesse dans tous les ressorts du gouvernement ; car la répression d'un acte de désobéissance d'un fonctionnaire électif étant, par sa nature, difficile, et, quelquefois même impossible, chacun de ces fonctionnaires devient alors un être indépendant qui ne conserve plus avec le pouvoir suprême ces rapports d'obéissance et de subordination qui font la force de ce pouvoir.

Les Cortès, en adoptant le gouvernement populaire avoient été obligés d'en admettre les conséquences ; tous les fonctionnaires administratifs et municipaux étoient élus par le peuple : il résultoit de ce système que la force militaire pouvoit seule obtenir l'obéissance des administrations subordonnées. Dans un tel état de foiblesse, comment le gouvernement pouvoit-il se promettre d'obtenir, dans les circonstances difficiles d'une invasion, l'obéissance qu'il avoit à peine obtenue dans des temps ordinaires ?

Cet état de choses étoit connu du prince généralissime ; il ne balança donc pas à envahir l'Espagne, persuadé qu'il étoit de trouver dans la population entière des secours que les Cortès auroient vainement provoqués.

A peine arrivé au camp, le prince fit mettre à l'ordre du jour, une proclamation conçue en ces termes :

« Soldats, j'arrive parmi vous ; j'ai été satisfait du bon esprit qui vous anime, de votre constance à supporter les fatigues d'une longue marche pendant l'intempérie de la saison. C'est par l'éclat de toutes les vertus militaires que vous montrerez bientôt votre dévouement au roi et à la patrie. *Fidélité*, *honneur et discipline*, sera toujours la devise du drapeau blanc sous lequel nous allons combattre.

Je veillerai à tous vos besoins.

Au quartier général de Bayonne, le 30 mars 1823.

LOUIS-ANTOINE. »

On ne peut se figurer l'enthousiasme qu'excita dans tous les cœurs cette proclamation qui fut mise à l'ordre du jour de l'armée, et lue à la tête de chaque compagnie. On alloit enfin entrer en Espagne, le prince étoit content du soldat, il se confioit au dévouement, au courage, à la fidélité de l'armée... Ceux qui ont vécu dans les camps sont seuls capables de bien peindre ces scènes de bivouac où brillent dans tout leur éclat les vertus guerrières, les qualités aimables du soldat français.

Le prince entretenoit cette ardeur par des revues fréquentes ; rien ne flatte plus le soldat

que cette attention que met le général à venir souvent les visiter. Dans ces revues militaires, le duc d'Angoulême avoit l'art de conquérir le cœur des militaires de tout grade, il y venoit toujours accompagné de quelques-uns de ces vieux généraux que les troupes étoient habituées à voir leur tête. Montrant pour ces vétérans de la gloire une noble déférence, il demandoit avec le plus grand intérêt quels étoient les services que l'arme ou le régiment avoit rendus dans l'ancienne armée, et l'illustration qu'il y avoit acquise; souvent il s'arrêtoit devant un soldat décoré de plusieurs chevrons ou de la croix, et lui demandoit le temps de ses services, ou l'action d'éclat qui lui avoit mérité la décoration de l'honneur. Un jour qu'accompagné du duc de Conégliano, il passoit en revue le 10e régiment, il s'arrêta tout-à-coup dans les rangs des grenadiers, et s'adressant au maréchal, il lui dit : *Mon cousin, nous sommes bien ici.* S'approchant ensuite d'un vieux militaire décoré et couvert de chevrons. *Vous êtes un ancien* (lui dit-il).—*Oui, mon Prince.*—*Eh bien! vous apprendrez à nos jeunes soldats comment on marche à la victoire; venez me voir au quartier-général, j'aime à m'entretenir avec les braves comme vous.*

C'est ainsi que le prince généralissime donnoit une nouvelle énergie au dévouement que les troupes avoient pour le roi et la patrie.

Le 3 avril, un ordre du jour annonça aux troupes leur prochaine entrée en Espagne.

Le prince indiquoit au soldat quel étoit le but de l'invasion dans la péninsule. Ce n'étoit pas l'esprit de conquête qui avoit fait prendre les armes à la France ; un motif plus généreux animoit le monarque. « Nous allons (continuoit le « prince), replacer un roi sur son trône, réconci- « lier son peuple avec lui et rétablir dans un « pays en proie à l'anarchie, l'ordre nécessaire « au bonheur et à la sûreté des deux Etats.

« Soldats, vous respecterez et ferez respecter « la religion, les lois et les propriétés, et vous « me rendrez facile l'accomplissement du devoir « qui m'est imposé de maintenir les lois de la « plus exacte discipline. »

Le même jour, parut une proclamation du duc d'Angoulême aux Espagnols. S. A. R. expliquoit les motifs de l'invasion armée des troupes françaises. Le Roi de France en rappelant son ambassadeur, avoit espéré que le gouvernement espagnol averti de ses dangers, reviendroit à des sentimens plus modérés, et cesseroit d'être sourd aux conseils de la bienveillance et de la raison. Deux mois et demi s'étoient écoulés, et S. M. T. C. avoit vainement attendu qu'il s'établît en Espagne un ordre de choses compatible avec la sûreté des Etats voisins.

Le gouvernement français avoit supporté deux

années entières, avec une longanimité sans exemple, les provocations les moins méritées. La faction révolutionnaire qui avoit détruit en Espagne l'autorité royale, qui tenoit le roi captif, qui demandoit sa déchéance, qui menaçoit sa vie et celle de sa famille, avoit porté au-delà des frontières ses coupables efforts. Elle avoit tout tenté pour corrompre l'armée de S. M., et pour exciter des troubles en France, comme elle étoit parvenue par la contagion de ses doctrines et de ses exemples, à opérer le soulèvement de Naples et du Piémont. Trompée dans ses coupables espérances, elle avoit appelé des traîtres condamnés par nos tribunaux à consommer sous la protection de la rébellion triomphante, les complots qu'ils avoient formés contre leur patrie.

Il étoit temps de mettre un terme à l'anarchie qui déchiroit l'Espagne, qui lui ôtoit le pouvoir de pacifier ses colonies, qui la séparoit de l'Europe, qui avoit rompu toutes les relations avec les augustes souverains, que les mêmes intentions et les mêmes vœux unissoient à S. M. T. C., et qui compromettoit le repos et les intérêts de la France.

Le prince généralissime terminoit ainsi cette « proclamation : « Espagnols, la France n'est « point en guerre avec votre patrie ; né du même « sang que vos rois, je ne puis désirer que votre « indépendance, votre honneur et votre gloire ;

« je vais franchir les Pyrénées à la tête de cent
« mille Français, mais c'est pour m'unir aux
« Espagnols amis de l'ordre et des lois, pour
« les aider à délivrer leur roi prisonnier, à re-
« lever l'autel et le trône, à arracher les prêtres
« à la proscription, les propriétaires à la spo-
« liation, le peuple entier à la domination de
« quelques ambitieux qui, en proclamant la li-
« berté, ne préparent que la ruine de l'Es-
« pagne.

« Espagnols! tout se fera pour vous et avec
« vous; les Français ne sont et ne veulent être
« que vos auxiliaires, votre drapeau flottera seul
« sur vos cités. Les provinces traversées par nos
« soldats seront administrées au nom de Ferdi-
« nand, par des autorités espagnoles. La disci-
« pline la plus sévère sera observée; tout ce qui
« sera nécessaire au service de l'armée sera
« payé avec une religieuse exactitude. Nous ne
« prétendons ni vous imposer des lois, ni occu-
« per votre pays; nous ne voulons que votre
« délivrance. Dès que nous l'aurons obtenue,
« nous rentrerons dans notre patrie, heureux
« d'avoir préservé un peuple généreux des mal-
« heurs qu'enfante une révolution, et que l'ex-
« périence ne nous a que trop appris à con-
« noître. »

On répandit cette proclamation dans toutes les provinces où il fut possible de la faire par-

venir : elle fit connoître aux Espagnols aveuglés ou qui gémissoient sous le poids de l'oppression, le véritable but de l'invasion des armées françaises. Elle prépara ainsi les esprits à accueillir ces armées avec les sentimens de fraternité et de reconnoissance que méritoit la généreuse conduite de la France.

Le 6 avril, à cinq heures du matin, toutes les troupes reçurent ordre de se tenir prêtes à se mettre en marche pour se porter sur la Bidassoa, rivière qui sépare les deux royaumes.

L'armée répondit par un cri de joie à cet ordre du prince généralissime. Pour augmenter la solennité de cette grande journée, un autel fut dressé au milieu du camp et la messe célébrée avec la pompe simple et majestueuse des cérémonies de l'Eglise. C'étoit un spectacle imposant que celui qu'offroient les vieux soldats de la garde implorant, dans un pieux recueillement, la protection du dieu des armées pour le succès de la plus noble et de la plus sainte des causes. Les journaux de l'opposition cherchèrent vainement à jeter du ridicule sur la conduite de S. A. R.; mais les hommes véritablement éclairés admirèrent cet illustre fils de S. Louis suivant les traces de ses religieux ancêtres. D'ailleurs les cérémonies de la religion ont quelque chose qui élève l'âme humaine. Dans des siècles qui ne sont pas loin de nous, elles firent des héros. Les

temps seroient-ils tellement changés qu'elles ne seroient plus que ridicules aux yeux de la génération actuelle?

Les troupes se mirent immédiatement en marche et s'avancèrent vers la Bidassoa aux cris répétés de *vive le Roi!*

L'avant-garde, commandée par le général Valin, arriva la première sur les bords de cette rivière qui devoit devenir célèbre dans les annales de la légitimité (1).

(1) Le nom de la Bidassoa se reproduit souvent dans notre histoire. Cette rivière donna lieu autrefois à beaucoup de contestations entre les souverains de l'Espagne et de la France; un traité entre Louis XII et Ferdinand termina ces différens. Il fut stipulé que cette rivière seroit commune aux deux monarques, et qu'ils en percevroient également les droits, le roi de France sur ce qui passeroit d'Espagne dans son royaume, et le roi d'Espagne sur ce qui passeroit de France dans ses Etats. Cette rivière acquit une certaine célébrité, dans le dix-septième siècle, par les conférences qui y furent tenues entre les deux ministres de France et d'Espagne, Mazarin et don Louis de Haro, qui y arrêtèrent le fameux traité des Pyrénées, pour rendre la paix aux deux royaumes, en 1659; et par l'entrevue des deux monarques, lorsque le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Autriche fut arrêté. Ces conférences se tinrent dans une île peu éloignée de l'endroit où on la passe du côté de la Navarre. Cette île étoit alors appelée l'*île des Faisans*, depuis elle porta le nom d'*île de la Conférence*.

Le général Valin arriva auprès de cette rivière le 6 au matin.

Dans l'après-midi de cette journée du 6, de misérables transfuges Français, Napolitains et Italiens se présentèrent sur le bord opposé de la Bidassoa, revêtus d'uniformes de la vieille garde, et déployèrent aux yeux des soldats du général Valin un énorme drapeau tricolore, en faisant retentir aux oreilles de nos jeunes guerriers les cris séditieux de *vive l'empereur!* ils y ajoutèrent ceux de *vive l'artillerie! vive la France!* Mais les coupables espérances qu'ils avoient conçues furent entièrement trompées. Aux cris de la sédition, les soldats français répondirent par celui de la fidélité. Oui, dit le général Valin, *vive l'artillerie! mais aussi vive le Roi! feu! camarades.* A ces mots, une décharge à mitraille de l'artillerie et un feu de peloton d'une compagnie de voltigeurs placée en embuscade dispersèrent cette troupe d'hommes pervers et égarés; huit de ces misérables furent tués et quatre grièvement blessés. Le régiment espagnol *impérial Alexandre* qui se trouvoit dans le poste retranché d'Irun demeura tranquille spectateur de la tentative insensée de ceux qui avoient osé, dans le rêve de leur espérance, se promettre la conquête de la France.

L'affaire de la Bidassoa montra à cette partie de l'Europe encore incrédule le véritable esprit

de l'armée ; elle lui apprit que cette armée, fidèle à son Roi et à ses drapeaux, résisteroit à toutes les séductions des ennemis de l'ordre et de la monarchie en un mot, qu'elle feroit son devoir.

Ainsi fut déjoué le vaste complot qu'avoit formé une poignée de transfuges d'appeler sous les drapeaux de la révolte les soldats français, et de renverser avec leur secours le gouvernement légitime pour y en substituer un autre, qui n'étoit pour ces hommes ambitieux qu'un moyen de parvenir au pouvoir.

En effet, d'importantes révélations furent faites par les prisonniers de la Bidassoa. Voici ce qu'elles apprirent au gouvernement et à la France.

L'Espagne, depuis la révolution de l'île de Léon, avoit reçu dans son sein presque tous les hommes que la France avoit bannis ou qui s'étoient eux-mêmes exilés de la patrie pour échapper à la juste application des lois; les Espagnols rebelles avoient accueilli fraternellement cette lie des nations : les mêmes idées, les mêmes espérances les unissoient : comment ne se fussent-ils pas bientôt entendus ? Le ministère espagnol protégea de tout son pouvoir les coupables projets des exilés ; il permit même la publication d'un journal périodique rédigé en françois, dans lequel la personne auguste du Roi de

France et les institutions qu'elle avoit données à ce royaume étoient insultées ou tournées en dérision. Cette feuille, au moyen des affiliations secrètes, se répandit dans toutes les parties du royaume, au milieu même de l'armée ; on y annonçoit avec jactance le jour prochain de l'émancipation des peuples. La faction se vantoit d'avoir plus de dix mille chevaliers de la liberté dans l'armée des Pyrénées ; plus de mille seulement dans la garde. Si l'invasion avoit lieu, c'en étoit fait de la dynastie des Bourbons. Comment les vieux militaires qui composoient l'armée refuseroient-ils d'écouter la voix de leurs anciens officiers qu'ils verroient dans les rangs des Espagnols ? Comment violeroient-ils le serment terrible qu'ils avoient prononcé lors de leur admission dans les sociétés secrètes ?

Les transfuges ne se bornèrent point à ces premiers actes : afin d'éveiller dans l'esprit des soldats et de quelques Français des souvenirs et de séduisantes espérances, ils répandirent sur les frontières des proclamations dans lesquelles étoient répétés tous les lieux communs que la révolution emploie depuis la restauration pour favoriser ses projets. La famille des Bourbons étoit une dynastie imposée par les bayonnettes étrangères ; la Charte qu'ils avoient donnée à la France étoit illégitime par la source dont elle émanoit, imparfaite dans les

garanties qu'elle offroit aux Français : il étoit une autre constitution qui devoit être chère à la France, parce qu'elle étoit toute nationale, celle de 1815. L'empereur, il est vrai, n'existoit plus, mais n'avoit-il pas laissé un fils ? L'amour des Français, les souvenirs de l'armée, ne fondoient-ils pas ses droits au trône ? (K)

Le coup de canon de la Bidassoa détruisit les folles espérances des transfuges, il leur fit voir combien ils s'étoient trompés ; ils devinrent même l'objet du sarcasme et des railleries des Espagnols qui professoient leurs principes politiques. Dès ce moment la révolution fut blessée au cœur.

Le duc d'Angoulême apprit quelques instans après l'événement, la conduite loyale du général Valin, et de l'avant-garde de l'armée royale. Il témoigna toute sa satisfaction au général et aux soldats, et ordonna de construire sur-le-champ un pont de bateaux pour rendre facile le passage de la Bidassoa. Les ordres du prince furent sur-le-champ exécutés, et le premier corps d'armée, sous les ordres du maréchal duc de Reggio, pénétra sur le territoire espagnol aux cris mille fois répété de *vive le Roi !*

# CHAPITRE III.

**Opérations des $1^{er}$, $2^{e}$ et $3^{e}$ corps dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies, la Galice, le royaume de Léon. — Marche de l'armée sur Madrid. — Entrée des Français dans cette capitale.**

---

La Navarre, province dans laquelle alloit d'abord pénétrer l'armée française, est un pays montueux et froid; ses montagnes très-élevées et souvent escarpées, n'offrent la plupart que la roche nue. On y trouve cependant quelques forêts assez considérables et des pâturages excellens. Cette province anciennement très-peuplée, avoit perdu une grande partie de ses habitans vers la fin du sixième siècle. A cette époque poursuivis par les Goths, les habitans de la Navarre connus sous le nom de Wascones, vinrent se réfugier dans cette partie de la France, qui a retenu de cette migration le nom de Gascogne.

La Navarre avoit quelque temps fait partie de la France; elle fut ensuite réunie à la couronne d'Aragon, par le mariage de Jean II avec Blan-

che, héritière de Navarre (1). Les principales villes de cette province sont Pampelune, Estella, Tudella, Sanguessa et Olita. Les peuples qui l'habitent sont braves. Au milieu de leurs malheurs domestiques, ils ont conservé ce caractère vif et spirituel, qui fit donner à l'un de leurs monarques le titre *de Roi des Troubadours*. Les Navarrois tiennent à leurs anciennes traditions, à leurs lois et à leurs mœurs antiques : ils aiment à se rappeler la gloire militaire de leurs ancêtres, et il n'est pas un voyageur qui, traversant la Navarre, n'ait entendu chanter la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne dans la plaine de Roncevaux.

Pour mettre de l'ensemble dans ses mouvemens militaires, l'armée devoit non-seulement pénétrer dans la Navarre, mais encore porter une grande partie de ses forces dans la Biscaye qui, par sa situation, offroit des moyens d'approvisionnement faciles.

La Biscaye, bordée par l'Océan, est séparée de la France comme la Navarre, par la Bidassoa. Cette province se divise en trois cantons distincts qui forment comme trois états particuliers quant à leur régime constitutionnel ; sa-

(1) Cette partie de la Navarre ne doit point être confondue avec la Navarre française, réunie à la couronne de France par l'avénement de Henri IV.

voir : la Biscaye proprement dite, l'Alava et le Guipuzcoa. Cette province est très-montueuse, et ses montagnes sont des rameaux de prolongement des Pyrénées; elle est peuplée de villes fortes et commerçantes; les principales sont Saint-Sébastien, Fontarabie, Bilbao, Oñuna, Vittoria, Rentéria. Les habitans sont fiers et courageux, et dans leurs habitudes sociales ils ont retenu quelque chose des mœurs farouches des Cantabres dont ils descendent; jaloux de leur liberté municipale, ils avoient même dans les temps modernes défendu leur *fueros* ou coutumes contre les empiètemens de la couronne, et se vantoient avec orgueil de ne devoir au gouvernement des Espagnes que des dons libres, en hommes et en argent. Les Biscayens étoient vivement irrités contre les Cortès qui, dans leur rêve d'uniformité, avoient osé attenter aux antiques priviléges de leur province.

C'est par la Biscaye que le prince généralissime se proposa d'opérer son mouvement principal après le passage de la Bidassoa.

La division Conchy, et le deuxième corps tout entier, débouchèrent par Ronçevaux dans la Navarre.

La division Bourck devoit se diriger sur Saint-Sébastien par la grande route à droite d'Irun.

Le quartier-général du prince fut immédiatement porté à Irun qu'avoit abandonné quel-

ques heures auparavant le régiment espagnol impérial Alexandre.

S. A. R. n'y trouva aucune résistance, quoique les troupes espagnoles eussent pu, dans ce poste fortifié, en opposer une vive et prolongée.

Les habitans du lieu et l'alcade vinrent au-devant de l'armée française. Des danses, des jeux, et une brillante illumination signalèrent la joie des Biscayens lors de l'entrée de S. A. R. dans leur petite ville.

D'Irun, le quartier-général fut porté à Ernani, autre petite ville située à une lieue d'Irun.

L'avant-garde, commandée par le général Valin, se mit immédiatement en marche pour Toloza.

La route d'Ernani à Toloza est superbe.

Une perpétuelle variété de sites distrait le voyageur; des mûriers, des noyers, quantité d'arbres de toute espèce sont groupés autour de maisons isolées et petites, mais dont la blancheur contraste agréablement avec la teinte des campagnes qui les environnent; des coteaux s'accumulent les uns sur les autres et présentent un riche amphithéâtre; quelquefois on découvre un petit village auquel tient un bâtiment magnifique qui lui donne une grande apparence; c'est la paroisse, monument de la piété des habitans; tout ce tableau est animé par la population active et laborieuse de ces contrées.

L'avant-garde du général Valin traversoit ce riche canton et recevoit partout l'accueil le plus flatteur.

Plusieurs des soldats et des officiers qui avoient servi dans l'ancienne armée avoient quelque peine à expliquer la différence du caractère des espagnols à l'époque de l'invasion de Buonaparte et des Espagnols du temps présent.

Lors de l'invasion de 1808, la population entière fuyoit à l'approche des Français, ou leur opposoit une héroïque résistance.

Les temps et les circonstances avoient bien changé; le peuple ne fuyoit plus devant les drapeaux de la France, mais restoit en paix dans les hameaux, dans la campagne, et les cultivateurs ne suspendoient leurs travaux que pour faire retentir l'air de leurs acclamations de joie et de leurs chansons nationales; les autorités publiques, les alcades, le clergé venoient au-devant de l'armée qu'ils appeloient leur libératrice, en lui exprimant la vive reconnoissance de la nation.

C'est ainsi que l'avant-garde du général Valin fut accueillie jusqu'à Toloza, capitale de la Guipuzcoa. Cette ville, située à sept lieues de la frontière est, après Saint-Sébastien, la plus peuplée de toute la Biscaye; le général Valin s'y reposa quelques instans.

Le duc de Reggio y porta immédiatement son quartier-général. Ce fut là où on apprit l'affaire brillante qui venoit d'avoir lieu devant Saint-Sébastien.

La division du général Bourck, après s'être emparée du poste important de Fontarabie, se porta sur Saint-Sébastien.

Ce général avoit successivement resserré le blocus de la place. Avant d'en commencer le siége régulier, il crut devoir, pour se conformer aux principes du droit des gens, envoyer un parlementaire au gouverneur de Saint-Sébastien dans l'objet de le sommer de rendre la place sans effusion de sang. Ce parlementaire fut reçu à coups de fusil; cependant le général ne perdit pas tout espoir d'éviter à la garnison une résistance sanglante et inutile; après avoir vigoureusement attaqué les hauteurs qui couronnent Saint-Sébastien et en avoir chassé les troupes espagnoles, il envoya un nouveau parlementaire qui, cette fois, fut admis; le gouverneur de Saint-Sébastien s'étant plaint que les troupes françaises avoient profité de l'envoi d'un parlementaire pour s'avancer et prendre des positions plus favorables que celles qu'elles occupoient auparavant, le général Bourck, pour montrer la loyauté de ses intentions et la mauvaise foi des prétentions du gouverneur, ordonna que les troupes se retirassent 200 pas en arrière; le parlementaire étant re-

tourné sans avoir obtenu de réponses satisfaisantes, les troupes françaises se précipitèrent avec une nouvelle ardeur sur tous les postes que l'ennemi avoit réoccupés et le culbutèrent dans la place.

Après une heure de calme, l'ennemi tenta une sortie avec trois bataillons qu'il appuya du feu soutenu de vingt pièces de canon, tant de la ville que de la citadelle. Cette sortie fut promptement repoussée par des bataillons tirés des 22ᵉ, 35ᵉ et 30ᵉ régimens de ligne conduits par les maréchaux-de-camp d'Albignac et Marguerye.

Dans ce premier engagement, les troupes avoient rivalisé de dévouement et de courage: soldats, officiers de ligne et d'état-major, tous avoient fait leur devoir; c'étoit aux cris de *vive le Roi!* que les voltigeurs français avoient combattu et qu'ils avoient répondu aux vociférations des révolutionnaires.

Le général Bourck cita, comme s'étant particulièrement distingué dans cette affaire, le lieutenant-colonel de Lahitte qui s'étoit constamment trouvé au milieu du feu, le chef de bataillon de génie Depeaux et le capitaine Donnières, de la même arme.

La conduite brillante de la division Bourck fut dignement récompensée: monseigneur le duc d'Angoulême daigna lui-même se rendre

sur les glacis de la place de Saint-Sébastien, et distribuer aux troupes assemblées la décoration que méritoient leur dévouement et leur intrépidité. Dans cette occasion, S. A. R. s'avança si près de la place, qu'un boulet tiré de Saint-Sébastien vint expirer à ses pieds et couvrit de terre une partie de son uniforme. Tous ceux qui entouroient le prince généralissime l'engagèrent à se mettre en sûreté; mais S. A. R., sans témoigner aucune crainte, continua d'inspecter les troupes et de leur distribuer les récompenses qu'elles avoient méritées.

Tandis que ces événemens se passoient à Saint-Sébastien et que les troupes sous les ordres du général Bourck bloquoient étroitement la place, le grand corps d'armée, commandé par le prince généralissime, continuoit son mouvement dans la Biscaye; après avoir traversé les belles campagnes de Tolosa et la petite ville d'Alegria, l'armée arriva le 14 avril à *Villafranca*, située au pied d'une haute colline. Le 15, l'avant-garde étoit à Vergera, le 16 à Vittoria où le quartier-général fut porté le 17.

Partout, sur la route, s'étoient fait remarquer les mêmes transports de joie de la part des habitans, et la discipline la plus sévère parmi les soldats.

Les troupes mêmes du général Quésada, que des motifs de vengeance pouvoient porter à

l'indiscipline et à des excès, rivalisoient de zèle et de subordination avec les troupes françaises; les soldats demandoient eux-mêmes la punition de leurs camarades qui s'étoient livrés au pillage ou seulement à des propos peut-être excusables si l'on considéroit les justes griefs des Espagnols royalistes.

Cette sévère discipline tranquillisoit les paisibles habitans des villes et de la campagne; la junte provisoire du gouvernement des Espagnes crut alors devoir faire entendre sa voix à ses concitoyens et les éclairer sur leurs véritables intérêts.

« Magnanimes Espagnols (leur disoit-elle), « après trois années de calamités publiques qui « ont pesé sur la patrie par l'effet de l'ambition « de quelques-uns de ses enfans dénaturés, un « jour de paix accompagné de l'ordre et de la « justice luit enfin pour dissiper votre affliction.

« L'Europe touchée de vos peines et fatiguée « par les cris de la sédition s'intéresse vivement « à mettre un terme à vos maux. Un noble des- « cendant de saint Louis, à la tête d'une armée « fidèle et illustre, entre dans notre territoire « pour appuyer vos efforts et accomplir le vœux « des nations.

« Ce ne sont plus les mêmes drapeaux qui « menacèrent naguère votre liberté ; c'est la ban- « nière de la paix soutenue par de vaillans

« guerriers destinés à cicatriser les plaies faites
« par le désordre et l'anarchie. Réunis sous
« son ombre salutaire, ces enfans de la bra-
« voure viennent sauver le trône et l'autel,
« et délivrer notre roi infortuné et la famille
« royale de la captivité où les retiennent des su-
« jets rebelles.

« Ces services signalés de nos alliés reçoivent
« un nouveau prix du désintéressement avec
« lequel ils les rendent. Votre gouvernement
« vous jure sur son honneur et sur sa loyauté
« que cette résolution n'est dictée par aucun
« motif d'ambition ou d'intérêt.

« Le danger commun des maux dont la ré-
« volution menace l'Europe a rendu aux puis-
« sances le caractère et l'éclat de l'ancienne che-
« valerie, et, pour le bien de l'humanité, les
« cabinets et les conseillers des rois ont résolu
« de donner des exemples sublimes et répétés
« d'une politique dont les principaux avantages
« ne sont ni des agrandissemens de territoire, ni
« des traités de commerce, mais bien d'appuyer,
« à quelque prix que ce soit, les principes de la
« justice et la base de la société menacée d'une
« dissolution prochaine. »

La junte provisoire appeloit tous les Espagnols aux armes; l'Europe avoit rendu justice à leur caractère: il falloit prouver que le jugement qu'elle avoit porté étoit fondé. La nation ne de-

voit pas attendre les secours que les alliés de l'Espagne alloient lui fournir; l'opinion publique devoit se prononcer d'une manière énergique et écraser par sa libre expression la faction qui opprimoit les Espagnes.

La junte déclaroit qu'elle ne reconnoissoit d'autre siége ni d'autre origine de l'autorité que dans le roi: en conséquence elle remettoit provisoirement les choses en l'état où elles étoient au 7 mars 1820. Toutes les lois d'une date postérieure devoient êtres annullées comme n'étant pas l'expression de la volonté de S. M. Elle invitoit les Espagnols à la modération, et à ne point souiller une si belle cause par de coupables excès.

Cette proclamation calma toutes les allarmes, et les armées combinées marchèrent, pour ainsi dire, précédées de l'opinion publique qui se manifestoit dès l'instant que les troupes constitutionnelles opéroient leur retraite.

S. A. R. arrivée à Vittoria, se proposa d'y rester quelques jours; de ce point elle pouvoit diriger le mouvement royaliste dans les royaumes de Léon et de la Vieille Castille, et rester en communication avec les armées qui opéroient dans la Biscaye et la Navarre.

L'armée de Navarre, après avoir franchi la vallée célèbre de Roncevaux, s'étoit dirigée vers Pampelune dont elle avoit formé le blocus. Une partie du corps destiné à agir dans cette pro-

vince s'étoit portée vers les frontières de l'Aragon afin de soutenir les nombreuses guérillas royalistes qui s'étoient formées dans ce royaume, se joindre à elles, s'il le falloit, et encourager par sa présence la formation de nouveaux corps de ces partisans courageux et adroits, si nécessaires aux succès de nos armées, dans les provinces voisines des Pyrénées.

Mais pour que les opérations des Français dans la Navarre et l'Aragon pussent être couronnées de quelque succès, il étoit nécessaire de s'emparer de Pampelune ou de la bloquer si étroitement que la garnison, par de fréquentes sorties, ne pût se répandre dans la campagne et empêcher par sa présence la libre expression de l'opinion royaliste.

Pampelune, (en Espagnol Pampelona,) capitale de la Navarre, est située en partie sur une petite éminence, et en partie dans une plaine fertile, sur les bords de l'Arga qui baigne une portion de ses murs; des montagnes élevées l'entourent de tous côtés à deux ou trois lieues de distance; ses fortifications ne sont pas bien formidables, quoiqu'elle soit considérée comme une place de guerre, mais elle est défendue par deux châteaux dont l'un est dans la ville, l'autre lui est contigu. On connoît le dernier de ces châteaux sous le nom de *citadelle de Pampelune*; il est fort par sa situation sur le roc; il a cinq bas-

tions revêtus de pierre et de bons fossés ; un marais profond, d'une étendue considérable, en rend les approches difficiles vers le côté par où on pourroit l'attaquer ; elle a une belle tour, plusieurs magasins et une place d'armes au centre (1). Sa garnison étoit, à l'instant où les Français s'en approchèrent, de 2,000 hommes de troupes de ligne, sans compter les miliciens.

La prise de Pampelune et de la citadelle auroit offert sans doute de plus grands avantages qu'un simple blocus, mais il n'entroit pas dans le plan de campagne du prince généralissime d'épuiser son armée par des siéges que la réussite de l'objet principal de la campagne auroit rendus inutiles; en effet, la délivrance du roi d'Espagne, but unique de l'invasion, devoit amener nécessairement la reddition de toutes les places de guerre ; les gouverneurs de ces places devoient faire bien plus facilement leur soumission au roi d'Espagne qu'à des armées étrangères. Ce plan de campagne avoit été adopté par les grandes puissances, lors de leur invasion en France, et leur avoit parfaitement réussi. Le duc d'Angou-

(1) La citadelle de Pampelune possède une machine assez ingénieuse ; c'est un moulin à bras composé de plusieurs rouages, qui font tourner cinq meules avec autant de trémies ; on peut y moudre trois cent soixante quintaux de blé tous les jours.

lème se détermina d'autant plus volontiers à le suivre, qu'il s'accordoit parfaitement avec les sentimens d'humanité que le prince vouloit apporter au milieu même de la guerre.

Dans la Biscaye, le 3e corps s'étoit borné à bloquer étroitement Saint-Sébastien ; quelques-unes des divisions qui le composoient avoient pris la direction de Bilbao dans l'intérieur, et du cap Machicaco et de Saint-Ander, sur les côtes de l'Océan.

L'armée de la Navarre, comme celle de la Biscaye, étoient en communication ainsi que nous l'avons dit, avec le grand corps sous les ordres immédiats du Prince généralissime à Vittoria, et elles devoient se trouver le même jour sur l'Ebre, afin de recevoir des ordres pour leur direction ultérieure.

Le 1er corps qui formoit l'avant-garde s'étoit emparé de Pancorbo et se dirigeoit sur Burgos ; la division Obert reçut alors l'ordre de marcher sur Logrono.

Le 17 avril, la première brigade de cette division avoit couché à Guardièra, et la deuxième à Penocerda, villages voisins de Logrono. Le 18, des reconnoissances furent poussées jusqu'à Logrono, on le croyoit occupé par l'ennemi ; leur retour en donna la certitude. Les deux brigades se portèrent alors de concert sur cette ville.

Arrivé en face de Logrono, un parlementaire

(M. Imbert, capitaine d'ordonnance de M. de Vitré), fut envoyé pour inviter l'ennemi à se rendre et à reconnoître l'autorité de la Régence; mais ce parlementaire fut reçu à coups de fusil. L'attaque fut presqu'aussitôt ordonnée et exécutée par la tête de la colonne formée de la première compagnie de voltigeurs du vingtième de ligne, et le premier escadron des chasseurs de la Dordogne, commandé par M. Ducos de Chabannes, et appuyé du reste de la brigade.

La ville de Logrono est située sur l'Ebre, et forme la séparation entre la Biscaye et la Vieille Castille: elle étoit occupée par six à sept cents hommes d'infanterie et deux cent cinquante de cavalerie. L'ennemi avoit barricadé les doubles portes du pont de l'Ebre, et paroissoit vouloir se défendre. Le passage de la rivière à gué étant impossible, il étoit indispensable de l'emporter de vive force, pour s'emparer ensuite de Logrono. Comme il n'y avoit pas de temps à perdre, l'assaut fut donné au pas de course par la première compagnie du vingtième de ligne, soutenue par le reste du bataillon.

Ici se renouvelèrent les actes de valeur individuelle, qui brillèrent si souvent dans les armées françaises au commencement de notre révolution. L'action d'éclat du tambour Matrau se fait remarquer parmi toutes les autres qui illustrèrent cette journée.

La première porte du pont avoit été enfoncée ; la première brigade s'avançoit sur ce pont pour s'emparer de la seconde porte, défendue avec acharnement par l'ennemi ; le tambour Matrau passe par-dessus le mur, ouvre cette dernière porte sans cesser de battre la charge, et facilite ainsi à toute la division le moyen d'attaquer l'ennemi qui se retiroit en ordre au-delà du pont.

Alors le général de Vitré ordonna au chef d'escadron des chasseurs de passer dans les intervalles de l'infantérie, et de poursuivre l'ennemi, en se faisant suivre par deux autres escadrons des hussards du Bas-Rhin, commandés par M. le colonel de Muller.

L'ennemi continuoit d'opérer sa retraite sur Villa-Medecina, où se trouvoient deux détachemens d'environ cent cinquante à deux cents hommes, qui pouvoient, en se joignant à lui, protéger sa retraite ou faciliter sa résistance. Il défendoit avec courage toutes les positions ; enfin, après avoir passé le pont construit sur la Fugoa, et être parvenu au village de Villa-Medecina, une charge à fond fut ordonnée et exécutée avec la plus grande intrépidité ; l'ennemi tint un moment, mais par la bravoure du colonel Muller, qui se précipita aux cris de *Vive le Roi* à la tête de ses hussards ; de M. de Chabannes, avec les chasseurs, et les lanciers à droite ; de M. le capitaine de Merville, et du ca-

pitaine Jouffrey, des hussards, dont l'escadron avoit le premier entamé la charge, l'ennemi fut culbuté et mis partout en déroute, et poursuivi jusqu'auprès de Villa-Forba, à deux lieues de Logrono, au pied des montagnes.

Cette affaire brillante pour la division Obert, eut pour résultat la prise du général don Julien Sanchès, blessé, de six officiers, de cent cinquante-huit sous-officiers et soldats, d'un drapeau, d'un caisson d'artillerie, de deux à trois cents fusils; une trentaine d'hommes tués ou restés sur le champ de bataille, dont plusieurs officiers. Le reste du détachement espagnol ne dut son salut qu'à une fuite précipitée dans les montagnes.

Parmi ceux qui se distinguèrent dans cette journée brillante pour la cavalerie française, le général Obert cita M. de Muller, colonel des hussards du Bas-Rhin, blessé de deux coups de pointe, en chargeant à la tête de son régiment; M. de Merville, capitaine des chasseurs de la Dordogne, qui chargea à la tête de son escadron, et reçut un coup de sabre sur la tête; Ducos de Chabannes, chef d'escadron du même corps; Obled, sous-lieutenant, qui sauva la vie à un maréchal-des-logis de son escadron, et tua un officier; Imbert, capitaine d'ordonnance du général Vitré, qui eut son cheval tué sous lui; Jouffrey, capitaine des hussards; Fagon, capi-

taine de la première compagnie de voltigeurs du vingtième de ligne; Debeau, sergent de cette même compagnie.

Le général Obert recommanda particulièrement à la bienveillance de S. A. R. le maréchal-des-logis Dorade, des chasseurs de la Dordogne, qui avoit blessé d'un coup de lance et fait prisonnier le général don Julien Sanchès; le tambour Matrau, dont nous avons rapporté l'action d'éclat, et le trompette Nonnestia, des chasseurs de la Dordogne, blessé en sonnant la charge.

Le général Obert terminoit son rapport à S. A. R. en ces termes : « C'est un beau jour pour « moi, monseigneur, que celui où je puis assu- « rer à V. A. R. que ses troupes ont toutes, aux « cris de *vive le Roi*, voulu montrer leur entier « dévouement. »

Tandis que la nouvelle de la brillante affaire de Logrono, arrivée au quartier-général, portoit au dernier degré la joie et l'enthousiasme du soldat, on apprenoit dans les camps une nouvelle affligeante : le roi d'Espagne prisonnier des Cortès étoit arrivé à Séville.

Dès que le gouvernement des Cortès eut appris l'invasion des Français dans la péninsule, il s'occupa sérieusement de faire éloigner le roi de la capitale, que les troupes espagnoles ne pouvoient défendre.

Ce gouvernement savoit trop bien que son existence dépendoit de la présence et du nom de Ferdinand, pour ne pas s'efforcer de le garder constamment auprès de lui, comme un gage de sa sûreté. En conséquence, il résolut de le conduire à Séville.

Séville n'étoit pas une place forte, mais sa situation au fond de l'Andalousie, sa proximité de Cadix, étoient favorables aux projets des Cortès. Dès que le lieu de la retraite eut été choisi, le ministère déclara au roi que le vœu des Cortès étoit que le gouvernement se retirât à Séville, parce qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui à Madrid.

Cette résolution fit une impression profonde sur l'esprit du roi; le monarque refusa d'abord, mais ses ministres exagérèrent les dangers qui le menaçoient. Ferdinand n'avoit plus autour de lui d'amis véritables qui pussent lui faire connoître l'état des opinions et des esprits. On lui représenta le peuple de Madrid soulevé contre lui, s'il opposoit la moindre résistance; qui sait même à quels excès ce peuple pourroit se porter? Le prince se décida donc à suivre avec sa famille le gouvernement des Cortès, dans le nouveau siége qu'ils avoient choisi.

Qu'on se représente la scène douloureuse dont la capitale des Espagnes fut témoin à ce

moment où le roi se vit forcé de la quitter pour se rendre à Séville !

Rien n'égaloit la douleur du peuple de Madrid à l'aspect de son roi dans les fers et de sa reine expirante qu'une soldatesque effrénée emmenoit hors des murs de Madrid qu'elle n'osoit défendre. Le nombre seul des troupes et des milices constitutionnelles put contenir l'indignation publique.

Un morne silence, interrompu à longs intervalles par le cri de dévoûment : *viva Fernando!* donnoit à cette grande capitale un aspect sombre et lugubre.

Combien étoit différent ce jour de tristesse de ceux qui avoient vu, en 1814, l'entrée de Ferdinand à Madrid! Alors tous les cœurs, tous les esprits étoient pour Ferdinand; des cris d'allégresse que rien ne comprimoit retentissoient de toutes parts, la population entière étoit avide de voir son monarque, et manifestoit sans crainte ce désir; maintenant l'état des choses avoit changé: l'amour du peuple étoit le même, mais les baïonnettes en empêchoient l'expression libre et spontanée; la terreur régnoit dans les esprits, on craignoit tout des troupes espagnoles, et particulièrement des milices exaltées qui ne demandoient qu'un motif pour se jeter sur les royalistes. Le peuple ne s'opposa donc que foiblement au départ du roi; la vue de l'armée chargée

de l'escorter empêcha que les habitans de Madrid se prononçassent énergiquement pour Ferdinand.

Le voyage de ce prince à Séville avoit quelque ressemblance avec la translation du malheureux Louis XVI de Versailles à Paris; les mêmes scènes de dévergondage révolutionnaire s'y reproduisirent; les vociférations des *exaltados* et les cris de *vive la constitution* retentissoient sans cesse aux oreilles du monarque et de la reine. Leurs Majestés eurent cependant la douce satisfaction de voir sur leur passage tout l'amour qu'ils inspiroient à leur peuple; aux cris de la révolution le peuple loyal des Espágnes ne répondoit que par celui de *vive le Roi*, et témoignoit ainsi ses véritables sentimens. Enfin le monarque arriva le 10 avril à Séville, où fut transféré le siége du gouvernement,

Le duc d'Angoulême apprit à Vittoria l'arrivée de Ferdinand à Séville; cette nouvelle le confirma dans le projet d'apporter la plus grande célérité dans les mouvemens de l'armée; en conséquence le prince donna l'ordre du départ.

Voici quelle étoit la position de l'armée le 25 avril, deux jours après l'ordre donné par son Altesse Royale.

L'avant-garde du premier corps, aux ordres de M. le lieutenant-général Vallin, et composée des brigades de cavalerie Vallin et Laroche-

jacquelein et d'une batterie d'artillerie à cheval, étoit entrée à Burgos le 22; le quartier-général de la première division d'infanterie, sous les ordres du comte d'Autichamp, y avoit été établi le même jour; le maréchal duc de Reggio y étoit arrivé en même temps avec le restant de la division, et avoit ordonné sur-le-champ que des avant-gardes fussent dirigées sur les trois routes de Saint-Ander, Palencia et Aranda. Les troupes avoient été reçues à Burgos avec le même enthousiasme qui avoit animé la population de toutes les villes, jusqu'alors occupées; les cris de *vive le roi! vive la religion! vive Louis XVIII! vive l'alliance de la France et de l'Espagne!* n'avoient pas cessé un instant pendant que les troupes défiloient; la foule étoit partout si considérable, que les soldats avoient quelque peine à marcher.

La brigade d'Albignac avait été dirigée de Vittoria sur Santona et Saint-Ander; on avoit donné pour réserve à cette division le régiment suisse de la garde, afin de repousser les colonnes ennemies qui paroissoient vouloir se porter contre les troupes royales espagnoles qui bloquoient la place de Santona; ces troupes avoient enlevé le 21 le fort de Lorédo, ce qui les rendoit maîtresses de la rade de Santona. Après avoir opéré dans cette partie de l'Espagne, la brigade d'Albignac devoit rejoindre le pre-

mier corps à Madrid, où devoit également se réunir l'autre brigade de la division Bouville.

La division Obert étoit toujours à Logrono; elle avoit poussé des détachemens dans les directions de Soria et de Tudéla, où elle s'étoit mise en communication avec le septième corps qui opéroit dans la Navarre; ce corps poursuivoit son mouvement sur l'Arragon, et son avant-garde étoit aussi arrivée le 22 à Tudéla; Ballestéros avoit occupé cette ville dès la veille, et s'étoit retiré dès le matin à Terraçona; une brigade d'infanterie et un régiment de cavalerie avoient été envoyés dans cette direction. Partout dans sa marche le deuxième corps avoit trouvé le même enthousiasme qui avoit étonné les autres divisions de l'armée d'Espagne; des arcs de triomphe décoroient les villes où nos troupes étoient reçues au son de la musique et avec les transports de la joie la plus vive; cet accueil faisoit une impression profonde sur nos soldats et consolidoit leur bon accord avec les habitans.

Le corps de réserve, aux ordres du lieutenant-général comte de Bordesoult, occupoit Vittoria, Bilbao, Miranda de Ebro et Haro.

Son Altesse le prince de Hohenlohe avoit établi son quartier-général à Tolosa; une de ses divisions, occupée du blocus de Pampelune, avoit repoussé une sortie de la garnison de cette place.

Le général Canuel devoit arriver le 26 à Irun, avec les première et deuxième brigades destinées à s'échelonner jusqu'à l'Ebre, tandis que la brigade aux ordres du général Schœffer continueroit le blocus de Saint-Sébastien. Bientôt des forces navales devoient arriver devant cette place et Santona.

La division de dragons du général Domon avoit rejoint le deuxième corps d'armée.

La division Castex devoit arriver le 26 à Vittoria, et continuer son mouvement sur Burgos; elle étoit suivie de la cavalerie de réserve et de la maison militaire du roi.

Telle étoit au 25 avril la position de l'armée; on voit donc qu'elle occupoit toute la Biscaye et la Navarre, une partie de l'Arragon et de la vieille Castille. Les avant-gardes n'étoient éloignées que de trente lieues environ de Madrid.

L'armée avoit à traverser, pour parvenir dans cette capitale, la Vieille et la Nouvelle Castille.

La Vieille Castille est enclavée entre l'Arragon, la Nouvelle Castille, l'Estramadure, le royaume de Léon, les Asturies, la Biscaye et la Navarre; elle a la forme d'un triangle irrégulier dont le milieu est à l'est vers l'Arragon; et les deux pointes à l'ouest, l'une vers l'Estramadure, l'autre vers les Asturies; Burgos est sa capitale. La Vieille Castille est un pays en partie montueux

en partie uni ; les montagnes y sont très-élevées, les plaines nombreuses, vastes, fertiles et arrosées par plusieurs rivières ; cette province est peuplée de villes riches et populeuses ; les principales sont : Osma, Siguenza, Avila, Valladolid, Ségovie, Calahorra, Soria, Logrono, Santo-Domingo, Granon, Acofra.

La Vieille Castille fut le berceau de la monarchie Espagnole ; au commencement du 10ᵉ siècle des juges furent établis par le peuple pour le gouverner ; le besoin d'un souverain se fit bientôt sentir dans des états sans cesse occupés d'attaquer et de se défendre ; les habitans de la Castille proclamèrent Fernand Gonzalès pour leur souverain sous le titre de comte. La Vieille Castille demeura le siége du gouvernement des Espagnes jusqu'au règne de Charles-Quint, qui le transféra à Madrid ; dès ce moment la Vieille Castille ne vit presque plus ses rois.

Les Vieux Castillans sont silencieux et tristes ; ils portent sur leur visage rembruni, l'image de l'ennui et de la pauvreté ; ils sont fiers, peu communicatifs et toujours soumis, dans leurs plaisirs comme dans leurs affaires, à une étiquette impérieuse, gênante, monotone et compassée.

La première ville que les troupes françaises trouvèrent sur leur passage en sortant de Vittoria fut Miranda-de-Ebro qui en est éloignée de cinq lieues et qui termine la grande plaine située

au-delà de Vittoria, le prince généralissime transporta son quartier-général le 5 mai.

En sortant de Miranda-de-Ebro, se présentent les montagnes d'Occa, dont la plus élevée est appelée Pancorvo, du nom d'une citadelle et d'un village situés vis-à-vis une gorge affreuse fermée par deux montagnes très-élevées. Les troupes françaises s'emparèrent de cette forteresse où ils trouvèrent dix pièces de canon.

Après avoir traversé ces montagnes, on rencontre Briviesca, petite ville, chef-lieu du canton de Burena, pays fertile, arrosé par de nombreuses rivières qu'ombragent des ormeaux et des noyers, et le duc d'Angoulême y arriva le 7 mai à deux heures et demie après midi. Burgos se présente immédiatement après.

Burgos, capitale de la vieille Castille, fut fondée par les juges, et devint ensuite la résidence des comtes de Castille; cette cité est bâtie sur un espace assez grand; sa forme est celle d'un croissant irrégulier; elle est entourée de murailles, mais vieilles et peu propres à protéger la ville contre une attaque militaire. Dans les temps de sa splendeur, Burgos comptoit une population de 35 à 40,000 âmes. Depuis l'invasion de Buonaparte, elle étoit réduite à 8 ou 9 mille.

Monseigneur le duc d'Angoulême arriva dans

cette cité le 9 mai, l'avant-garde en avoit déjà pris possession depuis quelques jours.

S. A. R. y fut accueillie avec les mêmes témoignages de reconnoissance qu'elle avoit reçus dans toutes les villes de son passage.

Ceux qui ont été témoins oculaires de cette réception peuvent dire combien elle fut brillante et expressive.

Les habitans de Burgos sembloient avoir perdu cette contenance sérieuse et sombre qui forme la base de leur caractère.

Des larmes de joie couloient de tous les yeux.

En traversant les rues longues et étroites de cette cité, nos soldats voyoient flotter sur toutes les maisons, les drapeaux de la France et de l'Espagne.

Les monumens publics, les églises, les arcs de triomphe qui attestoient les anciennes victoires des comtes de Castille sur les Maures, étoient décorés de guirlandes où le blanc se mêloit aux royales couleurs de la monarchie Espagnole; ce tableau (écrivoit un de nos jeunes officiers) avoit quelque chose de vif et d'animé qu'il est impossible de reproduire.

Lorsque le duc d'Angoulême fut à une petite distance des murs de Burgos, la ville toute entière alla au-devant de lui.

Les habitans renouvelèrent pour le prince généralissime ces antiques cérémonies qui rappe-

loient les temps de splendeur de l'ancienne monarchie Castillane.

Un cortége magnifique précédoit S. A. R. lors de son entrée dans la ville. La marche étoit ouverte par 12 hommes d'une taille gigantesque, qui représentoient la force et la vaillance. Puis venoient différens groupes de danseurs et de danseuses imitant dans leurs danses expressives des luttes et des combats à outrance; au milieu de la foule on voyoit sur une espèce de traîneau un individu mal vêtu, le teint pâle et livide et le corps chargé de chaînes; il figuroit la constitution des Cortès; le peuple le couvroit de boue et le poursuivoit par les cris de *vive le Roi! mort à la constitution! gloire aux Français!*

Un char de triomphe d'une grande beauté et traîné par 40 jeunes gens, suivoit immédiatement le bruyant cortége. S. A. R., à qui il étoit destiné, l'avoit refusé. Le prince voulut faire son entrée à cheval à la tête des soldats.

Devant la porte où S. A. R. entra dans Burgos, on avoit élevé un arc de triomphe en l'honneur des Français, dont les images symboliques exprimoient l'union intime de la France et de l'Espagne. Lorsque le prince traversa les rues de Burgos, l'enthousiasme augmenta. J'ai vu, écrivoit un sous-officier dans son style simple mais énergique, j'ai vu des femmes et des vieillards pleurer, plusieurs faisoient le signe de la croix

comme pour exprimer leur bonheur et leur reconnoissance; enfin, j'ai entendu une femme s'écrier : *C'est Dieu qui vous envoie*. La joie étoit partout, ou, pour ainsi dire, c'étoit du délire.

La Régence et M. de Martignac, commissaire du Roi, suivoient le prince.

Les membres de cette Régence établirent provisoirement le siége du gouvernement à Burgos.

Ce fut dans cette ville que l'on apprit la prise de la forteresse de Jacca par les troupes royales espagnoles, et l'entrée du comte Molitor à Sarragosse.

Ces succès du deuxième corps facilitoient ses communications avec le quatrième, en même temps qu'ils levoient les derniers obtacles qui auroient pu s'opposer aux rapports du corps d'armée commandé par le comte Molitor avec celui placé sous les ordres immédiats du prince généralissime. Alors tous les corps d'armée purent, pour ainsi dire, se donner la main, et marcher de front sur Madrid.

L'ordre du départ fut immédiatement donné. L'avant-garde, commandée par le duc de Reggio, se dirigea sur Valladolid.

Le prince lui-même, après un séjour de peu de durée à Burgos, se mit en marche afin de poursuivre son mouvement sur Madrid.

Tous les corps reçurent l'ordre de se réunir le 23 mai, à 4 lieues de cette capitale.

Les villes principales de la Vieille Castille, Valladolid, Ségovie, envoyèrent des députés au-devant de nos troupes. Ces cités avoient fait elles-mêmes leur contre-révolution, et renversé la pierre de la constitution des Cortès.

Le mouvement des Français sur Madrid ressembloit plutôt à une marche triomphale qu'à une campagne militaire.

Les troupes des Cortès fuyoient à l'approche de nos soldats, et quoique la route de Madrid offrît mille positions avantageuses, elles n'osèrent les défendre.

Le duc d'Angoulême porta successivement son quartier-général à Aranda le 15, à Buicegollas le 18, et à Alcovendas le 23.

L'approche de l'armée française de la capitale des Espagnes avoit jeté les constitutionnels dans le désespoir et relevé l'espérance des paisibles habitans de cette grande cité qu'opprimoit le joug de la révolution.

Le comte l'Abisbal qui commandoit à Madrid avoit ouvert les yeux sur le véritable état de l'Espagne.

Comme la plupart des autres généraux constitutionnels, il s'étoit laissé séduire par cette idée que la majorité des habitans de la péninsule partageoient les sentimens exaltés des factieux; dès le moment qu'il vit le véritable état des opinions,

la résolution qu'il avoit prise de défendre Madrid fut ébranlée.

Dès le 16 mai, il avoit fait afficher une proclamation dans laquelle il prévoyoit déjà la possibilité de l'occupation de la capitale par les troupes françaises. « Si les opérations militaires, et le désir de ne point compromettre le peuple généreux de Madrid le forçoient à évacuer la capitale, il ne l'abandonneroit point, (disoit-il) jusqu'à ce qu'une force ennemie relevât la garnison destinée à assurer la tranquillité publique, au moyen d'une convention autorisée par les lois de la guerre. Si quelques malveillans se flattoient de l'espérance du pillage et des désordres, ils devoient renoncer à leurs criminels projets et être certains qu'un châtiment exemplaire seroit la punition de tout mouvement qui ne seroit pas autorisé par la loi.

« Le comte l'Abisbal déclaroit qu'il avoit toujours respecté et qu'il respecteroit sans cesse les opinions de tout le monde parce qu'il étoit persuadé qu'un gouvernement libéral devoit agir ainsi, pourvu que ceux qui n'approuvent pas les lois ne manquent point cependant à leur observation ponctuelle; mais il ne permettroit jamais que la fureur des partis ensanglantât le sol de la capitale d'une nation la plus sensée, et que les vues ambitieuses et perfides d'un petit nombre de personnes compromissent la tranquillité d'une

ville distinguée par son patriotisme et ses lumières. »

L'Abisbal exprimoit d'une manière encore plus formelle son opinion dans une lettre qu'il adressoit au comte de Montijo.

« Le roi l'avoit placé à la tête d'une division de l'armée, il devoit en conséquence obéir aux ordres qu'il recevoit du gouvernement où présidoit Sa Majesté, quoiqu'il fût intimement convaincu que le ministère qui gouvernoit la nation n'étoit pas capable de la retirer de l'état critique où elle étoit placée par suite de l'impéritie des ministres antérieurs; le dernier surtout avoit commis une imprudence impardonnable en provoquant la guerre actuelle sans déployer l'énergie nécessaire pour soutenir la dignité de la nation. S'il avoit proposé des moyens conciliatoires capables de réunir les esprits des Espagnols, il auroit évité que les étrangers eussent eu l'audace d'intervenir dans nos discordes particulières, violé le territoire national et compromis l'existence de la patrie.

« Comme soldat, l'Abisbal déclaroit qu'il obéiroit : mais ne pouvoit-il pas avoir son opinion comme citoyen ? Ne pouvoit-il pas dire son avis sur l'état où se trouvoit la patrie, sur les moyens qu'on pouvoit employer pour la préserver de la ruine que lui préparoient la discorde, le fanatisme et les intérêts des divers chefs de parti qui

masquoient leurs vues ambitieuses sous le voile de l'intérêt général, et les manœuvres d'une nombreuse classe d'hommes qui n'avoient rien à perdre et étoient enflammés seulement par l'espoir du pillage et du désordre, et ne figuroient, pour ainsi dire, dans la société, que lorsque les digues de subordination aux autorités et du respect aux lois étoient rompues? La majorité de la nation ne vouloit pas la constitution de 1812 : dans cet état de choses, que falloit-il faire? Annoncer à l'armée d'invasion que la nation, d'accord avec son roi, se proposoit de faire à sa constitution les changemens que l'expérience lui avoit indiqués comme nécessaires pour réunir les esprits des Espagnols, assurer le bonheur du peuple et la dignité du trône constitutionnel, et qu'en conséquence elle devoit se retirer du territoire espagnol en traitant amicalement par le moyen de son ambassadeur.

« Que Sa Majesté et son gouvernement vinssent s'établir à Madrid comme capitale de la monarchie, pour qu'on ne dît pas qu'elle étoit contre sa volonté à Séville;

« Que pour faire dans la constitution des réformes que l'on croit nécessaires, on convoqueroit des Cortès nouvelles dont les députés se présenteroient avec les pouvoirs délégués par la constitution elle-même;

« Qu'on proposeroit à Sa Majesté de choisir un

ministère qui, n'appartenant à aucun parti, mériteroit la confiance des Espagnols et celle des puissances étrangères;

« Qu'on décréteroit un oubli de tout le passé, en offrant d'écouter et d'employer, sans avoir égard à aucune opinion antérieure, ceux qui, par leurs lumières, leurs services et leur amour de la patrie, seroient dignes d'être préférés. »

Les propositions du comte de l'Abisbal étoient trop raisonnables pour qu'elles fussent adoptées par le gouvernement des Cortès.

On a souvent observé qu'une révolution ne recule jamais devant elle-même; une fois que les hommes ont oublié les premiers principes de l'ordre social, ils tombent dans un état de frénésie qui n'admet plus de milieu; ils doivent suivre le torrent qui les entraîne et se précipiter dans toutes les exagérations.

Cependant le gouvernement de Séville avoit vu avec effroi les succès des Français et les développemens de l'opinion royaliste qui s'étoit manifestée partout où elle n'avoit pas été comprimée par une force active.

Aucun des moyens qu'avoit pris ce gouvernement pour résister à l'invasion des Français n'avoit produit un résultat favorable à la cause constitutionnelle; les levées d'hommes se faisoient avec peine dans les provinces non encore occupées, tandis que les chefs royalistes voyoient se réunir sous leurs drapeaux une milice nom-

breuse et dévouée. Les Cortès manquoient d'argent et ne pouvoient s'en procurer que par des mesures qui aigrissoient de plus en plus l'opinion publique; les églises étoient dépouillées de leurs ornemens que la piété des habitans avoit consacrés depuis des siècles au service des autels. Des contributions en argent ou en nature étoient imposées sans distinction sur toutes les classes de la société; en un mot, le peuple des Espagnes étoit soumis à toute espèce de vexation. Dans un tel état de choses, les Cortès n'avoient d'autre moyen d'administration que la violence, dernière et foible ressource d'un gouvernement expirant.

Pour ranimer l'esprit public, les Cortès crurent devoir faire parler le roi à la nation espagnole; un manifeste fut publié au nom de l'infortuné monarque.

« Napoléon avoit trouvé dans le peuple espagnol (faisait-on dire à Ferdinand) la seule digue qui avoit pu arrêter ses projets d'asservissement: tandis que l'Europe se courboit dans son humiliation devant l'homme de la destinée, l'héroïque Espagne osoit lutter corps à corps avec lui. A peine dix ans se sont écoulés depuis cette époque de glorieuse mémoire, et les puissances alliées oubliant tout ce qu'elles doivent à l'Espagne, et sans craindre le sort de Napoléon, osent l'attaquer dans son indépendance.

« Pour colorer cette injuste aggression, ces

puissances avançoient sans pudeur les plus inconcevables paradoxes; la restauration du système constitutionnel n'étoit à leurs yeux qu'une insurrection militaire; l'acceptation libre de la constitution, que le résultat de la violence; le gouvernement national des Cortès, qu'une faction oppressive.

« Mais qui pourroit se laisser séduire par de tels paradoxes? Est-ce l'Europe? cette belle partie du monde étoit trop éclairée pour y croire. Est-ce les Espagnes? mais l'Espagne, par l'adoption unanime qu'elle avoit faite de la constitution, avoit répondu d'avance à d'aussi absurdes calomnies; jamais résolution ne fut plus unanime, si l'on excepte cependant celle à jamais glorieuse de 1808, ce grand phénomène politique dont les autres peuples ne pouvoient montrer d'exemple.

« Si lui Ferdinand n'avoit pas d'abord adopté la constitution de 1812, c'est que son inexpérience, sa longue absence de la patrie, les conseils insidieux d'hommes pervers l'avoient entraîné hors de la ligne du bien public; dès qu'il l'avoit reconnue, il y étoit retourné volontairement.

« Les Espagnols ne devoient pas croire aux paroles mensongères des puissances qui envahissoient l'Espagne; elles cherchoient à colorer des vues ambitieuses par des prétextes peu capables

d'ailleurs de séduire des hommes de bonne foi; le véritable but de l'invasion étoit le même que celui que s'étoit proposé Buonaparte ; réduire l'Espagne à n'être plus que l'esclave d'une puissance voisine, à ne vivre que pour elle et par elle.

« Jadis les gouvernemens se respectoient plus entr'eux, ils ne s'attaquoient qu'après avoir exprimé leurs griefs, non pas imaginaires, mais positifs.

« Tant que les conventions étoient exécutées, jamais ils n'intervenoient dans les affaires intérieures des autres nations, quelque foibles que ces nations pussent être ; maintenant toute pudeur étoit oubliée, les gouvernemens n'écoutoient plus que leur intérêt particulier ou leur caprice.

« Mais comment avoient-ils pu se promettre d'asservir les Espagnes, de faire fléchir sous les fers de la servitude douze millions d'hommes qui avoient su résister au pouvoir colossal de Buonaparte ?

« Ils disoient qu'ils venoient rendre l'Espagne à son bonheur : mais de quelle félicité plus grande cette belle partie du monde pouvoit-elle jouir, que celle que lui assuroient les garanties instituées par la constitution des Cortès ? Les Espagnols avoient des exemples devant les yeux du sort qu'on leur réservoit s'ils ne repoussoient

pas une injuste aggression; la France elle-même qui servoit d'instrument aux vues ambitieuses de l'Europe, n'avoit-elle pas ressenti, dans des temps qui n'étoient pas loin, tous *les bienfaits de l'invasion armée des puissances de l'Europe?*

« Il fallait donc repousser par la force une aggression fondée sur des motifs calomnieux; le roi vouloit s'unir aux Espagnols et marcher à leur tête pour faire cesser toute défiance, et défendre avec eux la constitution qu'il avoit jurée, et qui étoit le pacte fondamental, le texte de l'alliance entre le peuple et le monarque; que si cette constitution avoit des défauts, ce n'étoit pas aux puissances étrangères à venir imposer les améliorations dont elle étoit susceptible, mais à la nation espagnole, qui avoit encore assez de lumières pour savoir ce qui lui convenoit et ce qui ne lui convenoit pas. »

Le Roi terminoit ainsi cette proclamation : « Les puissances comptent sur notre foiblesse, « supposant que nous ne pouvons leur résister; « ils comptent sur notre lâcheté, supposant que « nous n'aurons pas le courage de leur faire « face; ils comptent sur nos divisions intérieures, « supposant que nous n'aurons pas assez de « raison pour y mettre un terme; ils comptent « sur notre isolement, comptant qu'aucune autre « puissance ne s'intéressera à notre sort. Con- « fiant dans cette idée qu'ils ont de notre ab-

L'occupation de Madrid devoit avoir lieu le 24.

Dès le 17, lorsque son Altesse Royale étoit encore à Buytrago, la municipalité de Madrid et le comte l'Abisbal avoient envoyé un parlementaire chargé d'offrir au prince généralissime l'évacuation de Madrid par les troupes constitutionnelles, mais au moment seulement où un corps de soldats français entreroit dans Madrid, afin d'éviter les désordres auxquels pourroit se livrer la population abandonnée à elle-même.

Cette proposition entrant parfaitement dans les vues de son Altesse Royale, on convint qu'un corps de troupes constitutionnelles, sous les ordres du général Zayas, demeureroit à Madrid jusqu'au 24 mai que les troupes françaises devoient occuper cette capitale.

Depuis cette convention Madrid étoit resté calme; un seul moment la tranquillité fut troublée par l'apparition du chef royaliste Bessières.

Ce général, ignorant l'existence de la capitulation conclue entre le duc d'Angoulême et le comte l'Abisbal, s'étoit présenté dès le 20 devant Madrid, et avoit pénétré même jusqu'au milieu de la ville.

Le peuple ayant manifesté ouvertement sa joie à la vue de l'armée royale, le général Zayas eut la barbarie de faire charger par la garnison ces

malheureux habitans désarmés. Plus de trois cents personnes de tout sexe et de tout âge périrent dans cette journée.

L'effervescence fut dès lors à son comble. On préparoit les plus violentes réactions.

Le prince généralissime voulant éviter la guerre civile et l'effusion du sang dans la capitale, dirigea dès le 23 vers Madrid l'avant-garde du corps de réserve et une brigade du premier corps qui rétablirent l'ordre et le calme.

Le 24, à cinq heures du matin, S. A. R. fit mettre les troupes sous les armes, et après leur avoir rappelé le but généreux de l'expédition, la noble conduite des soldats jusqu'à ce moment, elle leur annonça qu'ils alloient entrer ce jour même dans Madrid. La discipline la plus sévère devoit être observée et les guerriers français ne pas cesser un moment de se montrer les sauveurs de la monarchie espagnole.

D'Alcovendas, où étoit le quartier-général, jusqu'à Madrid, la distance est de quatre lieues.

On commence à découvrir cette capitale, des hauteurs qui sont situées après le village de Foncaral.

Madrid est situé sur plusieurs collines basses, inégales, rapprochées, au milieu d'une plaine dont l'étendue immense est bornée, du côté de la Vieille Castille par les montagnes de la Guadarrama et qui paroît n'avoir dans toutes les

autres parties de bornes que l'horizon. Cette plaine est sèche, nue, et absolument sans arbres. La position de Madrid est très-heureuse relativement à l'administration du royaume : elle est presque au centre de l'Espagne et située à une égale distance des provinces les plus éloignées ; on compte cent lieues de la frontière d'Espagne du côté de Bayonne, cent vingt, de la même frontière, du côté du Roussillon, cent lieues de la frontière du Portugal, et une pareille distance du détroit de Gibraltar.

La figure extérieure de la cité est presque carrée ; son enceinte a deux lieues de circonférence; elle est percée de quinze portes; on compte à Madrid 506 rues, 42 places, 7398 maisons, 133 églises, couvents, colléges, séminaires ou hôpitaux, et une population d'environ 150,000 habitans.

L'origine de Madrid n'est pas bien ancienne, et celle de la splendeur de cette cité est plus récente encore. Madrid n'étoit d'abord qu'une maison de plaisance des comtes de Castille que les armes des Maures avoient plusieurs fois ravagée. A mesure que le royaume chrétien des Espagnes s'agrandit par la conquête, Madrid prit une importance toujours plus grande; Charles Ier et après lui Philippe II, y fixèrent le siége de leur cour.

L'aspect extérieur de Madrid annonce de tous côtés une ville vivifiée par la présence du sou-

verain : de beaux chemins, de belles avenues plantées d'arbres conduisent à toutes les portes, et les rues qui en forment le prolongement, surtout du côté où sont situées les maisons royales, offrent un spectacle agréable à l'œil du voyageur.

Nos troupes, en arrivant devant Madrid, furent frappées de l'aspect majestueux qu'offroit cette capitale d'un grand empire, et surtout de cette forêt de clochers et de pyramides surmontées de croix, qui planent, pour ainsi dire, sur la ville.

Les vieux soldats qui déjà avoient fait la guerre en Espagne, montroient de loin, à leurs jeunes compagnons les monumens les plus remarquables que les rois avoient fait élever dans des temps plus ou moins anciens.

On distinguoit au milieu des groupes d'édifices élégans, les palais du Roi, l'hôtel de ville, le palais du conseil, l'arsenal, monument gothique, où l'on voit encore les épées de Bernard de Carpio, de Rolland et de François I[er]; *lo Buen Retiro*, situé sur une petite éminence du côté opposé de Madrid; *le Prado*, si célèbre dans les romans et dans les comédies espagnoles, et qui fut si souvent le théâtre des intrigues amoureuses et des complots politiques, des sermens et des assassinats; la porte d'Alcala, composée d'un groupe d'arcs de triomphe; celle de Saint-Vincent sur le Manzanarez; l'église de

Saint-Isidore, dont la façade est un des plus beaux monumens de l'architecture ; la *capilla del obispo*, si riche en marbre et en monumens remarquables ; enfin, le quartier des gardes-du-corps dont la vue faisoit naître dans tous les cœurs un saint enthousiasme par le souvenir de la journée du 7 juillet.

Les troupes françaises entrèrent par trois côtés différens à Madrid. S. A. R., à la tête des corps de réserve pénétroit par la route de Buytrago ; le duc de Reggio à la tête de son corps, par celle de Ségovie ; le reste de la division Obert, par la porte d'Alcala.

La population toute entière s'étoit portée au-devant des troupes françaises et lui exprimoit, par ses acclamations, la vive satisfaction que causoit sa présence.

Les constitutionnels se mêlèrent eux-mêmes au peuple fidèle et firent entendre, de concert, l'expression de leur reconnoissance pour la conduite qu'avoient tenue les troupes de l'avant-garde qui, la veille, étoient entrées dans Madrid.

En effet, les mesures presque barbares du général Zayas contre les troupes de Bessières et le peuple de Madrid, avoient violemment irrité les habitans ; un esprit de réaction se manifestoit dans toutes les classes ; on attendoit le départ des troupes constitutionnelles pour se livrer à la vengeance.

Lorsque l'avant-garde des Français entra dans la capitale et que les troupes constitutionnelles l'eurent évacuée, les habitans crurent pouvoir se venger; le sang des constitutionnels alloit couler : les Français arrêtèrent des excès, excusables peut-être dans l'état d'irritation des esprits, mais que la cause royale auroit rougi d'avoir à se reprocher. Des mesures de police sévères furent prises, et la tranquillité bientôt rétablie dans cette ville agitée. La joie et la reconnoissance furent, dès ce moment, les deux sentimens qui dominèrent exclusivement dans l'âme des Espagnols, quelles que fussent d'ailleurs leurs opinions politiques.

Le duc d'Angoulême, en traversant Madrid, reçut partout les témoignages de la joie publique; aussi s'empressa-t-il, dans une proclamation, d'exprimer toute sa satisfaction aux Espagnols et de les appeler à la concorde et à la paix. C'est par ce moyen seulement, leur disoit-il, qu'ils parviendroient à délivrer leur roi.

Des fêtes, des danses, des jeux signalèrent l'entrée des Français à Madrid. Nous ne nous arrêterons pas à les détailler, dans la crainte de rendre ce tableau monotone; quelle différence entre cette journée et celle du 8 mai 1808, où les troupes de Buonaparte entroient dans la capitale des Espagnes! Dans cette journée d'exécrable mémoire, huit mille habitans tombèrent sous

la mitraille; la terreur comprimoit toutes les âmes, elle enchaînoit tous les esprits. Dans celle du 24 mai, les Français apparoissent comme des libérateurs; leur présence apaise les passions déchaînées; les armes tombent des mains de deux partis prêts à s'égorger. Grâce à la protection généreuse de S. A. R., un gouvernement régulier va s'établir, qui, fort de l'opinion publique, exécutera, avec persévérance, le projet de délivrer le roi et la patrie de l'oppression sous laquelle ils gémissent.

# CHAPITRE IV.

**Opérations du quatrième corps dans la Catalogne, et du deuxième dans l'Arragon.**

---

QUOIQUE le quatrième corps destiné à occuper la Catalogne, dût agir de concert avec le grand corps sous les ordres du duc d'Angoulême, cependant, par la situation même du pays qu'il alloit envahir, ses opérations étoient, pour ainsi dire, isolées de celles des autres armées. Le plan de campagne que ce corps devoit suivre, étoit d'abord de se mettre en communication avec l'armée de Navarre et d'Arragon, sous les ordres du comte Molitor qui, lui-même, devoit communiquer avec le corps destiné à agir dans la Biscaye; par ce moyen, les opérations de l'armée entière destinée à agir en Espagne, prenoient un ensemble qui devoit amener un heureux résultat.

La Catalogne que le quatrième corps devoit occuper, est séparée de la France par les Pyrénées orientales; elle confine à l'est, avec la

Méditerranée, au sud, avec le royaume de Valence, à l'ouest, avec l'Arragon. La Catalogne est un pays montagneux, riche et commerçant ; elle possède un grand nombre de cités fortifiées dont les principales sont : Barcelone, Tarragone, Urgel, Lerida, Girone, Solsona, Vich, Tortosa, Figueras, Olot, Igualla, Roses, Mataro, Villafranca de Passadez, Cervera, Manresa et Palamos; les chemins en sont difficiles parce que, coupés alternativement par des rivières, des montagnes et de profondes vallées, on ne peut, sans de longs détours, traverser un espace même très-borné; la population de la Catalogne est très-considérable ; les habitans sont fiers, braves et religieux; ils acquirent une haute réputation de courage durant l'invasion des Espagnes par Buonaparte. Ce furent en grande partie les Catalans qui donnèrent le signal de la résistance à l'usurpateur.

C'étoit dans cette province que devoit opérer le duc de Conégliano.

Le corps placé sous les ordres du maréchal se formoit successivement à Perpignan et dans les villes environnantes.

A la fin du mois de mars, plusieurs régimens y étoient déjà arrivés, et le baron d'Eroles avoit réuni sous les drapeaux de la légitimité un grand nombre de royalistes espagnols.

Le maréchal, en arrivant au milieu des camps,

avoit fait entendre le langage de la loyauté et de la bravoure. Il avoit annoncé aux soldats que bientôt ils alloient être appelés à seconder leurs frères d'armes, placés sous la conduite du prince généralissime.

La formation du quatrième corps dans les Pyrénées orientales, avoit éveillé l'attention des troupes constitutionnelles placées dans la Catalogne ; ces troupes avoient serré leur ligne vers l'extrême frontière ; Campredon étoit occupé par 900 hommes sous les ordres du lieutenant-colonel Pusig ; un renfort de 279 hommes venoient d'y arriver ; Mina et Rotten étoient le 15 mai à Olot, avec 2,800 hommes, tandis que la division du chef politique de Barcelonne, composée de 1,100 soldats, se dirigeoit à marches forcées vers Rippool ; le bataillon de transfuges piémontais, commandé par Arango, occupoit le bourg de Bujet.

Le 17 et le 18 mai, une reconnoissance avoit été faite par les troupes constitutionnelles sur toute la ligne de la frontière, depuis le col Maren jusqu'à celui de Ciern ; ce mouvement avoit répandu quelque crainte parmi les habitans des villages français situés sur l'extrême frontière ; on disoit même que le territoire avoit été violé sur ce point.

Tandis que cette reconnoissance étoit effectuée, non sans beaucoup de jactance, par les

troupes constitutionnelles, celles de Fragrebras, et partie de celles de Lloberas parcouroient les lignes de Mina et de Rivolles. Ces troupes s'étoient livrées au pillage et on avoit remarqué que les corps campés à Campredon et à Bujet étoient suivis d'un nombre immense de bêtes de somme chargées de dépouilles.

Le 16, Mina s'étoit dirigé vers Campredon, où il avoit laissé 2,000 hommes de sa division avec quatre petites pièces de campagne; les généraux constitutionnels avoient ordre de dégarnir l'intérieur des provinces pour former un cordon sur cette partie de la frontière.

De nouvelles levées avoient lieu dans le royaume de Valence et dans la Catalogne; les Catalans devoient défendre le royaume de Valence et les recrues levées dans ce royaume étoient dirigées vers la Catalogne, afin de rendre moins facile la désertion à l'ennemi, en dépaysant les troupes.

Les corps de Lloberas, du chef politique de Barcelonne, de Casta et d'Arango devoient parcourir les districts de Figuières, de Gironne et de Vich; Milans étoit chargé de diriger sur Barcelonne les prisonniers de guerre, les otages, ainsi que les blessés qui se trouvoient dans les hôpitaux.

Les miquelets de la Junquera avoient fait une

excursion sur Saint-Laurent de la Maga, détruisant tout sur leur passage.

Mina et Milans étoient partis le 17 de Figuières, se dirigeant vers le Perthus; 5,000 hommes les avoient précédés à la Junquera; la moitié avoit pris position le 18 devant ce village, et l'autre moitié s'étoit portée sur Massanet; Mina lui-même s'étoit dirigé vers l'extrême frontière, et avoit annoncé avec emphase que les troupes espagnoles formoient un cordon impénétrable devant lequel viendroient échouer les *forces françaises*.

Les généraux chargés du commandement des troupes françaises sur l'extrême frontière, observoient avec attention tous les mouvemens des chefs constitutionnels qui se bornèrent, jusqu'au commencement du mois d'avril, à fatiguer leurs troupes par des marches et des contremarches. On eût dit qu'ils vouloient, par ces mouvemens militaires, multiplier le nombre de leurs soldats aux yeux de leurs ennemis. Dans les premiers jours du mois d'avril, le quatrième corps se trouvant en partie formé par l'arrivée successive des régimens qui devoient le composer, le duc de Conégliano résolut de commencer ses opérations. Après en avoir donné avis au duc d'Angoulême et reçu les ordres du prince pour diriger ses mouvemens ultérieurs, le maréchal ordonna aux généraux placés sous son commandement de se tenir prêts à marcher.

Enfin, le 18 avril, la cinquième division du quatrième corps franchit les limites du territoire aux cris de *vive le Roi!*

Le pont de Perthus qui sépare les deux royaumes fut, pour le quatrième corps, ce que celui de la Bidassoa avoit été pour les soldats du général Valin.

Les troupes, après l'avoir passé dans le plus grand enthousiasme, franchirent les Pyrénées et descendirent à la Junquera par le vaste chemin qui y conduit; un détachement de l'ennemi qui s'étoit quelques instans montré dans cette direction effectua sa retraite sur Figueras.

L'avant-garde prit position à Péralada, le reste de la division s'établit autour de la Junquera, une reconnoissance s'étoit avancée jusqu'au pont de Camani; partout elle fut parfaitement accueillie.

En même temps, une division de 10,000 royalistes catalans, suivie de deux escadrons de cavalerie et de quelques troupes d'artillerie, sous les ordres du baron d'Eroles, entroit par le Perthus dans la Catalogne.

Le baron d'Eroles s'étoit fait précéder d'une proclamation adressée aux Catalans; il leur faisoit connoître d'abord le but de l'invasion : ce n'étoit pas l'esprit de conquête qui avoit fait prendre les armes aux soldats français et aux royalistes Espagnols; ces soldats se proposoient

un objet plus noble, celui de mettre un terme aux dissensions intestines qui tourmentent l'Espagne ; mais pour que les armées combinées pussent atteindre plus tôt ce but, il falloit que les Catalans, par un concours généreux, précipitassent la chute du parti révolutionnaire ! Eh ! à quels excès ne s'étoit pas livré ce parti ! La patrie étoit couverte de ruines, le souverain étoit prisonnier et la religion chaque jour insultée ! Le baron d'Eroles ne vouloit pas cependant qu'on se livrât à des vengeances. Les âmes nobles, les vrais chrétiens laissent aux lois le soin de punir et ne se vengent jamais. . . . . . . . . .

Si en d'autres occasions, abandonnés à eux-mêmes, les Catalans avoient éprouvé les bons effets d'un enthousiasme général, combien plus devoient-ils s'y livrer maintenant, que, soutenus par une armée qui possède tous les élémens du succès, il ne leur reste plus qu'à completter la victoire et à en jouir. Il falloit faire connoître au *communero*, à *l'anarchiste*, qu'il étoit dans un pays qui le détestoit ; le presser dans ses flancs et dans son arrière-garde, lorsque fuyant les coups des Français il chercheroit à éviter la désolation et la mort.

« Catalans, continuoit le baron d'Eroles, l'ar-
« mée qui vient rétablir votre bonheur est com-
« posée d'amis et de frères, elle appartient à une
« nation généreuse qui vient de nous prouver

« que les malheureux ne sont point traités en
« étrangers dans la France ; il faut donc démon-
« trer aujourd'hui que les Espagnols sont re-
« connoissans, et qu'au milieu de nos infor-
« tunes, nous savons exercer l'hospitalité ; trai-
« tez les Français comme des frères ; et s'ils ont
« besoin de votre appui, qu'ils soient considé-
« rés comme membres d'une même famille ; agis-
« sez avec eux de telle manière qu'à leur retour
« en France il n'y en ait pas un seul qui ait à
« se plaindre d'un Espagnol royaliste. Je vous
« l'assure, Catalans, les Français n'ont d'autres
« pensées que de délivrer notre roi bien-aimé
« de la servitude qui l'afflige, et de faire de
« l'Espagne une nation heureuse et floris-
« sante.

« Catalans, avertis du sort qui vous attend,
« gardez-vous de préférer une désobéissance
« qui occasioneroit irrémissiblement votre
« ruine, à une soumission qui rétabliroit les
« droits légitimes du trône et de l'autel, et assu-
« reroit pour toujours votre tranquillité. »

Cette proclamation étoit datée de la Junquera et fut répandue avec profusion dans toutes les provinces de la Catalogne.

Le corps du maréchal Monçey opéroit, en même temps que les royalistes espagnols, son mouvement sur Figuières ; la ville fut occupée le 20 avril au matin, par les cinquième et neuvième

divisions de ce corps conjointement avec les troupes sous les ordres du baron d'Eroles.

La citadelle si célèbre qui défend cette ville, fut étroitement bloquée par la neuvième division.

Le même jour, un corps de troupes détaché de la brigade Vasserot, s'empara de Roses. Le maréchal résolut de faire de cette ville un point de communication maritime avec la France; en conséquence il ordonna de la fortifier.

Pendant que toutes ces opérations avoient lieu, Mina s'étoit retiré sur Vich sans oser défendre aucune des positions des Pyrénées.

La crainte qu'il avoit manifestée en présence de nos troupes, facilita leur mouvement militaire.

Un seul engagement eut lieu entre une reconnoissance de nos soldats détachée de Puycerda et vingt-cinq miquelets espagnols. Les résultats n'eurent rien d'important, un seul homme fut blessé.

Le maréchal arrivé à Figuières, eut bientôt des données certaines sur la position des divisions de Mina, de Milans et de Lloberas; il apprit qu'elles s'étoient réunies sur la rive gauche de la Fluvia, depuis Bezalu jusqu'à Castelfollit. Le comte Curial et le baron d'Eroles reçurent l'ordre de marcher le 26 vers Bezalu, le premier avec la cinquième division, le deuxième avec

trois bataillons espagnols ; une colonne flanqua leur marche en se dirigeant par Llado.

Le baron de Damas avec la neuvième division, fut chargé d'observer la garnison de Figuières.

Le général Curial reconnut la position occupée par l'ennemi. La droite commandée par Milans, s'appuyoit à la Fluvia, la gauche sous les ordres de Lloberas, occupoit Tortella ; la division de Mina étoit placée en réserve à Castelfollit.

Le maréchal se porta de sa personne le 27 avril à Cuspia, où le comte Curial avoit pris position.

Le même jour, le temps devint extrêmement pluvieux.

L'ordre avoit été donné dès le 21 avril, à M. le vicomte Donnadieu, de se rendre de Perpignan à Mont-Louis, de prendre le commandement des troupes qui se trouvoient en Cerdagne, et de descendre dans la Catalogne par la vallée de Campredon.

Le 28 avril, l'ennemi retira sa gauche de Tortella vers Bezalu; la plus grande partie de ses forces passa la Fluvia, et prit position sur les hauteurs de la rive droite. Ces hauteurs sont presque inaccessibles, une attaque de front présentoit les plus grandes difficultés.

Le maréchal résolut de manœuvrer suivant la

marche du général Donnadieu, et de combiner ses mouvemens sur ceux du corps que commandoit ce général.

Le trente-unième régiment de ligne et les deux premiers bataillons du huitième, furent retirés du corps d'observation et dirigés sur Crespia.

On s'occupa à établir vers Crespia deux ponts, l'un sur des charrettes, l'autre sur chevalets. Le premier fut terminé le 29.

Le même jour, la brigade commandée par le général Vasserot, et trois bataillons espagnols, passèrent la Fluvia et se portèrent sur Bannolas; le lendemain, le trente-unième régiment de ligne prit la même direction; le comte Curial resta sur la rive gauche avec les deux premières brigades de la division, un bataillon espagnol qui avoit rejoint à Crespia, et deux bataillons du huitième régiment de ligne, qui faisoient partie, ainsi que le trente-unième, de la cinquième division, et quatre pièces de canon; le reste de l'artillerie alla prendre position à l'embranchement des routes de Bezalu et de Gironne; elle se porta ensuite sur la rive gauche de la Fluvia, en arrière de Baccara. Depuis le 28, le général La Roche-Aymon occupoit ce poste avec le sixième régiment de hussards, et quelques compagnies d'infanterie.

Le général Donnadieu avoit annoncé qu'il seroit le 1er mai en avant de Campredon.

fanterie. Sur toute la route la population des campagnes fit éclater le plus vif enthousiasme; celui des habitans de Gironne seroit difficile à exprimer : une députation étoit venue au-devant des troupes françaises jusqu'à Ponte-Mayor; l'évêque à la tête de son clergé, le corps municipal et presque toute la population les reçurent à l'entrée de la ville; les clés furent présentées à M. le maréchal, qui les remit au régidor au nom de S. M. C. Le soir les maisons furent illuminées. Pendant toute la nuit, les habitans manifestèrent leur joie par des chants et par des dances.

Cette allégresse générale fit une vive impression sur les militaires français, et particulièrement sur ceux qui avoient fait la dernière guerre.

Gironne, en espagnol Girona, est une ville de guerre située sur le flanc et au pied d'une montagne escarpée. Le Ter traverse cette ville, qui est entourée de bonnes fortifications, et protégée par deux forts bâtis sur la montagne, qui par leur situation pouvoient favoriser une longue résistance. En 1709, elle avoit soutenu un siége de plus d'un an, et ne s'étoit rendue au maréchal de Noailles qu'après la plus vive et la plus héroïque défense. En 1711, elle avoit forcé les Autrichiens à abandonner un siége long et meurtrier.

Durant la dernière guerre, Gironne avoit été prise par les Français, et ses fortifications avoient

souffert : mais des travaux peu considérables pouvoient mettre cette place à l'abri d'un coup de main.

Gironne fut destinée, dans la pensée du maréchal, pour le dépôt des approvisionnemens du quatrième corps. Sous de simples rapports militaires, l'occupation de cette place étoit donc d'une haute importance : l'armée sûre maintenant de ses approvisionnemens de toute espèce, alloit continuer son mouvement avec sûreté. Sous les rapports politiques, cette conquête n'étoit pas moins importante. En effet, Gironne alloit devenir le centre de l'administration des pays occupés par l'armée française. Il étoit plus facile, par ce moyen, d'augmenter les forces, et d'organiser l'armée royale de la Catalogne. D'ailleurs, le soldat avoit connu le véritable esprit public du pays, il savoit qu'il étoit pour lui.

Les manœuvres habiles des généraux français forcèrent ainsi à la retraite toutes les troupes constitutionnelles. Les divisions Milans et Llobera l'effectuèrent sur Hostalrich; Mina esquivant nos troupes, remonta le Ter par Bezalu, dans l'intention de s'approcher de la frontière. Le 7 il étoit à Valfagona, dans la direction de Campredon. Le comte Curial, qui se proposoit de le suivre et de le combattre à outrance, se trouvoit le même jour à Olot. Le baron d'Eroles le suivoit aussi par Bezara ; Romagosa étoit en

position à Ripoll. Mina se trouvoit ainsi enveloppé par des forces supérieures aux siennes, il falloit ou qu'il luttât avec elles, ou qu'il se jetât dans la Cerdagne par des défilés d'une difficulté extrême et sans ressources. Le comte Curial, le baron d'Eroles et Romagosa, alloient le poursuivre de manière à le forcer de prendre promptement un parti.

Du côté de Gironne, où se trouvoit le quartier-général du duc de Conégliano, les avant-postes des troupes françaises occupoient le 7 mai Santa-Colonna, et les hussards avoient poussé même des reconnoissances jusques à Hostalrich, à sept lieues de Gironne.

La division Donnadieu continuoit son mouvement, et étoit entrée à Vich le 6 à dix heures du matin; elle devoit opérer conjointement avec les troupes placées sous les ordres immédiats du maréchal.

Le 14, le comte Curial fit sa jonction avec les troupes du général Donnadieu à Vich. Le baron d'Eroles étoit toujours à Ripoll, d'où il observoit les opérations de Mina. Le chef de partisans royalistes Bozon étoit à Berga.

Le général Curial reçut l'ordre le 15 de partir et de diriger sa division sur Santa-Colona, pour tenir en observation la place d'Hostalrich et le corps de Milans, qui se trouvoient 2 lieues en arrière de cette place à Santa-Célony.

Le baron d'Eroles devoit en même temps se diriger sur Llaurne par Parafita, de manière à pouvoir concerter sa marche sur Manréza avec le général Donnadieu, qui devoit se porter sur le même point avec toutes les forces de sa division; le chef royaliste Bozon avoit ordre de suivre ce mouvement en se portant sur Cardona. Des hommes d'élite, détachés de la troupe du général d'Eroles, étoient à la poursuite de Mina, afin d'éclairer sa marche. On croyoit alors, d'après le dernier rapport qui étoit parvenu de ce général, qu'il se retiroit sur Barcelonne par Monserrat.

Le 11, un détachement de troupes françaises étoit entré à Palamos, petite ville maritime, située sur la Méditerranée; Olot avoit pour garnison un bataillon français; Wich et Ripoll étoient gardés par quelques compagnies espagnoles.

Le 18 mai, la division Curial commença le blocus d'Hostalrich; ses reconnoissances échelonnées furent portées jusqu'à Santa-Célony, d'où Milans s'étoit retiré sur Granoler. Un détachement de la division Curial s'empara aussi de Tordera, petite ville située sur la rivière de ce nom, et qui communique avec la mer.

Le général Rastignac, avec partie du 21e. régiment, devoit occuper Saint-Féliu, qui, par sa situation, facilitoit l'arrivée des subsistances à l'armée de Catalogne.

Le baron d'Eroles continuoit son mouvement sur Manreza.

La division du général Donnadieu s'étoit portée de Vich sur Moya; les brigades la Roche-Aymond et Saint-Priest couvroient sa marche; une reconnoissance dirigée sur la route de Castelltersol, vint annoncer que l'ennemi, au nombre de 3,000 hommes de troupes de ligne, occupoit la position de Castelltersol; sur-le-champ le général Donnadieu ordonna au 12ᵉ. d'infanterie légère et au bataillon du général Romagosa de se porter sur ce village, situé à près de deux lieues de distance; ce général annonça aux troupes qu'il les suivroit en personne avec deux bataillons du 18ᵉ.

La position de l'ennemi étoit belle; il occupoit un amphithéâtre de mamelons boisés et à pic, avec des bataillons bien régulièrement placés en ordre de bataille. Le général Donnadieu forma trois colonnes de ses troupes, la première sous les ordres de M. de la Nougarède, la seconde sous ceux du colonel Lapoterie; Romagosa commandoit la troisième. Les trois colonnes attaquèrent l'ennemi avec une constance, un sang-froid et une intrépidité qu'il seroit impossible de décrire. Elles luttèrent plus de quatre heures avec un ennemi dont les feux se croisoient sur le terrain qu'elles gravissoient presque sans tirer. Cet ennemi faisoit sans discontinuer,

pendant quatre heures qu'il avoit fallu employer à le débusquer de position en position, des feux de bataillon bien nourris; à la fin il avoit pris la fuite et opéré sa retraite en désordre sur Saint-Félix de Godina, d'où il fut bientôt chassé par Romagosa. La division Donnadieu eut dans ce combat une cinquantaine d'hommes tués ou blessés; l'ennemi joncha de morts le champ de bataille.

La division que nos soldats venoient de culbuter si glorieusement étoit composée de troupes de ligne sorties de Barcelonne, et qui faisoient partie de celles qui se trouvoient dans cette ville aux ordres de Llobera et de Corta. Roten et le chef politique de Barcelonne étoient à leur tête; ce mouvement avoit pour but de favoriser la retraite de Mina sur Barcelonne; ce chef étoit alors à Cellent avec 4,000 hommes, toujours poursuivi par les brigades la Roche-Aymon et la division du baron d'Eroles.

Pendant ce temps, le général Curial s'étoit porté sur Santa-Célony à la poursuite de la colonne de Milans qui opéroit sa retraite sur Arengdemar, pour de là se rendre par Mataro à Barcelonne; le 20, le général Curial étoit à Granolers et Milans à Mataro; la division française marcha immédiatement sur cette ville.

Mataro est heureusement située sur le bord de la mer, à l'extrémité d'une petite plaine fertile

qui se termine au pied d'un rideau que forment une suite de montagnes couvertes de bois. La vieille ville est sur une éminence. Bâtie par les Romains, détruite et rebâtie par les Maures, elle conserve encore son enceinte, ses murailles et ses portes antiques. La nouvelle ville, qui, d'abord n'étoit qu'un faubourg de la précédente, est beaucoup plus considérable, mieux percée et mieux bâtie; la population de Mataro s'élève à plus de 25,000 personnes, non compris les étrangers.

A l'approche de la division Curial, Milans abandonna cette ville ainsi qu'une position qu'il occupoit en arrière, et se retira sur Barcelonne. Le général Curial fit occuper immédiatement Mataro; de là il vint encore à Granolers où s'étoient réunies presque toutes les forces de sa division; de ce point il pouvoit également se porter sur Barcelonne, Vich et Manreza.

Un succès non moins complet couronnoit les opérations de la division Donnadieu; lorsqu'elle eut appris que Mina occupoit Cellent, le général ordonna sur-le-champ à ses troupes de se porter en masse sur ce point. L'ennemi ayant eu connoissance de ce mouvement, abandonna Cellent, et après avoir feint de se porter sur Manreza, il se jeta brusquement sur San-Barthélemea del Gran. Au lieu de pousser jusqu'à Vich, il fit un nouveau détour vers Moya pour

gagner Barcelonne où déjà se trouvoient renfermés Llobera et Milans.

Le général Donnadieu poursuivoit sans relâche cette division. Il étoit arrivé à Manreza peu de temps après que Mina eut abandonné ce point; 1150 constitutionnels avoient d'abord voulu le défendre, mais au premier mouvement d'attaque, ils s'étoient retirés en toute hâte.

Le général la Roche-Aymon l'avoit poursuivi dans la direction de Monistrol, de Mont-Serrat, lui avoit tué quinze hommes et fait quelques prisonniers.

Mina se porta successivement sur Castel-Tersol, Saint-Feliu de Godina, Caldaïs, Tarrasà, Sabbadely, et San-Cugat, toujours poursuivi par la deuxième brigade de la division Donnadieu.

Les autres divisions du quatrième corps reçurent l'ordre de s'avancer sur Barcelonne, sans dégarnir cependant les points importans qu'il étoit nécessaire d'occuper.

Pour éviter le résultat de ce mouvement, Milans et Llobera se portèrent, dans la nuit du 23 au 24, avec 4,000 hommes, sur Mataro, alors occupé par 1,800 hommes de la cinquième division. L'attaque commença à deux heures du matin.

Une colonne ennemie s'étoit dirigée immédiatement sur la ville par les hauteurs qui la

dominent, une autre avoit marché par la route de Barcelonne.

La première, après avoir fait replier nos grand'-gardes, s'avança jusqu'aux premières maisons du faubourg : une compagnie du 6e. léger suffit pour la contenir.

La seconde fut attaquée elle-même par la brigade du marquis de Vence, et mise dans une déroute complète.

A la droite, une attaque faite par un bataillon du 7e. de ligne et par quatre compagnies du 26e., eurent le même succès.

L'ennemi s'enfuit dans toutes les directions, jetant ses armes et ses effets d'équipement. On trouva sur le champ de bataille près de cinq cents fusils, autant de gibernes et de schakos, beaucoup de sabres et de lances.

L'ennemi éprouva une perte de cent cinquante hommes mis hors de combat ; cinq cents prisonniers, parmi lesquels quarante officiers, ainsi qu'un drapeau, tombèrent dans les mains des soldats français.

La division du général Donnadieu agissoit dans une autre direction avec non moins de succès. Dès que ce général eut appris que l'ennemi s'étoit porté de Moya sur Castel-Tersol, il donna ordre au général Latour-Dupin de partir de Caldès avec le 18e de ligne pour Moya et de l'attaquer en quelque nombre qu'il fût.

Cet ordre fut exécuté sur-le-champ ; le général Latour-Dupin atteignit l'ennemi à Castel-Tersol, mais seulement à dix heures du soir. Il l'attaqua sur-le-champ, et après une vive fusillade, l'ennemi abandonna Castel-Tersol et prit la direction de Barcelonne à travers les montagnes.

Le général Donnadieu poursuivit, dans toutes ses directions, le restant de la colonne de Mina.

Le 26 mai, le maréchal duc de Conégliano partit de Gironne où étoit toujours le quartier-général, et se porta vers Tordera où il arriva vers une heure du matin, le 26

Dans la matinée de ce même jour, il alla reconnoître le fort d'Hostalrich, bloqué par un bataillon français et un bataillon espagnol. La veille on s'étoit emparé de la ville qui est tout-à-fait sous le canon du fort, on en avoit chassé deux compagnies de grenadiers qui s'étoient retirées dans la citadelle après avoir perdu cinq hommes et quelques blessés.

La citadelle d'Hostalrich ne renferme qu'une eau malsaine, qui n'est pas assez abondante pour satisfaire aux besoins d'une garnison nombreuse ; cette garnison étoit obligée d'en venir puiser dans une fontaine qui se trouve sous le feu de la mousqueterie. Le maréchal ayant reconnu toute l'importance de s'emparer de cette fontaine ordonna au commandant du génie de chercher par des travaux, à en détourner les eaux

afin de réduire plus facilement la garnison.

Le maréchal alla ensuite visiter les positions de Santa-Collony et de Granollers, où la cinquième division devoit se trouver réunie. Ce fut alors qu'il apprit que la division Dennadieu s'étoit mise en communication avec le général Pamphile Lacroix du deuxième corps qui opéroit dans la Navarre et l'Arragon et cherchoit à pénétrer dans le royaume de Valence.

Le comte Molitor, sous le commandement de qui ce corps étoit placé, après s'être emparé de Sarragosse et avoir poussé Ballestéros jusque dans le royaume de Valence, ordonna aux divisions Loverdo et Dumont d'appuyer le mouvement du général Pamphile-Lacroix sur la Catalogne. Les deux premières brigades de cette division devoient se porter à Fraga, tandis que la brigade d'Arbaud-Jouques marchoit sur Monzon par Albierra; le fort de Monzon étoit occupé par cent trente hommes de ligne, et par plusieurs centaines de douaniers et les exaltés du pays. Le général d'Arbaud-Jouques ne put y passer cette rivière; il dut donc faire rétablir le bac de Poncard; mais comme la crue extraordinaire des eaux avoit augmenté la difficulté, il ne put être sur la rive gauche de la Cinca que le 8 mai. Une partie du 4e de ligne se porta aussitôt sur Monzon, la ville fut occupée après une assez vive fusillade, et l'ennemi qui se retira dans le fort

laissa cinq hommes sur le champ de bataille. Le fort fut aussitôt cerné, et dans la nuit du 10 au 11, le général d'Arbaud-Jouques fit enlever, au pas de charge, par une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs, la redoute avancée dite le *vieux château*, qui incommodoit la ville, et dont la prise resserra entièrement la garnison du fort.

Le général Pamphile-Lacroix qui étoit à Fraga envoya, le 6, un escadron du 4e chasseurs, en reconnoissance sur Lérida. Cet escadron ayant rencontré l'ennemi à Sorca, le chargea, le poursuivit jusqu'à Alcaras et lui prit un maréchal-des-logis. Le 9, le colonel Levavasseur, du 8e léger, se porta avec un de ses bataillons et un détachement des chasseurs de l'Arriége sur Alcarraz.

La garnison de Lérida y avoit deux cents hommes d'infanterie et trente dragons ; ceux-ci s'étant imprudemment avancés, tombèrent dans une embuscade, et ayant été immédiatement chargés par les chasseurs perdirent des hommes et des chevaux. Le comte Mélitor ayant laissé des troupes pour observer Lérida et Monzon, se porta sur la Sègre, avec le reste de la division Pamphile-Lacroix, tandis que les autres divisions vinrent le rejoindre par Méquinenza et Fraga où le général Loverdo étoit arrivé le 18.

Dix jours après, c'est-à-dire le 28, les deuxième

et quatrième corps furent en pleine communication par les divisions Pamphile-Lacroix et Donnadieu. Les forces qui devoient opérer en Catalogne ou favoriser les opérations des Français dans cette partie des Espagnes, furent, par ce moyen, considérablement augmentées. On put alors tenter de plus grandes entreprises.

La division Pamphile-Lacroix continuant son mouvement sur la Catalogne, prit la direction de Cervera; sa première brigade poussa jusqu'à Agramont où elle trouva les troupes du baron d'Eroles. Le général Pamphile-Lacroix y apprit aussi que Manreza étoit occupé par les troupes françaises et que Milans et Lloberà étoient acculés sur Barcelonne. D'après cet état de choses, le comte Molitor se décida à marcher immédiatement sur Valence avec celles de ses troupes qui étoient échelonnées de Carpi à Fraga, en prescrivant au général Pamphile-Lacroix de suivre son mouvemeut. Le 29 mai, le comte Molitor se porta vers Carpi, et le lendemain sur Alcaniz, à la rencontre d'un corps de constitutionnels qui, disoit-on, avoit poursuivi dans cette direcsion quinze cents royalistes.

Après avoir repoussé ce corps et rallié ses troupes, le comte Molitor se proposoit de passer l'Ebre à Mequinenza et Carpi, puis de diriger une partie de ses soldats par les chemins difficiles qui conduisent d'Alcaniz à la grande route de

Valence. Tandis que le gros de son corps d'armée se dirigéroit par Daroca, le comte Molitor devoit de son côté se porter rapidement sur Valence où il étoit impatiemment attendu par les nombreux corps de royalistes qui environnoient cette place, et même, à ce qu'on assuroit, par une grande partie de la population.

Cette marche hardie qui pouvoit avoir les résultats les plus favorables pour les opérations des deuxième et quatrième corps, n'étoit point imprudemment hasardée. Le comte Molitor, avant de s'y décider avoit pris toutes précautions pour s'assurer une retraite dans le cas où le succès n'auroit pas couronné ses efforts. Avant de quitter Fraga, il avoit chargé Santos-Ladron de continuer le blocus de Monzon jusqu'à ce que des troupes du quatrième corps fussent arrivées dans cette partie ; il l'avoit en outre chargé d'occuper les points de Binacas, Belver et Zaida, en poussant ses postes à Lérida et Fraga.

Le comte Molitor avoit laissé une garnison assez nombreuse à Sarragosse dont le château avoit été mis en état de défense et qui formoit la base de la ligne d'opération.

Pendant ce temps la division Donnadieu poursuivoit nuit et jour Mina qui ne lui avoit échappé que par miracle, et en se jetant dans un précipice affreux et d'un accès impossible. Bientôt après le général constitutionnel avoit conduit ses

soldats à travers les plus hautes montagnes, vers la Seu d'Urgel où il étoit entré dans la nuit du premier juin : son intention étoit d'abord de regagner Cardona par Saint-Laurent, mais ayant appris que le général Donnadieu l'avoit débordé, il se retira en toute hâte à la Seu d'Urgel.

L'armée de Mina étoit extènuée et surtout complétemen tdémoralisée ; elle ne se soutenoit que par la terreur qu'elle inspiroit dans tous les esprits ; elle ravageoit le pays et forçoit les habitans à lui fournir des subsistances en exerçant sur eux d'odieuses cruautés. Les mouvemens de Mina étoient de toutes parts observés par les troupes françaises.

Cependant, ce chef de partisans échappa aux recherches du général Donnadieu. De la Seu d'Urgel il regagna la Cerdagne et menaça un instant nos frontières. Le maréchal qui étoit à Mataro se porta à Vich pour suivre les mouvemens de la colonne et l'empêcher surtout de pénétrer dans les provinces françaises ; il détacha le baron d'Eroles et le vicomte de Saint-Priest, avec ordre de le poursuivre.

L'intention de Mina étoit de se porter sur Figuières, d'en renouveler la garnison, de la remplacer par les soldats de son armée.

Pour atteindre ce but, il s'achemina en se tenant toujours sur la crête des montagnes qui se trouvent dans les environs de Campredon, vers

le village de Castelfollit, à six lieues de distance de Figuières. Arrivé vers ce point et voulant alors se jeter dans les plaines pour se diriger vers cette place, il fut vivement repoussé, forcé de retourner sur ses pas et toujours par des chemins affreux et escarpés, et finalement jeté sur la montagne de Soury où il arriva le 13 à trois heures du soir.

Sur cette montagne se trouve une chapelle dédiée à la Vierge, et à côté de laquelle est une vaste maison destinée à recevoir les étrangers : il y passa toute la nuit du 13. Le 14 il divisa son armée : mille hommes, sous les ordres du général Gorréa, prirent la direction du bois de Pallan où cette colonne fut rendue dans l'après-midi, et lui-même, avec quatorze ou quinze cents hommes, se porta sur le point de la montagne qui se trouve entre Erre et le col de la Perche.

Le colonel Vidal qui, dans la matinée du 14, se portoit de Doria sur la Cerdagne avec cinq cents Français et cinq cents royalistes, instruit qu'une partie de l'armée de Mina étoit au bois de Pallan, s'y dirigea en toute hâte. Arrivé auprès de l'avant-garde sans qu'il pût l'apercevoir, il essuya une décharge de mousqueterie à bout portant; quatre soldats furent tués, un capitaine blessé, et le colonel eut son cheval blessé. Les Français et les royalistes espagnols se jetèrent à l'instant sur cette avant-garde

qui fut en un moment débusquée et poursuivie l'épée dans les reins, de même que le reste de la division jusqu'au sommet de la montagne de Bassaboulire où étoit alors arrivée la division du baron d'Eroles. Gorréa se voyant ainsi enveloppé, fit mettre bas les armes à toute sa colonne qui fut emmenée à huit heures du soir à Osseja. Du nombre des prisonniers étoient le secrétaire et un des aides-de-camp de Mina.

Ce chef profita de la nuit pour descendre de la montagne de Nuria et se porta sur la Cerdagne française en passant par Err et Llivia où il arriva le 15 à une heure après minuit.

De Llivia il atteignit les hauteurs de Ur où se trouvoit un poste de douaniers et quelques gendarmes; une décharge fut faite sur le poste qui se replia.

D'Ur, Mina se dirigea vers la tour de Carol où il arriva à la pointe du jour, harrassé de fatigue et ne portant aucune de ses marques distinctives; ses soldats étoient dans un état pitoyable; quelques-uns avoient de mauvaises espadilles, et beaucoup sans chaussures; tous étoient affamés et n'avoient pas même le temps de manger le pain qu'ils achetoient.

Mina, après s'être reposé quelques instans, voyant paroître les Français et les royalistes, fit passer pré ipitamment à sa division le pont de

la Tour et se hâta de gagner les hauteurs de Guor, toujours poursuivi par les royalistes de Romagosa et du baron d'Eroles; puis il se retira dans la direction de la Seu d'Urgel, où il parvint à pénétrer le 19 juin à onze heures du soir, accompagné seulement de quelques hommes.

En même temps que le corps sous les ordres de Mina éprouvoit un échec si important pour la sûreté de nos frontières et la tranquillité de la Catalogne, le deuxième corps, de concert avec le quatrième, continuoit son mouvement dans le royaume de Valence. Ballestéros, qui commandoit les troupes constitutionnelles dans ces provinces, avoit cherché, en réunissant ses forces, à s'établir solidement dans cette province. Quinze cents à deux mille hommes étoient à Alcora, pareil nombre occupait Teruel. Le général Molitor, après avoir passé l'Ebre, se porta avec le deuxième corps sur ce dernier point; la brigade Ordonneau fit une telle diligence qu'elle y arriva le 6. A son approche, l'ennemi encloua ses canons et se retira précipitamment.

Arrivé le 8 à Teruel, le comte Molitor apprit que Ballestéros avoit rassemblé toute son armée à Murviedro, qu'il pressoit vigoureusement le siége de Sagonte, dont la garnison dénuée de vivres étoit prête à se rendre; l'espoir de joindre l'ennemi fit avancer nos troupes à marche forcée, et la division Loverdo arriva le 11 à Sa-

gonte. Ballestéros, instruit de la rapidité de cette marche, leva brusquement le siége durant lequel il avoit perdu plus de mille hommes, et se retira sur Valence, abandonnant ses munitions et son artillerie.

La garnison de Sagonte n'étoit composée que de mille hommes, à peine vêtus, armés de piques, dont trois cents seulement avoient des fusils : c'est en partie à coups de pierres que ces braves avoient repoussé trois assauts successifs. Ainsi la Sagonte moderne renouvela l'héroïque défense de l'ancienne.

Le 12 juin, le général Molitor se dirigea du côté de Valence où il entra vers 9 heures du matin.

Valence, en espagnol Valencia, est située dans l'ancien pays des Editani ; elle est aujourd'hui la capitale d'une province qui porte son nom avec le titre de royaume. Successivement soumise aux Carthaginois, aux Romains, aux Goths et aux Maures, elle éprouva des variations sans nombre ; enfin le Cid l'enleva aux Maures, et Ximène sa veuve, la fameuse Ximène, la remit au roi de Castille.

Valence est dans la position la plus belle et la plus heureuse : située dans une plaine absolument découverte et à une demi-lieue de la mer, elle communique avec la Méditerranée par le Guadalaviar qui baigne ses murailles. Des cam-

pagnes belles, riantes, riches au milieu desquelles serpentent une foule de canaux, l'entourent de tous côtés ; sa figure est ronde, à ne considérer que l'enceinte de ses murailles ; mais si l'on y joint l'ensemble de ses faubourgs qui sont presque aussi considérables que la ville, elle forme un carré oblong approchant de l'ovale.

Elle fut autrefois une place de guerre, mais elle n'a aujourd'hui, à parler exactement, aucunes fortifications. Cependant elle est entourée de remparts flanqués, de distance en distance, de quelques tours rondes, mais sans fossés ; elle a aussi une citadelle du côté de la mer, mais elle est petite, sans aucune fortification ni fossés ; elle ne domine point la ville.

Les habitans de Valence, dès que Ballestéros eut évacué leur cité, se portèrent en foule au-devant du comte Molitor ; les magistrats vinrent lui offrir les clefs de la ville que le comte leur rendit au nom de Ferdinand.

Le général en chef demeura quelques jours à Valence, où il s'occupa de l'organisation des provinces occupées par nos troupes.

## CHAPITRE IV.

**Formation du gouvernement provisoire. — Marche des Français sur Séville. — Opérations de l'armée française dans la province de Saint-Ander et la Galice. — Opérations navales des escadres françaises dans l'Océan et la Méditerranée. — Révolution du Portugal.**

---

Les armes des Français et le bon esprit des Espagnols avoient commencé le triomphe de la cause royale en Espagne; mais un gouvernement sage et national pouvoit seul en assurer le succès complet. Le duc d'Angoulême, en arrivant à Madrid, s'occupa donc sérieusement de la formation d'une nouvelle régence, dont la composition fût plus en rapport avec les hautes fonctions qu'elle étoit destinée à remplir (L).

En général, on s'est formé de fausses idées sur l'Espagne, sur ses institutions, ses lois et même ses préjugés.

L'Espagne formoit moins un seul royaume qu'une grande confédération de petits états qui tous avoient leurs lois particulières.

Le Roi possédoit en principe un pouvoir absolu; mais dans le fait, l'action de ce pouvoir

étoit à chaque pas arrêtée par des résistances invisibles qui prenoient leur force dans le caractère national ou les priviléges des provinces.

Le gouvernement se composoit du Roi, du grand-conseil de Castille, tout à la fois conseil politique et tribunal judiciaire, dont les membres étoient nommés par le Roi, enfin des ministres secrétaires-d'état (1).

Considéré dans son action administrative et politique, le gouvernement étoit exercé dans les provinces par des vice-rois gouverneurs, et sous eux par des corrégidors politiques, ou, pour nous servir des expressions des ordonnances, par des corrégidors *de capa y espada*, enfin par des alcades inférieurs.

Considéré dans l'administration de la justice, le gouvernement s'exerçoit au moyen d'un certain nombre de tribunaux placés dans une hiérarchie régulière; au sommet de cette hiérarchie étoit le grand-conseil de Castille; sous lui on distinguoit les trois grandes chancelleries, les audiences royales, tribunaux supérieurs placés dans un district déterminé; les corrégidors ou alcades

(1) Ils étoient au nombre de cinq, le ministre des affaires étrangères, le ministre de grâce et de justice, qui répond à nos trois ministères de l'intérieur, de la maison du Roi et de la justice, le ministre de la guerre, le ministre de la marine et le ministre des finances.

de robes qui présidoient à l'administration de la justice dans chaque ville ou canton.

Considéré dans la direction des finances, le gouvernement royal des Espagnes exerçoit son action par des intendans et des sous-intendans placés dans chaque district et par un conseil suprême administrant et jugeant tout à la fois ; les impôts étoient affermés, ce qui simplifioit le rouage de l'administration financière.

Dans la direction de la guerre, le pouvoir agissoit par des capitaines-généraux ou vice-rois, préposés à chaque capitainerie-générale ; chacune de ces capitaineries se divisoit en gouvernement particulier qui, le plus souvent, étoit administré supérieurement par un gouverneur, et dans un ordre subordonné par des lieutenans du roi plus ou moins nombreux à raison de l'importance militaire de la province.

Tous ces fonctionnaires étoient à la nomination de la couronne et destituables à sa volonté.

L'administration générale devoit recevoir de cet ordre de choses une force d'action devant laquelle fléchissoient toutes les résistances.

Cependant ces résistances exerçoient sur le gouvernement suprême une influence morale bien grande : l'observateur éclairé pouvoit en remarquer trois principales : les priviléges du clergé, les prérogatives de la noblesse, les libertés des communes.

1°. Lorsqu'on parle du clergé espagnol, tous les esprits, encore pleins des déclamations des journaux révolutionnaires et des écrivains qui servoient l'invasion de Buonaparte, sont frappés de je ne sais quel sentiment de mépris et de terreur; l'imagination se représente avec effroi un clergé riche et insolent; des ordres religieux ignorans et fanatiques, et surtout cette terrible Inquisition accompagnée de ses supplices secrets et de ses autodafé; mais un examen impartial du véritable état des choses doit rectifier ces fausses idées. Lorsque le clergé fut rétabli dans ses privilèges et sa juridiction par Ferdinand, il n'étoit plus ce qu'il avoit été dans les siècles précédens; il avoit acquis des lumières et les avoit répandues; ses richesses étoient beaucoup diminuées, et le noble emploi qu'il en avoit fait dans des temps de malheur et au milieu des calamités publiques, devoit inspirer à un gouvernement réparateur le désir de les lui conserver; la juridiction ecclésiastique étoit rentrée dans ses justes bornes; l'Inquisition, selon l'expression d'un écrivain dont les libéraux ne récuseront pas le témoignage, M. le comte Laborde, n'étoit plus qu'un ministère de police placé entre les mains du gouvernement, et l'on avoit justement observé, que le siècle où ce tribunal avoit exercé le plus d'influence sur l'opinion publique, avoit

été celui où l'Espagne avoit produit les littérateurs les plus distingués.

Le clergé, sous Ferdinand, avoit cependant encore assez d'influence pour arrêter, par des remontrances respectueuses, le pouvoir des rois dans tout ce qu'il pourroit avoir de nuisible à la société, et surtout pour empêcher cette licence d'opinions qui prépare et appelle les révolutions populaires.

2°. L'origine de la noblesse espagnole se perd dans la nuit des temps; elle se lie à toutes les époques glorieuses de cette monarchie; ses priviléges, jusqu'au 15e. siècle, étoient immenses, surtout dans la Castille et l'Arragon. Les rois la limitèrent successivement, de telle manière que lorsque Ferdinand, après la restauration, rétablit dans ses droits anciens la noblesse espagnole, elle n'avoit plus dans le gouvernement que cette puissance d'opinion qu'exercent toujours, quoi qu'on puisse faire, les classes supérieures de la société.

Le nombre des nobles en Espagne est considérable; quelques provinces, telles que la Biscaye et les Asturies, où se retirèrent les chrétiens lors de l'occupation de la péninsule par les Maures, prétendent à une noblesse d'origine; tous les vieux chrétiens de ces provinces, quelle que soit la profession qu'ils exercent, sont nobles.

Au milieu de cette foule de nobles obscurs se

distinguent ceux qu'on désigne sous le nom de grands d'Espagne. L'origine de la grandesse ne remonte pas au-delà du 16ᵉ siècle. Charles-Quint, pour abaisser le corps entier de la noblesse, y fit choix d'un certain nombre de personnes qu'il honora de plusieurs distinctions; les grands possédèrent exclusivement le privilége de rester couverts en présence du souverain, de l'approcher de très-près, d'occuper des places à côté du trône dans les cérémonies publiques. Ils furent indépendans de toute justice royale ordinaire, et ne purent être arrêtés sans un ordre exprès du roi.

Charles-Quint ne conféra pas la grandesse aux seuls nobles espagnols, il la donna à plusieurs nobles de Flandre, et ses successeurs l'accordèrent à des familles illustres de France, de Portugal et d'Allemagne; de là la grandesse des familles françaises de Croy-d'Havré, de Gand, de Mortemart.

On distingue communément trois classes de grands, la première, la seconde et la troisième; mais cette distinction n'en apporte aucune dans l'exercice et l'étendue de leurs prérogatives; elles sont les mêmes dans toutes les classes; on n'aperçoit de différence que dans le cérémonial usité lors de leur réception: le grand de la première classe présenté au roi se couvre avant la réception; celui de la seconde, après lui avoir parlé;

celui de la troisième, après lui avoir parlé et s'être mêlé avec les grands.

3° Les libertés municipales de l'Espagne étoient presque démocratiques dans l'origine de la monarchie. Les besoins des rois, la nécessité d'une défense constante contre l'ennemi, furent la cause de l'émancipation des communes et de leur admission dans les états; elles y montrèrent bientôt leur esprit républicain. Dans ces temps de désordre, les rois ne purent réprimer cette indépendance farouche. L'expulsion des Maures donnant aux monarques le loisir de surveiller plus attentivement l'administration intérieure de l'état, ils cherchèrent à ramener l'ordre dans le sein des communes; l'indépendance absolue fut réprimée, et les rois y substituèrent un régime tout à la fois plus régulier et plus approprié aux besoins de la civilisation; néanmoins chaque province avoit conservé ses priviléges municipaux, ses usages particuliers auxquels aucune puissance humaine n'auroit pu attenter.

Tel étoit le royaume et le peuple auquel son Altesse Royale étoit appelée à donner un gouvernement provisoire pendant la captivité de Ferdinand. Il falloit ménager les opinions, les mœurs, les préjugés de la nation espagnole, et cependant choisir des hommes éclairés, et qui marchassent franchement dans la voie que se proposoit de suivre le Prince généralissime.

Après avoir mûrement réfléchi, son Altesse Royale prit la résolution de convoquer les anciens conseils de Castille et des Indes, et de les appeler à choisir la régence.

Il annonça dès le 24 mai cette loyale résolution aux Espagnols : « Avant que l'armée française franchît les Pyrénées, leur disoit-il, la France avoit déclaré à la généreuse nation espagnole qu'elle n'étoit point en guerre avec elle ; le prince leur avoit annoncé que les armées qui envahissoient la péninsule ne venoient que comme des amis et des auxiliaires pour l'aider à relever ses autels, à délivrer son roi et à rétablir dans son sein la justice, l'ordre et la paix. Il avoit promis respect aux propriétés, sûreté aux personnes, protection aux hommes paisibles. L'Espagne avoit ajouté foi à ses paroles ; les provinces qu'il avoit parcourues avoient reçu les soldats français comme des frères, et la renommée leur avoit appris s'ils avoient justifié cet accueil et tenu leur engagement.

« Si le Roi étoit encore dans sa capitale, la noble mission que le roi avoit confiée au Prince généralissime seroit terminée ; il n'auroit plus, après avoir rendu le monarque à la liberté, qu'à appeler sa paternelle sollicitude sur les maux soufferts par ses peuples, sur le besoin qu'ils avoient de repos pour le présent et de sécurité pour l'avenir.

« Mais l'absence de Sa Majesté lui imposoit d'autres devoirs.

« Le commandement de l'armée lui appartenoit: mais quel que fût le lien qui l'attachoit au Roi des Espagnes, qui unissoit la France à ce royaume, les provinces délivrées par les soldats alliés ne pouvoient et ne devoient être gouvernées par des étrangers.

« Depuis la frontière jusqu'aux portes de Madrid, leur administration avoit été confiée à d'honorables Espagnols dont le Roi connoissoit le dévouement et la fidélité, et qui avoient acquis dans ces circonstances difficiles de nouveaux droits à sa reconnoissance et à l'estime de la nation.

« Le moment étoit venu d'établir d'une manière solennelle et stable la régence qui devoit être chargée d'administrer le pays, d'organiser une armée régulière, et de concerter avec le Prince généralissime le moyen de consommer le grand ouvrage entrepris, la délivrance du Roi.

« Cet établissement offroit des difficultés que la franchise et la loyauté ne permettoient pas de dissimuler, mais que la nécessité devoit vaincre.

« Le choix de Sa Majesté ne pouvoit être connu; il n'étoit pas possible, sans prolonger douloureusement les maux qui pesoient sur le Roi et sur la nation, d'appeler les provinces à y concourir. Dans ces conjonctures difficiles et pour les-

quelles la patrie n'offroit point d'exemples à suivre, le prince avoit pensé que le moyen le plus convenable, le plus national et le plus agréable au roi étoit de convoquer l'antique conseil suprême de Castille et le conseil suprême des Indes dont les hautes et diverses attributions embrassoient le royaume et ses possessions d'outre-mer, et de confier à ces grands corps indépendans par leur élévation et par la position politique de ceux qui les composent, le soin de désigner eux-mêmes les membres de la régence. »

Le prince déclaroit qu'il avoit en conséquence convoqué ces conseils qui devoient faire connoître leur choix.

« Les hommes, disoit-il, en terminant cette proclamation, sur qui se seront réunis les suffrages, exerceront un pouvoir nécessaire jusqu'au jour désiré où votre roi, heureux et libre, pourra s'occuper du soin de consolider son trône en assurant à son tour le bonheur qu'il doit à ses sujets.

« Espagnols, croyez-en la parole d'un Bourbon; le monarque bienfaisant qui m'a appelé vers vous ne séparera pas dans ses vœux la liberté d'un roi de son sang et les justes espérances d'une nation grande et généreuse, alliée et amie de la France. »

En conséquence de sa promesse, le prince généralissime convoqua immédiatement après

son arrivée à Madrid, les grands conseils de Castille et des Indes, qui, après quelque délibération, fixèrent unanimement leur choix sur le duc de Mortemar, le baron d'Eroles, l'évêque d'Osma et M. Calderon.

Le duc de l'Infantado fut nommé président de cette régence, et chargé des relations directes avec le prince généralissime.

Le duc de l'Infantado est un des grands d'Espagne de première classe et peut-être le plus riche des citoyens de ce royaume. Il a été élevé en France, mais il l'a quittée jeune encore. Il leva, lors des premières guerres, un régiment à ses frais pour combattre les républicains français en Catalogne. Ferdinand lui montra bientôt le plus vif attachement, et en 1807, à l'époque des troubles d'Aranjuez, le prince des Asturies et le duc furent accusés de trahison par le prince de la Paix Godoï, alors ministre tout-puissant à Madrid. En 1808, il accompagna Ferdinand à Bayonne et feignit d'accepter des emplois sous Joseph; ayant pris peu de temps après les armes contre l'usurpateur, il fut proscrit par Napoléon. Il quitta la carrière des armes après avoir essuyé deux ou trois défaites. En 1811, il fut chargé d'une mission à Londres où il fut accueilli avec tous les honneurs dus à son patriotisme et à son rang distingué. Il fut toujours persécuté par le parti libéral des cortès jusqu'en 1814 que Ferdi-

nand l'appela au poste éminent de président du grand-conseil de Castille. Le duc de l'Infantado se fait remarquer par une grande douceur dans les manières, beaucoup d'affabilité dans le caractère et une loyauté inaltérable. Dans plus d'une occasion il avoit exposé, non-seulement sa fortune, mais encore sa vie pour le service de son prince et de sa patrie; c'étoit un des hommes les plus populaires de l'Espagne. Al'instant où il fut choisi, il n'avoit pas plus de cinquante ans. Ce choix fut applaudi de tous les partis.

La grandesse d'Espagne s'empressa de faire connoître les sentimens de reconnaissance que lui inspiroit la noble conduite de son Altesse Royale.

Les grands d'Espagne ( disoient-ils dans leur adresse ), croiroient ne pas mériter le nom et les titres que leur transmirent leurs pères s'ils avoient retardé d'un seul moment la respectueuse expression de leur reconnoissance pour le prince généralissime, et la manifestation franche de purs et invariables sentimens pour leur roi et leur patrie.

Le premier devoir que leur imposoit le titre éminent dont ils étoient revêtus, étoit de se distinguer par de grands sacrifices.

Ils n'avoient pas suivi le roi à Séville, quoique leurs dignités les y appelât, parce qu'ils avoient cru que leur poste d'utilité étoit à Madrid.

Les paroles du fils des rois étoient venues apporter quelque soulagement dans leurs cœurs opprimés par une douleur bien vive ; il leur avoit promis de rendre la liberté à leur roi, de ramener au sein de la nation espagnole l'ordre, la paix et la justice.

La grandesse d'Espagne prenoit à son tour le solennel engagement de seconder par ses efforts les intentions de son Altesse Royale.

Les passions basses et funestes, alloient faire place à la bienfaisante concorde ; il n'y auroit plus autour du trône qu'une seule famille animée du même esprit, éloignée des intrigues d'un arbitraire précurseur des désastres comme d'une destructive anarchie. Heureux leurs enfans s'ils pouvoient dire un jour: « Le roi Ferdinand VII « de Bourbon, captif dans le palais de ses aïeux « à la grande douleur de ses fidèles sujets, et « la magnanime nation espagnole, subjuguée par « une faction sinistre et peu nombreuse, recou- « vrèrent leur liberté et leurs lois; ils virent renaître « ce joug bienfaisant et nécessaire d'une religion « sainte, la morale publique, le salutaire empire « des lois, par le secours de la France sous la « direction de son auguste prince le duc d'An- « goulême. Nous-mêmes, ou ceux qui nous « donnèrent l'existence, nous fûmes les témoins « et nous voulûmes être les coopérateurs de cette « glorieuse entreprise et nous offrîmes du fond

« du cœur, pour son succès et nos biens et « nos vies. »

Cette adresse, où respiroit la noble franchise de la grandesse d'Espagne, fut revêtue de la signature de tous les grands résidant à Madrid ou dans les provinces délivrées du joug de la constitution des Cortès (M).

Tandis que le duc d'Angoulême s'occupoit d'organiser l'administration provisoire de l'Espagne, le peuple de Madrid, ivre de joie, exprimoit avec toute liberté ses sentimens d'amour pour Ferdinand, et sa haine contre la constitution.

Une occasion solennelle se présenta bientôt. Le 30 mai étoit la *san Fernando*, fête de l'auguste souverain des Espagnes.

Dès la veille, des salves réitérées d'artillerie avoient annoncé la solennité de cette heureuse journée. Les fenêtres de toutes les maisons avoient été spontanément ornées de tapisseries, et une brillante illumination avoit remplacé les ombres de la nuit. L'émotion qu'éprouvoient les habitans étoit vive et profonde; il ne manquoit à ce tableau de bonheur que la présence de Ferdinand lui-même.

Le lendemain, S. A. R. passa la revue des troupes qui formoient la garnison de la capitale, dans la plaine du Prado. Vingt-quatre mille hommes étoient sous les armes. Pour se faire une

juste idée du beau spectacle que présentoient les troupes françaises, il faut connoître tout ce qu'a de magnifique par lui-même le Prado couvert d'abres touffus, ornés de superbes fontaines dont les eaux abondantes et limpides forment un ensemble qu'il est impossible de décrire. L'esprit martial des troupes françaises et suisses, la bonne tenue et la discipline firent l'admiration des anciens militaires habitués à voir les meilleures armées de l'Europe.

La population immense qui s'étoit réunie pour contempler ce spectacle imposant fit retentir l'air des plus vives acclamations lorsque S. A. R., entourée d'un brillant état-major parmi lequel on distinguoit le prince de Savoie-Carignan, se présenta pour passer devant la ligne.

Ces mêmes acclamations accompagnèrent le prince généralissime à l'opéra de Madrid où il se rendit après la revue. Des pièces appropriées aux circonstances, des chants d'amour pour Ferdinand, de reconnoissance pour les Français, portèrent l'enthousiasme du spectateur à son comble. Jamais la joie publique n'avoit été si grande et si générale.

Les plaisirs, les jeux de la capitale, les opérations plus sérieuses du gouvernement n'empêchèrent point les généraux français de continuer de suivre, sans retard, leur plan de campagne.

Dès le 26 mai, le général Valin, toujours placé à l'avant-garde, poste qu'il avoit si honorablement occupé, avoit été détaché de Madrid et s'étoit porté du côté de Talaveyra de la Reina, petite ville située sur le Tage; il avoit rencontré sur cette route l'ennemi qui se retiroit de Madrid; il étoit au nombre de trois mille hommes d'infanterie et de cinq cents chevaux. Le général Valin n'hésita pas à l'attaquer. L'ennemi se retira précipitamment, laissant sur le champ de bataille plusieurs tués, un grand nombre de blessés, et soixante prisonniers, dont un lieutenant-colonel et plusieurs officiers. Le général Valin lui prit aussi quinze voitures chargées d'approvisionnemens, et une caisse contenant 40,000 fr.

Le prince généralissime ayant appris par tous les rapports qui lui arrivoient des provinces combien l'esprit public étoit pour la cause que les Français venoient défendre, se détermina à envahir l'Estramadure et l'Andalousie. En conséquence, il forma deux colonnes; fortes, l'une de sept mille hommes, sous les ordres du général comte Bordesoult, l'autre de huit mille, sous les ordres du comte de Bourmont; la première devoit marcher sur Séville, par Aranjuez, la Manche et Cordoue; la seconde devoit joindre le général Valin à Talaveyra de la Reina, et opérer, conjointement avec lui, dans l'Estramadure; elle devoit, suivant les circonstances, marcher sur

Badajos ou rejoindre à Séville la première colonne.

Toute la réserve, sous les ordres du général Castex et du maréchal duc de Reggio, devoit rester campée aux environs de Madrid. Cinq mille hommes seulement devoient faire le service de cette capitale.

La colonne mobile, sous les ordres du général comte Bordesoult, arriva le 5 à Puerto-Lespiche. Son avant-garde étoit le même jour à Manzanarès. Le général étoit parfaitement accueilli dans les pays que traversoit sa colonne; d'après les rapports qu'il avoit reçus, la route étoit intacte dans la Sierra-Morena, et quoique le chef révolutionnaire Schalego qui parcouroit la Manche avec sept ou huit cents hommes, fût parti de Manzanarès le 5 pour prendre la direction de las Penas-Perros, il ne paroissoit pas qu'il eût l'intention de s'y arrêter ni de s'y réunir à d'autres forces.

L'autre colonne d'expédition, commandée par le comte Bourmont étoit partie le 5 juin de Talaveyra-de-la-Reina pour se porter sur la rive gauche du Tage; le chef royaliste Mérino, qui occupoit Placencia, alloit flanquer son mouvement en se portant sur Cacerès; des troupes devoient être échelonnées à Almaras-Oropeza et Pento-del-Arzobispo en avant de celles qui occupoient Talaveyra.

Le 8, la colonne Bordesoult qui s'avançoit tou-

jours vers l'Andalousie, apprit que le général Placencia, qui avoit remplacé Schalego dans le commandement de la division constitutionnelle, dite de la Manche, et qui s'étoit retiré de Manzanarès sur Santa-Cruz, avoit eu l'imprudence, après y avoir pris position, de marcher, de ce dernier point sur Almagro, avec un bataillon et trois cents chevaux pour y combattre les troupes royalistes, commandées par Manuel Adam dit Locho. Ce chef prévint le général Bordesoult qu'il étoit attaqué par des forces supérieures, et sollicita de prompts secours; au lieu d'adhérer à la demande de Locho, le général Bordesoult partit le 8 à minuit pour se porter sur Santa-Cruz où le duc de Dino eut ordre de se trouver, conjointement avec le corps de Bordesoult, à la même heure. A deux heures et demie du matin, cet officier-général enveloppoit en effet Santa-Cruz, mais les troupes constitutionnelles qui, sans doute, avoient été informées de son mouvement, en étoient parties à minuit; il ne trouva dans ce village qu'un capitaine et huit cavaliers du régiment d'Almanza, occupés à préparer des logemens pour la colonne de Placencia qui étoit rappelée par ce mouvement du général Bordesoult. Le duc de Dino fit connoître au général en chef quelle étoit sa position. Il étoit à croire que l'ennemi prévenu à temps par quelques fuyards prendroit la route d'Elviso; alors le

comte Bordesoult ordonna au général duc de Dino de se porter lestement sur la colonne qui opéroit sa retraite par la route d'Andalousie et de la détruire. La brigade du maréchal-de-camp, prince de Carignan eut ordre de suivre la colonne qui se dirigeoit vers Elviso.

Le duc de Dino mit tant de promptitude dans son mouvement qu'il atteignit la colonne qui le précédoit en arrière de Visillo. Dès qu'elle aperçut son avant-garde, le bataillon d'Amérique, fort de sept à huit cents hommes, voulut se déployer sous le feu de ses tirailleurs placés dans des rochers inaccessibles à la cavalerie. Le duc de Dino, sentant combien il lui étoit important de ne pas le laisser s'emparer d'une position aussi difficile à forcer, ordonna au colonel comte d'Argoult, de le tourner par la gauche et de tombes vigoureusement sur son flanc, en même temps que les deux autres escadrons de chasseurs le chargeroient. Ces diverses attaques furent faites avec tant d'ensemble et d'impétuosité que l'artillerie qui s'étoit mise en batterie n'eût pas le temps de faire feu, et que malgré la fusillade des tirailleurs l'infanterie ne pût se former en carré; tout fut enlevé en un clin d'œil. Un drapeau, six cents prisonniers d'infanterie, cinquante de cavalerie, dix-huit officiers, deux pièces de canon, trois caissons, beaucoup de bagages, furent le résultat de cette

brillante journée d'avant-garde où les troupes avoient montré un zèle et une ardeur qu'il est presque impossible de décrire.

Le maréchal-de-camp prince de Carignan avoit reçu l'ordre, comme nous l'avons vu, de poursuivre l'autre partie de la division de Placencia, du côté d'Elviso. Quelque promptitude que ce prince eût apportée dans l'exécution de l'ordre qu'il avoit reçu, il ne put d'abord atteindre un ennemi qui, par une marche précipitée, se portoit dans les gorges de la Sierra-Morena; l'arrière-garde de Placencia, un instant aperçue, fut attaquée avec tant d'impétuosité par les dragons, qu'elle n'eut pas le temps de se mettre en défense; elle laissa plus de 60 prisonniers dans les mains des Français. Le prince de Carignan se fit remarquer dans cette attaque par son sang-froid et son intrépidité presque imprudente.

Cependant cette partie de la colonne de Placencia, coupée de la grande route d'Andalousie, ne pouvoit gagner l'Estramadure que par des chemins affreux et à travers les précipices de la Sierra-Morena. Il y avoit tout lieu de croire qu'il tenteroit de se porter vers la Carolina par une route depuis long-temps négligée : en conséquence le général Bordesoult commanda au duc de Dino de se porter en toute hâte sur ce point.

Ce général y fut rendu le 9, à dix heures du matin; il apprit bientôt que la petite colonne de

Placencia traversoit la grande route pour tenter d'arriver aux montagnes de Vilches, moins difficiles, et par lesquelles il auroit pu gagner Jaën. Cette nouvelle lui fut apportée par le maréchal-des-logis Ogès qui, laissé en observation, traversa la colonne ennemie pour rejoindre son général.

Le duc de Dino s'étant dirigé immédiatement sur Vilches, où se portoit Placencia, le rencontra formé sur un plateau séparé de lui par un ravin; il le fit immédiatement attaquer par deux compagnies du 2e léger, soutenues par le reste de ce régiment; ces compagnies franchirent le ravin avec la plus grande impétuosité, et forcèrent bientôt l'infanterie ennemie à prendre la fuite; mais les escadrons de Placencia, formés dans un pli du terrain, opposèrent quelque résistance à nos tirailleurs.

Les chasseurs de la garde traversèrent alors le ravin avec rapidité, se formèrent sur la gauche de l'ennemi, et aussitôt se portèrent au galop sur l'infanterie qui se retiroit en tiraillant sous la protection de la cavalerie. Tout alors se mit en désordre; 260 soldats, dont une quarantaine de cavaliers, 11 officiers, parmi lesquels un chef d'escadron, furent faits prisonniers dans cette affaire, qui fut conduite avec autant d'intelligence que de vigueur par le duc de Dino. La colonne de Placencia fut ainsi totalement détruite;

les débris se dispersèrent dans les montagnes. L'armée eut à regretter peu de ses soldats.

Le corps placé sous les ordres du comte de Bourmont effectuoit en même temps sa marche sur Séville, par l'Estramadùre ; et après avoir côtoyé la rive droite du Tage, le général s'étoit porté sur Almaroz, ville frontière de l'Estramadure ; le 8 juin, il effectua le passage du Tage, le 11, il étoit à Truxillo, le 13, à Medina, petite ville située sur la Guadiana, non loin de la célèbre Cordoue, où se trouvoit, depuis le 13, la division Bordesoult ; le 15, sa colonne étoit à Los-Santos ; le 22, au matin, elle entroit à Séville aux acclamations des habitans de cette grande cité.

La colonne Bordesoult n'entra point à Séville, elle continua son mouvement sur Cadix, afin d'empêcher, s'il étoit possible, que le roi d'Espagne ne fût renfermé dans l'île de Léon.

Le général Bourmont trouva les habitans de Séville encore tout pleins du triste souvenir des scènes révolutionnaires dont ils avoient été témoins.

Lorsque les cortès eurent appris l'entrée des Français à Madrid, et la marche précipitée de deux colonnes d'avant-garde sur Séville, ils furent frappés de terreur.

Ainsi qu'il arrive toujours aux gouvernemens illégitimes, ils eurent d'abord recours aux me-

sures violentes : des décrets furent fulminés *contre les traîtres* qui saluoient de leurs acclamations les armées envahissantes, ou qui les servoient d'une manière quelconque ; des levées en masse furent aussi ordonnées, et les provinces frappées de réquisitions.

Mais comme ces mesures n'empêchoient rien, et que les armées françaises, partout triomphantes, s'avançoient à marches forcées sur Séville, les cortès pensèrent qu'il falloit chercher un refuge dans une ville fortifiée et qui pût offrir les moyens d'une longue résistance.

En conséquence, ils adoptèrent une première proposition tendante à demander au Gouvernement s'il étoit en mesure de mettre en sûreté les cortès et la personne du Roi. Sur la réponse du ministère, que l'un et l'autre étoient en danger, les cortès se déclarèrent en permanence.

Les députés Galiano et Arguello demandèrent que le Roi fût prié de se rendre, ainsi que sa famille, à Cadix ; qu'une députation choisie parmi les cortès allât vers le Monarquè pour lui montrer la nécessité impérieuse dans laquelle étoit le Gouvernement, de le mettre en sûreté. Cette proposition ayant été adoptée, les cortès nommèrent une députation de sept membres, chargée de lui exprimer le vœu de l'assemblée. Cette députation se rendit le 11 juin, à cinq heures, au palais ;

elle fit connoître au Roi l'objet de sa mission. Le Monarque répondit par ces paroles remarquables : « Ma conscience et l'intérêt de mes su-
« jets ne me permettent pas de sortir d'ici ;
« comme individu, comme particulier, je ne
« verrois aucun inconvénient à me transporter
« ailleurs ; mais comme roi, ma conscience ne
« me le permet pas. »

Vainement la députation fit des remontrances à Sa Majesté, dans lesquelles elle employa pour le convaincre toutes les théories des gouvernemens constitutionnels, « comme homme, Sa
« Majesté étoit susceptible d'errer, mais comme
« roi constitutionnel elle n'étoit sujette à au-
« cune responsabilité ; qu'elle ne feroit que sui-
« vre les conseils de ses ministres et des repré-
« sentans de la nation, responsables du salut de
« la patrie. »

Le roi ne répondit que par ces paroles : « J'ai
« parlé. »

Alors la députation se rendit auprès des cortès et leur communiqua la réponse du monarque ; le député Galiano, toujours à la tête du parti républicain de l'Assemblée, proposa la déchéance provisoire du roi et la nomination d'une régence qui, pour le seul objet de la translation, réuniroit les attributions du pouvoir exécutif. Cette proposition adoptée, l'assemblée choisit pour régens le député Cajetano Valdès, Ga-

briel de Cixar et Gaspard de Vigodet, conseillers d'état (N).

Ainsi fut consommé l'œuvre de la révolution espagnole; les esprits éclairés en avoient prévu les résultats dès le principe; la mauvaise foi seule après cette séance des cortès, put douter encore que la révolution de la péninsule n'eût le caractère commun de toutes celles qui ont tenté de détruire les institutions les plus respectables de notre siècle.

Le Roi et son auguste famille, malgré la résistauce qu'ils opposoient, furent violemment arrachés de Séville, et des barques préparées sur le Guadalquivir conduisirent les illustres prisonniers au port Sainte-Marie et de là à Cadix, où ils entrèrent le 17 juin.

Nous ne chercherons pas à décrire l'impression profonde que fit cet événement sur tous les esprits; la conduite des cortès excita une indignation générale; les ambassadeurs mêmes des puissances qui n'avoient pas adhéré aux principes de la sainte alliance, quittèrent spontanément, sans aucun ordre de leur cour, un gouvernement qui avoit oublié tous ses devoirs.

Séville, à peine délivré de la présence des cortès, exprima ses véritables sentimens; les habitans prirent les armes en faveur de la cause royale : mais tandis qu'ils manifestoient librement l'indignation que la conduite des cortès

leur avoit inspirée, le général Lopez-Bannos se présenta dans le faubourg de Triana avec les débris des troupes constitutionnelles de Zayas. Les habitans n'étant point en force pour résister aux armées disciplinées de Lopez-Bannos, se virent encore une fois exposés à toutes les vexations du gouvernement militaire. Lorsque le comte de Bourmont arriva aux portes de Séville, les habitans délivrés, depuis quelques heures seulement des troupes des cortès, vinrent exprimer leur reconnoissance aux chefs et aux soldats français. L'ordre et la tranquillité se rétablirent bientôt dans cette ville, qui avoit été si long-temps témoin des excès du gouvernement révolutionnaire.

Tandis que ces événemens se passoient dans l'Espagne méridionale, le prince de Hohenlohe et les différentes divisions placées sous ses ordres, continuoient leurs opérations dans la Biscaye, le royaume de Léon, les Asturies et la Galice.

La division Bourck, du premier corps, s'étoit portée sur Carrion, afin d'agir au besoin dans les royaumes de Léon et des Asturies. Quatre de ses bataillons devoient couvrir le blocus de Saint-Ander et de Santona, formé par les troupes royalistes espagnoles.

Son Altesse Royale avoit ordonné au prince de Hohenlohe de porter son quartier-général à

prescrit par la constitution; et pour tout dire, en un mot, la Reine avoit été exilée.

Cet état de désordre et de violence ne pouvoit durer long-temps; mais il étoit à craindre que, précisément pour se conserver, le gouvernement de Lisbonne ne fît cause commune avec les révolutionnaires espagnols, ce qui auroit compliqué singulièrement les rapports de la France et de l'Angleterre.

Tout à coup une révolution éclate dans le Portugal.

L'infant don Miguel répondant à l'appel de son illustre mère, sort du palais du Roi, et, à la tête de trois régimens, se rend à Villa-Franca; là il proclame l'abolition de la constitution des cortès, et écrit à son père une lettre où respirent à la fois un dévouement respectueux envers le roi de Portugal et le noble désir de délivrer la patrie du joug qui l'opprimoit.

Presque tous les régimens se joignent au jeune prince : le comte d'Amarante, qui le premier avoit pris les armes contre la constitution, vient aussi se réunir à lui. Les troupes entrent presqu'aussitôt à Lisbonne. La constitution est abolie aux acclamations du peuple, et dans quelques jours le Portugal opéra sa contre-révolution.

Ce grand événement changea tout à coup l'état des choses.

En effet, la contre-révolution du Portugal tuoit

par le fait les révolutionnaires espagnols; elle leur fermoit une retraite dont ils se croyoient assurés; elle leur enlevoit l'espérance d'un secours dont ils se flattoient avec jactance; elle achevoit de décourager leurs partisans; elle donnoit enfin à l'opinion royaliste en Espagne un nouvel élan, une force nouvelle.

Que le Portugal retournât à ses vieilles institutions, qu'il les modifiât, peu importoit à la France: par la force des choses, il devoit suivre la même voie que les autres monarchies européennes.

Sous de simples rapports militaires, la révolution de Portugal n'étoit pas moins favorable aux projets de la France; l'armée n'avoit plus à garder son aile droite; les corps qui observoient les provinces de Tra-los-Montes, de Beyra et d'Alentejo devenoient disponibles. La Galice, l'Estramadure se trouvant délivrées de la crainte des révolutionnaires étrangers, pouvoient faire éclater leurs véritables sentimens; la guerre alloit, pour ainsi dire, se concentrer sur un seul point, Cadix; elle se réduisoit désormais à la prise de cette ville importante.

La contre-révolution du Portugal, comme nous venons de le dire, fermoit les portes de ce royaume aux révolutionnaires d'Espagne: mais tant que la mer leur étoit ouverte, tant que les cortès pouvoient emmener le roi outre mer, et les places

fortes s'approvisionner au moyen du commerce maritime, il y avoit peu d'espoir d'atteindre complétement le but que se proposoit la France : aussi le ministère avoit-il fait armer diverses escadres ou flottilles chargées de parcourir les côtes de l'Océan et de la Méditerranée et d'agir conjointement avec les troupes de terre. Ces flottes étoient encore destinées à protéger le commerce français, à empêcher surtout qu'il ne fût atteint dans ses plus grands intérêts ; le roi avoit annoncé ces mesures de prévoyance dans le discours émané du trône ; les paroles royales avoient été recueillies comme un gage suffisant pour calmer toutes les craintes que les hommes mal intentionnés s'efforçoient d'inspirer aux commerçans les plus crédules.

Deux escadres principales furent armées, l'une avoit pour mission d'agir dans l'Océan ; l'autre devoit parcourir la Méditerranée, et après avoir côtoyé la Catalogne, le royaume de Valence, de Murcie et de Grenade devoit se rendre devant Cadix ; la première avoit ordre de favoriser dans l'Océan le blocus de Saint-Ander, Saint-Sébastien et les opérations des armées françaises dans la Galice, et surtout la prise de la Corogne ; elle devoit ensuite venir joindre, s'il étoit nécessaire, devant Cadix, l'escadre de la Méditerranée.

La conduite que devoient tenir les comman-

dans de l'escadre à l'égard des navires espagnols capturés, leur avoit été tracée par S. Exc. le ministre de la Marine.

La France n'étoit point en guerre avec le peuple espagnol, mais seulement avec le gouvernement usurpateur qui l'opprimoit. De là il falloit conclure en thèse générale que les navires espagnols n'étoient pas de bonne prise.

Mais on ne devoit pas se dissimuler, quelque unanime que fût le sentiment des fidèles et loyaux Espagnols, qu'il y avoit cependant parmi eux des frères égarés qui ne partageoient pas les opinions du grand nombre. Il n'étoit pas douteux que ces hommes, en protégeant ceux à qui la France faisoit la guerre, ne devinssent les ennemis de cette puissance. De là encore la conséquence que tout navire quoique espagnol qui chercheroit à introduire des vivres ou des armes dans une place assiégée ou dans un pays encore occupé par les constitutionnels, seroit considéré comme de bonne prise. Quant aux neutres, les principes sur le blocus devoient être appliqués avec toute modération, dans la crainte d'amener une rupture avec l'Angleterre.

Les escadres et les flottilles de S. M. remplirent les devoirs qui leur étoient imposés, avec exactitude et fidélité : elles firent des prises nombreuses et secondèrent par leurs efforts les opérations

de nos armées sur le littoral de l'Océan et de la Méditerranée. Nous les verrons bientôt rendre des services plus importans à la cause que les Français alloient défendre, et nos marins concourir par leur intrépidité, à la délivrance du Roi d'Espagne.

# CHAPITRE V.

**Opérations dans l'Andalousie et le royaume de Grenade. — Blocus de Cadix. — Marche du cinquième corps dans les Asturies, la Galice et le royaume de Léon. — Prise de la Corogne. — Opérations du deuxième corps dans le royaume de Valence, de Murcie et de Grenade. — Du quatrième corps dans la Catalogne. — Arrivée de monseigneur le duc d'Angoulême devant Cadix. — Prise du Trocadero. — Du fort Santi-Petri. — Délivrance du roi d'Espagne. — Premiers actes du gouvernement.**

---

Les généraux Bordesoult et Bourmont, à la tête de leur colonne, s'avançoient précipitamment sur Cadix; l'avant-garde du comte Bordesoult étoit, dès le 18, à Utréra, lui-même y étoit arrivé le 21. La célérité que les deux colonnes avoient apportée dans leurs mouvemens avoit empêché Lopez-Bannos de se réunir à Villa-Campa avec son corps d'armée composé de 4,000 hommes pour se porter sur Cadix. A cet effet, Villa-Campa avoit déjà sa cavalerie à Utréra lors de l'arrivée de notre avant-garde : mais à l'approche de cette avant-garde il se retira sur Ronda où il fut abandonné d'une partie de ses troupes qui se réunit au corps du général Bordesoult.

En même temps Lopez-Bannos, après avoir évacué Séville, s'étoit porté vers Huebla où il comptoit s'embarquer pour se rendre à Cadix; mais le comte de Bourmont, informé de son mouvement, porta, le 19, son avant-garde, commandée par le général Lauriston sur San-Lucar los Magos; elle y atteignit l'arrière-garde ennemie, lui fit trois cent cinquante prisonniers dont 22 officiers, parmi lesquels un brigadier-général; lui enleva quarante chevaux, deux étendards et une quarantaine de voitures. Le général Lauriston la poursuivit pendant plus de deux lieues, et il est à croire que sans la fatigue des chevaux qui avoient fait huit lieues d'Espagne, l'avant-garde du général Lauriston auroit fait éprouver à l'ennemi des pertes encore plus considérables.

Le général Valin se réunit le 23 aux troupes du général Lauriston pour poursuivre, de concert, la cavalerie de Lopez-Bannos. Le comte Bourmont, après avoir connu le résultat de l'opération combinée des généraux Valin et Lauriston, devoit se porter sur Cadix où le comte Bordesoult, dont les avant-gardes étoient depuis le 21 à Xérès, devoit arriver le 23 juin.

Tous les pays que traversoient les armées françaises, étoient animés de sentimens éminemment royalistes. Du fond des montagnes les plus inaccessibles, les habitans envoyoient des

députés afin d'exprimer leur amour pour Ferdinand et leur reconnoissance pour les Français. Durant sa marche sur Cadix, le général Bordesoult reçut même des députés des habitans demi-sauvages des montagnes de Ronda. Ils reconnoissoient l'autorité du Roi et offroient de se lever en masse pour repousser les partis ennemis.

A la suite de la brillante affaire d'avant-garde qu'avoit eue la division Bourmont le 19 juin, la brigade de dragons du vicomte de Saint-Mars, ayant pris la tête de la colonne, poursuivit l'ennemi avec la plus grande vigueur pendant la journée du 20, dans la direction de Huebla et de Saint-Jean del Puerto, point indiqué pour son embarquement. Pendant cette marche, la brigade de dragons du vicomte Saint-Mars prit un grand nombre de prisonniers, beaucoup de bagages, une portion de la caisse militaire.

Le 21 juin, une partie de cette brigade fut mise à la poursuite de la cavalerie ennemie qui s'étoit retirée par Trigueros, mais elle ne put l'atteindre. Il en fut de même à l'égard des débris de l'infanterie qui, ayant beaucoup d'avance, s'étoient embarqués à Huebla.

Le colonel d'Hautefeuille, avec 200 dragons des 7e et 9e régimens, s'étant porté sur Saint-Jean del Puerto, où avoit été dirigée toute l'artillerie, y parvint au moment de son embarquement.

Les troupes chargées de la protéger se jetèrent aussitôt dans les barques, et onze pièces de différens calibres, une grande quantité de caissons et quatre forges, tombèrent au pouvoir du colonel Hautefeuille.

Les embarcations chargées de pièces et d'affuts cherchoient à s'éloigner; mais les officiers des dragons avant remonté un canon et un obusier, firent sur elles un feu si bien nourri et si bien dirigé, qu'ils les forcèrent à amener et à livrer à nos troupes les neuf pièces qui, déjà, étoient embarquées.

Dans cette brillante affaire, officiers et soldats tous avoient fait leur devoir.

Le général Lopez-Bannos, dont les troupes n'avoient pas tenu un seul instant devant l'avant-garde française, s'étoit embarqué lui-même avec la plus grande précipitation.

Pendant ce temps l'avant-garde du général Bordesoult qui agissoit conjointement avec la colonne du général Bourmont, étoit arrivée le 23 juin à San Lucar. Le 24 elle prit possession du Puerto Santa Maria. Le général fit occuper en même temps Puerto Réal, et l'arrivée successive de ses troupes lui permit de compléter le blocus de Cadix par terre; des guérillas royalistes avoient été portées à Ronda, Arcoz, et Médina Sidonia; partout elles avoient trouvé les habitans animés du meilleur esprit.

Le général Bordesoult s'étoit mis en relation avec le contre-amiral Hamelin et toutes les ressources que pouvoient offrir les ports occupés par les troupes françaises ainsi que le Guadalquivir, alloient être utilisées pour seconder les forces navales de l'amiral Hamelin. Le mouvement du général Bordesoult dans l'Andalousie avoit été si rapide, que près de cent pièces de canon de tous les calibres étoient tombées dans les mains des troupes françaises.

Un des premiers besoins de l'armée assiégeante étoit la formation d'une flottille ; le général Bordesoult s'occupa sans relâche de cette opération ; il fut secondé par le corps du général Bourmont dont le quartier-général avoit été placé à Séville et par l'amiral Hamelin. Dès les premiers jours du blocus, plus de cinquante bâtimens légers furent armés et bloquèrent étroitement le port ; de nombreux navires qui vouloient y introduire des grains avoient été pris ou dispersés. L'escadre française s'étoit emparé d'un colonel et de douze officiers d'artillerie qui se rendoient de Cadix à Ceuta pour la défense de cette place. Elle avoit aussi délivré cent cinquante prisonniers royalistes espagnols qu'on envoyoit à Cadix pour les employer aux travaux de défense. En même temps, le colonel constitutionnel Bernard Assujo qui s'étoit porté dans les montagnes

de la Ronda se joignit avec sa troupe au corps du comte Bordesoult à la première sommation du général.

Dans une autre partie de l'Espagne les opérations des armées françaises étoient couronnées d'un succès non moins éclatant.

Comme nous l'avons dit, S. A. R. avoit été informée qu'il existoit dans les Asturies d'assez nombreux détachemens de révolutionnaires qui, se confiant aux difficultés particulières qu'offroit le pays, espéroient pouvoir s'y maintenir; elle avoit décidé que des mouvemens combinés auroient lieu sur cette province avant que le général Bourck ne commençât son expédition de Galice.

En conséquence, le général Hubert, dont la marche sur Riguora avoit suffi pour faire rentrer dans les Asturies le corps de Campillo qui s'étoit avancé dans la province de S.-Ander avec l'intention de faire lever le blocus de Santona, simula un mouvement rétrograde pour inspirer de la confiance à l'ennemi. Campillo, complétement abusé par la fausse retraite du général Hubert, passa, de nouveau la Déla, mais atteint à la fois par trois colonnes du général Hubert dans la journée du 21, sur les points de Pissues, de Casa-Maria et de Puerto-Diego, il fut culbuté et rejeté sur cette rivière dans le plus grand désordre; une

partie de ses troupes seulement parvint à gagner le bord opposé de la rivière, l'autre mit bas les armes; Campillo lui-même fut blessé dans cette action.

Les troupes du général Hubert, toujours à la poursuite des débris de ce corps, les atteignirent successivement à Rivar-Vella-Colonga et à Gijon; peu d'hommes de ce corps, composé dans le principe de 1000 à 1100, purent se sauver.

En même temps que ce mouvement s'effectuoit le long de la mer et que le général espagnol Longua qui avoit eu part aux affaires sur la Déla se portoit sur Oviedo, le comte Bourck faisoit marcher le général d'Albignac avec le 15ᵉ de ligne, de Léon sur cette dernière ville. Le 21, cette colonne culbuta les avant-postes ennemis en avant de Gazurès, et le 22 le général d'Albignac ayant porté, par une marche de nuit, un bataillon à Campo-Manès, sur les derrières de la position des révolutionnaires, il les attaqua de front à Pento de Tieros et quoiqu'ils fussent au nombre de 1600, qu'ils eussent coupé la route, barricadé le village, il les mit dans la déroute la plus complète. Les fuyards rapportèrent que le général Palaréa, qui commandoit le corps n'avoit plus que 300 hommes lorsqu'il arriva à Oviedo d'où il avoit pris immédiatement la direction de la Galice.

Après cette affaire, les généraux Hubert et

d'Albignac s'étoient mis immédiatement en communication ; ils devoient se porter de concert sur Lugo, tandis que le comte Bourck s'y rendoit aussi par Astorga et Villa-Franca.

Dans tous ces combats, les soldats s'étoient précipités sur l'ennemi avec un tel élan, que l'armée avoit eu à regretter peu de ses guerriers ; partout ils avoient été secondés par les Asturiens qui s'empressoient de les guider et de leur faciliter le moyen d'atteindre l'ennemi.

Le 27 juin, le général Hubert porta son quartier-général à Oviedo. Durant ce mouvement, le 4$^e$. de hussards et le 9$^e$. de chasseurs avoient eu un brillant avantage sur les troupes révolutionnaires à Gijon. Le général royaliste Longa avoit détruit presqu'en même temps deux bandes révolutionnaires : une du côté de Campo di Cuso, l'autre vers Oviedo.

Les Asturies ayant été ainsi presqu'entièrement délivrées de la présence des bandes révolutionnaires, le lieutenant-général Bourck commença son mouvement sur la Galice. Le 20, l'avant-garde, commandée par le général la Rochejacquelein, étoit à Astorga ; une de ses reconnoissances avoit rencontré le 26 un détachement ennemi à Manzanarès et posté sur la route de Lugo, lui avoit tué six hommes, pris un officier, trois soldats. Le 26, le général Bourck devoit se rendre en personne à Lugo : une nou-

velle qu'il apprit dans sa marche sur cette ville précipita son mouvement.

Les généraux Morillo et Quiroga étoient chargés de défendre la Galice, leurs troupes étoient nombreuses et bien disciplinées; celles du lieutenant-général Bourck étoient à peine en nombre égal. Cette circonstance, bien qu'elle n'arrêtât pas absolument le comte Bourck, le forçoit cependant à prendre plus de précaution dans sa marche, et à hésiter souvent dans ses mouvemens militaires.

Mais arrivé à Astorga, le comte Bourck apprit que Morillo, indigné de la conduite des cortès envers le roi d'Espagne, avoit refusé de reconnoître la régence qu'elles avoient créée lors du départ de Séville.

Morillo (don Pablo), lieutenant-général espagnol, étoit simple sergent de marine à l'époque de la révolution; il avoit trouvé dans ses talens militaires et dans son courage les moyens de son avancement. De simple commandant de guérillas il s'éleva, dans la guerre qui suivit l'invasion de Buonaparte, au grade de lieutenant-général. En 1815, Morillo fut chargé d'aller combattre Bolivar et les indépendans dans l'Amérique espagnole. Il s'acquitta honorablement de cette importante mission. Revenu dans sa patrie, Morillo étoit resté fidèle à la royauté jusqu'au moment où, entraîné par l'exemple des autres

généraux, il embrassa la cause de l'indépendance et des cortès. Mais Morillo avoit conservé toute la loyauté de ses premières opinions; les actes démocratiques du gouvernement de Cadix lui ayant ouvert les yeux sur le malheureux état de sa patrie et sur les intentions véritables des cortès, il ne balança pas à rentrer dans le sentier de l'honneur duquel il n'avoit dévié qu'un seul moment.

Dès le 1er. juillet, il avoit annoncé aux habitans du 2e. district l'indignation qu'avoit fait naître dans son âme la conduite des cortès. Le 16, il vint se joindre, à la tête de 3,000 hommes, à la division du général Bourck. En même temps il envoya des ordres dans toutes les directions pour faire rentrer dans le devoir les différens détachemens révolutionnaires qui faisoient précédemment partie de sa division.

La réunion de Morillo à nos troupes eut pour résultat de rendre facile aux généraux françois l'entrée de la Galice. Les obstacles naturels qui défendoient cette province n'étoient plus capables d'arrêter ces armées. Cet événement devoit aussi nécessairement influer sur la prise de la Corogne et la pacification de toute cette partie des Espagnes.

Le 10 juillet, le comte Bourck arriva à Lugo, où il eut une conférence avec le général Morillo. Par suite de cette conférence, dès le 12, le mouvement sur la Corogne commença.

Le général Hubert, après avoir achevé de détruire les corps révolutionnaires dans les Asturies, entra dans la Galice en suivant les bords de la mer. Le 7, l'avant-garde de ce général avoit eu un brillant engagement dans lequel M. le lieutenant de Richepanse, à la tête de 50 chevaux, avoit chargé un corps de 200 hommes, et l'avoit entièrement détruit.

On mit à l'ordre du jour un trait de valeur qui égale tout ce que le courage peut offrir d'extraordinaire : 100 hommes ennemis s'étoient retranchés dans un enclos; le lieutenant Richepanse y pénétra à la tête de 5 hommes seulement; après des prodiges de valeur, ces cinq hommes mirent en fuite les Espagnols retranchés.

Le général Hubert, après avoir fait passer la Nevia au reste de ses troupes, continua son mouvement. Le 8 il arriva à Figueras, d'où il poussa des reconnoissances sur Mondonedo. Le général d'Albignac y arriva bientôt après. Le vicomte Hubert, après avoir envoyé des troupes du côté du Ferrol, se porta de sa personne à Mondonedo, où il arriva dans le même temps que le général Bourck faisoit son entrée à Lugo.

Le 13, le général partit de Lugo et prit position à Quitiriz et le 14 à Betanzos, où son avant-garde fit quelques prisonniers, dont un aide-de-camp de Quiroga. S'étant mis en marche le 15 à trois heures du matin, il se porta sur la Co-

rogne par le pont de Burgo qu'il fut obligé de faire reconstruire; avant midi toutes les troupes l'avoient traversé; à une heure elles rencontrèrent les avant-postes ennemis. Ceux-ci occupoient les hauteurs qui dominent la ville et que les Espagnols avoient garnis de canon. L'attaque eut lieu immédiatement; les braves voltigeurs du 7e. régiment se précipitent sur les tirailleurs espagnols; ceux-ci ne peuvent résister à l'impétuosité du choc et rentrent dans leurs lignes: officiers, sous-officiers, soldats, tous rivalisoient de zèle. Le général Bourck étoit au milieu des soldats, et cherchant à piquer leur amour-propre, leur montroit les retranchemens et leurs camarades des 22e. 37e. et 38e. de ligne qui, impatiens d'arriver, accouroient à un quart de lieue en arrière pour prendre part à l'attaque.

« Soldats du 7e. de ligne, s'écria alors d'une « voix forte le général Bourck, c'est à vous qu'est « réservé l'honneur d'enlever ces retranchemens. « Là haut, dans ces rochers, se trouve l'ennemi: « en avant, au pas de charge! »

A la baïonnette! à la baïonnette! s'écria-t-on de toutes parts; alors le feu cessa du côté des assiégeans, et à travers d'une grêle de balles, ils gravissent au pas de course les hauteurs des moulins. L'intrépide colonel Lambot monta sur un rocher, et, le mouchoir blanc à la main, appeloit à lui tous ses soldats, et leur indiquoit

le chemin par lequel il falloit marcher. « Il étoit « superbe dans ce moment, écrivoit un jeune of- « ficier, il paroissoit un géant; tous se pressoient « autour de lui. Nous avions de si beaux exem- « ples sous les yeux, et le général Bourck, qui, « à pied et malgré ses anciennes blessures qui « rendoient sa marche difficile, étoit toujours « en avant et dirigeoit la marche de nos colon- « nes avec un sang-froid admirable, et le gé- « néral la Rochejacquelein qui soutenoit si bien « la réputation de son nom, tout le monde « enfin, car c'étoit à qui mieux mieux. »

Quand les Français furent arrivés auprès des redoutes, l'ennemi lâcha pied, et alors le feu recommença du côté des assaillans, qui entrèrent pêle-mêle dans les retranchemens.

Cette affaire brillante fit le plus grand honneur au septième de ligne, qui seul avoit été complétement engagé.

Pendant que le comte Bourck marchoit su la Corogne, le général Hubert se portoit sur le Ferrol, et le général Morillo sur San-Yago, où il arriva le 26, poursuivant de très-près le corps de Palaréa.

Pour se faire une juste idée des opérations des armées combinées sur le Ferrol et la Corogne, il faut connoître la situation de ces deux postes importans.

Coruna, en français la Corogne, est située au

nord-ouest de Lugo, et renferme un port de mer célèbre; placée dans une presqu'île, à l'entrée de la baie, elle offre un abri aux navires qui arrivent fréquemment dans ses ports. La ville de la Corogne est divisée en deux parties, dont l'une est appelée la ville vieille, l'autre la ville neuve. Le port est fait en croissant; aux deux pointes sont les châteaux de Sainte-Clair et de Saint-Martin qui le défendent; de ce côté s'élève une tour antique, qui se fait remarquer par sa hauteur, sa bâtisse solide et hardie. Les traditions de la contrée en attribuent la fondation tout-à-la-fois à Hercule, au dieu Mars, et aux marchands Phéniciens qui fréquentoient les rivages de l'Océan.

Le côté de l'ouest est entièrement garni de forts, de batteries et de signaux, pour mettre la Corogne à l'abri d'une surprise. L'entrée du port est défendue par les forts de San-Amaro et San-Antonio, qui dominent à-la-fois le port et une partie de la rade.

Le Ferrol, ville et port maritime de la Galice, un des meilleurs des Espagnes depuis le dix-huitième siècle, est situé sur le revers d'une montagne; son enceinte est composée de redoutes qui portent sur chaque face cinq canons, et quatre sur chaque flanc: toutes se lient ensemble par un retranchement et un parapet qui masquent des ouvrages intérieurs. Cette place est le premier

arsenal de la marine royale des Espagnes. Ferdinand VI, père de Charles III, la fit ériger. Le port est extrêmement fort par sa position, car pour y arriver de la mer il faut, pendant une lieue, que les vaisseaux défilent un à un, et passent le long d'une côte défendue par les forts. Du côté de la terre, le Ferrol peut être aussi facilement défendu; l'art sembloit s'être joint à la nature pour en faire le désespoir des ennemis de l'Espagne.

La position du Ferrol devoit faire croire à une résistance prolongée; mais la garnison, étonnée de l'intrépidité qu'avoient montrée les troupes françaises dans l'attaque des ouvrages extérieurs de la Corogne, fit presqu'aussitôt des propositions de capitulation: elles furent acceptées, et la garnison du Ferrol composée de 2,000 hommes environ reconnut l'autorité de la Régence et remit entre les mains des troupes françaises cette place importante.

La Corogne avoit de plus grands motifs de résistance; Quiroga étoit dans ses murs, et avec lui un grand nombre de transfuges français et étrangers, trop coupables pour oser espérer un pardon: en conséquence malgré la reddition du Ferrol, la Corogne continua de se défendre.

Le comte Bourck, résolu de poursuivre sans relâche le siége de cette place, fit mettre en batterie les bouches à feu qu'il avoit tirées du Ferrol;

le 6 août elles purent être dirigées contre la Corogne; le général voulut cependant envoyer encore une fois sommer la place de se rendre avant de commencer la canonnade : mais cette tentative n'ayant produit aucun effet et l'ennemi, dix-huit minutes seulement après le retour du parlementaire, ayant fait feu de toutes ses batteries, le comte Bourck fit démasquer les siennes et commença à tirer sur la place ; le feu de nos batteries eut pour résultat d'incendier trois endroits de la ville qui brulèrent long-temps après la cessation de la canonnade.

Dans la nuit du 10 au 11, l'ennemi fit un feu des plus vifs sur nos troupes : heureusement ses boulets firent peu de mal, cependant plusieurs maisons furent endommagées autour du quartier-général du comte Bourck. Sur les huit heures du matin, l'ennemi, étonné sans doute de la contenance ferme de nos soldats, plaça un drapeau blanc sur le chemin couvert ; un parlementaire demanda à être introduit auprès du général Bourck. Ce parlementaire éleva d'abord des prétentions exorbitantes ; les troupes de la Corogne vouloient bien se mettre sous la protection du duc d'Angoulême, mais elles refusoient de reconnoître l'autorité de la Régence ; elles vouloient attendre dans cette attitude l'issue des affaires de Cadix et les ordres du roi d'Espagne. La journée du 11 se passa en pourparlers, le gé-

néral Bourck envoya aux troupes constitutionnelles, son *ultimatum* portant qu'il vouloit entrer à la Corogne en ami ou en ennemi; enfin, à six heures du soir, on convint que la garnison de la Corogne se mettroit sous les ordres du général Morillo qui stipuleroit ses intérêts. Deux officiers de la garnison furent envoyés auprès de ce général pour lui faire part de ce qui avoit été convenu; jusqu'à leur retour il devoit y avoir suspension d'hostilités; enfin, le général Morillo ayant envoyé un aide-de-camp au comte Bourck, il fut convenu entre le commandant des troupes françaises et Morillo que la Corogne seroit remise aux mêmes conditions que Morillo avoit obtenues pour lui-même.

Ce qui ramena le gouverneur de la Corogne vers des sentimens plus pacifiques fut sans doute la retraite des réfugiés français et peut-être aussi celle de sir Robert Wilson.

Toute l'Europe a retenti du nom de sir Robert: cet homme avide de toutes les célébrités, naquit en Angleterre en 1777; il commença à servir en 1793 dans la guerre de Hollande, et à l'âge de 17 ans il parvint à sauver, à la tête d'un détachement de dragons, l'empereur d'Allemagne; la conduite de sir Robert fut honorable dans toutes les guerres que l'Angleterre eut à soutenir contre la France. Ses services furent appréciés et récompensés par tous les souverains de l'Europe;

en 1816 seulement, il commença sa carrière de libéralisme en procurant, conjointement avec Bruce et Hutchinson, la liberté à Lavalette; depuis ce moment, sir Robert Wilson se jeta dans l'excès du radicalisme; en 1818 il combattoit sous les drapeaux de Bolivar, puis il devint le ridicule champion des vertus de sa souveraine; lorsque la guerre contre les constitutionnels espagnols éclata, sir Robert annonça avec beaucoup de jactance la perte de la dynastie des Bourbons en France; il marcha en Espagne à la tête de quelques Anglais exaltés comme lui, il débarqua d'abord en Portugal d'où la contre-révolution le chassa; de là il se rendit à la Corogne où voulant d'abord jouer le grand rôle de pacificateur, il offrit la médiation de l'Angleterre et la sienne, pour rapprocher les royalistes et les constitutionnels de l'Espagne. Sa médiation n'ayant point été acceptée, sir Robert quitta la Galice qu'il n'avoit pu animer, comme il le disoit lui-même, de l'enthousiasme de la liberté.

Après son départ, la Corogne et toutes les places de la Galice reconnurent l'autorité de la Régence.

Ainsi fut pacifiée cette province sur laquelle les révolutionnaires avoient fondé de si grandes espérances.

Dans la Catalogne, le corps du maréchal Moncey, après avoir remporté différens avan-

tages sur les troupes constitutionnelles, s'avança sur Barcelonne, dont il se prépara à faire le blocus.

Barcelonne, en latin Barcinonia, nomme pour fondateur le général Carthaginois Annibal Barcino. Prise et reprise tour à tour par les Romains, les Goths, les Maures et les Français, elle soutint huit siéges dans lesquels ses habitans montrèrent un courage indomtable et une persévérance héroïque.

Barcelonne se présente avec majesté ; on découvre de loin l'étendue de ses édifices et le Mont-Joui qui la domine. Les Espagnols la considèrent comme une ville de guerre, et en effet elle offre de grands moyens de résistance. Du côté de la mer elle est inattaquable, car il n'y a pas assez de fond pour que les navires puissent s'en approcher; elle est, du côté de la terre, garnie de bastions multipliés dont les approches sont défendues par beaucoup d'ouvrages avancés et principalement par une citadelle située à la pointe du nord-est, et par le fort de Mont-Joui, placé sur le sommet de la montagne au sud-est.

Barcelonne est une ville riche et commerçante; sa population s'élevoit à près de 130,000 âmes, mais l'épidémie qui avoit régné dans ses murs en 1821 l'avoit diminuée d'une manière effrayante.

Le maréchal résolut de s'emparer de cette place importante. Des troupes de toute arme arrivoient

journellement et leur secours lui permettoit de tenter de grandes entreprises. Sur tous les points, à Figuièras, à la Seu d'Urgel, les troupes révolutionnaires fuyoient en présence de nos soldats ou des royalistes espagnols.

L'investissement de Barcelonne eut donc lieu le 10 juillet par les cinquième et dixième divisions.

La cinquième division avoit quitté sa position de Mataro, de Parper et de Granolles pour aller s'établir sur la rive gauche du Beros, depuis son embouchure dans la mer jusque vis-à-vis le point où il reçoit le Rippolet, sa droite devoit se prolonger vers cette dernière rivière.

La dixième division devoit prendre position à droite de la cinquième et s'étendre vers Martorell.

Le vicomte Donnadieu, avec une grande partie de ses forces, devoit se porter sur *Molins del Rey* et étendre sa droite sur Martorell.

C'étoit vers ces deux points que Milans et Lloberas avoient réuni leurs forces ; elles s'élevoient à près de 7,000 hommes.

Les cinquième et dixième divisions devoient se donner la main pour appuyer leur mouvement sur l'ennemi.

En conséquence des ordres du maréchal qui s'étoit porté de sa personne au centre de la ligne, la division Donnadieu occupa Sabavile et San-Cugat ; la division Curial prit position sur le Beros et le Ripollet.

Milans avoit deux bataillons sur la rive gauche du Llobregat, en avant de Molins del Rey.

Le 8, une pluie d'orage avoit rendu le Llobregat inguéable sur tous les points, ce qui nécessitoit d'emporter de vive force le pont de Molins del Rey, pont très remarquable par son étendue et ses moyens de défense.

Le reste des forces de Milans, consistant en cinq bataillons, avoit pris position sur la rive opposée.

Lloberas occupoit avec ses bataillons la position de Martorell.

Le 9 juillet, l'avant-garde de la division Donnadieu, composée du 2e régiment de ligne et du 6e de hussards marcha sous les ordres du général de la Roche-Aymon, sur Molins del Rey; le 18e régiment d'infanterie de ligne et le 5e régiment de chasseurs à cheval commandés par le général Achard furent dirigés sur Martorell.

Le 3e. régiment d'infanterie, en approchant de Molins del Rey, fut accueilli par une vive fusillade. Il aborda l'ennemi sans hésiter, le poussa vers le pont qu'il traversa l'arme au bras malgré le feu des troupes qui s'étoient embusquées sur le pont et sur la rive droite. M. le général la Roche-Aymon, le colonel Fantin-des-Odoars et le lieutenant-colonel de Fitz-James marchoient à la tête de la colonne. Dans un moment l'ennemi fut forcé à la retraite. Le 6e. régi-

ment de hussards s'élança à sa poursuite sur la route de Tarragone; le 26e. régiment de ligne suivit son mouvement.

Pour échapper au danger d'être chargée par la cavalerie, l'infanterie ennemie se jeta sur les hauteurs qui se trouvent à la droite de la route. Elle y fut vivement poursuivie.

L'attaque dirigée contre Martorell eut le même succès que celle de Molins del Rey; l'ennemi fut poursuivi vivement de position en position.

Le général Achard et le 16e. régiment de ligne avoient eu à y combattre environ 4,000 hommes dans une forte position que ce régiment enleva avec une bravoure admirable. Le 5e. régiment de chasseurs, commandé par le baron Nourry, appuya fortement ces attaques partout où la nature du terrain pouvoit le permettre.

Pendant ce temps, l'ennemi faisoit une sortie de Barcelonne et attaquoit la division Curial; la brigade Vasserot, la première assaillie, l'avoit vigoureusement repoussée de tous côtés. Les deux colonnes d'attaque qu'avoit fournies l'ennemi rentrèrent en désordre dans la place; le général Vasserot se distingua dans cette action.

Le 10, une nouvelle sortie de Barcelonne fut effectuée par l'ennemi au nombre de 2,000 hommes et soutenue par quatre pièces de canon. Ces forces furent d'abord dirigées sur Soria, où il y eut un engagement de deux heures avec nos

tirailleurs ; ensuite il se porta sur Gracia, d'où il fut repoussé par un bataillon du 7ᵉ. de ligne ainsi que par un peloton de cavalerie qui chargea plusieurs fois les constitutionnels dans la plaine. Cette sortie n'eut aucun résultat favorable pour la garnison.

Le 13, nouvelle sortie de l'ennemi, qui n'eut pas pour lui de plus heureux résultats.

Le 15, les îles de las Medas, situées sur les côtes de la Catalogne, capitulèrent. Les troupes de la division Damas en prirent immédiatement possession.

Les opérations importantes du blocus de Barcelonne n'empêchoient pas le maréchal de s'avancer dans les autres parties de la Catalogne ; il avoit marché en personne vers l'ennemi à Igualada. Une des colonnes suivoit la route par Esparaguera, Bruch et Castel-Olit. Une autre colonne suivoit la vieille route par Marquifa, Pierre-Capilladas, d'où se dirigeant sur Monbuy elle couvroit la route de Santa-Coloma et menaçoit les derrières de l'ennemi à Igualada. Le baron d'Eroles avoit ordre de marcher sur Calaf que l'ennemi occupoit.

Le 24, une reconnoissance portée de Bruch jusqu'à Castel-Olit annonça que l'ennemi étoit en position en avant d'Igualada.

La colonne de gauche, commandée par le général Mongardé, se porta sur Monbuy. L'en-

nemi ayant évacué cette ville, nos troupes en prirent immédiatement possession.

La colonne de droite, sous les ordres du général Tromelin, se porta sur Igualada; elle pénétra dans la ville que l'ennemi avoit aussi évacuée.

Tout annonçoit que Milans avoit effectué sa retraite sur Cervera.

Les reconnoissances rapportèrent que les avant-postes ennemis étoient à Saint-Genits, en avant de la fameuse position de Jorba.

Le général Tromelin, avec le 16e. régiment et le 6e. chasseurs, alla reconnoître en personne la position de l'ennemi. Le maréchal avoit expressément recommandé d'éviter tout engagement avec lui; peu après il monta lui-même à cheval et parcourut la ligne des constitutionnels qui avoient déjà effectué leur retraite sur Jorba.

Le duc de Conégliano ne vouloit pas d'abord attaquer de front la position difficile de Jorba, en conséquence il avoit ordonné d'arrêter le mouvement des troupes devant Jorba; mais ayant ensuite appris qu'une reconnoissance de 150 hommes s'étant trop engagée, étoit dangereusement aux prises avec l'ennemi, le maréchal fit faire volte-face aux troupes, et, à la tête de deux bataillons du 60e. régiment, il marcha vers Jorba. L'ennemi y étoit en forces supérieures à celles du maréchal; néanmoins la position

fut vigoureusement attaquée et vigoureusement défendue. Après un engagement assez long-temps prolongé, l'ennemi opéra sa retraite, et abandonna successivement Jorba, le mamelon en arrière, la position qui le domine, et enfin les crêtes de la rive gauche de la Noga, entre Jorba et l'Autel del Gancho. La conduite des troupes fut admirable dans cette occasion. Le maréchal, habitué à voir combattre nos vieilles bandes, avoua que nos plus jeunes soldats les avoient égalées en valeur et en opiniâtreté. Leur attitude devant l'ennemi avoit été d'autant plus remarquable, qu'inférieurs en nombre ils avoient osé attaquer les constitutionnels dans des positions difficiles pendant près de trois heures sans interruption d'un feu bien nourri.

Les constitutionnels opérèrent leur retraite sur Cervera.

Le baron d'Eroles, qui s'étoit porté sur Calaf, y avoit trouvé une colonne ennemie de 500 hommes dont la plus grande partie fut détruite par le général royaliste.

Pendant ce temps, la garnison bloquée de Barcelonne faisoit de fréquentes sorties. Le 30 juillet, à quatre heures du matin, l'ennemi se présenta sur l'extrême gauche de la ligne d'investissement avec 5,000 hommes, six pièces de canon et 80 chevaux.

Ces forces se dirigèrent sur Santi-Marti. La droite étoit appuyée par six chaloupes canonnières. Une fusillade très-vive s'engagea depuis les bords de la mer jusqu'au village d'Olot.

Le sixième léger secondé par le vingt-troisième chasseurs et par deux pièces d'artillerie, aborda l'ennemi et l'obligea à un mouvement rétrograde sur plusieurs points.

Le comte Curial s'étant mis à la tête d'un bataillon du dix-neuvième, prit l'ennemi par le flanc, et le poursuivit jusque sous les murs de la ville, malgré le feu et la mitraille du fort Pio. Le combat avoit duré plusieurs heures; l'ennemi éprouva une perte considérable.

Mina ne parut dans aucune de ces sorties; sa santé délabrée le retenoit dans Barcelonne.

Sur ces entrefaites, on apprit que Milans et Lloberas avoient fait un nouvel effort et s'étoient dirigés du côté de la Seu d'Urgel.

Le colonel Salpervich reçut l'ordre de se porter de Vich, où il étoit, à la Seu d'Urgel, pour renforcer les troupes qui formoient le blocus de la place.

Le général Curial resta chargé du commandement supérieur du blocus de Barcelonne, et le maréchal se mit à la tête du dix-huitième de ligne, d'un bataillon du premier léger, et de l'escadron espagnol *del Principe*, pour se porter

suivant les circonstances à Placencia ou à Granolles.

L'ennemi ayant appris toutes les précautions prises pour l'arrêter, changea tout à coup de direction, et se porta vers Manresa. Alors le baron d'Eroles quitta sa position de Calaf pour se porter sur Manresa, où déjà étoit arrivé le général Tromelin. Une reconnoissance leur apprit que les troupes constitutionnelles se dirigeoient sur le pont de Cabriana. Les deux corps combinés s'y portèrent sur-le-champ, et attaquèrent vigoureusement l'ennemi. Les troupes royales espagnoles furent un instant mises en déroute par la cavalerie ennemie, mais un escadron du sixième de hussards étant venu à leur secours, les efforts de l'ennemi furent arrêtés : il opéra sa retraite et prit une forte position près de Calda ; attaqué une seconde fois, il se défendit avec opiniâtreté, mais le général Tromelin ayant déployé deux bataillons en colonnes serrées, attaqua par ses deux flancs l'ennemi retranché, et le chassa de toutes ses positions. Après cette brillante affaire, l'ennemi se retira par Lestargoria, Prat de Lasanes et Gironella ; il se renferma enfin à Tarragone, dont le blocus fut immédiatement formé.

Les opérations de la Catalogne n'offriront plus désormais qu'un foible intérêt : l'ennemi renfermé dans les deux principales places de cette

province, Barcelonne et Tarragone, ne paroîtra plus, pour ainsi dire, que dans quelques sorties, toujours repoussé par les troupes chargées du blocus. Il nous faut suivre maintenant le corps du général comte Molitor, qui, tout en soutenant le mouvement du quatrième corps, s'avançoit par le royaume de Valence, dans les provinces plus méridionales de l'Espagne.

Nous avons laissé le comte Molitor à Valence. L'actif général y resta peu de jours après avoir appris la reddition de Tortose, qui assuroit toutes ses communications avec la Catalogne. Il marcha immédiatement sur Alicante; le 30, la tête du deuxième corps étoit à Monforte devant Alicante, ainsi qu'à Elch, à une marche et demie de Murcie. Ballesteros fuyoit de toutes parts.

Le général en chef, après avoir laissé devant Carthagène la brigade d'infanterie du général d'Arbaud-Jouques et celle de dragons du général Vincent, continua son mouvement contre l'armée de Ballesteros avec la division Loverdo, la brigade Saint-Chamans et Pelleport, et la division de dragons du général Domon.

L'avant-garde de la division Loverdo arriva le 12 devant Lorca; les éclaireurs furent d'abord reçus à coup de fusil, et le gouverneur, résolu de se défendre, rejeta toute proposition. Il fit évacuer la ville et se renferma dans la citadelle qui, située sur un rocher extrêmement élevé et

escarpé de tous côtés, est fermée d'une triple enceinte d'un abord très-difficile, et en outre défendue par trois batteries qui dominent la ville et commandent les routes et les terrains environnans. Les murailles ainsi que l'escarpement ont 70 pieds de hauteur, et les moyens de défense y sont tellement concentrés, que peu de monde suffit à la sûreté de cette place. L'ennemi y avoit 600 hommes choisis et 18 pièces de canon, des provisions en grande quantité, et pour gouverneur un officier dévoué à Ballesteros. Le général Molitor ayant déjà de nombreux détachemens, ne pouvoit songer à en laisser de nouveaux pour bloquer Lorca. Il ne pouvoit non plus en former le siége. Il résolut donc de chercher à s'en emparer par un de ces coups de main dont les annales de la guerre offrent de rares exemples.

Le général Bonnemains commandant l'avant-garde fit, dès son arrivée devant Lorca, investir la ville par la cavalerie et employa toute la journée du 12 à bien reconnoître les approches de la forteresse. A dix heures du soir, il fit occuper tous les points favorables à l'attaque du lendemain par le 4ᵉ. léger, de même que les hauteurs voisines par des habitans armés qui s'étoient joints à nos troupes.

Le 13, l'ennemi s'étant aperçu que nous occupions les clochers et les hauteurs voisines, y diri-

gea les feux de son artillerie et de son infanterie; nos soldats ripostèrent aux cris de *vive le Roi*, et firent beaucoup de mal aux artilleurs de la forteresse. Pendant ce combat, qui dura près de cinq heures, on apportoit un grand nombre d'échelles; on menaçoit les points les plus foibles. Ces dispositions faites à la vue de l'ennemi, l'attaque qui devint plus pressante et à laquelle prit part la brigade du général Corsin qui arrivoit avec le général Loverdo, tout sembloit jeter l'épouvante et le trouble dans la garnison. Les compagnies de carabiniers placées vis-à-vis la seule entrée de la forteresse en profitent et s'élancent au pas de course à travers les rochers, et malgré les difficultés extrêmes du terrain et le feu qui devient plus vif, arrivent à la première barrière qui est enfoncée par un sapeur. L'ennemi ébranlé se masse derrière le pont-levis qu'il n'avoit pas eu le temps de bien assurer. L'ardeur des carabiniers est telle qu'ils franchissent ce nouvel obstacle en montant sur les traverses et les garde-fous et parviennent à abattre le pont-levis. Ils sont en même temps soutenus par de nouvelles troupes. L'ennemi est obligé de fuir et de gagner l'enceinte supérieure où il demande à capituler, ce qui lui est accordé à la seule condition de la vie sauve. Les résultats de cette mémorable action furent, pour l'ennemi, la perte de 2 officiers-généraux, 35 offi-

ciers et 530 soldats ou sous-officiers faits prisonniers de guerre, un drapeau et dix-huit canons.

Le général en chef, maître de Lorca, put alors pousser plus loin ses opérations. Aucun obstacle ne s'opposoit à ce qu'il pût joindre Ballesteros, lutter avec lui ou le poursuivre jusque dans les provinces les plus reculées de l'Espagne.

Le 24, il arriva avec l'avant-garde à Guadix, sur le Guadalentino. Il y apprit que l'armée ennemie avoit enfin pris position pour l'attendre. Le général Zayas, commandant un corps séparé, étoit à Grenade. Ballesteros et Balanzar, avec le gros et l'élite de l'armée, venoient de s'avancer le plus secrètement possible des environs de Grenade et de Jaen et s'étoient portés à Guadalhuertano, sur la droite de la route de Guadix à Grenade; ils espéroient que le second corps, ignorant leur mouvement, seroit compromis en s'avançant imprudemment sur cette dernière ville; mais le comte Molitor se porta le 21, avec toute la division Loverdo, de Guadix sur Monda, fit avancer la 6e. division, commandée par le général Pelleport, de Goa sur Guilago, prescrivit au général Domon, qui arrivoit à Baya, de marcher sur Almias. L'ennemi qui comptoit sur sa cavalerie composée de vieux soldats, se hâta de porter 1,200 chevaux en avant de Guadalhuertano. Le général en chef n'avoit à leur

opposer sur ce point que 400 chasseurs des 10$^{e}$. et 19$^{e}$. régimens qui avoient marché douze heures. Le général Bonnemains, qui commandoit cette avant-garde, n'hésita cependant pas à commencer l'attaque. Les escadrons espagnols placés au devant de la ville furent d'abord culbutés et poursuivis jusqu'à deux lieues au-delà de Guadalhuertano par les chasseurs, que soutenoit une compagnie de voltigeurs du 4$^{e}$. léger venue au pas de course pour prendre part au succès ; jamais le cri de *vive le Roi* n'avoit été plus énergique. L'ennemi laissa le champ de bataille couvert de morts, de blessés, d'armes et d'étendards. Dans cette glorieuse affaire, le général Bonnemains eut un cheval tué sous lui, et justifia par sa valeur et ses talens militaires l'avancement que S. A. R. lui avoit accordé.

Après ce glorieux combat, Ballesteros ayant encore près de 12,000 hommes, se retira sur Huelma et fit plusieurs marches et contre-marches. Le général Molitor suivit tous ses mouvemens, et ayant su que le 27 il avoit pris position dans les montagnes escarpées de Campillo d'Arenas, et qu'il vouloit les défendre, il résolut de marcher à lui. Ne pouvant tirer de subsistances que de Grenade qui étoit occupée par Zayas, il se porta le 27 sur cette ville. Le général Zayas se retira à son approche et convint d'y laisser un bataillon jusqu'à notre arrivée pour

maintenir la tranquillité : mais lorsque nos troupes parurent, ce bataillon se réunit à elles au cri de *vive le Roi*. Les habitans de Grenade, éminemment royalistes, firent éclater la joie la plus vive aux approches des troupes françaises.

Les divers détachemens laissés par le général Molitor sur la ligne de communication et celui qu'il venoit de diriger sur Grenade, avoient réduit ses forces à quatorze bataillons.

L'ennemi avoit plus du double, et ses troupes comptoient beaucoup d'anciens militaires : mais le comte Molitor, plein de confiance dans l'intrépidité des siennes, les réunit le 28 de grand matin à Montelegione. Ayant fait dès la veille toutes les dispositions pour l'attaque, il dirigea la division Loverdo par la droite, de manière à s'emparer des hauteurs qui dominent Campillo et se mit lui-même à la tête de la sixième division, commandée par le général Pelleport, qui étoit suivi par les troupes du général Domon et se dirigeoit par la gauche pour prendre l'ennemi à revers.

Après une heure de marche, le général Molitor rencontra une reconnoissance de 150 cavaliers, qui, placés sur une éminence, firent feu sur la tête de la colonne. Le capitaine Lanferna, du 20ᵉ. régiment, qui commandoit son escorte, fondit aussitôt sur l'ennemi et le tailla en pièces ; 1 lieutenant-colonel, 3 officiers et 20 cavaliers

restèrent, percés de coups de lance, sur le champ de bataille.

La marche des colonnes se fit avec tant d'ensemble qu'elles arrivèrent et commencèrent l'attaque en même temps. L'infanterie de Ballesteros couronnoit toutes les hauteurs et sa réserve s'avança aussitôt pour tourner la droite du général Loverdo; mais ce général avoit pris ses mesures: un bataillon de voltigeurs qu'il avoit formé, soutenu par les 1$^{er}$. et 11$^{e}$. de ligne en colonnes serrées, et qu'il porta avec le général Corsin contre la gauche, l'eurent bientôt refoulé avec une perte considérable, et s'emparèrent de la position de Lasabunelles. En même temps, le général Bonnemains attaquoit avec succès les montagnes qui couronnoient Campillo. Sur la gauche où se trouvoit le comte Molitor, l'ennemi voulut défendre les approches du village; mais le général Saint-Chamans, à la tête des 20$^{e}$. et 4$^{e}$. de chasseurs, exécuta plusieurs charges brillantes, sabra et culbuta tout ce qui voulut s'opposer à son passage, et nos troupes entrèrent dans Campillo au son des cloches et aux acclamations des habitans, qui, sous le feu de l'ennemi, venoient indiquer les sentiers par où l'on pourroit l'atteindre et le couper.

Le général Pelleport fit parfaitement ses dispositions, et fut bien secondé par le général Brechet avec les 24$^{e}$ et 39$^{e}$ de ligne.

L'ennemi, d'abord repoussé de Campillo, se sauva en désordre dans la direction de la ville; mais obligé de passer sous le feu de la division Loverdo, il fut contraint de se rejeter sur la gauche, où le général Pelleport, après avoir emporté la position del Castillo et soutenu par la brigade Faverot de la division Domon, lui fit éprouver de nouvelles pertes très-considérables.

Le feu étoit extrêmement vif sur tous les points, principalement de la part des troupes révolutionnaires qui avoient l'avantage d'occuper les pics : nos soldats ne ripostoient que difficilement en escaladant les rochers; mais arrivés au sommet ils prirent leur revanche, et nulle part l'ennemi ne put résister à la vivacité de l'attaque. Du côté de la division Loverdo qui avoit à combattre des forces considérables, l'ennemi, enfoncé, fit à diverses reprises des efforts pour se reformer. C'est alors que les bataillons de cette division exécutèrent avec intrépidité plusieurs charges à la baïonnette, détruisirent en grande partie les régimens légers d'Aragon et de Valence et leur prirent deux drapeaux; toutes les positions furent successivement enlevées : ce combat dura jusqu'à la nuit qui, seule, mit fin à la poursuite, et l'ennemi qui n'avoit évité sa destruction totale qu'à la faveur des montagnes qui le sauvoient de l'action de notre cavalerie, se retira en désordre jusqu'à Cambil et au-delà,

après avoir laissé dans les rochers quatre ou cinq cents tués ou blessés et avoir perdu trois cents prisonniers.

La défaite du 28 porta un tel découragement dans l'armée ennemie, que quinze cents hommes en désertèrent dans la nuit du 29.

Le 30, Ballesteros envoya son aide-de-camp auprès du général Molitor pour lui faire les propositions d'une suspension d'armes. Enfin, le 4 août, après différens pourparlers, on convint que Ballesteros, et l'armée placée sous ses ordres, reconnoissoient l'autorité de la Régence d'Espagne établie à Madrid pendant l'absence du Roi. Ballesteros devoit ordonner aux autres généraux et gouverneurs de places situées dans l'étendue de son gouvernement, de reconnoître également la Régence.

Les troupes aux ordres de ce général devoient être cantonnées dans les endroits qui seroient fixés par le comte Molitor.

Les généraux, chefs et officiers appartenant au deuxième corps d'armée espagnol devoient conserver les grades, emplois, distinctions et la solde correspondant auxdits emplois. Aucun des individus de ladite armée ne pouvoit être inquiété, poursuivi ni molesté pour ses opinions antérieures à cette convention ni pour les faits analogues, excepté ceux qui étoient de la compétence de la justice ordinaire.

La solde devoit être payée par le trésor d'Espagne, et en cas de retard ou d'impossibilité, on devoit continuer de donner aux troupes la ration d'étapes dans les cantonnemens qui leur seroient assignés.

Les individus de la milice qui vouloient retourner dans leurs foyers avoient la faculté de le faire ; partout ils devoient trouver sûreté et protection.

Cette convention pacifia le royaume de Grenade, de Murcie, la partie de l'Andalousie qui y confine, et permit au général Molitor de donner la main au premier corps qui continuoit le blocus de Cadix.

Ce corps n'avoit jusqu'alors pu montrer son dévouement et sa valeur qu'en repoussant différentes sorties de la garnison de l'île de Léon.

Les généraux de Bourmont et Bordesoult attendoient pour agir activement la présence de S. A. R. qui avoit annoncé son arrivée prochaine sous les murs de Cadix.

En effet, le 1er du mois d'août, S. A. R. partit de Madrid pour Séville. Ce départ fit augurer les plus justes espérances de voir accélérer l'époque de la délivrance de Ferdinand et de la fin des maux qui pesoient sur la nation espagnole.

La Régence prit des mesures afin que S. A. R. et les corps placés sous ses ordres immédiats,

trouvassent dans leur route tout ce qui pouvoit leur être nécessaire.

Avant de quitter Madrid, le Prince généralissime donna un ordre général dont les dispositions étoient dictées par une profonde sagesse.

Le maréchal duc de Reggio, commandant en chef le 1er corps devoit avoir le commandement supérieur des provinces de la Castille-Neuve, Estramadure, Ségovie, Léon, en y comprenant les provinces de Salamanque, Valladolid, Galice et Asturies. Son quartier-général devoit être à Madrid.

S. A. S. le prince de Hohenlohe, commandant le 3e corps, devoit avoir le commandement supérieur des provinces de Saint-Ander, Burgos, Soria, Santo-Domingo, Alava et Biscaye. Vittoria étoit choisi pour son quartier-général.

Le maréchal marquis de Lauriston, commandant en chef le cinquième corps, avoit le commandement supérieur des provinces de Guipuzcoa, Navarre, Aragon, Ebre inférieur. Son quartier-général étoit à Tolosa.

Le lieutenant-général comte Molitor, commandant en chef le deuxième corps, avoit le commandement supérieur du royaume de Valence, Murcie et Grenade. Les mouvemens rapides et successifs du général n'avoient pas permis de fixer son quartier-général.

Le vicomte Latour-Foissac, qui commandoit

en chef une colonne d'opération, devoit exercer l'autorité suprême dans les royaumes de Cordoue et Jaen.

Enfin, le lieutenant-général Bordesoult, commandant en chef du prèmier corps de réserve, avoit le commandement supérieur du royaume de l'Andalousie et des opérations en face de Cadix.

Après avoir avoir pris ces sages mesures, le duc d'Angoulême partit de Madrid; traversant avec rapidité, et sans rencontrer aucun obstacle, la nouvelle Castille, la Manche et l'Andalousie, il arriva le 16 devant Cadix.

Monseigneur se retrouva avec plaisir au milieu des troupes composant l'expédition d'Andalousie qui, dans toutes les occasions, avoient si bien prouvé leur dévouement au Roi.

A peine arrivé au camp, S. A. R. y apprit la reddition de l'île Verte et d'Algésiras, due aux efforts combinés des troupes de terre et de la marine royale. L'île Verte n'avoit soutenu que pendant quelques heures la canonnade des frégates la *Guerrière* et la *Galatée*, sous les ordres du capitaine Lamarant et Douault, et Algésiras s'étoit immédiatement rendue au maréchal-de-camp Lauriston dont la brigade avoit pris cette direction.

S. A. R. s'occupa dès son arrivée de pousser avec vigueur les opérations du débarquement dans l'île de Léon.

L'île de Léon est formée par un canal qui l'en-

toure et qui a trois lieues et demie d'étendue et vingt-quatre pieds de profondeur dans la grande marée ; il porte les plus gros bâtimens. Cette île étoit entièrement dépeuplée au milieu du XVII^e siècle, à peine y trouvoit-on quelques maisons ; depuis cette époque elle s'est peuplée avec une rapidité inconcevable, elle est aujourd'hui couverte de maisons.

L'île de Léon ne compte cependant que deux villes principales, San-Carlos et Cadix.

San-Carlos, au nord de l'île de Léon, est située à un quart de lieue de l'arsenal, l'espace intermédiaire étant rempli par la réunion des deux canaux: c'est une nouvelle ville que l'on construit actuellement; les principaux édifices s'y font aux frais de la couronne; ce sont des casernes spacieuses pour les troupes de la marine et pour les cadets gardes-marine. Des édifices pour leur école et leurs exercices, des hôtels pour le capitaine-général, pour l'intendant, pour le trésorier, etc.

On va de San-Carlos à Cadix par un chemin de deux lieues pratiqué au nord-est de cette île ; il est beau, solide, très-fréquenté ; le point de vue y est majestueux et imposant, la vue s'y porte à la fois sur Cadix, sur son port, sur sa baie, sur une étendue immense de mer.

Cadix, ville d'une grandeur moyenne, est située sur une langue de terre qui s'avance dans l'Océan ; on croit généralement qu'elle fut autre-

fois, dans un lieu voisin, mais qu'elle fut engloutie par la mer. Elle est d'une forme presque carrée, munie de bons remparts, de bastions réguliers et de plusieurs ouvrages avancés; elle est inaccessible et presqu'inattaquable du côté de la mer; le rivage y est très-escarpé vers le sud, tandis que des bancs de sable, et des écueils cachés sous l'eau en défendent les approches vers le nord.

La baie de Cadix est d'une étendue fort considérable ; elle a dix à douze lieues de circonférence, fermée par la mer à l'est et au nord, et couverte d'ailleurs par des montagnes, elle est en outre défendue par le fort Saint-Sébastien , le fort Louis et celui de Matagorda; le premier est à cent pas des portes de la ville; les deux derniers défendent aussi l'entrée de l'arsenal.

Cet arsenal qui est appelé *la Caraca*, forme une ville sans murs et sans portes; son entrée est défendue par le fort Louis et par le fort Matagorda dont les feux se croisent; il contient trois grands bassins qui servent à caréner les frégates et les vaisseaux de ligne de toute portée.

L'île de Léon est aussi défendue d'un côté par le Trocadéro, retranchement jugé inexpugnable jusqu'au moment où les Français s'en emparèrent, et par le fort Santi-Pétri, situé dans l'île de ce nom qui, comme on le sait, est pla-

cée à l'entrée du canal, du côté de royaume de Murcie.

En arrivant à Puerto-Réal, le 16 août, S. A. R. chargea le vicomte d'Odde, commandant le génie de l'armée, de faire la reconnoissance de la ligne depuis le Trocadéro jusqu'à Santi-Pétri. Le prince porta aussitôt le troisième régiment de guerre de la garde de Santa-Maria à Puerto-Réal, pour y être employé concurremment avec le 36e de ligne à l'attaque du Trocadéro.

Les 20, 21, 22, 23, 24 et 25, on déboucha la batterie d'Angoulême armée de six pièces de 24, et les travaux furent poussés jusqu'à la deuxième parallèle établie à quinze toises de la coupure; une batterie de six obusiers fut construite à la droite de la première parallèle pour battre l'intérieur du Trocadéro et enfiler le cours du Rio-San-Pétro, contre les chaloupes canonnières. Une autre batterie fut placée au centre et en arrière de la deuxième parallèle; une quatrième batterie de mortiers fut placée en intermédiaire et en arrière des deux premières; enfin, une cinquième batterie de quatre obusiers sur la rive droite de San-Pétro devoit prendre le revers sur le Trocadéro, en sorte qu'il se trouvoit battu par six pièces de vingt-quatre, quatorze obusiers de six et deux mortiers de neuf pouces et demi.

Du côté de Santi-Pétri s'élevoit une batterie de

quatre pièces de vingt-quatre, placée précisement en face du canal. Les travaux avoient été ralentis de ce côté par la difficulté de fixer le sable que l'on trouve partout; on avoit été obligé d'y employer des sacs à terre et des tonneaux.

Pendant ce temps, on ne négligeoit point les préparatifs du débarquement. Six bataillons du deuxième corps, aussitôt après leur arrivée à Xérès, avoient été portés à Rota; les 20, 21, 22, les cinq bataillons de la garde, arrivés de Madrid, avoient été successivement placés, trois sur ce même point et deux à Santa-Maria.

Soixante barques, pouvant porter chacune cinquante hommes, étoient déjà réunies à Rota; on en attendoit encore un pareil nombre; elles étoient organisées par division de dix avec leurs chefs et leurs pilotes. On exerçoit journellement les troupes à l'embarquement et au débarquement; on les faisoit naviguer pour les habituer à la mer.

Cinq cents hommes de la brigade Ordonneau avoient été embarqués sur la flotte.

M. le baron Hamelin commandoit cette flotte composée de plusieurs navires de guerre; on y avoit joint trente-six chaloupes canonnières et dix bombardes armées.

Journellement des reconnoissances alloient s'assurer des points de débarquement.

Le soin principal de Monseigneur, avant de commencer l'attaque directe de Cadix, fut de s'emparer du *Trocadéro*, position que les assiégés avoient cherché à rendre inexpugnable par de nombreux travaux.

L'isthme sur lequel le Trocadéro est situé, avoit été coupé depuis le dernier siége par un canal ou cortadura de soixante-dix mètres de largeur, et dans lequel, même à marée basse, il y a encore de trois à quatre pieds d'eau et de vase : en arrière avoit été construite une ligne à redan, d'un haut relief, et armée de quarante-cinq bouches à feu de divers calibres.

Dix-sept cents hommes d'élite très-exaltés occupoient ces ouvrages, et perfectionnoient sans relâche les moyens de défense ; les flancs et les abords étoient protégés par le feu d'un nombre considérable de chaloupes canonnières.

La grande distance qui sépare le Trocadéro de Puerto-Réal, point de départ des troupes, et la nature du terrain, couvert d'arbustes et de plantes marines, qui n'auroit point permis d'arriver en ordre sur l'ennemi, enfin la force donnée à ces travaux, déterminèrent S. A. R. à faire ouvrir la tranchée devant eux.

Elle fut ouverte dans la nuit du 19 au 20 août, et dans celle du 24 au 25 on étoit parvenu à établir la deuxième parallèle à quarante mètres du canal. Les journées suivantes furent employées

à les perfectionner, et à terminer l'armement de ces batteries.

Pendant tout ce temps, l'ennemi ne cessa de faire le feu le plus vif sans parvenir à ralentir l'ardeur des travailleurs, ni à altérer leur gaîté.

Le 30, à la pointe du jour, nos batteries engagèrent une canonnade violente dans le seul but de fatiguer l'ennemi. Les chefs des assiégés en prirent occasion pour publier dans Cadix que l'armée française avoit éprouvé un grand échec : une illumination générale, des danses, des concerts, célébrèrent leur prétendu succès.

Cette canonnade n'étoit cependant que le prélude de l'attaque de vive force, que S. A. R. avoit arrêtée pour la nuit du 30 au 31. Des ordres furent en conséquence remis à M. le comte Bordesoult, commandant en chef le corps de réserve, et S. A. R. arrêta pour cette attaque les dispositions suivantes :

Quatorze compagnies d'élite furent réunies : celles des bataillons de guerre des 3e, 6e, 7e régimens de la garde royale, formèrent le premier échelon ; celles du 3e bataillon du 34e, et du 3e bataillon du 36e, composèrent le second ; cent sapeurs et une compagnie d'artilleurs suivoient immédiatement ; après ces échelons, marchoient les trois bataillons de la garde et le 34e de ligne ; le troisième bataillon du 36e se trouvoit en réserve.

Des officiers qui, dans les nuits précédentes, avoient reconnu avec la plus grande hardiesse les passages les moins difficiles du canal, devoient guider chaque échelon.

Ces troupes entrèrent dans la tranchée et la suivirent dans le plus profond silence jusqu'à son couronnement, où M. le lieutenant-colonel de génie Duparc avoit fait toutes les dispositions nécessaires pour que les troupes pussent se former en division, et en sortir avec facilité. On avoit marché avec tant de silence, et on se formoit avec tant d'habileté, à soixante pas de l'ennemi, qu'il ne s'aperçut qu'il alloit être attaqué qu'à l'instant où la tête de la première colonne sortit de la tranchée. Comme il étoit constamment sous les armes pendant le temps des basses marées, son feu de mousqueterie et de mitraille couvrit immédiatement l'espace de quarante pas, existant entre la sortie de la tranchée et la largeur de la coupure qui isole le Trocadéro. Mais cette intrépide colonne s'élança dans l'eau au pas de course, sans être étonnée de la largeur de cette coupure de trente-cinq toises, et de la profondeur de quatre pieds et demi dans les plus basses eaux; elle la traversa, et à peine sortie, elle se précipita sur les retranchemens aux cris de *vive le Roi!* L'audace avec laquelle elle les franchit, fit bientôt plier les troupes qui les défendoient. Le général Goujeon

qui marchoit immédiatement après la même division de cette colonne, dirigea, ainsi que l'avoit ordonné S. A. R., les quatre premières compagnies pour longer la partie gauche de la ligne, la balayer et s'emparer de deux batteries qui l'appuyoient à la partie moyenne, et à son extrémité; les deux divisions suivantes furent également dirigées sur la partie droite de la même ligne, pour y écraser l'ennemi, et s'emparer de la batterie du centre et des deux autres, qui appuyoient sa droite.

Les Espagnols opposoient en vain une vive fusillade à nos soldats qui n'avoient pour toute arme que leurs baïonnettes, les batteries des fusils et les munitions ayant été mouillées au passage de la coupure. Rien ne résista à cette première colonne; tout ce qui opposa de la résistance fut passé au fil de la baïonnette; les ennemis éprouvèrent dans cette circonstance une perte sensible dans leurs meilleurs canonniers qui se firent tous tuer sur leurs pièces.

Le comte d'Escars qui marchoit immédiatement à la tête de la deuxième colonne, après avoir franchi tous les obstacles et appuyé les attaques des premières troupes, marcha sur les réserves ennemies qui étoient au moulin de *Guerra*, position qui fut également emportée; les quarante-cinq pièces de canon qui garnissoient la ligne servirent alors les troupes fran-

çaises pour débusquer l'ennemi de toutes ses autres positions.

S. A. R. arriva bientôt sur le Trocadéro qui venoit d'être enlevé d'une manière aussi brillante ; il y reçut de nombreuses marques de l'affection et de l'enthousiasme des troupes. On rapporte qu'un officier de la garde, blessé à mort, rappela toutes ses forces, et fixant le prince s'écria d'une voix forte : *vive le Roi !* Son Altesse Royale, touchée de cet héroïsme, descendit de cheval et l'embrassa avec l'affection la plus profonde. Mon prince, dit alors l'officier expirant, je meurs content ; *vive le Roi!* Il sembloit ainsi que les troupes se trouvoient heureuses d'avoir aussi bien justifié la confiance du prince, et prouvé leur dévouement au Roi !

Cependant l'ennemi s'étoit retiré dans les maisons situées près de l'embouchure du canal qui sépare le Trocadéro de l'île et du fort de Saint-Louis ; l'on ne peut y parvenir que par un chemin étroit, hérissé d'obstacles ; il s'y maintenoit derrière des retranchemens et sous la protection du fort Puntalès et de ses chaloupes canonnières. Les troupes françaises s'étant reformées et les cartouches mouillées ayant été échangées, Monseigneur qui avoit fait reconnoître pendant ce temps les approches de ce point, jugea qu'il devoit être également enlevé sur-le-champ ; il ordonna donc au comte Bordesoult de faire marcher

le 34ᵉ régiment et le 3ᵉ bataillon du 36ᵉ, qu'il fit appuyer par un bataillon de la garde. Malgré le feu du Puntalès et de la flottille, celui de 5 pièces d'artillerie et de toute l'infanterie ; enfin malgré la difficulté du terrain qui obligeoit à traverser divers cours d'eau et des marres ayant plusieurs pieds de profondeur, la position de l'ennemi fut emportée, ses canons dirigés contre les constitutionnels qui cherchoient à s'embarquer au fort Saint-Louis. Ce fut dans cette seconde affaire, non moins vigoureuse que la première, que le colonel Garcès, membre des cortès, fut fait prisonnier ainsi que beaucoup d'autres officiers. Avant 9 heures les Français étoient maîtres de l'isthme et avoient fait éprouver à l'ennemi une perte de 150 hommes tués, 300 blessés et 1000 prisonniers ; à peine 250 hommes, la plupart blessés, parvinrent-ils à s'échapper de cette déroute. Ainsi fut complétement détruit le corps ennemi qui avoit combattu dans cette journée si glorieuse pour l'armée française, et où les soldats avoient montré autant de résolution qu'à aucune autre époque. S. A. R. en partagea tous les dangers : exposé au feu le plus meurtrier, le prince sembloit ne craindre que pour les autres ; il conserva une gaîté inaltérable au milieu des périls dont il étoit menacé ; semblable en tout au grand Henri, il sut allier une intrépidité chevaleresque avec les sentimens d'humanité que permettent si

rarement les fureurs de la guerre. On vit S. A. R. sur les retranchemens du Trocadéro crier grâce pour les Espagnols et arrêter le bras de nos soldats prêt à frapper les défenseurs de la constitution. On remarqua aussi, dans cette journée, le jeune prince de Carignan; un des premiers il monta sur la brèche, et osa lutter corps à corps avec l'ennemi; vainement nos vieux grenadiers cherchèrent-ils à lui persuader que sa personne étoit exposée : *Je suis volontaire royal*, répondit-il, *je fais mon devoir.*

Les autres faits d'armes qui illustrèrent cette mémorable journée sont trop multipliés pour que nous entreprenions de les décrire tous; la postérité la plus reculée conservera les noms du capitaine Montferré qui, le premier, s'élança dans le Trocadéro et fut blessé de deux coups de baïonnette, des capitaines Petit Jean, Borne, du lieutenant Groolers et du caporal Hue qui, après avoir sondé et reconnu les positions et les passages du canal, servirent de guides aux troupes dans la vigoureuse attaque du Trocadéro.

Le lendemain, le prince voulut récompenser le dévouement de ses soldats; les régimens prirent les armes sur les positions mêmes enlevées; on lisoit dans les yeux des militaires de tous grades, la secrète satisfaction dont ils étoient pénétrés d'avoir fait quelque chose de glorieux pour le roi et la patrie. *Notre prince est-il content de nous?*

s'écrient comme spontanément tous les corps de l'armée: *Oui, mes amis,* répond S. A. R. toute émue, *Oui, je sens tout mon bonheur de commander à des braves comme vous.*

Le prince de Carignan, qui accompagnoit Monseigneur, reçut aussi le témoignage bien flatteur de l'estime qu'il avoit inspirée à l'armée. Un vieux grenadier de la garde se présente à lui: Vous étiez hier dans nos rangs, mon prince, lui dit-il en son langage expressif, eh bien! nous ne voulons pas vous perdre sitôt; les soldats de la garde vous offrent les épaulettes de grenadier. Le prince de Carignan fut sensible à cet hommage rendu à sa bravoure: Le titre de grenadier français, s'écria-t-il, sera toujours celui que je porterai un jour de bataille; je tâcherai de ne le point démériter.

La prise du Trocadéro porta le découragement dans le parti révolutionnaire de Cadix.

Le prince généralissime, voulant profiter de sa victoire, s'occupa sans relâche des travaux du siége, et surtout de l'établissement de batteries destinées à gêner la navigation des bâtimens de l'ennemi, ainsi que des ouvrages qu'il avoit près de la place. Les opérations du siége s'avancèrent avec tant de rapidité que le 4 septembre, des obus, partis des batteries françaises, incendièrent d'immenses magasins de bois situés non loin de Puntalès.

Cependant, tant que les approvisionnemens pouvoient aisément parvenir dans Cadix, il étoit à craindre que le siége se prolongeât encore long-temps; la situation naturellement fortifiée de la ville, ce que l'art y avoit ajouté, rendoient difficile un siége régulier. On s'étoit aperçu que le fort Santi-Pétri favorisoit singulièrement par sa situation l'introduction des vivres dans la cité. Dès ce moment, l'ordre fut donné au baron Duperré de chercher à s'en emparer.

Le fort de Santi-Pétri est situé sur un rocher à l'entrée du canal du même nom; sa position rend difficile une attaque de vive force; cependant, le 20 septembre, la division du contre-amiral Des Rotours, composée du *Centaure*, du *Trident*, de la frégate la *Guerrière*, de la corvettte l'*Iris* et de l'aviso le *Santo-Christo*, ayant à bord 500 hommes des 17$^e$ et 25$^e$ régimens de ligne se présenta devant ce fort. Cette division eut à surmonter les plus grandes difficultés pour s'en approcher Les vents furent presque toujours contraires, et l'on ne pouvoit s'avancer qu'en faisant sonder avec soin. Le *Centaure*, que commandoit le contre-amiral Des Rotours parvint pourtant à s'embosser à quatre cents toises du Santi-Pétri, et à midi il donna le signal convenu à nos batteries de terre chargées de soutenir celles de la marine. Le feu commença aussitôt et se soutint avec la plus grande vigueur, malgré celui du Santi-Pétri et

des ouvrages de la pointe de l'île de Léon. Le vaisseau le *Trident* et la frégate la *Guerrière*, qui étoient parvenus à se rapprocher du *Centaure*, prirent part à l'engagement; mais se trouvant encore à une trop grande portée, les bâtimens dûrent cesser leur feu pour chercher à se rapprocher, tandis que le *Centaure* et les batteries de terre continuèrent le leur sans interruption jusqu'à trois heures et demie; les principales batteries du fort étoient démontées, un incendie y avoit lieu. Le contre-amiral Des Rotours ayant alors dirigé sur ce point les embarcations où avoient été placées à l'avance des troupes de ligne auxquelles il avoit joint un détachement de grenadiers de l'artillerie de marine, le fort demanda à se rendre et fut immédiatement occupé; la garnison demeura prisonnière de guerre.

On trouva dans le fort de Santi-Pétri, 27 pièces de 24 en bronze, beaucoup de munitions et des vivres pour deux mois. Notre marine qui se distingua dans cette brillante affaire n'eut pas à regretter un seul homme. Tous les boulets de l'ennemi avoient porté dans les grémens et n'y avoient fait que peu de mal. Dans les batteries de terre, l'armée perdit seulement deux hommes tués; cinq artilleurs furent blessés.

Pendant que la reddition de Santi-Pétri assuroit la prompte capitulation de Cadix ou la prise de cette ville, Son Altesse Royale rece-

voit dans le camp des nouvelles satisfaisantes des 3e, 5e, 4e et 2e corps d'armée qui opéroient dans la Biscaye, les Asturies, la Navarre, la Catalogne et le royaume de Grenade.

Le troisième corps avoit pacifié la Galice, purgé le littoral de la Biscaye et de Saint-Ander de la présence des troupes constitutionnelles, et s'étoit enfin emparé par capitulation des places de Santona et de Saint-Sébastien.

Le cinquième corps (le deuxième de réserve), formé depuis peu de temps et placé sous les ordres du marquis de Lauriston, opéroit avec succès dans la Navarre. Pampelune avoit été assiégée et, en moins d'un mois, obligée de se rendre.

Le maréchal Moncey pressoit vivement Barcelonne et Tarragone; toutes les sorties que l'ennemi avoit tenté de faire avoient été repoussées par nos troupes. Le fort imprenable de Figuières, après un blocus de quelques mois, avoit capitulé, et le général baron de Damas, avec un corps de troupes bien inférieur en nombre, avoit fait mettre bas les armes à 2000 soldats constitutionnels.

Dans le royaume de Grenade et de Murcie, le comte Molitor, aidé par Ballestéros qui s'étoit joint à lui, poursuivoit vivement les débris de l'armée constitutionnelle, alors sous les ordres du célèbre Riégo. Ce chef, le plus exalté de

tous ceux à qui l'esprit révolutionnaire avoit fait prendre les armes, après avoir vainement tenté de séduire les soldats de Ballestéros, s'étoit porté dans les montagnes où, poursuivi par le général Latour-Foissac et abandonné de ses soldats, il avoit été fait prisonnier ainsi que trois de ses aides-de-camp. Le comte Molitor poursuivant sa victoire s'étoit mis tout-à-fait en communication avec le grand corps qui opéroit devant Cadix.

Cette cité étoit étroitement assiégée par Son Altesse Royale; de nouvelles batteries s'élevoient tous les jours. Le prince généralissime visitoit régulièrement les travaux du siége, animoit d'une commune ardeur officiers et soldats; les grenadiers les plus intrépides admiroient le sang-froid de S. A. R., parcourant sans crainte les retranchemens les plus avancés. Dans une de ces dangereuses inspections, un boulet effleura la tête du prince. Les officiers qui l'entouroient lui remontrèrent à quels dangers il exposoit ses jours : « Ne mourrais-je pas en bonne compa-« gnie, répondit S. A. R., avec une gaîté héroï-« que, ne serait-ce pas là une mort française? » et il continua son inspection avec le même sang-froid.

Le 22 septembre, l'amiral Duperré fit l'essai de la flottille de bombardement; sept bombardes françaises, trois espagnoles et cinq obusières,

furent établies au-dedans de la portée du canon à huit cents toises environ de la place; l'amiral ne donna ordre de cesser le feu que lorsque le vent qui fraîchissoit, et la marée qui s'élevoit, mirent l'escadre française dans l'impossibilité de continuer. Dans cette journée deux cents bombes environ furent lancées sur Cadix.

On peut facilement s'imaginer quelle confusion devoit régner dans cette place. Les habitans appeloient de leurs vœux les Français, et les armes des soldats constitutionnels avoient de la peine à comprimer l'opinion publique, qui se prononçoit énergiquement sur tous les points de l'île de Léon. Quel parti restoit-il à prendre aux cortès? Elles s'adressèrent d'abord au duc d'Angoulême, qui refusa d'écouter toute proposition avant que le roi fût libre. Les hostilités cessèrent plusieurs fois, et plusieurs fois furent reprises; enfin, les cortès eurent recours à la clémence de leur roi, de ce roi qu'elles avoient si cruellement outragé, et qui voulut bien implorer pour ses sujets coupables la clémence du vainqueur.

Dès que Ferdinand fut libre, il en donna avis au duc d'Angoulême.

Cette nouvelle combla de joie le Prince généralissime.

On apprit bientôt, dans le camp, d'une ma-

nière positive, les événemens qui avoient amené la délivrance du Roi.

Après le premier bombardement de Cadix, les habitans de cette grande cité, les cortès eux-mêmes furent saisis d'une terreur panique. On savoit dans l'île de Léon que tous les préparatifs pour un débarquement étoient disposés; la brigade de la garde royale aux ordres du général d'Ambrugeac, et celle du premier corps, commandée par le général Ordonneau, réunies sous le commandement de M. de Bourmont, étoient à bord de l'escadre depuis le 25 septembre. Les forces navales sous le commandement en chef du contre-amiral Duperré, alloient effectuer le débarquement de ces troupes et seconder leur opération. Les équipages de pont, les batteries étoient entièrement terminés; les cortès avoient pu connoître aussi de quel esprit étoient animées les troupes : toutes les fois que le député Valdès étoit venu dans le camp des Français pour faire des propositions au duc d'Angoulême, il avoit entendu murmurer contre les retards que nécessitoit la nature de l'opération; *à quand l'assaut?* (disoient nos grenadiers) *le roi ou la ville*, *sans retard* (répétoit-on dans toutes les parties du camp). Mgr le duc d'Angoulême avoit lui-même déclaré au plénipotentiaire des cortès qu'il n'écouteroit plus que le Roi en personne.

Dans cet état de choses, les cortès s'assemblèrent le 29 septembre pour délibérer sur le salut de la patrie. On n'entendoit plus au milieu d'elles ces vagues déclamations contre les Français, ces propositions de s'ensevelir sous les ruines de la patrie, si souvent répétées lorsque le danger étoit encore éloigné ; un morne silence avoit succédé aux bruyantes discussions de l'assemblée ; la pâleur couvroit tous les visages. Que devoit-on faire ? Quelle ressource restoit-il encore aux cortès ? Voilà ce que chaque député se demandoit à lui-même ; ce qu'il n'osoit cependant pas communiquer à ses collègues. Le 30, au matin, M. Calatrava, ministre de l'Intérieur, entra dans l'assemblée, et s'exprima en ces termes : « Vous connoissez tous les dangers de la patrie et ce qu'exigent les Français. Nous n'avons plus qu'un parti à prendre : c'est de nous dissoudre et de rendre au Roi toute son autorité. Cette proposition ne rencontra presque aucune opposition ; elle passa à une grande majorité. En conséquence, une députation des cortès vint faire connoître au Roi qu'il étoit le dépositaire unique de l'autorité souveraine et qu'il pouvoit se rendre en toute liberté au port Sainte-Marie, afin de stipuler ce qu'il croiroit utile dans l'intérêt de ses sujets ; les cortès se confioient à la générosité, à la clémence du monarque.

En effet, le 1[er] octobre, LL. MM. le Roi et la Reine d'Espagne, accompagnées des princes de la famille royale, s'embarquèrent à Cadix au bruit de l'artillerie de cette cité et de toutes les côtes, et favorisées par le plus beau temps, elles arrivèrent vers les onze heures au port Sainte-Marie, où elles furent reçues par S. A. R. au milieu de tout son état-major et d'une partie de ses troupes, qui tout en partageant la satisfaction que causoit à leur auguste chef un aussi heureux résultat, regrettoient de n'avoir pu en combattant encore donner de nouvelles preuves de leur valeur et de leur dévoûment. Le duc d'Angoulême se jeta aux genoux du Roi, qui le releva avec bonté, en lui disant : « Mon cousin, quel service vous m'avez rendu ! » La Reine présenta sa main à baiser au prince généralissime, et les infans l'embrassèrent avec le témoignage d'une vive reconnoissance.

Après le départ du Roi, la milice et *les exaltados* de Cadix firent encore quelques démonstrations de résistance ; mais Ferdinand ayant envoyé des ordres positifs, les postes de l'île de Léon et de Cadix furent remis, le 3 octobre, aux troupes françaises. Les troupes espagnoles s'étant mises en marche pour les cantonnemens qui leur avoient été assignés, les Français occupèrent le 4 la totalité de l'île, ainsi que la place ; l'escadre entra le même jour dans la baie

et débarqua aussitôt les troupes qui étoient à son bord.

Dès son arrivés, S. M. C. expédia des ordres pour que toutes les places qui tenoient encore fussent remises aux divisions de l'armée royaliste ou aux corps français les plus à portée, qui venoient en prendre possession en son nom.

S. M. C. ordonna aussi à la Régence royaliste de cesser ses fonctions en recevant tous ses remercîmens.

Cette Régence avoit signalé son existence par des actes d'une profonde sagesse : éclairée sans être dirigée par le duc d'Angoulême, elle avoit organisé les différentes provinces, régularisé les diverses branches de l'administration publique, créé une armée dévouée à la cause royale, et surtout dirigé l'enthousiasme des royalistes. Comme elle avoit été instituée pour exercer l'autorité royale pendant le temps seulement que Ferdinand VII demeureroit captif, elle dut cesser d'exister dès le moment que ce monarque recouvra sa liberté.

Ainsi s'est terminée cette brillante campagne, dont le plan, tracé par le duc d'Angoulême, fait l'admiration des hommes qui s'occupent de l'art militaire. Lorsqu'on en récapitule les événemens, on s'étonne qu'avec de si foibles moyens, le prince généralissime ait pu tenter de si grandes

choses, et les ait exécutées aussi promptement et avec tant de succès.

Les victoires de la révolution ne sont point effacées, mais elles n'exerceront plus sur les souvenirs une influence dangereuse. D'autres victoires sont venues se placer entre le trône des Bourbons et celui de l'usurpateur; un caractère particulier d'ordre et de modération, le caractère de la légitimité, a marqué des succès auxquels ne s'attache aucun sentiment pénible.

Les soldats français, qui se modèlent toujours sur leurs capitaines, se sont montrés religieux, disciplinés et intrépides, et ont réfléchi, pour ainsi dire, dans chacune de leurs victoires, l'image et les vertus de leur chef illustre. Et quel chef? l'héritier de 68 rois, le prince qui, instruit par l'adversité, doit monter un jour sur le trône; le prince qui, long-temps opprimé par la révolution, dont il alloit renverser l'empire, n'a trouvé dans son cœur, au milieu des triomphes, que de la générosité pour les vaincus, de la miséricorde pour les coupables.

---

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les hauts faits d'armes et les brillans succès de nos armées en Espagne, ont relevé la gloire nationale; mais cette politique seroit bien étroite qui ne verroit dans la pacification de la péninsule qu'un nouveau trophée ajouté à nos anciens trophées. La guerre d'Espagne est un événement décisif qui tue la révolution, et dont le gouvernement du Roi doit profiter pour imprimer à nos institutions politiques un caractère de durée qui convient à un gouvernement monarchique, réformer notre administration intérieure, et surtout pour replacer la France à ce haut degré de gloire et de considération d'où la révolution l'avoit précipitée.

Dans l'état actuel de la politique européenne, la France ne peut tirer aucun avantage matériel de son invasion en Espagne. Les promesses qu'il a si solennellement faites, le monarque les tiendra. Ce n'est point l'esprit de conquête qui a dirigé nos drapeaux dans la péninsule, l'Espagne n'a point été vaincue, sa gloire est encore toute entière; la faction seule qui l'opprimoit en

même temps qu'elle menaçoit l'Europe, a succombé ; la générosité du gouvernement ira même, nous n'en doutons pas, jusqu'à n'exiger aucune indemnité pécuniaire pour les sacrifices que la guerre a commandés. La France doit se montrer ici grande et désintéressée.

D'ailleurs, les succès de nos soldats ne profitent pas, exclusivement à l'Espagne ; une guerre faite à la révolution est par son essence européenne, toutes les monarchies en profitent également.

La France doit aussi renoncer à toute l'influence que sa position peut lui donner sur la volonté de Ferdinand VII, en ce qui touche les institutions que ce prince doit donner à l'Espagne : les institutions sont le fruit de l'expérience, on ne les fait pas à proprement parler, elles se font ; celles qui conviennent à un peuple sont rarement appropriées aux mœurs et aux habitudes d'un autre peuple, et celles-là seroient de bien mauvaises institutions, qui conviendroient également à toutes les sociétés. Le temps, l'expérience, peuvent seuls apprendre au gouvernement national ce qu'exigent les besoins des peuples soumis à son empire. Laissons donc à Ferdinand le soin de régler les institutions publiques de l'Espagne, toute influence que nous exercerions sur sa pensée, sur sa volonté, seroit essentiellement malfaisante ; il seroit trop à craindre que nous prissions pour des nécessités so-

ciales, des besoins factices ou qui sont relatifs à notre position.

Assez d'avantages peuvent être assurés à la France par suite de nos victoires dans la péninsule, pour que le gouvernement du Roi renonce, sans hésiter, à ces petites satisfactions d'amour-propre dont les âmes généreuses font facilement le sacrifice.

Nous ne parlerons point ici de l'effet moral de cette guerre, qui donne dix siècles à la restauration, nous l'avons déjà fait dans l'Introduction de cet ouvrage. Nous nous arrêterons seulement aux avantages positifs que la France, habilement administrée, peut en retirer.

L'union de la France et de l'Espagne est une nécessité de position; toutes les fois que la péninsule s'est détachée de cette alliance, notre patrie a été menacée des plus grands dangers. Exposée en même temps sur ses frontières du nord et sur ses frontières méridionales, elle n'a pu se sauver que difficilement : ce fut le chef-d'œuvre de la politique de Louis XIV, de placer sur le trône d'Espagne un prince de sa famille; il assuroit ainsi pour longues années l'alliance nécessaire des deux plus grandes monarchies du midi.

Si la révolution des cortès n'eût pas été réprimée, c'en étoit fait de la Maison des Bourbons en Espagne, la république alloit s'établir, et sur

ses débris un usurpateur. Par la force des choses, ce nouveau gouvernement seroit devenu l'ennemi de la France. Comment se seroit-il cru en sûreté, tant qu'un Bourbon y auroit régné? Il falloit alors garder non-seulement nos frontières septentrionales, mais encore toute la ligne du midi; et si, dans cet état de choses, une guerre avoit éclaté entre la France et une des grandes puissances de l'Europe, l'Espagne révolutionnaire n'eût pas manqué de faire cause commune avec elle, parce que l'abaissement de la France auroit été nécessaire à son existence politique.

Le rétablissement de Ferdinand donne une nouvelle force au lien qui unissoit les deux monarchies: la France et l'Espagne n'auront plus qu'une commune existence dans la balance européenne; elles formeront une ligue imposante contre les puissances du nord, si elles oublioient un jour le pacte sacré de l'alliance.

Le ministère ne doit point dédaigner les avantages immenses que lui offre cette position.

Il en est d'autres encore qui doivent fixer l'attention du gouvernement du Roi.

L'Espagne a besoin de nos manufactures, nous avons besoin des produits indigènes de l'Espagne. Pourquoi un traité de commerce ne resserroit-il pas les liens politiques qui vont unir désormais ces deux monarchies? Pourquoi le ministère ne chercheroit-il point à obtenir pour

nos importations, les mêmes priviléges que l'Angleterre a obtenus du Portugal? Ces priviléges ne sont point nuisibles à la nation qui les concède, et le gouvernement français peut les solliciter sans cesser d'être généreux.

Peut-être seroit-il aussi de l'intérêt de la France que le gouvernement aidât le roi Ferdinand dans les entreprises de la métropole, pour la pacification des colonies espagnoles. La France n'a point reconnu l'indépendance de ces colonies, elle auroit cru avec raison compromettre sa dignité. L'Angleterre, au contraire, n'a pas balancé à la reconnoître. Il est à craindre que par la suite la Grande-Bretagne ne s'assurât le monopole de ces colonies. Voilà pourquoi, quels que fussent ses motifs extérieurs, cette puissance soutenoit la légitimité du gouvernement des cortès, qui mettoit pour toujours l'Espagne dans l'impuissance de recouvrer ses colonies.

Si la France concouroit à la pacification du continent des Amériques, elle se trouveroit, relativement au gouvernement légitime, dans la même position où se trouve la Grande-Bretagne à l'égard des colons insurgés : elle pourroit obtenir, pour prix de ses services, du ministère de Ferdinand, des priviléges commerciaux capables d'accroître notre industrie manufacturière.

Ainsi, tout en concourant à l'extermination du principe révolutionnaire dans les deux mon-

des, la France pourroit acquérir d'un autre côté d'immenses avantages politiques et commerciaux.

Mais, dira-t-on, l'Angleterre verra-t-elle tranquillement la France s'élever à ce haut degré de gloire et de prospérité ; ne cherchera-t-elle pas en nous déclarant la guerre, à s'opposer au développement de notre commerce maritime et de notre industrie manufacturière ? Nous répondrons que l'Angleterre, dans la position où elle se trouve, ne peut vouloir la guerre et ne la fera pas.

En effet, de quel prétexte pourroit-elle colorer des hostilités ? Menacée comme elle l'est par l'esprit révolutionnaire, osera-t-elle ouvertement se déclarer le champion de la révolution dans les Deux-Mondes ? Favorisera-t-elle extérieurement ces mêmes principes qu'elle a de la peine à comprimer dans son intérieur ? Sans doute de vieilles monarchies que leurs constitutions mettent à l'abri des orages ont pu présenter l'exemple de cette contradiction dans leur conduite ; mais le gouvernement anglais, dont la forme embrasse tous les élémens des révolutions, qui ne peut remonter à un siècle sans trouver quelque chose d'illégitime, osera-t-il s'engager dans la même carrière ? Et s'il l'osoit, n'attireroit-il pas sur la Grande-Bretagne la juste indignation de cette Sainte-Alliance, dont le noble but est d'étouffer l'esprit révolutionnaire partout où il se manifeste ? Les hommes éclairés ne doivent donc concevoir aucune crainte du côté de l'Angleterre,

Une fois que la dignité et les intérêts de la France auront été assurés au dehors, le gouvernement du Roi doit jeter les yeux sur l'administration intérieure du royaume qui réclame de si instantes améliorations.

Le ministère doit d'abord se persuader d'une chose, c'est que dans la position où l'a placé la guerre d'Espagne, il peut tout, pourvu qu'il ne sorte jamais de la ligne que lui trace l'intérêt de la monarchie; il n'a plus rien à craindre de l'opposition libérale, elle a perdu tout crédit sur l'opinion publique, la guerre d'Espagne l'a tuée; qu'il se rassure donc, de ce côté ne sont plus ses périls, il peut tout tenter contre la révolution sans craindre la révolution; l'opinion royaliste seule le surveillera, et s'il satisfait à tout ce qu'elle exige, le ministère peut se promettre une existence aussi glorieuse que durable. Les hommes véritablement monarchiques ne font pas la guerre aux personnes mais aux actes, mais aux actions répréhensibles du pouvoir.

En fixant ses regards sur la France, le gouvernement du roi apercevra d'abord dans toute la nation un besoin de durée et de stabilité qui domine tous les autres, et dont les garanties principales doivent être placées dans l'organisation puissante et la durée certaine de la Chambre.

La nomination des députés dans tout gouvernement représentatif doit produire une agitation

très-vive et proportionnée à la grandeur d'un tel intérêt. Le pays où les rivalités seroient faibles, où la nation seroit indifférente, ne jouiroit pas de la liberté, ou seroit bientôt exposée à la perdre.

Il n'est pas de combinaison électorale qui puisse arrêter l'activité des opinions et des espérances que ramène nécessairement l'époque des élections. Ce sont les résultats de la liberté même, résultats d'ailleurs salutaires lorsque l'esprit de faction ne parvient pas à les corrompre; mais c'est précisément parce que les esprits sont animés et les passions en présence, qu'il importe au salut du pays que l'occasion d'une lutte aussi dangereuse ne soit pas trop fréquente, ne soit pas nécessairement annuelle.

Le renouvellement intégral, à chaque période de cinq ans, offre de si grands avantages, sous quelque point de vue qu'on le considère, que le gouvernement du roi, fort de la nouvelle existence que la guerre d'Espagne assure à la monarchie, ne balancera point, nous n'en doutons pas, à le présenter à l'adoption des Chambres.

En effet, si chaque année la marche du gouvernement peut être remise en problème par la chance de l'élection; si la fixité du pouvoir légitime n'a point pour auxiliaire la durée certaine d'une assemblée qui puisse offrir à l'Europe des intentions constantes, des principes avoués, quelle considération politique la France peut-

elle obtenir au dehors? Quelle confiance peut-elle inspirer aux autres puissances? De quelle garantie peut-elle environner son alliance, ses traités de paix, ses déclarations de guerre?

Dans l'intérêt du gouvernement constitutionnel, de la Chambre elle-même, le renouvellement annuel offre de graves inconvéniens; on ne peut se dissimuler que l'introduction annuelle de nouveaux membres dans la Chambre ne soit une cause d'instabilité nécessaire et ne remette en problême toute administration quelle qu'elle soit; elle rend possible, chaque année, la révision d'une partie des lois déjà promulguées et subordonne à des chances nouvelles toutes celles qu'elle projette. Dans une réunion dont les parties se renouvellent, il n'y a jamais d'ensemble, jamais d'unité, chaque mutation partielle frappe ceux même qu'elle n'atteint pas. Aucune tradition parlementaire ne s'établit; aucune autorité des antécédens ne se forme et ne se consacre; aucune solidarité morale ne s'attache à la conduite d'une assemblée. Ne restant jamais elle-même, elle ne porte pas deux années aux yeux de la nation et à ses propres yeux la responsabilité de ce qu'elle a fait. Puissance tout à la fois permanente et mobile, elle est condamnée à s'affoiblir avant de se connoître, et à se modifier avant d'avoir nettement démêlé les intérêts qu'elle doit défendre.

Mais à côté de la loi sur le renouvellement quinquennal, le ministère doit en présenter une autre qui corrige les inconvéniens que ce renouvellement peut présenter : nous voulons parler de la loi sur la responsabilité ministérielle.

Si la guerre d'Espagne n'avoit pas donné une nouvelle force aux institutions monarchiques, si le ministère n'étoit point assuré d'une Chambre législative dont la durée légale pût lui promettre une assistance loyale et constante pour le bien, une surveillance capable de le prémunir contre le mal, toute loi sur la responsabilité ministérielle seroit dangereuse ou impuissante. Mais dans l'état où l'ont placé les événemens de la péninsule, le gouvernement du Roi ne doit point hésiter à présenter aux Chambres législatives une loi sur sa propre responsabilité.

Tous les peuples régulièrement constitués ont eu soin de protéger la loi et les libertés publiques contre les atteintes du pouvoir exécutif, en imposant à ce pouvoir une responsabilité légale. Mais la plupart des constitutions politiques ont, par une fiction utile, concilié la majesté du trône et la sécurité du peuple; identifiant le prince et la royauté, les devoirs et les attributs de la puissance, ils ont écarté les imperfections de l'homme de la personne politique du chef de l'état; si l'ordre est violé par l'exercice du pouvoir, la loi sévit contre le ministre par qui le mal découle

d'une source que la théorie de l'ordre social n'a vivifiée que pour le bien.

Il n'entre pas dans l'objet de ces Considérations d'indiquer les bases sur lesquelles doit reposer la responsabilité ministérielle, d'établir les différentes nuances qui peuvent distinguer les divers délits, leur nature, et la gradation des peines; nous devons nous borner à appeler l'attention du gouvernement sur un point essentiel dans le nouvel ordre de choses qui commence pour lui.

Dès que les premières bases de l'édifice monarchique seront ainsi posées, le ministère devra porter ses regards sur les diverses branches de l'administration publique : beaucoup de vices qui seroient faciles à corriger dans l'état actuel des choses, plus tard ne pourroient l'être que difficilement. Que des considérations de personnes ne l'arrêtent plus dans le chemin des améliorations ; qu'il mesure dans sa conscience tous les devoirs qui lui sont imposés, et la carrière immense qui s'ouvre devant lui. La France monarchique ne s'est jamais trouvée dans une position aussi heureuse depuis la restauration : c'est au ministère qu'il appartient d'en profiter.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# TABLEAU

*Des Officiers, Sous-Officiers et Soldats, qui ont été honorablement cités dans les Bulletins de l'armée d'Espagne.*

## PREMIER CORPS.

*Affaire du 5 avril 1823, devant Saint-Sébastien.*

De Lahitte, aide-de-camp de S. A. R.
Dépaux, chef de bataillon du génie.
Daullières, capitaine de la même arme.

*Affaire de Logrono, le 17 avril.*

De Vitré, maréchal-de-camp.
Muller, colonel des hussards du Bas-Rhin.
Merville, capitaine des chasseurs de la Dordogne.
Ducos de Chabannes, chef d'escadron au même régiment.
Abled, sous-lieutenant des hussards du Bas-Rhin.
Imbert, capitaine d'ordonnance.
Jouffroy, capitaine des hussards.
Fagron, capitaine du 20e de ligne.
Lebeau, sergent dans la même compagnie.
Daradé, maréchal-des-logis des chasseurs de la Dordogne.
Matrau, tambour.
Nonnelía, trompette des chasseurs de la Dordogne.

*Affaire du 2 juin.*

Videl, chef d'escadron du 1er hussards.
Fernel, capitaine, aide-de-camp de M. Laroche-Jacquelein.
Alingri, officier d'ordonnance du même général.
Monsundun, officier d'ordonnance du général Bourck.
Crétet, capitaine du 7e de chasseurs.
Geroult, lieutenant au même régiment.

Joleau, lieutenant au 1er de hussards.
Dartes, maréchal-des-logis.
Lacroix, maréchal-des-logis.
Blanc, brigadier.
Samson, brigadier.
Laurent, chasseur.
Beleden, chasseur.

## Division Bourck.

*Affaires des 21 et 22 juin.*

Bony (comte de), lieutenant-colonel.
Saint-Firmin, } capitaines au 7e léger.
De Berry, }
Galett, sergent, } idem.
Pastal, fourrier, }
Loichay, caporal, }
Gaultner, chasseur, }
Courtin, lieutenant au 21e de ligne.
Michel, voltigeur,
Fromentin, capitaine.
Huber, sous-lieutenant.
Monchoisi, colonel du 15e de ligne.
Allain, } capitaines.
Balza, }
Cousin, }
Chevalier, } sergens majors.
Pagès, }
Levoal, } sergens.
Lepeule, }
Saunier, }
Amiot, }
Favier, caporal.
Masson, grenadier.

*Affaires des 23 et 24.*

Goutefray (de), colonel du 21e de ligne.
Georgette (de la), chef de bataillon.

Pommier,
Legomain,
Liatier,
Bout,
} capitaines.

Saint-Hénis,
Bedoz.
} lieutenans.

Lamy,
Gallois,
} sous-lieutenans.

Robert,
Senel,
} sergens.

Soubier, caporal.
Brodeau, tambour.
Richard, voltigeur.
Geofroy d'Astin, aide-de-camp du comte Bourck.

*26 juin.*

Beaumets, chef d'escadron du 17e chasseurs.
Kerdoly, lieutenant.

Chapelier,
Comtaut,
} brigadiers du 4e hussards.

Poncet, maréchal-des-logis du 17e chasseurs.
Roizet, capitaine du 35e de ligne.

Kesler,
Boy
} lieutenans.

Selhaussen, sous-lieutenant.
Erny, sergent-major.
Heustache, fourrier.

Froidevaux,
Pierre,
Marly,
Nacnat,
} fusiliers.

Benard, capitaine du 21e régiment.
Archirac, lieutenant.
Brelter, sous-lieutenant.
Poupart, sergent.
Durand, caporal.
Touzet, fusilier.

*Affaire du 7 juillet.*

Richepanse, lieutenant des hussards du nord.
Bezieux, brigadier.
Salle, hussard.
Lucce, } chasseurs du 15e.
Perrin, }

*15 juillet, affaire de la Corogne.*

Bremont, lieutenant-colonel du 22e de ligne.
Estabenrath, lieutenant d'état-major.

## DEUXIEME CORPS.

*Affaire du 16 juin 1823.*

Buchet, colonel du 4e léger.
Reveda, du même régiment.
Lullac, lieutenant,
Azejey, lieutenant.
Gaillard, sergent-major.
Bairon, sergent-major.
Grenier, cornet de voltigeurs.
Dubis, voltigeur.
Regnaud, *idem.*
Mellonas, *idem.*
Cornut, soldat.
Tatrière, *idem.*
Fremond, *idem.*
Colte, chef de bataillon.
Zai, adjudant-major.
Liernier, sous-lieutenant.
Dupont, lieutenant aide-major.
Lerai, maréchal-des-logis.
Jolte, brigadier.
Jaillet, chasseur.
Fournel, *idem.*
Baulquet, *idem.*
Hauller, *idem.*
Dutreil, lieutenant.
Dovet et Robert, brigadiers.

*Affaire du 13 juillet, devant Lorca.*

Drivet de la Dernade, chef de bataillon du 4e léger.
Cousin, capitaine de carabiniers.
Roveda, capitaine de voltigeurs.
Cartamagna, Duval, Guilhaumont, Pati, Servier, capitaines.
Coste, Tracol, Veiller, lieutenans.
Astruc, sous-lieutenant.
Butherni, adjudant sous-officier.
Bufficier, Mazoyer, Rocheret, Philippot, sergens-majors.
Ligonesche, Pyronard, sergens.
Roussel, Mazoyer, caporaux.
Vieux, sapeur,
Arsenac, tambour,
Faure, Eymard, Ducoing, Maisonnas, Gresse, Blaissac, soldats.

*Du 26 juillet, affaire avec Ballesteros.*

Seran, colonel du 1er chasseurs.
De Choiseul, colonel du 19e.
Borelly, maréchal-de-camp.
Sourdis, colonel.
Cavaillier, lieutenant-colonel.

Dincourt,
Juchereau,
Chambrun,
Levasseur,
Saporta,
D'Houdetot,
Verdier,
De Castries, } colonels.

*Affaire du 26 août, avec Riégo.*

Saint-Chamans, maréchal-de-camp.
Vilatte, colonel du 10e régiment de dragons.
Compiègne, lieutenant-colonel, *id.*
Tessier de Marout, colonel du 20e chasseurs.
Flamant, chef de bataillon du 1er de ligne.

*Affaires des 13 et 14 septembre.*

D'Argout, colonel.
Châteaubriant, lieutenant-colonel.
Morzin de Bemencout, chef d'escadron.
Saint-Victor, capitaine.
Desfourneil,
Lamotte Rouge, lieutenant.
Legal,
Debin, } sous-lieutenans.
Remye,
Lefèvre, } maréchaux-des-logis.
Chapet,
Aymet,
Corneillac, } brigadiers.

## TROISIEME CORPS.

*Affaire du 19 juin, devant Saint-Sébastien.*

Nebel, capitaine de carabiniers au 5e léger.
Cormoi, lieutenant, *id.*
Esbourlaty, sergent.
Camon, adjudant-major au 15e de ligne.
Rabaudy, capitaine.

Monier, sergent.
Conrad, aide-de-camp du général Schoeffer.
Boinneau, carabinier du 5e léger.
Malu, carabinier, *id.*

*Affaire du 15 juillet devant Pampelune.*

Lavoirie, } chefs de bataillon, 3e léger.
Sainte-Colombe, }
Gourail, capitaine.
Blanc, sergent.
Flandin, } caporaux.
Bartani, }

## QUATRIEME CORPS

*Affaire du 17 mai.*

De la Nougarède, chef d'état-major du général Donnadieu.
Lapoterie, colonel du 12e léger.
Romagosa, général espagnol.

*14 et 15 juin.*

Roquemaurel, colonel.
Gomel (de), officier d'état-major.
Sillegus, chef de bataillon.
Lavaltaire, capitaine.
Bodemer, sergent du 12e léger.
Roquefeuille, chef de bataillon.
Luiggi, capitaine,
Concal, sergent du 2e de ligne.

*22 juin.*

Nicolas, colonel du 25e de ligne.
Rebeille, sous-lieutenant.
Gauthier, maréchal-de-logis.

DEVANT BARCELONNE.

Uzar, } colonels d'état-major.
Tolozel, }
Muzias, capitaine au 32e.

Arnal, du 60e.
Leclerc, caporal.
Delahaye, voltigeur.

*Affaire du 25 juillet, près de Jorba.*

Dalvymare, colonel du 16e de ligne.
Bonne, chef de bataillon.
Dacheux, Havard, } capitaines.
Dacheux, Leriziat, } sous-lieutenans.
Roux, Rieux, } sergens.
Valerose, Fournier, Robert, Roussieux, } caporaux.
Monell Duser, colonel du 60e de ligne.
Begin, Schwich, } chefs de bataillon.
Minard, Rabier, Riban, Aubert de Résir, } capitaines.
Dubets, Changarnier, Chausson, } lieutenans.
Leclerc, Georget, } sergens-majors.
Tortel, fourrier.
Delaplesse, lieutenant d'artillerie.
Gehard, lieutenant.
Gonand, maréchal-des-logis d'artillerie.

*30 juillet, devant Barcelonne.*

Nicolas (baron), colonel du 23e rég. de chasseurs.
De Bisnel, chef d'escadron.
De Quilleroy, Budau, } lieutenans.

Hurel (baron), colonel du 6ᵉ rég. inf. de ligne.
Vallet,
Robert, } capitaines de voltigeurs.
Picot,
Olry,
Caillard,
Lecocq, } lieutenans.
De Lajaumont,
Barthier,
Freté, } sergens.
Robi, caporal.
Alquier, chef de bataillon.
Defiliol,
Chayson, } capitaines.
Gaibomia, lieutenant.
Marie, sergent.
Cally,
Roby, } caporaux.
Carnot, lieutenant d'artillerie.
Faitoux, maréchal-des-logis.

*27 août, près de Tarragone.*

Thilorier (de), colonel du 31ᵉ régiment.
Foucher, chef de bataillon.
Mouft,
Chernel,
Rey, } lieutenans.
Bertrand,
Elie,
Legris, } sous-lieutenans.
Dumoret,
Rodolph,
Appe,
Calinet,
Thilorier, } sergens.
Taflard,
De Saint-Germain,
Jarossey,
Decoffre, } caporaux.

Courtier, colonel du 6e régiment.
Kœnig, capitaine.
Cerney, lieutenant.
Pirech, } lieutenans d'artillerie.
Genard,
Damas, maréchal-de-logis.
Dubarret, chef de bataillon d'état-major.
De Mayria, } lieutenans.
Decaux,
De Fitzjames, colonel du 18e rég. de ligne.
Ducasse, } capitaines.
Durray,
Decombes,
Sarret,
Hervé,
Pratferré,
Moyssard, } lieutenans.
Lasson,
Lassansera,
Allard,
Loyer,
Daurignac,
Bedbeder,
Barthouille,
Latenade, sous-lieutenant.
Gigault, } sergens-majors.
Viquès,
Labat, } sergens.
Dorbes,
Lonbest,
Perrel, fusiller.
Roussel, lieutenant-colonel du 1er rég. d'inf. légère.
Limoges, } lieutenans.
Ory,
Bunal, sous-lieutenant.
Pomrard, sergent.
Lelièvre, capitaine commandant l'artillerie.
Etienne, sergent-major.
Barbier, sergent.

Cros, canonnier.
Milanges, aide-de-camp de S. Exc.
Doumet, aide-de-camp du général Achard.
Dubosc, officier d'ordonnance.

*Affaire du* 10 *septembre, devant Barcelonne.*

Latour-Dupin, maréchal-de-camp.
Matelin, aide-de-camp.
De Metz, commandant l'artillerie.
Regnier, capitaine.
Ybent, capitaine au 12ᵉ léger.
De Broch, lieutenant au 12ᵉ hussards.
Pain, capitaine au 26ᵉ de ligne.
Moreau, lieutenant au même régiment.

## CORPS DE RÉSERVE.

### Brigade du duc de Dino.

*Affaire du 8 juin.*

Argout (le comte d'), colonel.
Durrieux, officier payeur.
Brobecque, capitaine.
Broun, brigadier.
Panat, brigadier.
Borne, aide-de camp du duc de Dino.

*Affaire du 9.*

Oges, maréchal-de-logis.
D'Osambray, aide-de-camp du duc de Dino.
Duchayla, officier de chasseurs à cheval.
Videchers, *id.*
Verlange, capitaine de voltigeurs.
Chailau, capitaine de carabiniers au 2ᵉ léger.
Strayer, sergent.
Clarc, sergent.

Lecomte, chasseur à cheval.
Lapeyrie, chasseur à cheval.

*Affaire du 13 juin.*

D'Hautpoul, colonel du 9ᵉ régiment de chasseurs.
Maison-Neuve, chef d'escadron.
Gaudin, lieutenant.
Fonquainville, lieutenant.
Lafargue, maréchal-des-logis.
Dresklust, maréchal-des-logis.
Muller, colonel du 5ᵉ de hussards.
Ladouber, capitaine du même régiment.
Petin, adjudant-major.
Lefer, sous-lieutenant.
Kaeiss, adjudant sous-officier.
Dumaire, maréchal-des-logis.
Gerlle, maréchal-des-logis.
Deischy, brigadier,
Schikela, hussard.
Delarue, aide-de-camp du général Lauriston.

*Affaire du 21 juin.*

D'Hautefeuille, colonel du 7ᵉ régiment de dragons.
Kœnig, capitaine de dragons.
Dubreuil, *id.*
Forestier, *id.*
Duchesne, officier d'ordonnance du général Saint-Mars,
Bourmont (de), officier d'état-major.
Lahaut, maréchal-des logis.
Bouton, maréchal-des-logis.
Cormelier, chef d'escadron du 7ᵉ de dragons.

*Affaire du 26 juin.*

Fimarcon (duc de) chef d'escadron des dragons de la garde.
Balincourt, chef d'escadron.
Devie, D'Oraison, Destaplando, } capitaines.
Hontelar, Cordier, } maréchaux-des-logis.

Jannot,
Schuster, } brigadiers.
Fourneaux,
Guillotin,
Quien, } dragons.
Deforges,

*16 juillet, devant Cadix.*

Vicomte Obert.
Goujeon,
Carignan, } maréchaux-de-camp.
De Béthisy,
Montcalm, colonel du 20e de ligne.
Honie, lieutenant-colonel.
Lachapelle,
Humblet, } chefs de bataillon.
Femel,
Didier, } capitaines.
Menuisier,
Dejean,
Blanc, } adjudans-majors.
Grenier, lieutenant.
Cazea, sous-lieutenant.
Boucaut, sergent.
O'neille, colonel du 27e de ligne.
Banin, chef de bataillon.
Faincourt, colonel.
Barbette, capitaine.
Mottet,
Manssier, } lieutenans.
Fizchter, sergent.
Hamen, voltigeur.
Mauren (baron), colonel du 36e de ligne.
Rullicis, lieutenant-colonel.
Monistrol, chef de bataillon.
Conte,
Pertican,
Penotin, } capitaines.
Villemain,

Demarle,
Arthuis, } lieutenans.
D'Arbois, sous-lieutenant.
Lardet,
Beltergut,
Rollet,
Christophe, } sergens-majors.
Ricard, sergent-fourrier.
Pernetty,
Frichet, } sergens.
Maurice, caporal.
Luider,
Lacroix, } soldats.
Chalmet, adjudant sous-officier du 3e régiment du génie.
Lemaire, capitaine.
Foucaud, chef d'escadron dans l'artillerie de la garde.
Beret, lieutenant.
Dupony, aide-de-camp du comte de Béthissy.
De Montmorency, lieutenant.
Rousselet, aide-de-camp du prince de Carignan.
Brice, aide-de-camp du général Goniscor.

*Affaire du 12 septembre, prise du Trocadero*

Obert, lieutenant-général.
Goujeon,
D'Escars, } maréchaux-de-camp.
Le prince de Carignan.
Mont-Ferré, colonel du 3e rég. de la garde.
Farincourt, colonel du 34e.
Miremont,
Lasserrie, } chefs de bataillon du 3e rég. de la garde.
Monistrol, chef de bataillon du 36e.
Conti, capitaine *id.*
Mont-Ferré, capitaine du 3e de la garde.
Petitjean, capitaine du 36e
Borne, capitaine d'état-major.
Grooters, lieutenant du 34e.
Hue. caporal du génie.

Rosambo,
De Laboissière,
Campredon,
} officiers d'ordonnance du comte Bordessoulle.

Vaille,
Lenox,
Saint-Brice,
Chevigne,
Couloumé,
Delorge,
Ligueville,
} officiers d'ordonnance des généraux Obert, d'Escars et Goujeon.

Lahitte, colonel d'artillerie,
Damons, capitaine *id.*
Ouillart, lieutenant.
Dupar, lieutenant-colonel du génie.
Giclat, capitaine de sapeurs.

## MARINE.

*Affaire du 14, devant Algeziras.*

Drouault, capitaine de vaisseau.

*Affaire de Santi-Petri.*

Ponée, commandant le *Centaure*.
Lainé, capitaine de frégate.
Lemaître,
Kerdrain,
Thibaut,
} lieutenans de vaisseau.
Tetiot, capitaine de frégate.
Hervieux, lieutenant de vaisseau.
Thernot, capitaine d'artillerie.
Clémenty, lieutenant de vaisseau.
Coulon, enseigne.
Fenoux, sous-lieutenant d'infanterie de marine.
Simon, maître.
Beyot, maître de timonerie.
Anot,
Perdrix,
Messager,
} canonniers.

Boniface,
Trotel,
Braud,
Depouchet,
Barthélemy,

} lieutenans de vaisseau.

Marchand,
Bermond,

} enseigne de vaisseau.

Lelloco, chirurgien-major.
Foret, adjudant-major.

*Affaire du 23 septembre, bombardement de Cadix.*

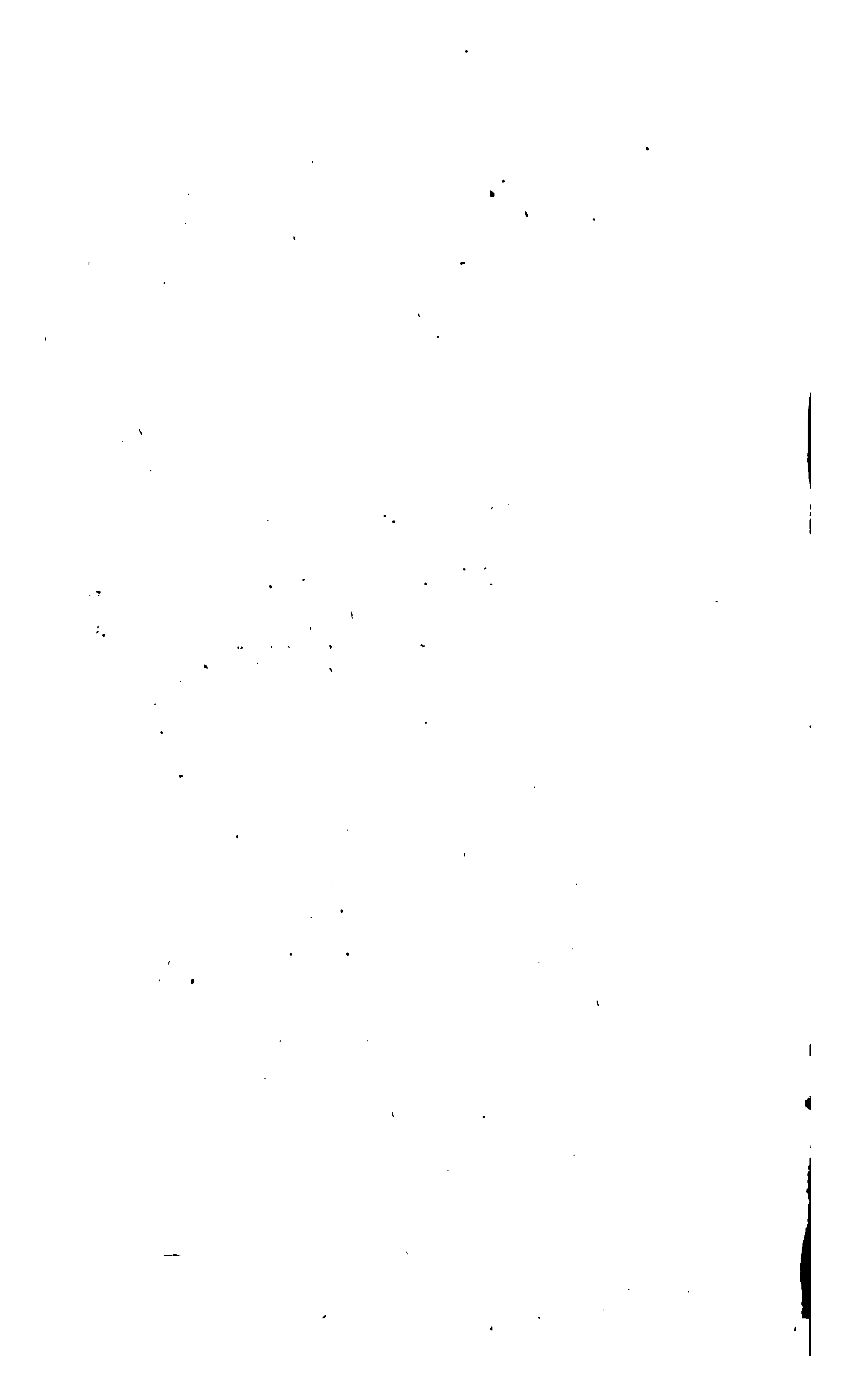
Beauzée, enseigne de vaisseau.
Pignatelli, patron du canot *le Colono*.

---

SECONDE PARTIE,

# SECONDE PARTIE.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.



# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A.

( La circulaire écrite par les grandes puissances à leurs ambassadeurs, est un monument des plus curieux pour l'histoire du droit public moderne ; nous croyons devoir en rapporter le texte même. )

CIRCULAIRE.

Vérone, le 14 décembre 1822.

« Monsieur, vous avez été instruit par les pièces qui vous furent adressées au moment de la clôture des conférences de Laybach, au mois de mai 1821, que la réunion des monarques alliés et de leurs cabinets se renouvelleroit dans le courant de l'année 1822, et que l'on y prendroit en considération le terme à fixer aux mesures qui, sur les propositions des cours de Naples et de Turin, et de l'aveu de toutes les cours d'Italie, avoient été jugées nécessaires pour raffermir la tranquillité de la Péninsule après les funestes événemens des années 1820 et 1821.

« Cette réunion vient d'avoir lieu, et nous allons vous en faire connoître les principaux résultats.

« D'après la convention signée à Novare le 24 juillet 1821, l'occupation d'une ligne militaire dans le Piémont par un corps de troupes auxiliaires, avoit été éventuellement fixée à une année de durée, sauf à examiner, lors de la rentrée de 1822, si la situation du pays permettroit de la faire cesser ou rendroit nécessaire de la prolonger.

« Les plénipotentiaires des cours signataires de la convention de Novare se sont livrés à cet examen, conjointement avec les plénipotentiaires de S. M. le roi de Sardaigne, et il a été reconnu que l'assistance d'une force alliée n'étoit plus nécessaire pour le maintien de la tranquillité du Piémont. S. M. le roi de Sardaigne ayant indiqué elle-même le terme qu'elle jugeoit convenable de fixer pour la retraite successive des troupes auxiliaires, les souverains alliés ont accédé à ses propositions, et il a été arrêté par une nouvelle convention que la sortie de ces troupes du Piémont commenceroit dès le 31 décembre de la présente année, et seroit définitivement terminée par la remise de la forteresse d'Alexandrie au 30 septembre 1823.

« D'un autre côté, S. M. le roi des Deux-Siciles a fait déclarer aux trois cours qui avoient eu part à la convention signée à Naples le 18 octobre, que l'état actuel de son propre pays lui permettroit de proposer une diminution dans le nombre des troupes auxiliaires stationnées dans différentes parties du royaume. Les souverains alliés n'ont pas hésité à se prêter à cette proposition, et l'armée d'occupation du royaume des Deux-Siciles sera, dans le plus court délai, diminuée de 17,000 hommes.

« Ainsi s'est réalisée, autant que les événemens ont répondu aux vœux des monarques, la déclaration faite au moment de la clôture du congrès de Laybach : « Que, loin « de vouloir prolonger au-delà des limites d'une stricte né- « cessité, leur intervention dans les affaires d'Italie, LL. « MM. désireroient bien certainement que l'état des choses « qui leur avoit imposé ce pénible devoir, vînt à cesser le « plus tôt possible et ne se reproduisît jamais. »

« Ainsi s'évanouissent les fausses alarmes, les interpré-

tations hostiles, les prédictions sinistres que l'ignorance et la mauvaise foi avoient fait retentir en Europe, pour égarer l'opinion des peuples sur les intentions franches et loyales des monarques ! Aucune vue secrète, aucun calcul d'ambition ni d'intérêt n'avoit eu part aux résolutions qu'une nécessité impérieuse leur avoit dictées en 1821; résister à la révolution, prévenir les désordres, les calamités innombrables qu'elle appeloit sur l'Italie toute entière; y rétablir l'ordre et la paix, fournir aux gouvernemens légitimes l'appui qu'ils étoient en droit de réclamer; tel a été l'unique objet des pensées et des efforts des monarques. A mesure que cet objet s'accomplit, ils retirent et retireront des secours qu'un besoin trop réel avoit seul pu provoquer et justifier : heureux de pouvoir abandonner aux princes que la Providence en a chargés, le soin de veiller à la sûreté et à la tranquillité de leurs peuples, et d'enlever ainsi à la malveillance jusqu'au dernier prétexte dont elle ait pu se servir pour répandre des doutes sur l'indépendance des souverains de l'Italie.

« Le but du congrès de Vérone, tel qu'un engagement positif l'avoit désigné, auroit été rempli par les résolutions adoptées pour le soulagement de l'Italie; mais les souverains et les cabinets réunis n'ont pu se dispenser de porter leurs regards sur deux graves complications, dont le développement les avoit constamment occupés depuis la réunion de Laybach.

« Un événement d'une importance majeure avoit éclaté vers la fin de cette dernière réunion. Ce que le génie révolutionnaire avoit commencé dans la Péninsule occidentale, ce qu'il avoit tenté en Italie, il étoit parvenu à l'exécuter aux extrémités orientales de l'Europe. A l'époque même où

les révoltes militaires de Naples et de Turin cédèrent à l'approche d'une force régulière, le brandon de l'insurrection fut lancé au milieu de l'empire ottoman. La coïncidence des événemens ne pouvoit laisser aucun doute sur l'identité de leur origine. Le même mal se reproduisant sur tant de points divers, et toujours avec des formes et un langage analogues, quoique sous des prétextes différens, trahissoit trop évidemment le foyer commun d'où il étoit sorti. Des hommes qui avoient dirigé ce mouvement s'étoient flattés d'en tirer parti, pour semer la division dans les conseils des puissances, et pour neutraliser les forces que de nouveaux dangers pouvoient appeler sur d'autres points de l'Europe. Cet espoir fut trompé. Les monarques, décidés à repousser le principe de la révolte, en quelque lieu et sous quelque forme qu'il se montrât, se hâtèrent de la frapper d'une égale et unanime réprobation. Invariablement occupés du grand objet de leurs sollicitudes communes, ils surent résister à toute considération qui auroit pu les détourner de leur route; mais, écoutant en même temps la voix de leur conscience et d'un devoir sacré, ils plaidèrent la cause de l'humanité en faveur des victimes d'une entreprise aussi irréfléchie que coupable.

« Les nombreuses communications confidentielles qui ont eu lieu entre les cinq Cours pendant cette époque, une des plus mémorables de leur alliance, ayant placé les questions de l'Orient sur une base d'unanimité et d'accord, complètement satisfaisante, leur réunion à Vérone n'a eu qu'à consacrer et à confirmer ces résultats, et les puissances amies de la Russie peuvent se flatter qu'elles feront disparoître, par des démarches communes, les obstacles qui ont pu retarder l'accomplissement définitif de leurs vœux.

« D'autres événemens dignes de toute la sollicitude des monarques ont fixé leurs vues sur la position déplorable de la Péninsule occidentale de l'Europe.

« L'Espagne subit le sort réservé à tous les pays qui ont eu le malheur de chercher le bien dans des voies qui n'y conduisent jamais. Elle parcourt aujourd'hui le cercle fatal de sa révolution; d'une révolution que des hommes égarés ou pervers ont prétendu représenter comme un bienfait, comme le triomphe même d'un siècle de lumières. Tous les gouvernemens ont été témoins des efforts que ces hommes ont faits pour persuader à leurs contemporains que cette révolution étoit le fruit nécessaire et heureux des progrès de la civilisation, et le moyen par lequel elle a été opérée et soutenue, le plus bel élan d'un patriotisme généreux. Si la civilisation pouvoit avoir pour but la destruction de la société, et s'il étoit permis d'admettre que la force militaire pût s'emparer impunément de la direction des empires dont elle n'est appelée qu'à maintenir la paix intérieure et extérieure, certes, la révolution espagnole auroit des titres à l'admiration des siècles, et la révolte militaire de l'île de Léon pourroit servir de modèle aux réformateurs. Mais la vérité n'a pas tardé à reprendre ses droits, et l'Espagne a fourni, aux dépens de son bonheur et de sa gloire, un triste exemple de plus des conséquences infaillibles de tout attentat contre les lois éternelles du monde moral.

« Le pouvoir légitime enchaîné et servant lui-même d'instrument pour renverser tous les droits et toutes les libertés légales; toutes les classes de la population bouleversées par un mouvement révolutionnaire; l'arbitraire et l'oppression exercés sous les formes de la loi; un royaume livré à tous les genres de convulsions et de désordres; de riches

colonies justifiant leur émancipation par les mêmes maximes sur lesquelles la mère-patrie a fondé son droit public, et qu'elles tenteront en vain de condamner dans un autre hémisphère; la guerre civile consumant les dernières ressources de l'Etat : tel est le tableau que nous présente la situation actuelle de l'Espagne; tels sont les malheurs qui affligent un peuple loyal et digne d'un meilleur sort; telle est enfin la cause directe des justes inquiétudes que tant d'élémens réunis de troubles et de confusion ont dû inspirer aux pays immédiatement en contact avec la Péninsule. Si jamais il s'est élevé au sein de la civilisation une puissance ennemie des principes conservateurs, ennemie surtout de ceux qui font la base de l'alliance européenne, c'est l'Espagne dans sa désorganisation présente.

« Les monarques auroient-ils pu contempler avec indifférence tant de maux accumulés sur un pays, et accompagnés de tant de dangers pour les autres? N'ayant à consulter dans cette grave question que leur propre jugement et leur propre conscience, ils ont dû se demander si, dans un état de choses que chaque jour menace de rendre plus cruel et plus alarmant, il étoit permis de rester spectateurs tranquilles, de prêter même, par la présence de leurs représentans, la fausse couleur d'une approbation tacite aux actes d'une faction, déterminée à tout entreprendre pour conserver son funeste pouvoir. Leur décision n'a pu être douteuse. Leurs missions ont reçu l'ordre de quitter la Péninsule.

« Quelles que puissent être les suites de cette démarche, les monarques auront prouvé à l'Europe que rien ne peut les engager à reculer devant une détermination sanctionnée par leur conviction intime. Plus ils vouent d'amitié à S. M. C. et d'intérêt au bien-être d'une nation que tant de vertus et

de grandeur ont distinguée dans plus d'une époque de son histoire, et plus ils ont senti la nécessité de prendre le parti auquel ils se sont arrêtés, et qu'ils sauront soutenir.

« Vous vous convaincrez par le précédent exposé que les principes qui ont constamment guidé les monarques dans les grandes questions d'ordre et de stabilité, auxquelles les événemens de nos jours ont donné une si haute importance, n'ont point été démentis dans leurs dernières transactions. Leur union, essentiellement fondée sur ces principes, loin de s'affoiblir, acquiert, d'époque en époque plus de cohésion et de force. Il seroit superflu de venger encore la loyauté et la bienveillance de leurs intentions contre de méprisables calomnies que chaque jour l'évidence des faits réduit à leur juste valeur. L'Europe entière doit enfin reconnoître que la marche suivie par les monarques est également en harmonie avec l'indépendance et la force des gouvernemens, et avec les intérêts bien entendus des peuples. Ils ne regardent comme ennemis que ceux qui conspirent contre l'autorité légitime des uns, et en imposent à la bonne foi des autres, pour les entraîner dans un abîme commun. Les vœux des monarques ne sont dirigés que vers la paix; mais cette paix, bien que solidement établie entre les puissances, ne peut répandre sur la société la plénitude de ses bienfaits, tant que la fermentation qui agite encore les esprits dans plus d'un pays, sera entretenue par les suggestions perfides et par les tentatives criminelles d'une faction, qui ne veut que révolutions et bouleversemens; tant que les chefs et les instrumens de cette faction, soit qu'ils marchent à front découvert, attaquant les trônes et les institutions, soit qu'ils travaillent dans les ténèbres, organisant des projets sinistres, préparant des complots ou empoison-

nant l'opinion publique, ne cesseront de tourmenter les peuples par le tableau sombre et mensonger du présent, et par des alarmes chimériques sur l'avenir. Les mesures les plus sages des gouvernemens ne prospèreront, les améliorations les mieux combinées ne seront couronnées de succès, la confiance enfin ne renaîtra parmi les hommes, que lorsque ces fauteurs de trames odieuses seront réduits à une impuissance complète ; et les monarques ne croiront point avoir rempli leur noble tâche, avant de leur avoir arraché les armes qu'ils pourroient tourner contre la tranquillité du monde.

« En faisant part au cabinet près duquel vous êtes accrédité, des notions et des déclarations que renferme la présente pièce, vous aurez soin de rappeler en même temps ce que les monarques regardent comme la condition indispensable de l'accomplissement de leurs vues bienveillantes. Pour assurer à l'Europe, avec la paix dont elle jouit sous l'égide des traités, cet état de calme et de stabilité, hors duquel il n'y a pas de vrai bonheur pour les nations, ils doivent compter sur l'appui sincère et constant de tous les gouvernemens. C'est au nom de leurs premiers intérêts, c'est au nom de la conservation de l'ordre social et au nom des générations futures, qu'ils le réclament. Qu'ils soient tous pénétrés de cette grande vérité, que le pouvoir remis entre leurs mains est un dépôt sacré, dont ils ont à rendre compte et à leurs peuples et à la postérité, et qu'ils encourent une responsabilité sévère, en se livrant à des erreurs, ou en écoutant des conseils, qui tôt ou tard les mettroient dans l'impossibilité de sauver leurs sujets des malheurs qu'ils leur auroient préparés eux-mêmes. Les monarques aiment à croire que partout ils trouveront dans ceux qui sont ap-

pelés à exercer l'autorité suprême, sous quelque forme que ce soit, de véritables alliés, des alliés ne respectant pas moins l'esprit et les principes que la lettre et les stipulations positives des actes qui forment aujourd'hui la base du système européen, et ils se flattent que leurs paroles seront regardées comme un nouveau gage de leur résolution ferme et invariable de consacrer au salut de l'Europe tous les moyens que la Providence à mis à leur disposition.

« Recevez, monsieur, l'assurance de, etc. »

---

B.

*Dépêche de M. le prince de Metternich au chargé d'affaires d'Autriche, à Madrid, en date de Vérone, le 14 décembre 1822.*

La situation dans laquelle se trouve la monarchie espagnole, à la suite des événemens qui s'y sont passés depuis deux ans, étoit un objet de trop haute importance pour ne pas avoir sérieusement occupé les cabinets réunis à Vérone. L'empereur, notre auguste maître, a voulu que vous fussiez informé de sa manière d'envisager cette grave question; et c'est pour cet effet que je vous adresse la présente dépêche.

La révolution d'Espagne a été jugée pour nous dès son origine. Selon les décrets éternels de la Providenee, le bien ne peut pas plus naître pour les Etats que pour les individus, de l'oubli des premiers devoirs imposés à l'homme

dans l'ordre social; ce n'est pas par de coupables illusions, pervertissant l'opinion, égarant la conscience des peuples, que doit commencer l'amélioration de leur sort; et la révolte militaire ne peut jamais former la base d'un gouvernement heureux et durable.

La révolution d'Espagne, considérée sous le seul rapport de l'influence funeste qu'elle a exercée sur le royaume qui l'a subie, seroit un événement digne de toute l'attention et de tout l'intérêt des souverains étrangers, car la prospérité ou la ruine d'un des pays les plus intéressans de l'Europe ne sauroit être à leurs yeux une alternative indifférente; les ennemis seuls de ce pays, s'il pouvoit en avoir, auroient le droit de regarder avec froideur les convulsions qui le déchirent. Cependant une juste répugnance à toucher aux affaires intérieures d'un Etat indépendant, détermineroit peut-être ces souverains à ne pas se prononcer sur la situation de l'Espagne, si le mal opéré par sa révolution s'étoit concentré et pouvoit se concentrer *dans* son intérieur. Mais tel n'est pas le cas : cette révolution, avant même d'être parvenue à sa maturité, a provoqué déjà de grands désastres dans d'autres pays; c'est elle qui, par la contagion de ses principes et de ses exemples, et par les intrigues de ses principaux artisans, a créé les révolutions de Naples et de Piémont; c'est elle qui auroit embrasé l'Italie toute entière, menacé la France, compromis l'Allemagne, sans l'intervention des puissances qui ont préservé l'Europe de ce nouvel incendie. Partout, les funestes moyens employés en Espagne pour préparer et exécuter la révolution, ont servi de modèle à ceux qui se flattoient de lui ouvrir de nouvelles conquêtes. Partout la constitution espagnole est devenue le point de réunion et le

cri de guerre d'une faction conjurée contre la sûreté des trônes et contre le repos des peuples.

Le mouvement dangereux que la révolution d'Espagne avoit imprimé à tout le midi de l'Europe, a mis l'Autriche dans la pénible nécessité de recourir à des mesures peu d'accord avec la marche pacifique qu'elle auroit voulu invariablement poursuivre. Elle a vu une partie de ses Etats entourée de séditions, cernée par des complots incendiaires, à la veille même d'être attaquée par des conspirateurs, dont les premiers essais se dirigeoient contre ses frontières. Ce n'est que par de grands efforts et de grands sacrifices, que l'Autriche a pu rétablir la tranquillité en Italie, et déjouer les projets dont le succès n'eût été rien moins qu'indifférent pour le sort de ses propres provinces. S. M. I. ne peut d'ailleurs que soutenir dans les questions relatives à la révolution d'Espagne, les mêmes principes qu'elle a toujours hautement manifestés. Dans l'absence même de tout danger direct pour les peuples confiés à ses soins, l'empereur n'hésitera jamais à désavouer et à réprouver ce qu'il croit faux, pernicieux et condamnable dans l'intérêt général des sociétés humaines. Fidèle au système de conservation et de paix pour le maintien duquel elle a contracté avec ses augustes alliés des engagemens inviolables, S. M. ne cessera de regarder le désordre et les bouleversemens, quelque partie de l'Europe qui puisse en être la victime, comme un objet de vives sollicitudes pour tous les gouvernemens, et chaque fois que l'empereur pourra se faire entendre dans le tumulte de ces crises déplorables, il croira avoir rempli un devoir dont aucune considération ne sauroit le dispenser. Il me seroit difficile de croire, M. le comte, que le jugement énoncé par S. M. I. sur les événe-

mens qui se passent en Espagne, puisse être mal compris ou mal interprété dans ce pays. Aucun objet d'intérêt particulier, aucun choc de prétentions réciproques, aucun sentiment de méfiance ou de jalousie ne sauroit inspirer à notre cabinet une pensée en opposition avec le bien être de l'Espagne.

La maison d'Autriche n'a qu'à remonter à sa propre histoire pour y trouver les plus puissans motifs d'attachement, d'égard et de bienveillance pour une nation qui peut se rappeler avec un juste orgueil ces siècles de glorieuse mémoire où le soleil n'avoit pas de couchant pour elle; pour une nation qui, forte de ses institutions respectables, de ses vertus héréditaires, de ses sentimens religieux, de son amour pour ses rois, s'est illustrée dans tous les temps par un patriotisme toujours loyal, toujours généreux, et bien souvent héroïque. A une époque peu éloignée de nous, cette nation a encore étonné le monde par le courage, le dévouement et la persévérance qu'elle a opposés à l'ambition usurpatrice, qui prétendait la priver de ses monarques et de ses lois, et l'Autriche n'oubliera jamais combien la noble résistance du peuple espagnol lui a été utile dans un moment de grand danger pour elle-même.

Ce n'est donc pas sur l'Espagne, ni comme nation, ni comme puissance, que peut porter le langage sévère dicté à S. M. I. par sa conscience et par la force de la vérité; il ne s'applique qu'à ceux qui ont ruiné et défiguré l'Espagne, et qui persistent à prolonger ses souffrances.

En se réunissant à Vérone à ses augustes alliés, S. M. I. a eu le bonheur de retrouver dans leurs conseils les mêmes dispositions bienveillantes et désintéressées qui ont constamment guidé les siens. Les paroles qui partiront pour

Madrid constateront ce fait, et ne laisseront aucun doute sur l'empressement sincère des puissances à servir la cause de l'Espagne, en lui démontrant la nécessité de changer de route. Il est certain que les embarras qui l'accablent se sont accrus depuis peu dans une progression effrayante. Les mesures les plus rigoureuses, les expédiens les plus hasardés, ne peuvent plus faire marcher son administration. La guerre civile est allumée dans plusieurs de ses provinces; ses rapports avec la plus grande partie de l'Europe sont dérangés ou suspendus; ses relations même avec la France ont pris un caractère si problématique, qu'il est permis de se livrer à des inquiétudes sérieuses sur les complications qui peuvent en résulter.

Un pareil état de choses ne justifieroit-il pas les plus sinistres pressentimens?

Tout Espagnol éclairé sur la véritable situation de sa patrie doit sentir que, pour briser les chaînes qui pèsent aujourd'hui sur le monarque et sur le peuple, il faut que l'Espagne mette un terme à cet état de séparation du reste de l'Europe, dans lequel les derniers événemens l'ont jetée. Il faut que des rapports de confiance et de franchise se rétablissent entre elle et les autres gouvernemens; rapports qui, en garantissant d'un côté sa ferme intention de s'associer à la cause commune des monarchies européennes, puissent lui fournir de l'autre côté les moyens de faire valoir sa volonté réelle, et d'écarter tout ce qui peut la dénaturer ou la comprimer. Mais, pour arriver à ce but, il faut avant tout que son roi soit libre, non-seulement de cette liberté personnelle que tout individu peut réclamer sous le règne des lois, mais de celle dont un souverain doit jouir pour remplir sa haute vocation. Le roi d'Espagne sera

libre du moment qu'il aura le pouvoir de faire cesser les malheurs de son peuple, de ramener l'ordre et la paix dans son royaume, de s'entourer d'hommes également dignes de sa confiance par leurs principes et par leurs lumières, de substituer enfin à un régime reconnu impraticable par ceux mêmes que l'égoïsme ou l'orgueil y tiennent encore attachés, un ordre de choses dans lequel les droits du monarque seroient heureusement combinés avec les vrais intérêts et les vœux légitimes de toutes les classes de la nation. Lorsque ce moment sera venu, l'Espagne, fatiguée de sa longue tourmente, pourra se flatter de rentrer en pleine possession des avantages que le ciel lui a départis et que le noble caractère de ses habitans lui assure; elle verra renaître les liens qui l'unissoient à toutes les puissances européennes; et S. M. I. se félicitera de n'avoir plus à lui offrir que les vœux qu'elle forme pour sa prospérité et tous les bons services qu'elle sera en état de rendre à un ancien ami et allié.

Vous ferez de la présente dépêche, M. le comte, l'usage le plus approprié aux circonstances dans lesquelles vous vous trouverez en la recevant. Vous êtes autorisé à en faire lecture au ministère des affaires étrangères, ainsi qu'à lui en donner copie, s'il le demande.

---

## C.

*Dépêche de M. le comte de Bernstorff au chargé d'affaires de Prusse à Madrid, en date de Vérone, le 22 novembre 1822.*

Monsieur,

Au nombre des objets qui fixoient l'attention et réclamoient la sollicitude des souverains et cabinets réunis à Vérone, la situation de l'Espagne et ses rapports avec le reste de l'Europe ont occupé une première place.

Vous connoissez l'intérêt que le roi, notre auguste maître, n'a jamais cessé de prendre à S. M. catholique et à la nation espagnole.

Cette nation, si distinguée par la loyauté et l'énergie de son caractère, illustrée par tant de siècles de gloire et de vertus, et à jamais célèbre par le noble dévoûment et l'héroïque persévérance qui l'ont fait triompher des efforts ambitieux et oppressifs de l'usurpateur du trône de France, a des titres trop anciens et trop fondés à l'intérêt et à l'estime de l'Europe entière pour que les souverains puissent regarder avec indifférence les malheurs qui l'accablent et ceux dont elle est menacée.

L'événement le plus déplorable est venu subvertir les antiques bases de la monarchie espagnole, compromettre le caractère de la nation, attaquer et empoisonner la prospérité publique dans ses premières sources.

Une révolution, sortie de la révolte militaire, a soudainement rompu tous les liens du devoir, renversé tout ordre légitime et décomposé les élémens de l'édifice social, qui

n'a pu tomber sans couvrir le pays entier de ses décombres.

On crut pouvoir remplacer cet édifice, en arrachant à un souverain, déjà dépouillé de toute autorité réelle et de toute liberté de volonté, le rétablissement de la constitution des cortès de 1812, qui, confondant tous les élémens et tous les pouvoirs, ne partant que du seul principe d'une opposition permanente et légale contre le gouvernement, devoit nécessairement détruire cette autorité centrale et tutélaire qui fait l'essence du système monarchique.

L'événement n'a pas tardé à faire connoître à l'Espagne les fruits d'une aussi fatale erreur.

La révolution, c'est-à-dire le déchaînement de toutes les passions contre l'ancien ordre de choses, loin d'être arrêtée ou comprimée, a pris un développement aussi rapide qu'effrayant. Le gouvernement, impuissant et paralysé, n'a plus eu aucun moyen ni de faire le bien, ni d'empêcher ou d'arrêter le mal. Tous les pouvoirs se trouvent concentrés, cumulés et confondus dans une assemblée unique : cette assemblée n'a présenté qu'un conflit d'opinions et de vues, et un froissement d'intérêts et de passions, au milieu desquels les propositions et les résolutions les plus disparates se sont constamment croisées, combattues ou neutralisées. L'ascendant des funestes doctrines d'une philosophie désorganisatrice n'a pu qu'augmenter l'égarement général, jusqu'à ce que, selon la pente naturelle des choses, toutes les notions d'une saine politique fussent abandonnées pour de vaines théories, et tous les sentimens de justice et de modération sacrifiés aux rêves d'une fausse liberté. Dès-lors des institutions établies sous le prétexte d'offrir des garanties contre l'abus de l'autorité, ne furent plus que des ins-

trumens d'injustice et de violence, et un moyen de couvrir ce système tyrannique d'une apparence légale.

L'on n'hésita plus à abolir sans ménagement les droits les plus anciens et les plus sacrés, à violer les propriétés les plus légitimes, et à dépouiller l'Eglise de sa dignité, de ses prérogatives et de ses possessions. Il est permis de croire que le pouvoir despotique exercé par une faction pour le malheur du pays, se seroit plus tôt brisé entre ses mains, si les déclamations trompeuses sorties de la tribune, les vociférations féroces des clubistes, et la licence de la presse n'avoient pas comprimé l'opinion et étouffé la voix de la partie saine et raisonnable de la nation espagnole qui, l'Europe ne l'ignore pas, en forme l'immense majorité. Mais la mesure de l'injustice a été comblée, et la patience des Espagnols fidèles paroît enfin avoir trouvé son terme. Déjà le mécontentement éclate sur tous les points du royaume, et des provinces entières sont embrasées par le feu de la guerre civile.

Au milieu de cette cruelle agitation l'on voit le souverain du pays réduit à une impuissance absolue, dépouillé de toute liberté d'action et de volonté, prisonnier dans sa capitale, séparé de tout ce qui lui restoit de serviteurs fidèles, abreuvé de dégoûts et d'insultes, et exposé du jour au lendemain à des attentats dont la faction, si même elle ne les provoque pas sur lui, n'a conservé aucun moyen de le garantir.

Vous, Monsieur, qui avez été témoin de l'origine, des progrès et des résultats de la révolution de l'année 1820, vous êtes à même de reconnoître et d'attester qu'il n'y a rien d'exagéré dans le tableau que je viens d'en tracer rapidement. Les choses en sont venues au point que les souverains réunis à Vérone ont enfin dû se demander quel

sont aujourd'hui et quels seront désormais leurs rapports avec l'Espagne.

L'on avoit pu se flatter que la maladie affreuse dont l'Espagne se trouve attaquée, éprouveroit des crises propres à ramener cette ancienne monarchie à un ordre de choses compatible avec son propre bonheur et avec des rapports d'amitié et de confiance avec les autres Etats de l'Europe. Mais cet espoir se trouve jusqu'ici déçu. L'état moral de l'Espagne est aujourd'hui tel, que ses relations avec les puissances étrangères doivent nécessairement se trouver troublées ou interverties. Des doctrines subversives de tout ordre social y sont hautement prêchées et protégées. Des insultes contre les premiers souverains de l'Europe remplissent impunément les journaux. Les sectaires de l'Espagne font courir leurs émissaires pour associer à leurs travaux ténébreux tout ce qu'il y a dans les pays étrangers de conspirateurs contre l'ordre public et contre l'autorité légitime.

L'effet inévitable de tant de désordres se fait surtout sentir dans l'altération des rapports entre l'Espagne et la France. L'irritation qui en résulte est de nature à donner les plus justes alarmes pour la paix entre les deux royaumes. Cette considération suffiroit pour déterminer les souverains réunis à rompre le silence sur un état de choses qui, d'un jour à l'autre, peut compromettre la tranquillité de l'Europe.

Le gouvernement espagnol veut-il et peut-il apporter des remèdes à des maux aussi palpables et aussi notoires? Veut-il et peut-il prévenir ou réprimer les effets hostiles et les provocations insultantes qui résultent pour les gouvernemens étrangers de l'attitude que la révolution lui a donnée et du système qu'elle a établi?

Nous concevons que rien ne doit être plus contraire aux

intentions de S. M. C. que de se voir placée dans une position aussi pénible envers les souverains étrangers; mais c'est précisément parce que ce monarque, seul organe authentique et légitime entre l'Espagne et les autres puissances de l'Europe, se trouve privé de sa liberté et enchaîné dans ses volontés, que ces puissances voient leurs rapports avec l'Espagne dénaturés et compromis.

Ce n'est pas aux cours étrangères à juger quelles institutions répondent le mieux au caractère, aux mœurs et aux besoins réels de la nation espagnole; mais il leur appartient indubitablement de juger des effets que des expériences de ce genre produisent par rapport à elles, et d'en laisser dépendre leurs déterminations et leur position future envers l'Espagne. Or, le Roi, notre maître, est d'opinion que, pour conserver et rasseoir sur des bases solides ses relations avec les puissances étrangères, le gouvernement espagnol ne sauroit faire moins que d'offrir à ces derniers des preuves non équivoques de la liberté de S. M. C., et une garantie suffisante de son intention et de sa faculté d'écarter les causes de nos griefs et de nos trop justes inquiétudes à son égard.

Le roi vous ordonne, Monsieur, de ne pas dissimuler cette opinion au ministère espagnol, mais de lui faire lecture de la présente dépêche, d'en laisser une copie entre ses mains et de l'inviter à s'expliquer franchement et clairement sur ce qui en fait l'objet.

Agréez, etc.

---

D.

*Dépêche de M. le comte de Nesselrode au chargé d'affaires de Russie à Madrid, en date de Vérone le 26 novembre 1822.*

Les souverains et les plénipotentiaires réunis à Vérone dans la ferme intention de consolider de plus en plus la paix dont jouit l'Europe, et de prévenir tout ce qui pourroit compromettre cet état de tranquillité générale, devoient, dès le moment où ils se sont assemblés, porter un regard inquiet et attentif sur une antique monarchie que des troubles intérieurs agitent depuis deux ans, et qui ne peut qu'exciter à un égal degré la sollicitude, l'intérêt et les appréhensions des autres puissances.

Lorsqu'au mois de mars 1820, quelques soldats parjures tournèrent leurs armes contre le souverain et la patrie pour imposer à l'Espagne des lois que la raison publique de l'Europe, éclairée par l'expérience de tous les siècles, frappoit de la plus haute improbation, les cabinets alliés, et nommément celui de Saint-Pétersbourg, se hâtèrent de signaler les malheurs qu'entraîneroient après elles des institutions qui consacroient la révolte militaire par le mode de leur établissement.

Ces craintes ne furent que trop tôt et trop complètement justifiées. Ce ne sont plus des théories, ni des principes qu'il s'agit ici d'examiner et d'approuver. Les faits parlent, et quel sentiment leur témoignage ne doit-il pas faire éprouver à tout Espagnol qui conserve encore l'amour de son roi et de son pays? Que de regrets s'attachent à la victoire des hommes qui ont opéré la révolution d'Espagne !

A l'époque où un déplorable succès couronna leur entreprise, l'intégrité de la monarchie espagnole formoit l'objet des soins de son gouvernement. Toute la nation partageoit les vœux de S. M. catholique, toute l'Europe lui avoit offert une intervention amicale pour rasseoir sur des bases solides l'autorité de la métropole dans les contrées lointaines qui avoient jadis fait sa richesse et sa force. Encouragées par un funeste exemple à persévérer dans la révolte, les provinces où elle avoit déjà éclaté trouvèrent dans les événemens du mois de mars la meilleure apologie de la désobéissance, et celles qui restoient encore fidèles se séparèrent aussitôt de la mère-patrie, justement effrayées du despotisme qui alloit peser sur son infortuné souverain et sur un peuple que d'imprévoyantes innovations condamnoient à parcourir tout le cercle des calamités révolutionnaires.

Au déchirement de l'Amérique ne tardèrent pas à se joindre les maux inséparables d'un état de choses où tous les principes constitutifs de l'ordre social avoient été mis en oubli.

L'anarchie parut à la suite de la révolution, le désordre à la suite de l'anarchie. De longues années d'une possession tranquille cessèrent bientôt d'être un titre suffisant de propriété; bientôt les droits les plus solennels furent révoqués en doute; bientôt des emprunts ruineux et des contributions sans cesse renouvelées attaquèrent à la fois la fortune publique et les fortunes particulières. Comme aux jours dont l'idée seule fait encore frissonner l'Europe, la religion fut dépouillée de son patrimoine, le trône du respect des peuples, la majesté royale outragée, l'autorité transportée dans des réunions où les passions aveugles de la multitude s'arrachoient les rênes de l'Etat. Enfin, comme à ces mêmes jours

de deuil si malheureusement reproduits en Espagne, on vit au 7 juillet le sang couler dans la demeure des rois et une guerre civile embraser la Péninsule.

Depuis près de trois ans, les puissances alliées s'étoient toujours flattées que le caractère espagnol, ce caractère si constant et si généreux dès qu'il s'agit du salut de la patrie, et naguère si héroïque quand il luttoit contre un pouvoir enfanté par la révolution, se réveilleroit enfin jusque dans les hommes qui avoient eu le malheur d'être infidèles aux nobles souvenirs que l'Espagne peut citer avec orgueil à tous les peuples de l'Europe. Elles s'étoient flattées que le gouvernement de S. M. C., détrompé par les premières leçons d'une expérience fatale, prendroit des mesures, sinon pour arrêter, d'un commun accord, tant de maux qui déjà se débordoient de toutes parts, au moins pour jeter les fondemens d'un système réparateur et pour assurer graduellement au trône ses droits légitimes et ses prérogatives nécessaires, aux sujets une juste protection, aux propriétés d'indispensables garanties. Mais cet espoir a été complètement déçu. Le temps n'a fait qu'amener de nouvelles injustices; les violences se sont multipliées, le nombre des victimes a grossi dans une effrayante proportion, et l'Espagne a déjà vu plus d'un guerrier, plus d'un citoyen fidèle porter sa tête sur l'échaffaud.

C'est ainsi que la révolution du 9 mars avançoit de jour en jour la ruine de la monarchie espagnole, lorsque deux circonstances particulières vinrent appeler sur elle la plus sérieuse attention des gouvernemens étrangers.

Au milieu d'un peuple pour qui le dévoûment à ses rois est un besoin et un sentiment héréditaire; qui, pendant six nnées consécutives, a versé le sang le plus pur pour re-

conquérir son monarque légitime, ce monarque et son auguste famille viennent d'être réduits à un état de captivité notoire et presqu'absolu. Ses frères, contraints de se justifier, sont menacés journellement du cachot ou du glaive, et d'impérieuses représentations lui ont interdit, avec son épouse mourante, la sortie de la capitale.

D'autre part, après les révolutions de Naples et du Piémont que les conspirateurs espagnols ne cessent de représenter comme leur ouvrage, on les entend annoncer que leurs plans de bouleversemens n'ont pas de limites. Dans un pays voisin, ils s'efforcent, avec une persévérance que rien ne décourage, à faire naître les troubles et la rébellion. Dans des Etats plus éloignés, ils travaillent à se créer des complices; l'activité de leur prosélytisme s'étend partout, et partout elle prépare les mêmes désastres.

Une telle conduite devoit forcément exciter l'animadversion générale. Les cabinets qui désirent sincèrement le bien de l'Espagne lui manifestent depuis deux ans leur pensée par la nature des rapports qu'ils entretiennent avec son gouvernement. La France se voit obligée de confier à une armée la garde de ses frontières, et peut-être faudra-t-il qu'elle lui confie également le soin de faire cesser les provocations dont elle est l'objet. L'Espagne elle-même se soulève en partie contre un régime que repoussent ses mœurs, la loyauté connue de ses habitans et ses traditions toutes monarchiques.

Dans cet état de choses, l'empereur, notre auguste maître, s'est décidé à faire une démarche qui ne pourra laisser à la nation espagnole aucun doute sur ses véritables intentions, ni sur la sincérité des vœux qu'il forme pour son bonheur.

Il est à craindre que les dangers, toujours plus réels du voisinage, ceux qui planent sur la famille royale, et les justes griefs d'une puissance limitrophe ne finissent par amener entre elle et l'Espagne les plus graves complications.

C'est là l'extrémité fâcheuse que S. M. I. voudroit prévenir, s'il est possibe; mais, tant que le roi sera hors d'état de témoigner librement sa volonté, tant qu'à la faveur d'un ordre de choses déplorable, des artisans de révolution, liés par un pacte commun à ceux des autres contrées de l'Europe, chercheront à troubler son repos, est-il au pouvoir de l'empereur, est-il au pouvoir d'aucun monarque d'améliorer les relations du gouvernement espagnol avec les puissances étrangères?

D'un autre côté, combien ce but essentiel ne seroit-il pas facile à atteindre, si le roi recouvroit, avec son entière liberté, le moyen de mettre un terme à la guerre civile, de prévenir la guerre étrangère, et de s'entourer des plus éclairés et des plus fidèles de ses sujets pour donner à l'Espagne les institutions que demandent ses besoins et ses vœux légitimes.

Alors, affranchie et calmée, elle ne pourroit qu'inspirer à l'Europe la sécurité dont elle jouiroit elle-même; et alors aussi les puissances qui réclament aujourd'hui contre la conduite de son gouvernement s'empresseroient de rétablir avec elle des rapports d'amitié véritable et de mutuelle bienveillance.

Il y a long-temps que la Russie signale ces grandes vérités à l'attention des Espagnols. Jamais leur patriotisme n'eut de plus hautes destinées à remplir. Quelle gloire pour eux que de vaincre une seconde fois la révolution, et de prouver qu'elle ne sauroit exercer d'empire durable sur cette

terre où d'anciennes vertus, un fonds indélébile d'attachement aux principes qui garantissent la durée des sociétés, et le respect d'une sainte religion finiront toujours par triompher des doctrines subversives et des séductions mises en œuvre pour étendre leur fatale influence. Déjà une partie de la nation s'est prononcée; il ne tient qu'à l'autre de s'unir dès à présent à son roi pour délivrer l'Espagne, pour la sauver, pour lui assigner dans la famille européenne une place d'autant plus honorable qu'elle auroit été arrachée, comme en 1814, au triomphe désastreux d'une usurpation militaire.

En vous chargeant, M. le comte, de faire part aux ministres de S. M. C. des considérations développées dans cette dépêche, l'empereur se plaît à croire que ses intentions et celles de ses alliés ne seront pas méconnues. En vain la malveillance essayeroit-elle de les présenter sous les couleurs d'une ingérence étrangère, qui prétendroit dicter des lois à l'Espagne.

Exprimer le désir de voir cesser une longue tourmente, de soustraire au même joug un monarque malheureux et un des premiers peuples de l'Europe, d'arrêter l'effusion du sang, de favoriser le rétablissement d'une administration tout-à-fait sage et nationale; certes, ce n'est point attenter à l'indépendance d'un pays, ni établir un droit d'intervention contre lequel une puissance quelconque ait raison de s'élever. Si S. M. I. nourrissoit d'autres vues, il ne dépendroit que d'elle et de ses alliés de laisser la révolution d'Espagne achever son ouvrage. Bientôt tous les germes de prospérité, de richesse et de force seroient détruits dans la Péninsule; et si la nation espagnole pouvoit aujourd'hui supposer ces desseins hostiles, ce seroit dans l'indifférence et

dans l'immobilité seules qu'elle devroit en trouver la preuve.

La réponse qui sera faite à la présente déclaration va résoudre des questions de la plus haute importance. Vos instructions de ce jour vous indiquent la détermination que vous aurez à prendre si les dispositions de l'autorité publique à Madrid rejettent le moyen que vous leur offrirez d'assurer à l'Espagne un avenir tranquille et une gloire impérissable.

---

E.

*Réponse du ministre des affaires étrangères du gouvernement des Cortès au ministre plénipotentiaire de S. M. à Paris, etc.*

« Le gouvernement de S. M. C. vient de recevoir communication d'une note envoyée par S. M. T. C. à son ambassadeur près de cette cour, et dont V. Exc. recevra une copie pour en prendre connoissance.

« Le gouvernement de S. M. a peu d'observations à faire sur cette note, mais pour que V. Exc. ne soit pas embarrassée sur la conduite qu'elle doit tenir dans cette circonstance, il a cru de son devoir de vous manifester avec franchise son sentiment et ses résolutions.

« Le gouvernement espagnol n'a jamais ignoré que les institutions, adoptées spontanément par l'Espagne, exciteroient la jalousie de plusieurs des cabinets de l'Europe, et seroient l'objet des délibérations du congrès de Vérone. Mais ferme dans ses principes, et résolu de défendre à tout prix son système politique actuel et l'indépendance nationale, il a tranquillement attendu le résultat de ce congrès.

« L'Espagne est gouvernée par une constitution promulguée, acceptée et jurée en 1812, et reconnue par

toutes les puissances qui se réunirent au congrès de Vérone. Des conseillers perfides ont empêché S. M. C. Ferdinand VII de jurer à son retour en Espagne ce Code fondamental que toute la nation désiroit, et qui fut détruit par la force, sans aucune réclamation des puissances qui l'avoient reconnu; mais une expérience de six années et la volonté générale, engagèrent en 1820 S. M. à se conformer aux vœux des Espagnols.

« Ce ne fut pas une insurrection militaire qui établit ce nouvel ordre de choses au commencement de 1820. Les hommes courageux qui se prononcèrent dans l'île de Léon, et successivement dans les autres provinces ne furent que les organes de l'opinion générale et des vœux de toute la nation.

« Il étoit naturel qu'un changement de cette nature fit quelques mécontens; c'est une conséquence inévitable de toute réforme qui a pour objet la diminution des abus. Il y a toujours chez les nations des individus qui ne peuvent jamais s'accoutumer au joug de la raison et de la justice.

« L'armée d'observation que le gouvernement françois entretient aux pieds des Pyrénées, ne peut calmer les désordres qui affligent l'Espagne. L'expérience au contraire a prouvé que l'existence de ce cordon sanitaire, transformé depuis en armée d'observation, n'a fait qu'augmenter les espérances des fanatiques qui ont poussé dans nos provinces le cri de la rébellion en nourrissant l'idée d'une invasion prochaine sur notre territoire.

« Les principes, les vues ou les craintes qui ont influé sur la conduite des cabinets qui se sont réunis à Vérone, ne pouvant servir de règle au gouvernement espagnol, il s'abstient pour l'instant de répondre à cette partie des instruc-

tions de M. le comte de La Garde, qui a rapport à ce congrès.

« Les jours de calme et de tranquillité que le gouvernement de S. M. T. C. désire à la nation espagnole, celle-ci ne les désire pas avec moins d'impatience pour elle-même et son gouvernement. Persuadés tous les deux que le remède à leurs maux ne peut être que l'ouvrage du temps et de la persévérance, ils s'efforcent, autant qu'ils le doivent, d'en accélérer les utiles et salutaires effets.

« Le gouvernement espagnol apprécie les offres que lui fait S. M. T. C., de contribuer autant que possible à son bonheur; mais il est persuadé que les moyens et les précautions que prend S. M. ne sauroient produire que des résultats contraires.

« Les secours que devroit donner en ce moment le Gouvernement françois à celui d'Espagne sont purement négatifs; il faudroit dissoudre son armée des Pyrénées, repousser les factieux ennemis de l'Espagne qui vont se réfugier en France, s'élever d'une manière énergique contre tous ceux qui se plaisent à dénigrer de la manière la plus affreuse le gouvernement de S. M. C., ainsi que les institutions de l'Espagne et des Cortès. Voilà ce qu'exige le droit des peuples, droit respecté par ceux où règne la civilisation.

« Dire que la France veut le bien de l'Espagne et sa tranquillité, tandis que l'on tient continuellement allumés ces brandons de discorde qui alimentent les malheurs dont elle est affligée, c'est tomber dans un abîme de contradictions.

« Quelles que soient les déterminations que le gouvernement de S. M. T. C. jugera convenable de prendre dans cette circonstance, celui de S. M. continuera tranquillement à marcher dans le sentier que lui montrent son devoir,

la justice de sa cause, le caractère de fermeté et l'attachement aux principes constitutionnels qui distinguent éminemment la nation à la tête de laquelle il se trouve placé; et, sans entrer pour l'instant dans l'analyse des expressions hypothétiques et amphibologiques des instructions envoyées au comte de La Garde, il conclut que le repos et la prospérité de la nation, ainsi que tout ce qui peut multiplier les élémens de son bien-être, ne doit intéresser personne plus vivement qu'elle-même. Que sa devise et la règle de sa conduite présente et à venir sont un attachement constant à la constitution de 1812, la paix avec les nations, et surtout de ne jamais reconnoître chez qui que ce soit le droit d'intervenir dans ses affaires.

« V. Exc. est autorisée à lire cette note au ministre des affaires étrangères, et à lui en donner une copie s'il la demande. Votre jugement et votre prudence vous suggèreront la conduite ferme et digne de l'Espagne que vous devez tenir en ce moment.

« Telles sont les communications que S. M. m'ordonne de vous faire, etc.

« *Signé*, EVARISTE SAN-MIGUEL. »

---

## F.

*Circulaire du ministre des affaires étrangères du gouvernement des Cortès aux ambassadeurs espagnols.*

« Il seroit indigne du gouvernement espagnol de faire
« réponse aux notes de la Russie, de l'Autriche et de la
« Prusse, parce qu'elles ne sont qu'un tissu de mensonges
« et de calomnies; il se borne à vous faire connoître ses in-
« tentions.

« 1°. La nation espagnole se régit par une constitution

« qui a été solennellement reconnue par l'empereur de
« Russie, en 1812.

« 2°. Les Espagnols amis de leur patrie proclamèrent,
« dès le commencement de 1812 cette constitution qui fut
« abolie par la seule violence en 1814.

« 3°. Le roi constitutionnel d'Espagne exerce librement
« les pouvoirs que lui délègue le Code fondamental.

« 4°. La nation espagnole ne se mêle en rien des insti-
« tutions et du régime intérieur des autres nations.

« 5°. Le remède à tous les maux qui peuvent affliger la
« nation espagnole, n'intéresse qu'elle seule.

« 6°. Les maux qu'elle ressent ne sont pas l'effet de la
« constitution, mais bien des efforts des ennemis qui tentent
« de la détruire.

« 7°. La nation espagnole ne reconnoîtra jamais à au-
« cune puissance le droit d'intervenir dans ses affaires.

« 8°. Le gouvernement ne déviera jamais de la ligne
« tracée par ses devoirs, par l'honneur national, et par
« son attachement inaltérable à la constitution de 1812.

« Je vous autorise à communiquer verbalement cet écrit
« au ministre des affaires étrangères de la puissance auprès
« de laquelle vous résiderez, et de lui en remettre copie s'il
« la réclame.

« S. M. espère que la prudence, le zèle et le patriotisme
« qui vous distinguent vous suggèreront une conduite ferme
« et digne du nom espagnol dans les circonstances pré-
« sentes. Voilà ce que j'ai l'honneur de communiquer à
« V. S. de l'ordre de S. M. Je vous renouvelle les assu-
« rances, etc.

« Madrid, le 9 janvier 1823.

« *Signé*, EVARISTE SAN-MIGUEL. »

*Communications officielles qui ont eu lieu le 14 et le 15 janvier 1823 entre le Gouvernement de S. M. et les ambassadeurs de Prusse, de Russie et d'Autriche.*

« Les observations que le soussigné, chargé d'affaires de S. M. le roi de Prusse, a eu l'honneur de soumettre le 6 du courant à S. Ex. le colonel San-Miguel, secrétaire-d'Etat de S. M. Catholique, ayant été l'objet d'une réponse peu conforme aux désirs de sa cour, il se trouve dans le cas de mettre à exécution l'ordre du roi son maître, et il déclare au ministère espagnol que S. M. ne sauroit plus maintenir avec l'Espagne des relations qui, dans les circonstances actuelles, ne seroient point en rapport avec le but ni avec les sentimens d'amitié et d'intérêt, que le roi a manifestés invariablement à S. M. Catholique.

« Le soussigné en s'acquittant de cet ordre, saisit l'occasion pour assurer que le roi, son auguste maître, ne cessera jamais de faire des vœux sincères pour le bonheur d'une nation, que S. M. voit avec douleur marcher à sa ruine et devenir la merci de toutes les horreurs de l'anarchie et de la guerre civile.

« J'ai l'honneur de prier V. Exc. de me faire remettre les passeports nécessaires pour sortir d'Espagne, et je lui renouvelle les assurances de ma haute considération. »

*Réponse.*

Monsieur, j'ai reçu la note que vous m'avez adressée hier 10 du courant, en me bornant à vous dire en réponse que les vœux de S. M. C. pour le bonheur des Etats prussiens ne

sont pas moins ardens que ceux manifestés par S. M. le roi de Prusse envers l'Espagne; je vous remets ci-joint, de l'ordre de S. M., les passeports que vous me demandez.

« Fait au palais, le 11 janvier 1823.

« *Signé* EVARISTE SAN-MIGUEL. »

— « Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'empereur de toutes les Russies, a vu avec une véritable peine que la réponse de S. Exc. M. San-Miguel à la communication verbale du 6 courant, est bien loin de remplir les vœux dont il avoit été l'organe.

« Pour exposer d'une manière plus claire la justice de la cause qu'il a soutenue, et pour faire apprécier les intentions bienveillantes de la Russie, il a l'honneur d'adresser officiellement à S. Exc. M. San-Miguel la note ci-jointe. Les faits qu'elle renferme sont d'une notoriété générale; aucun raisonnement ne sauroit les détruire. Elle va être publiée dans toute l'Europe, qui pourra juger entre les puissances que le noble désir du bien anime, et un gouvernement qui paroît être déterminé à combler le calice de tous les malheurs de l'Espagne.

« Quant aux décisions dont la note de S. Exc. M. San-Miguel fait mention, toute la responsabilité pèsera sur la tête des personnes qui doivent en être considérées comme les seuls auteurs, lorsque ces mêmes personnes privent leur souverain légitime de sa liberté, tandis qu'elles livrent l'Espagne à tous les maux d'une sanglante anarchie, et par le moyen de leurs intelligences coupables, veulent que les autres nations soient atteintes des calamités qu'elles ont attirées dans leur patrie, la Russie ne peut conserver de rap-

ports avec les autorités qui tolèrent ou qui excitent ces désordres.

« En conséquence, le soussigné a l'honneur de demander à S. Exc. M. San-Miguel ses passeports, ainsi que ceux des employés qui composent la légation impériale russe auprès de S. M. Catholique.

Le soussigné profite de cette occasion pour renouveler à S. Exc. M. San-Miguel les assurances de sa considération distinguée.

« Madrid, 9 janvier 1823.

« *Signé* le comte DE BULGARI. »

*Réponse.*

« Monsieur, j'ai reçu la note peu convenable que V. Exc. m'a fait parvenir en date d'hier. Je me bornerai à lui déclarer pour toute réponse qu'elle a abusé scandaleusement (peut-être par ignorance) du droit des gens. Je lui remets, d'ordre de S. M., les passeports qu'elle m'a demandés, en espérant qu'elle voudra bien quitter cette capitale dans le plus bref délai possible.

« Madrid, 11 janvier 1823.

« *Signé* EVARISTE SAN-MIGUEL. »

— « Les souverains alliés, réunis à Vérone, ont jugé à propos de rompre le silence sur les malheurs et les désordres qui désolent l'Espagne. Leur devoir et leur conscience les ont obligés à parler, et le soussigné, chargé d'affaires d'Autriche, a eu l'honneur de faire connoître au colonel San-Miguel, secrétaire-d'Etat de S. M. Catholique les sentimens et les vœux de l'empereur.

« La réponse que S. Exc. vient de faire à cette communication verbale, prouve que les intentions de S. M. ont été méconnues et ses paroles prises en mauvaise part ; le soussigné ne s'abaissera pas à réfuter les épithètes calomnieuses avec lesquelles on a voulu dénaturer son sens véritable ; l'Espagne et l'Europe en jugeront bientôt. La cour d'Autriche croiroit cependant ne pas manifester assez ouvertement son improbation sur la cause des maux qui oppriment une nation noble et généreuse pour laquelle elle professe une estime profonde, et à laquelle elle porte un vif intérêt, si elle prolongeoit ses relations diplomatiques avec le gouvernement espagnol. Le soussigné, conformément à ses ordres, déclare à M. le secrétaire-d'Etat des affaires étrangères, que sa mission est terminée, et prie Son Exc. de lui faire expédier ses passeports.

« Le soussigné a l'honneur d'offrir à S. Exc. l'hommage de sa haute considération.

« Madrid, 10 janvier 1823.

« *Signé*, le comte DE BRUNETTI.

*Réponse.*

« Monsieur, j'ai reçu la note que vous m'avez fait passer hier, et me borne à vous dire qu'il est indifférent au gouvernement de S. M. Catholique de maintenir ou non des relations avec la cour de Vienne ; je vous remets, d'ordre du roi, les passeports que vous avez demandés.

« Madrid, 11 janvier 1823.

« *Signé*, EVARISTE SAN-MIGUEL.

---

G.

*Discours du Roi aux Chambres.*

« Messieurs,

« La durée des deux dernières sessions, le peu de temps
« qu'elles vous ont laissé de libre, m'auroient fait désirer de
« pouvoir retarder l'ouverture de celle-ci : mais le vote ré-
« gulier des dépenses de l'Etat est un bien dont vous avez
« senti tout le prix, et j'ai dû compter, pour le conserver,
« sur le même dévouement qui m'avoit été nécessaire pour
« l'obtenir.

« La situation intérieure du royaume s'est améliorée :
« l'action de la justice, loyalement exercée par les jurés, sa-
« gement et courageusement dirigée par les magistrats, a mis
« fin aux complots et aux tentatives de révolte, qu'enhar-
« dissoit l'espoir de l'impunité.

« J'ai terminé avec le Saint-Siége les conventions néces-
« saires pour la circonscription des nouveaux diocèses dont
« la loi autorisoit l'établissement. Toutes les églises vont
« être pourvues de leurs pasteurs ; et le clergé de France,
« complètement organisé, contribuera à appeler sur nous
« les bienfaits de la Providence.

« J'ai pourvu par des ordonnances à ce qu'exigeoient
« l'économie dans les dépenses et l'ordre dans la compta-
« bilité. Mes ministres soumettront à la sanction de la loi
« le compte des dépenses de 1821. Ils vous fourniront l'état
« des recettes et des dépenses effectuées en 1822, et celui
« des besoins et des ressources présumés pour 1824. Il ré-
« sulte de ces documens que, toutes dépenses antérieures
« soldées, même celles que les préparatifs militaires ont né-

« cessitées jusqu'ici, nous entrons dans l'exercice de 1823
« avec quarante millions d'excédant sur les crédits ouverts
« pour cette année, et que le budget de 1824 peut offrir la
« balance des recettes avec les dépenses, sans exiger l'em-
« ploi de cette réserve.

« La France devoit à l'Europe l'exemple d'une prospé-
« rité que les peuples ne peuvent obtenir que du retour à
« la religion, à la légitimité, à l'ordre, à la vraie liberté :
« ce salutaire exemple, elle le donne aujourd'hui.

« Mais la justice divine permet qu'après avoir long-temps
« fait éprouver aux autres nations les terribles effets de nos
« discordes, nous soyons nous-mêmes exposés aux dangers
« qu'amènent des calamités semblables chez un peuple
« voisin.

« J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de mes peuples
« et préserver l'Espagne elle-même des derniers malheurs.
« L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les repré-
« sentations faites à Madrid, laisse peu d'espoir de conser-
« ver la paix.

« J'ai ordonné le rappel de mon ministre : cent mille
« Français, commandés par un prince de ma famille, par
« celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont
« prêts à marcher en invoquant le Dieu de Saint Louis, pour
« conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henri IV,
« préserver ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier
« avec l'Europe.

« Nos stations vont être renforcées dans les lieux où
« notre commerce maritime a besoin de cette protection.
« Des croisières seront établies partout où nos arrivages
« pourroient être inquiétés.

« Si la guerre est inévitable, je mettrai tous mes soins à

« en resserrer le cercle, à en borner la durée. Elle ne sera
« entreprise que pour conquérir la paix, que l'état de l'Es-
« pagne rendroit impossible. Que Ferdinand VII soit libre
» de donner à ses peuples les institutions qu'ils ne peuvent
« tenir que de lui, et qui, en assurant leur repos, dissipe-
« roient les justes inquiétudes de la France : dès ce mo-
« ment les hostilités cesseront ; j'en prends devant vous,
« Messieurs, le solennel engagement.

« J'ai dû mettre sous vos yeux l'état de nos affaires au-
« dehors. C'étoit à moi de délibérer : je l'ai fait avec matu-
« rité. J'ai consulté la dignité de ma couronne, l'honneur
« et la sûreté de la France : nous sommes Français, Mes-
« sieurs ; nous serons toujours d'accord pour défendre de
« tels intérêts. »

---

## H.

### *Discours de M. le Ministre des affaires étrangères, à la Chambre des Députés.*

Messieurs, j'écarterai d'abord les objections personnelles; les intérêts de mon amour-propre ne doivent trouver aucune place ici. Je n'ai rien à répondre à des pièces mutilées, imprimées, par je ne sais quel moyen, dans des gazettes étrangères. J'ai commencé ma carrière ministérielle avec l'honorable préopinant (M. Bignon) pendant les cent jours. Nous avions tous les deux un portefeuille par intérim, moi à Gand, lui à Paris. Je faisois alors un *roman*; lui s'occupoit de l'histoire : je m'en tiens encore au roman...

Je vais parcourir la série des objections présentées à cette

tribune. Ces objections sont nombreuses et diverses : pour ne pas m'égarer dans un aussi vaste sujet, je les rangerai sous différens titres.

Les orateurs qui ont obtenu la parole lors du vote de l'adresse, ont fait imprimer leurs discours. Hier, en séance publique, quelques-uns des honorables députés ont référé leurs opinions à ces discours mêmes : aujourd'hui on a rappelé une partie des argumens produits dans le comité secret. J'essayerai donc de répondre à ce qui a été dit, imprimé et redit, afin d'embrasser l'ensemble du sujet.

Suivant dans leurs objections les orateurs qui siégent sur les bancs de l'opposition, j'examinerai, 1° le droit d'intervention, puisque c'est là la base de tous les raisonnemens; 2° le droit de parler des institutions qui peuvent être utiles à l'Espagne; 3° le droit des alliances et les transactions de Vérone; et enfin quelques autres objections.

Examinons donc d'abord la question de l'intervention.

Un gouvernement a-t-il le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement?

Cette grande question du droit des gens a été résolue en sens opposés.

Ceux qui l'on rattachée au droit naturel, tels que Bacon, Puffendorf, Grotius et tous les anciens, ont pensé qu'il est permis de prendre les armes au nom de la société humaine, contre un peuple qui viole les principes sur lesquels repose l'ordre général; de même que dans un Etat particulier, on punit les perturbateurs du repos public.

Ceux qui voient la question dans le droit civil, soutiennent au contraire qu'un gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre gouvernement.

Ainsi les premiers placent le droit d'intervention dans les devoirs, et les derniers dans les intérêts.

J'adopte, Messieurs, le principe émané du droit civil; je me range au parti des politiques modernes et je dis comme eux : Nul gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement.

En effet, si ce principe n'étoit pas admis, et surtout par les peuples qui jouissent d'une constitution libre, aucune nation ne seroit en sûreté chez elle. Il suffiroit de la corruption d'un ministre ou de l'ambition d'un roi, pour attaquer tout Etat qui chercheroit à améliorer son sort. Aux divers cas de guerre déjà trop multipliés, vous ajouteriez un principe perpétuel d'hostilités; principe dont chaque homme en pouvoir seroit juge, puisqu'on auroit toujours le droit de dire à ses voisins : Vos institutions me déplaisent, changez-les, ou je vous déclare la guerre.

J'espère que mes honorables adversaires conviendront que je m'explique avec franchise.

Mais si je me présente à cette tribune pour soutenir la justice de notre intervention dans les affaires d'Espagne, comment vais-je me soustraire au principe que j'ai moi-même si nettement énoncé? Vous allez le voir, Messieurs.

Lorsque les politiques modernes eurent repoussé le droit d'intervention, en sortant du droit naturel pour se placer dans le droit civil, ils se trouvèrent très-embarrassés. Des cas survinrent où il étoit impossible de s'abstenir de l'intervention sans mettre l'Etat en danger. Au commencement de la révolution, on avoit dit : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe » ; et les colonies périrent. Falloit-il dire aussi : périsse l'ordre social plutôt qu'un principe? Pour ne pas se briser contre la règle même qu'on avoit établie, on

eut recours à une exception au moyen de laquelle on rentroit dans le droit naturel, et l'on dit : nul gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'une nation, excepté dans le cas où la sûreté immédiate et les intérêts essentiels de ce gouvernement sont compromis. Je citerai bientôt l'autorité dont j'emprunte les paroles.

L'exception, Messieurs, ne me paroît pas plus contestable que la règle, nul Etat ne peut laisser périr ses intérêts essentiels sous peine de périr lui-même comme Etat. Arrivé à ce point de la question tout change de face. Nous sommes transportés sur un autre terrain; je ne suis plus tenu à combattre victorieusement la règle, mais à prouver que le cas d'exception est arrivé pour la France.

Avant de déduire les motifs qui justifient nôtre intervention dans les affaires d'Espagne, je dois d'abord, Messieurs, m'appuyer sur l'autorité des exemples.

J'aurai souvent l'occasion dans la suite de mon discours de parler de l'Angleterre, puisque mes honorables adversaires nous l'opposent à tout moment, et dans leurs discours improvisés, et dans leurs discours écrits, et dans leurs discours imprimés. C'est la Grande Bretagne qui, seule à Vérone, a défendu les principes; c'est elle qui s'élève seule aujourd'hui contre le droit d'intervention; c'est elle qui est prête à prendre les armes pour la cause d'un peuple libre; c'est elle qui réprouve une guerre impie, attentatoire au droit des gens, une guerre qu'une petite faction bigote et servile veut entreprendre, pour revenir ensuite brûler la Charte française, après avoir déchiré la constitution espagnole. N'est-ce pas cela, Messieurs? Nous reviendrons sur tous ces points : parlons d'abord de l'intervention. . . . . . . . . . . . . .

Je crains que mes honorables adversaires aient mal choisi leur autorité. L'Angleterre, disent-ils, nous donne un grand exemple en protégeant l'indépendance des nations.

Que l'Angleterre, en sûreté au milieu des flots, et défendue par de vieilles institutions; que l'Angleterre qui n'a subi ni les désastres de deux invasions, ni les bouleversemens d'une révolution de trente années, pense n'avoir rien à craindre de l'Espagne, et ne veuille pas intervenir dans ses affaires, rien sans doute n'est plus naturel : mais s'ensuit-il que la France jouisse de la même sûreté et soit dans la même position? Lorsque dans d'autres circonstances, les intérêts essentiels de la Grande-Bretagne ont été compromis, n'est-ce pas elle qui a, pour son salut, et très-justement sans doute, dérogé au principe que l'on invoque en son nom aujourd'hui?

L'Angleterre, en entrant en guerre contre la France, donna, au mois de novembre 1793, la fameuse déclaration de White-Hall. Permettez-moi, Messieurs, de vous en lire un passage. La déclaration commence par rappeler les malheurs de la révolution, puis elle ajoute :

« Cet état de choses ne peut subsister en France sans « impliquer dans un danger commun toutes les puissances « qui l'avoisinent, sans leur donner le droit, sans leur « imposer le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui « n'existe que par la violation successive de toutes les lois « et de toutes les propriétés, et par la subversion des prin- « cipes fondamentaux qui réunissent les hommes par les « liens de la vie sociale. S. M. ne veut certainement pas « contester à la France le droit de réformer ses lois : elle « n'auroit jamais désiré d'influer par la force extérieure « sur les modes du gouvernement d'un Etat indépendant,

« Elle ne le désire actuellement qu'autant que cet objet est
« devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres puis-
« sances. Dans ces circonstances, elle demande à la France,
« et elle lui demande à juste titre, de faire cesser enfin un
« système anarchique qui n'a de force que pour le mal ;
« incapable de remplir envers les Français le premier de-
« voir des gouvernemens, de réprimer les troubles, de
« punir les crimes qui se multiplient journellement dans
« l'intérieur du pays ; mais disposant arbitrairement de
« leurs propriétés et de leur sang pour troubler le repos des
« autres nations et pour faire de toute l'Europe le théâtre
« des mêmes crimes et des mêmes malheurs. Elle lui de-
« mande d'établir un gouvernement légitime et stable,
« fondé sur les principes reconnus de justice universelle et
« propre à entretenir avec les autres nations les relations
« usitées d'union et de paix. . . . . . . . . . . . . . .
« . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
« . . . . . . Le Roi leur promet d'avance de sa part sus-
« pension d'hostilités, amitié, et (autant que les événe-
« mens le permettront, dont la volonté humaine ne peut
« disposer), sûreté et protection à tous ceux qui, en se
« déclarant pour un gouvernement monarchique, se sous-
« trairont au despotisme d'une anarchie sanglante, de cette
« anarchie qui a rompu tous les liens les plus sacrés de la
« société, brisé tous les rapports de la vie civile, violé tous
« les droits, confondu tous les devoirs, se servant du nom
« de la liberté pour exercer la tyrannie la plus cruelle,
« pour anéantir toutes les propriétés, pour s'emparer de
« toutes les fortunes, fondant son pouvoir sur le consente-
« ment prétendu du peuple, et mettant elle-même à feu
« et à sang des provinces entières pour avoir réclamé

« leurs lois, leur religion et leur souverain légitime. »

Eh bien! Messieurs, que pensez-vous de cette déclaration? N'avez-vous pas cru entendre le discours même prononcé par le Roi à l'ouverture de la présente session; mais ce discours développé, interprêté, commenté avec autant de force que d'éloquence? L'Angleterre dit qu'elle agit de concert avec ses alliés; et on nous feroit un crime d'avoir des alliés. L'Angleterre promet secours aux royalistes français; et on trouveroit mauvais que nous protégeassions les royalistes espagnols. L'Angleterre soutient qu'elle a le droit d'intervenir pour se sauver, elle et l'Europe, des maux qui désolent la France; et nous, il nous seroit interdit de nous défendre contre la contagion espagnole. L'Angleterre repousse le prétendu consentement du peuple français, elle impose à la France, pour obtenir la paix, la *condition d'établir un gouvernement fondé sur les principes de la justice, et propre à entretenir avec les autres Etats les relations naturelles*; et nous, nous serions obligés de reconnoître la prétendue souveraineté du peuple, la légalité d'une constitution établie par une révolte militaire; et nous n'aurions pas le droit de demander à l'Espagne, pour notre sûreté, des institutions légitimées par la liberté de Ferdinand.

Il faut être juste pourtant: quand l'Angleterre publia cette fameuse déclaration, Marie-Antoinette et Louis XVI n'étoient plus. Je conviens que Marie-Joséphine n'est encore que captive et que l'on n'a encore fait couler que ses larmes; Ferdinand n'est encore que prisonnier dans son palais, comme Louis XVI l'étoit dans le sien avant d'aller au Temple et de là à l'échafaud. Je ne veux point calomnier les Espagnols, mais je ne veux point les estimer plus que mes compatriotes. La France révolutionnaire enfanta une

Convention, pourquoi l'Espagne révolutionnaire ne produiroit-elle pas la sienne? Ce juge qui a condamné don Carlos aux galères seroit un digne membre de ce tribunal. La révolution espagnole n'a-t-elle pas pris la nôtre pour modèle? ne la copie-t-elle pas servilement? ne proclame-t-elle pas les mêmes principes? n'a-t-elle pas déjà dépouillé les autels, assassiné les prêtres dans les prisons, élevé des instrumens de supplice, prononcé des confiscations et des exils? Nous qui avons eu cette terrible maladie, pouvons-nous en méconnoître les symptômes et n'avoir pas quelques alarmes pour les jours de Ferdinand? Direz-vous qu'en avançant le moment de l'intervention on rend la position de ce monarque plus périlleuse? Mais l'Angleterre sauva-t-elle Louis XVI en différant de se déclarer? L'intervention qui prévient le mal n'est-elle pas plus utile que celle qui le venge? L'Espagne avoit un agent diplomatique à Paris, lors de la sanglante catastrophe, et ses prières ne purent rien obtenir. Que faisoit là ce témoin de famille? Certes, il n'étoit pas nécessaire, pour constater une mort connue de la terre et du ciel. Messieurs, c'est déjà trop dans le monde que le procès de Charles Ier et celui de Louis XVI. Encore un assassinat juridique, et on établira, par l'autorité des *précédens*, une espèce de droit de crimes, et un corps de jurisprudence à l'usage des peuples contre les Rois.]

Mais peut-être que l'Angleterre, qui avoit admis le cas d'exception dans sa propre cause, ne l'admet pas pour la cause d'autrui? Non, Messieurs, l'Angleterre n'a point une politique si étroite et si personnelle; elle reconnoît aux autres les droits qu'elle réclame pour elle-même. Ses intérêts essentiels n'étoient pas compromis dans la révolution de Naples, et elle n'a pas cru devoir intervenir; mais elle a

jugé qu'il pouvoit en être autrement pour l'Autriche, et c'est à propos de cette transaction que lord Castelreagh s'explique nettement dans sa circulaire du 19 janvier 1821. Il combat d'abord le principe d'intervention qu'il trouve trop généralement posé par la Russie, l'Autriche et la Prusse dans la circulaire de Laybach; puis il ajoute : *Il doit être clairement entendu qu'aucun gouvernement ne peut être plus disposé que le gouvernement britannique à maintenir le droit de tout Etat ou Etats, à intervenir lorsque sa sûreté immédiate ou ses intérêts essentiels sont sérieusement compromis par les transactions domestiques d'un autre Etat.* Rien de plus formel que cette déclaration, et le ministre de l'intérieur de la Grande-Bretagne, l'honorable M. Peel, n'a pas craint de dire, dans une des dernières séances de la chambre des communes, que l'Autriche avoit eu le droit d'intervenir dans les affaires de Naples. Certes, si l'Autriche a eu le droit d'aller à Naples renverser la constitution espagnole, on ne nous contestera peut-être pas le droit de combattre cette constitution dans son propre pays, lorsqu'elle met la France en péril.

J'espère, Messieurs, qu'on ne nous opposera plus l'exemple et l'opinion de l'Angleterre au sujet de l'intervention, puisque j'ai détruit ces objections par l'exemple et l'opinion même de l'Angleterre. Il faut prouver maintenant que nous sommes dans le cas légal d'exception, et que nos intérêts essentiels sont blessés.

D'abord, nos intérêts essentiels sont blessés par l'état de souffrance où la révolution d'Espagne tient une partie de notre commerce. Nous sommes obligés d'entretenir des bâtimens de guerre dans les mers de l'Amérique, qu'infestent des pirates nés de l'anarchie de l'Espagne. Plusieurs de

nos vaisseaux marchands ont été pillés, et nous n'avons pas, comme l'Angleterre, les moyens de force maritime pour obliger les cortès à nous indemniser de nos pertes.

D'une autre part, nos provinces limitrophes de l'Espagne ont le besoin le plus pressant de voir se rétablir l'ordre au-delà des Pyrénées. Dès le mois de juin 1820 (et alors il n'étoit pas question de guerre), un honorable député a dit à cette tribune, que la révolution espagnole, en interrompant les communications avec la France, diminuoit de moitié la valeur des terres du département des Landes. Le commerce seul des mules et des mulets étoit d'une valeur considérable. Le paysan du Rouergue, de la Haute-Auvergne, du Haut-Limousin, du Poitou, payoit souvent sa contribution foncière avec le prix de la vente des mulets, et il n'y avoit pas jusqu'au Dauphiné qui ne participât à cet avantageux trafic. Nos grains du Midi s'écouloient aussi en Espagne, qui les payoit en piastres, sur la négociation desquelles s'établissoit un nouveau gain. Nos toiles trouvoient un vaste marché dans les ports de la péninsule espagnole; les troubles survenus à la suite de l'insurrection militaire dans l'île de Léon, ont considérablement amoindri ces échanges, et un gouvernement seroit coupable, qui laisseroit ruiner, sans la protéger, une population entière. Espère-t-on que les guerres civiles cesseront, et laisseront le champ libre à notre commerce? N'y comptez pas : rien ne finit de soi-même en Espagne, ni les passions, ni les vertus.

Nos consuls menacés dans leur personne, nos vaisseaux repoussés des ports de l'Espagne; notre territoire violé trois fois, sont-ce là des intérêts essentiels compromis? Un honorable député a cru qu'il ne s'agissoit que de la petite vallée

d'Andore, reconnue pays neutre par les traités. Cette vallée, en effet, a aussi été parcourue par les soldats de Mina, mais le sol français n'a pas plus été respecté. Notre territoire violé! Et comment, et pourquoi? Pour aller égorger quelques malheureux blessés de l'armée royaliste qui croyoient pouvoir mourir en paix dans le voisinage et comme à l'ombre de notre généreuse patrie. Leurs cris ont été entendus de nos paysans, qui ont béni dans leur chaumière le Roi auquel ils doivent le bonheur d'être délivrés des révolutions.

Nos intérêts essentiels sont encore compromis par cela seul que nous sommes obligés d'avoir une armée d'observation sur les frontières de l'Espagne. Combien de jours, de mois, d'années, faudra-t-il entretenir cette armée? Cet état de demi-hostilité a tous les inconvéniens de la guerre sans en avoir les avantages : il pèse sur nos finances, il inquiète l'esprit public, il expose les soldats trop long-temps oisifs à toutes les corruptions des agens de discorde. Les partisans de la paix à tout prix, veulent-ils pour l'obtenir que nous obéissions à la déclaration de M. de San-Miguel, que nous retirions l'armée d'observation? Eh bien! fuyons devant la compagnie du marteau et les bandes landaburiennes, et que le souvenir de notre foiblesse au premier acte militaire de la restauration, s'allie pour jamais au souvenir du retour de la légimité.

Mais pourquoi a-t-on établi une armée d'observation? que ne laissoit-on l'Espagne se consumer d'elle-même? Quelle neutralité! Quoi, si nous étions certains d'être à l'abri des maux qui désolent nos voisins, nous les verrions de sang-froid s'égorger les uns les autres sans essayer d'étendre entre eux une main généreuse! Et si nous n'étions

pas sûrs d'être respectés, falloit-il par notre imprévoyance laisser les Espagnols vider leur querelle au milieu de nous, brûler nos villages, piller nos paysans? La violation de notre territoire ne suffiroit-elle pas pour justifier l'établissement d'un cordon de sûreté? L'Angleterre elle-même a approuvé la sagesse de cette mesure. Dans une note officielle de S. G. le duc de Wellington, présentée au congrès de Vérone, se trouve ce passage :

« En considérant qu'une guerre civile est allumée sur « toute l'étendue des frontières qui séparent les deux « royaumes, que des armées actives opèrent sur tous les « points de cette frontière du côté de la France et qu'il « n'y a pas une ville ou un village placé sur cette frontière « du côté de la France qui ne risque d'être insulté ou in- « quiété, personne ne sauroit désapprouver la précaution « prise par S. M. T. C. de former un corps d'observation « pour la protection de ses frontières et la tranquillité de « ses peuples. »

Une note adressée le 11 janvier dernier au chargé d'affaires de S. M. T. C. à Londres par le principal secrétaire-d'état de S. M. B., contient ces paroles : « Le duc de Wel- « lington n'a point établi d'objection au nom du roi son « maître, contre les mesures de précaution prises par la « France sur ses propres frontières, parce que ces mesures « étoient évidemment autorisées par le droit de sa propre « défense, non-seulement contre les dangers sanitaires qui « furent l'origine de ces mesures, et le motif exclusive- « ment allégué jusqu'au mois de septembre pour les main- « tenir; mais encore contre les inconvéniens que pouvoient « avoir pour la France des troubles civils dans un pays « séparé d'elle uniquement par une délimitation de con-

« vention, contre la contagion morale des intrigues poli-
« tiques; enfin contre la violation du territoire français
« par des excursions militaires fortuites. ».

*La contagion morale*, Messieurs, ce n'est pas moi qui l'ai dit. Je prends acte de cet aveu : je conviens que cette *contagion morale* est la plus terrible de toutes, que c'est elle surtout qui compromet nos intérêts essentiels. Qui ignore que les révolutionnaires d'Espagne sont en correspondance avec les nôtres? N'a-t-on pas par des provocations publiques cherché à porter nos soldats à la révolte? Ne nous a-t-on pas menacés de faire descendre le drapeau tricolore du haut des Pyrénées, pour ramener le fils de Buonaparte? Ne connoissons-nous pas les desseins, les complots et les noms des coupables échappés à la justice, qui prétendent venir à nous sous cet uniforme des braves, qui doit mal convenir à des traîtres? Une révolution qui soulève parmi nous tant de passions et de souvenirs ne compromettroit pas nos intérêts essentiels? Cette révolution, dit-on, est isolée, renfermée dans la péninsule d'où elle ne peut sortir. Comme si, dans l'état de civilisation où le monde est arrivé, il y avoit en Europe des Etats étrangers les uns aux autres? Ce qui est arrivé naguère à Naples et à Turin, n'est-il pas une preuve suffisante que la contagion morale peut franchir les Pyrénées? N'est-ce pas pour la constitution des Cortès que l'on a voulu renverser le gouvernement de ces pays? Et qu'on ne vienne pas même nous dire que les peuples vouloient cette constitution à cause de son excellence : on la connoissoit si peu à Naples qu'en l'adoptant on nommoit une commission pour la traduire. Aussi passa-t-elle comme tout ce qui n'est pas national, comme

tout ce qui est étranger aux mœurs d'un peuple. Née ridicule, elle mourut méprisable entre un carbonaro et un caporal autrichien.

Sous les rapports de la politique extérieure, nos intérêts essentiels ne sont pas moins compromis. M. le président du Conseil l'a déjà dit à la Chambre des pairs. Nous ne prétendons en Espagne ni à des avantages particuliers, ni au rétablissement des traités que le temps a détruits, mais nous devons désirer une égalité qui ne nous laisse rien à craindre: si la constitution de Cadix restoit telle qu'elle est, elle mèneroit infailliblement l'Espagne à la république. Alors nous pourrions voir se former des alliances, se créer des relations qui dans les guerres futures affoibliroient considérablement nos forces. Avant la révolution la France n'avoit qu'une seule frontière à défendre. Elle étoit gardée au Midi par la Méditerranée, à l'Occident par l'Espagne, au Nord par l'Océan, à l'Orient par la Suisse; il ne restoit entre le Nord et l'Orient qu'une ligne assez courte, hérissée de places fortes, et sur laquelle nous pouvions porter tous nos soldats. Changez cet état de choses; soyez forcés de surveiller vos frontières occidentales et orientales, et à l'instant vos armées partagées vous obligent pour faire face au Nord, à ces efforts qui épuisent les Etats. De cette position pourroit résulter les plus grands malheurs. Oui, Messieurs, les plus grands malheurs, et je suis fondé à le dire. Que l'expérience nous instruise: par où sont passées les armées qui ont envahi notre territoire? Par la Suisse et par l'Espagne; par la Suisse et par l'Espagne, que l'ambition insensée et la fausse politique d'un homme avoient détachées de notre alliance. Politiques à vue bornée, n'allons pas

croire que ce n'est rien pour nous que les innovations de l'Espagne, et exposer, par le contre-coup de nos fautes, l'indépendance de notre postérité.

J'arrive, Messieurs, à la grande question de l'alliance et des congrès. L'alliance a été imaginée pour la servitude du monde; les tyrans se sont réunis pour conspirer contre les peuples; à Vérone la France a mendié les secours de l'Europe pour détruire la liberté; à Vérone nos plénipotentiaires ont compromis l'honneur et vendu l'indépendance de leur patrie; à Vérone, on a résolu l'occupation militaire de l'Espagne et de la France. Les cosaques accourent du fond de leur repaire pour exécuter les hautes œuvres des rois, et ceux-ci forcent la France à entrer dans une guerre odieuse, comme les anciens faisoient quelquefois marcher leurs esclaves aux combats.

C'est ici, Messieurs, que je suis obligé de faire un effort sur moi-même pour mettre dans ma réponse le sang-froid et la mesure qui conservent la dignité du caractère. Il est difficile, j'en conviens, d'entendre sans émotion porter de si étranges accusations contre un ancien ministre qui commande le respect à tout ce qui l'approche. Je n'ai qu'un regret, et il est sincère, c'est que vous n'entendiez pas de la bouche même de mon prédécesseur des explications auxquelles ses vertus ajouteroient un poids que je ne me flatte pas de leur donner.

On l'a appelé à cette tribune *le duc de Vérone* : si c'est à cause de l'estime qu'il a inspirée à tous les souverains de l'Europe, il mérite d'être ainsi nommé : c'est un nouveau titre de noblesse ajouté à tous ceux que possèdent déjà les Montmorency.

Quant à mes nobles collègues au congrès de Vérone, ce

seroit les insulter que de les défendre : un compagnon de l'exil du Roi, un ami de M. le duc de Berri, sont au-dessus du soupçon d'avoir trahi les intérêts de leur patrie.

Il ne reste donc que moi : la Chambre n'a pas besoin de mes apologies ; mais j'oserai lui dire que parmi tant d'honorables députés, il n'y en a pas un que je reconnoisse pour meilleur Français que moi.

Je ne veux point récriminer; cependant je demande la permission d'appuyer un moment sur une remarque.

En lisant les journaux de l'opinion opposée à la mienne, j'y vois sans cesse l'éloge très-mérité d'ailleurs du gouvernement anglais. De bons Français laissent entrevoir qu'il n'y auroit pas grand mal que l'Angleterre rompît la neutralité, et prît les armes contre leur patrie dans la cause de la liberté : ils oublient les injures qu'ils prodiguoient à cette même Angleterre, il n'y a pas encore un an, les caricatures dont ils couvroient les boulevards, les brochures dont ils inondoient Paris, et le patriotisme qu'ils croyoient faire éclater en insultant de la manière la plus grossière de pauvres artistes de Londres. Dans leur amour des révolutions, ils semblent avoir oublié toute leur haine pour les soldats qui furent heureux à Waterloo : peu leur importe à présent ce qu'ils ont fait, pourvu qu'ils servent à soutenir contre un Bourbon les révolutionnaires de l'Espagne.

D'une autre part, ces alliés du continent dont ils recherchoient les suffrages, sont devenus l'objet de leur animadversion. Pourquoi ne se plaignoit-on pas de la perte de notre indépendance, lorsque les étrangers exerçoient une si grande influence sur notre sort, lorsque l'on consultoit les ambassadeurs sur les lois même qu'on portoit aux deux Chambres? « L'Europe, nous disoit-on alors, applaudit à

l'ordonnance du 5 septembre ; l'Europe approuve le traitement que l'on fait subir aux royalistes ; l'Europe, dans des actes publics, vient de déclarer qu'elle est satisfaite du système que l'on suit ; et par considération pour ce système, elle retire ses soldats ; elle fait remise des subventions. » Qui à cette époque, Messieurs, a protesté contre cet abandon de la dignité de la France? Seroit-ce par hasard ceux-là même qui auroient été abaisser cette dignité à Vérone? Dans ce cas, il seroit juste de les entendre avant de les condamner, et de ne pas conclure trop précipitamment qu'ils ont changé d'intérêts et de principes, parce que d'autres en ont changé.

Messieurs, je dois vous faire un aveu. Je suis arrivé au congrès avec des préjugés qui lui étoient peu favorables ; je me souvenois encore des méprises de l'Europe : sincère ami des libertés publiques et de l'indépendance des nations, j'avois été un peu ébranlé par ces calomnies qu'on répète encore tous les jours ; qu'ai-je été forcé de voir à Vérone? des princes pleins de modération et de justice, des rois honnêtes hommes que leurs sujets voudroient avoir pour amis, s'ils ne les avoient pour maîtres. J'ai mis par écrit, Messieurs, les paroles que j'ai entendu sortir de la bouche d'un prince dont mes honorables adversaires ont loué eux-mêmes la magnanimité et recherché la faveur, à une autre époque.

« Je suis bien aise, me dit un jour l'empereur Alexan-
« dre, que vous soyiez venu à Vérone afin de rendre té-
« moignage à la vérité. Auriez-vous cru, comme le disent
« nos ennemis, que l'alliance est un mot qui ne sert qu'à
« couvrir des ambitions? Cela peut-être eût été vrai dans
« l'ancien état de choses ; mais il s'agit bien aujourd'hui

« de quelques intérêts particuliers, quand le monde civi-
« lisé est en péril : il ne peut plus y avoir de politique an-
« glaise, française, russe, prussienne, autrichienne ; il n'y
« a plus qu'une politique générale qui doit, pour le salut
« de tous, être admise en commun par les peuples et par
« les rois. C'est à moi à me montrer le premier convaincu
« des principes sur lesquels j'ai fondé l'alliance. Une occa-
« sion s'est présentée, le soulèvement de la Grèce. Rien sans
« doute ne paroissoit être plus dans mes intérêts, dans ceux
« de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une
« guerre religieuse contre la Turquie ; mais j'ai cru remar-
« quer dans les troubles du Péloponèse, le signe révolu-
« tionnaire. Dès-lors je me suis abstenu. Que n'a-t-on point
« fait pour rompre l'alliance ? On a cherché tour-à-tour à
« me donner des préventions ou à blesser mon amour-pro-
« pre ; on m'a outragé ouvertement, on me connoissoit
« bien mal, si on a cru que mes principes ne tenoient qu'à
« des vanités ou pouvoient céder à des ressentimens. Non,
« je ne me séparerai jamais des monarques auxquels je suis
« uni : il doit être permis aux rois d'avoir des alliances pu-
« bliques, pour se défendre contre les sociétés secrètes.
« Qu'est-ce qui pourroit me tenter ? Qu'ai-je besoin d'ac-
« croître mon empire ? La Providence n'a pas mis à mes
« ordres 800,000 soldats pour satisfaire mon ambition,
« mais pour protéger la religion, la morale et la justice, et
« pour faire régner ces principes d'ordre sur lesquels repose
« la société humaine. »

De telles paroles, Messieurs, dans la bouche d'un tel sou-
verain, méritoient bien d'être recueillies ; et je me plais à
vous les transmettre, sûr qu'elles feront naître en vous des
sentimens d'admiration pareils aux miens. Un prince qui

peut tenir un semblable langage pouvoit-il se démentir à l'instant même, et proposer à la France rien qui compromît son indépendance et son honneur! La modération est le trait dominant du caractère d'Alexandre : croyez-vous donc qu'il ait voulu la guerre à tout prix, en vertu de je ne sais quel droit divin, et en haine des libertés des peuples ? C'est, Messieurs, une complète erreur. A Vérone on est toujours parti du principe de la paix; à Vérone les puissances alliées n'ont jamais parlé de la guerre qu'elles pourroient faire à l'Espagne; mais elles ont cru que la France dans une position différente de la leur, pourroit être forcée à cette guerre; le résultat de cette conviction a-t-il fait naître des traités onéreux ou déshonorans pour la France? Non. S'est-il même agi de donner passage à des troupes étrangères sur le territoire de la France? Jamais. Qu'est-il donc arrivé? Il est arrivé que la France est une des cinq grandes puissances qui composent l'alliance; qu'elle y restera invariablement attachée, et qu'en conséquence de cette alliance qui date déjà de huit années, elle trouvera dans des cas prévus et déterminés, un appui qui, loin d'affecter sa dignité, prouveroit le haut rang qu'elle occupe en Europe.

L'erreur de mes honorables adversaires est de confondre l'indépendance avec l'isolement; une nation cesse-t-elle d'être libre parce qu'elle a des traités? Est-elle contrainte dans sa marche, subit-elle un joug honteux parce qu'elle a des rapports avec des puissances égales en force à la sienne, et soumises aux conditions d'une parfaite réciprocité? Quelle nation fut jamais sans alliance au milieu des autres nations? En existe-t-il un seul exemple dans l'histoire? Voudroit-on faire des Français une espèce de peuple juif, séparé du genre humain? A quel reproche bien autrement fondé seroit

exposé le Gouvernement, s'il n'avoit rien prévu; rien combiné, et si dans le cas d'une guerre possible, il eût ignoré jusqu'au parti que prendroient d'autres puissances?

Lorsque nous n'avions point d'armée; lorsque nous ne comptions pour rien parmi les Etats du Continent; lorsque des petits princes de l'Allemagne envahissoient impunément nos villages et que nous n'osions nous en plaindre: personne ne disoit que nous étions esclaves. Aujourd'hui que notre résurrection militaire étonne l'Europe; aujourd'hui que nous élevons dans le conseil des rois une voix écoutée; aujourd'hui que de nouvelles conventions effacent le souvenir des traités par lesquels on nous avoit fait expier nos victoires: aujourd'hui on s'écrie que nous subissons un joug humiliant! Jetez les yeux sur l'Italie et voyez un autre effet du congrès de Vérone: le Piémont dont l'évacuation sera complète au mois d'octobre, le royaume de Naples dont on retire 17 mille hommes, dont on diminue la contribution militaire, et qui seroit totalement évacué, s'il avoit recréé son armée: cependant l'Autriche n'aspiroit-elle pas à la domination entière de l'Italie? Le congrès de Laybach ne lui avoit-il pas livré ce beau pays? et en général tous ces congrès ne sont-ils pas inventés pour étendre l'oppression, pour étouffer les libertés des peuples sous de longues occupations militaires? Toutefois un an s'est à peine écoulé, et voilà l'ambitieuse Autriche qui commence à rendre à leurs souverains légitimes les Etats qu'elle a sauvés des révolutions. Je suis tranquille aujourd'hui sur le sort de ma patrie: ce n'est pas au moment où la France a retrouvé les armées qui ont si glorieusement défendu son indépendance, que je tremble pour sa liberté.

Je passe à présent, Messieurs, à quelques objections de détail.

On blâme cette phrase du discours de la Couronne : *Que Ferdinand soit libre de donner à son peuple des institutions qu'il ne peut tenir que de lui.*

C'est la même objection que l'on a élevée contre le mot *octroyé* placé dans la charte, et elle part du même principe. On ne veut pas que la source de la souveraineté découle du souverain. Il nous étoit libre de parler ou de ne pas parler d'institutions à donner à l'Espagne : si nous n'en avions rien dit, à l'instant on se fût écrié que nous voulions faire la guerre pour rétablir le Roi absolu et l'inquisition ; mais parce qu'il étoit juste, généreux et politique de parler d'institutions, falloit-il reconnoître la souveraineté du peuple proclamée dans la constitution espagnole ; falloit-il se soumettre à deux principes qui bouleversoient tout l'ordre social : cette souveraineté du peuple et l'insurrection militaire ? L'amas informe de la constitution des cortès vaut-il seulement la peine d'être examiné ! La France a donc pu souhaiter à l'Espagne en 1823, comme l'Angleterre à la France en 1793, des institutions plus propres à la rendre heureuse et florissante. Mais la France, s'écrie-t-on, a pendant cinq années, reconnu cette constitution des cortès, et pourquoi ne veut-elle plus la reconnoître aujourd'hui ? De grandes puissances de l'Europe eurent aussi des ambassadeurs à Paris depuis 1789 jusqu'en 1793. Elles voyoient avec inquiétude commencer notre révolution, mais elles espéroient que les hommes raisonnables seroient écoutés tôt ou tard ; quand leur espérance fut déçue, quand leurs intérêts essentiels se trouvèrent compromis par la révolution croissante, il leur fallut bien se retirer et chercher dans les chances de la guerre une sûreté qu'elles ne trouvoient plus dans la paix.

La France ne prétend point, Messieurs, imposer des institutions à l'Espagne. Assez de libertés nationales reposent dans les lois des anciennes cortès d'Arragon et de Castille, pour que les Espagnols y trouvent à la fois un remède contre l'anarchie et le despotisme. Il faudroit cependant être d'accord avec soi-même, et ne pas nous reprocher d'une part d'avoir l'intention de soutenir l'arbitraire en Espagne, de l'autre, d'avoir le projet d'y naturaliser la Charte. Nous ne pouvons vouloir à-la-fois l'esclavage et la liberté. Messieurs, je le dirai franchement, la France ne doit point se mêler des établissemens politiques de l'Espagne : c'est aux Espagnols à savoir ce qui convient à l'état de leur civilisation ; mais je souhaite de toute mon âme à ce grand peuple des libertés dans la mesure de ses mœurs, des institutions qui puissent mettre ses vertus à l'abri des inconstances de la fortune et du caprice des hommes. Espagnols, ce n'est point votre ennemi qui parle, c'est celui qui a annoncé le retour de vos nobles destinées quand on vous croyoit descendus pour jamais de la scène du monde. Vous avez surpassé mes prédictions ; vous avez arraché l'Europe au joug que les empires les plus puissans n'avoient pu briser ; vous devez à la France vos malheurs et votre gloire : elle vous a envoyé ses deux fléaux, Buonaparte et la révolution. Délivrez-vous du second comme vous avez repoussé le premier.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de redresser la comparaison que l'on prétendroit faire entre l'invasion de Buonaparte et celle à laquelle on contraint la France aujourd'hui ; entre un Bourbon qui marche à la délivrance d'un Bourbon, et l'usurpateur qui venoit saisir la couronne d'un Bourbon, après s'être emparé de sa personne par une trahison sans

exemple ; entre un conquérant qui marchoit brisant les autels, tuant les religieux, déportant les prêtres, renversant les institutions du pays, et un petit-fils de Saint-Louis qui arrive pour protéger ce qu'il y a de sacré parmi les hommes, et qui jadis, proscrit lui-même, vient faire cesser les proscriptions. Buonaparte pouvoit ne pas rencontrer d'amis parmi les sujets d'un Bourbon et chez les descendans du héros de la Castille ; mais nous n'avons ni assassiné le dernier des Condé, ni exhumé le Cid, et les bras armés contre Buonaparte, combattront pour nous.

J'aurois désiré que l'on eût parlé avec moins d'amertume de ces royalistes espagnols qui soutiennent aujourd'hui la cause de Ferdinand : je me souviens d'avoir été banni comme eux, malheureux comme eux, calomnié comme eux. Il m'est difficile de préférer au noble baron d'Eroles estimé même de ses ennemis, des soldats qui ont appuyé leurs bayonnettes sur le cœur de leur roi pour lui prouver leur dévouement et leur fidélité.

Et pourquoi avoir été rappeler ce message au sénat touchant l'occupation de l'Espagne par Buonaparte ? Ce monument de dérision et de servitude nous accuse-t-il ? Je le connoissois ; je n'avois pas voulu m'en servir dans la crainte de blesser ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la guerre ; on la faisoit en silence, quand le sénat eut déclaré que l'invasion de Buonaparte étoit juste et politique.

La France n'abandonne point un système pacifique par choix, mais par nécessité. Si elle est forcée de recourir aux armes, c'est pour sa propre sûreté, et non, quoiqu'on en dise, pour rétablir l'inquisition et le despotisme. Elle ne prétend ni imposer des théories, ni combattre d'autres théories à coup de canon. Elle ne déclare point la guerre à des institu-

tions : ce sont ces institutions qui lui font la guerre ; c'est sa vieille ennemie sous le manteau espagnol qui la provoque ; c'est la révolution qui, s'attachant aux pas des Bourbons, cherche une seconde victime.

Ne nous laissons pas étonner par des déclamations ou des menaces. S'il n'y avoit à s'élever contre la guerre que des hommes dont les opinions sont honorables, on pourroit peut-être hésiter ; mais quand tous les révolutionnaires de l'Europe vocifèrent la paix d'un commun accord, ils sentent apparemment qu'ils sont compromis en Espagne ; ils craignent d'être chassés de leur dernier asile. Tel qui s'apitoie sur les maux où va nous précipiter la guerre, craint plus nos succès que nos revers.

Quant aux ministres, Messieurs, le discours de la Couronne leur a tracé la ligne de leurs devoirs. Ils ne cesseront de désirer la paix, de l'invoquer de tous leurs vœux, d'écouter toute proposition compatible avec la sûreté et l'honneur de la France ; mais il faut que Ferdinand soit libre ; *il faut* que la France sorte à tout prix d'une position dans laquelle elle périroit bien plus sûrement que par la guerre.

N'oublions jamais que si la guerre avec l'Espagne a, comme toute guerre, ses inconvéniens et ses périls, elle aura eu pour nous cependant un immense avantage. Elle nous aura créé une armée, elle nous aura fait remonter à notre rang militaire parmi les nations ; elle aura décidé notre émancipation et rétabli notre indépendance. Il manquoit peut-être encore quelque chose à la réconciliation complète des Français ; elle s'achèvera sous la tente ; les compagnons d'armes sont bientôt amis et tous les souvenirs se perdent dans la pensée d'une commune gloire. Le Roi, ce Roi si sage, si paternel, si pacifique a parlé : il a jugé que la sû-

reté de la France et la dignité de la couronne lui faisoient uu devoir de recourir aux armes après avoir épuisé les conseils; le Roi a voulu que cent mille soldats s'assemblassent sous les ordres d'un prince qui, au passage de la Drôme, s'est montré vaillant comme Henri IV; le Roi, avec une généreuse confiance, a remis la garde du drapeau blanc à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs; ils lui rapprendront le chemin de la victoire : il n'a jamais oublié celui de l'honneur.

---

I.

Nous croyons devoir donner ici un document précieux, qui a été inséré dans le *Moniteur* du 16 avril 1823, et qui fera connoître la vérité de ce que nous avons avancé dans notre texte.

La question de la guerre d'Espagne a suivi la marche que lui traçoient les formes et l'esprit de notre Gouvernement. L'opinion l'a d'abord soumise à l'indépendance de ses arrêts; s'élevant ensuite jusqu'à la tribune des Chambres, elle a trouvé pour les combattre les chefs les plus ardens de l'opposition, et, pour la soutenir et la défendre, les orateurs de notre majorité parlementaire.

Ce grand débat, si nouveau dans nos mœurs, dans nos fastes, et qui tenoit l'Europe attentive autour de nous, a permis de tout dire, et en a donné le temps. Chaque passion s'est fait entendre; aucun intérêt, le plus contraire à la France, n'a manqué d'interprète; il n'est pas jusqu'à l'esprit de faction qui, levant sa tête à travers nos libertés, n'ait apparu avec sa haine, ses projets, sa turbulence et

ses sophismes. Tout est donc épuisé. Les faits seuls ont à parler maintenant, ils forment la partie historique d'une discussion à laquelle il est temps qu'ils prêtent leur appui. On verra que la guerre d'Espagne, loin d'être une agression, ainsi qu'on l'a prétendu, est entreprise dans le seul intérêt d'une défense légitime; on verra que loin d'attaquer un allié loyal livré, ainsi qu'on a voulu le faire croire, aux soins qu'exigent sa liberté naissante, nous nous armons pour soutenir notre indépendance contre un ennemi qui l'inquiète et la menace. Disons-le hautement, depuis qu'elle existe, la révolution espagnole est en guerre avec la monarchie française. La révolution, cette rouille des sociétés modernes, ne s'étoit attachée à l'Espagne que pour s'étendre, plus tard, jusqu'à nous. Nous étions circonvenus, et comme assiégés par un système de perfidies, de fraudes et de haine dont il falloit à tout prix nous affranchir : ce n'est donc ni l'ardeur des conquêtes, ni le projet insensé d'arracher un peuple à ses lois, qui nous presse et nous jette hors de nos frontières. C'est le soin de notre vie politique; c'est le besoin de sauver la monarchie légitime; en un mot, c'est la nécessité : elle marche, avec la justice, en tête de nos légions.

Lorsque la révolte, cette mère commune de tous les traîtres, eut donné dans l'île de Léon un signal aux révolutionnaires de tous les pays, nos yeux se tournèrent avec inquiétude vers l'Espagne. Sa révolution, qui n'étoit encore menaçante que pour notre avenir, dépouilloit déjà le présent de sa sécurité.

Bientôt les événemens de Naples, où l'on proclamoit la constitution des Cortès; ceux de Turin, où se répétoient les scènes de Madrid et de Naples, et dont le contre-coup

se fit sentir jusqu'à Grenoble, nous apprirent que le moment approchoit où les restes mal éteints de nos discordes civiles alloient se rallumer. Naples et Turin comprimées diminuèrent le danger : il n'exista plus que sur un point. Nous crûmes que les Pyrénées suffiroient pour nous défendre : un fils de France, sur le trône d'Espagne, les avoit abaissées devant nous; devant les Cortès, il fallut les relever. La situation politique des deux royaumes étoit donc bien changée! et pourtant nos relations ne furent point interrompues; seulement l'Espagne cessa de les rendre franches et amicales. Elle osa même, dans les illusions d'une prétendue supériorité, tenir un langage que la France est plus accoutumée à parler qu'à entendre. Au dire des révolutionnaires espagnols, il suffisoit de faire descendre le drapeau tricolore du haut des monts qui bordent la frontière, pour submerger le trône de nos Rois sous les flots de la population soulevée. Songer au drapeau tricolore, c'étoit révéler quelle pensée étoit au fond de la révolution espagnole, et quels intérêts elle cherchoit à remuer. Cette pensée se manifestant chaque jour davantage, l'Espagne ne cacha plus ses actes tout-à-fait hostiles.

Le fléau qui désoloit Barcelonne venoit de nous imposer le devoir d'établir un cordon de troupes pour empêcher le contact de deux peuples. Cette mesure n'avait rien d'alarmant, rien d'hostile pour l'Espagne. Nous l'avions employée en 1720 contre l'une de nos provinces qui, victime d'un mal contagieux, se vit ainsi séparée du royaume; malgré ces précautions nous regardions si peu l'Espagne comme notre ennemie, que nous envoyâmes vers elle des Français avec mission d'étudier le mal et de le secourir. Certes! le bon voisinage ne pouvoit aller plus loin. Cependant quelle

fut à cette époque la conduite de l'Espagne ? Elle accueillit dans son sein nos criminels d'Etat, qui, échappés à nos tribunaux et ennemis des Bourbons d'un côté des Pyrénées, n'eurent qu'à franchir ces monts pour trouver dans le gouvernement espagnol des amis et des protecteurs.

Dès ce moment tout prit un caractère de gravité. La faction espagnole fit insérer dans les journaux anglais des articles, et jusqu'à des chansons outrageantes pour la maison de france. On y excitoit nos troupes à la révolte au nom de la révolution espagnole. Des agens de cette révolution vinrent se concerter dans Paris avec des factieux que le Gouvernement tenoit sous une surveillance active. Obligés de cacher ici leurs complots, nos conspirateurs les révéloient dans des feuilles françaises imprimées à Madrid. Ces feuilles dénonçaient à l'Europe nos lois, nos institutions; elles signaloient nos magistrats comme des hommes sanguinaires; enfin, par un dernier degré d'audace, la famille royale étoit traitée par ces libellistes comme le furent *par* leurs criminels devanciers Louis XVI, la Reine et Madame Elisabeth. Voici la preuve de tous ces faits, puisée dans l'une des feuilles interprètes du parti révolutionnaire.

« L'épée de Damoclès, qui est suspendue sur la tête « des Bourbons, va bientôt les atteindre. Nos moyens de « vengeance sont de toute évidence. Outre la vaillante ar- « mée espagnole, n'avons-nous pas, dans cette armée sa- « nitaire, dix mille chevaliers de la liberté prêts à se join- « dre à leurs anciens officiers et à tourner leurs armes con- « tre *les oppresseurs de la France?* n'avons-nous pas « plus de cent mille de ces chevaliers dans l'intérieur de ce « royaume, dont vingt-cinq mille au moins dans l'armée et « plus de mille dans la garde royale? n'avons-nous pas pour

« nous cette haine irascible, *que les neuf dixièmes de la* « *France ont vouée à d'exécrables tyrans!* »

C'est ainsi que s'exprimoit *l'Observateur espagnol*, écrit en Français, dans sa feuille du 1er octobre; c'est-à-dire trois mois avant que la France eût parlé de guerre par la bouche de son Roi; bien avant même que notre sol hospitalier eût accueilli les troupes de la Foi, à une époque où l'on reprochoit au ministère d'arrêter à Bayonne des envois de fusils destinés aux royalistes espagnols.

Il nous seroit facile de multiplier ces citations; dans l'un des numéros de cette même feuille, nous trouverions la qualification *d'infâme* donnée au gouvernement de Louis XVIII (1). Dans un autre, nous apprendrions qu'un général français en non activité écrit *que le premier coup de canon tiré contre les Espagnols sera le signal de la chute des Bourbons* (2). Dans tous enfin, le même langage, la même haine, et souvent des expressions et des calomnies sur nos princes, que nous ne pourrions transcrire sans indigner tous les cœurs français.

Ces révélations publiques se trouvoient confirmées par des révélations secrètes. Des lettres d'une haute importance écrites par des hommes dont nous tairons les noms pour ne pas entraver dans l'avenir la marche de la justice, étoient tombées entre les mains du Gouvernement. Là, une partie des plans est dévoilée; on y voit le projet de former des corps sous le pavillon tricolore et de proclamer Napoléon II. Les ministres espagnols sont représentés comme se prêtant à ces mesures, demandant seulement aux conjurés la dis-

(1) 9 février.
(2) 16 décembre.

crétion et leur recommandant de ne pas aller trop vite. Les journaux français de Madrid que nous avons cités annonçoient aussi ces complots.

« Plusieurs Français de distinction, dit l'*Observateur*
« *espagnol*, de ces hommes dont la nation se glorifie, et
« qui ont tant contribué à sa gloire, ont conçu le projet de
« passer en Espagne, et d'y former une régence qui expé-
« diera des ordres et des décrets au nom de Napoléon II,
« *légitime empereur des Français*, et proclamera l'acte
« additionnel de 1815. Le consentement du gouvernement
« espagnol qu'ils ont sollicité ne leur sera probablement
« pas refusé. »

Et plus bas, toujours dans la même feuille, on lit encore : S. M. l'impératrice Marie-Louise sera invitée à
« venir présider la régence. Il est bien certain que *si l'in-*
« *vasion a lieu nous verrons des* CHOSES ÉTON-
« NANTES. » (1)

Ainsi tomboit le voile, et les revolutionnaires de l'Europe se croyant sûrs de leur succès se livroient contre la France à un langage dont l'audace surpassoit à peine l'indiscrétion.

Il étoit impossible que le Gouvernement français fermât les yeux sur des projets aussi clairs et sur des périls aussi imminens.

A mesure que les événemens se développoient, d'autres causes légitimes de guerre contre le gouvernement espagnol venoient se joindre aux premières. La guerre civile en s'étendant en Espagne augmentoit à chaque instant nos dangers, et d'un autre côté, la presque totalité du peuple espa-

(1) 19 février, n° 45.

gnol nous appeloit à son secours, ce qui dans le droit des nations a toujours été considéré comme un motif légal d'intervention. Enfin, ceux qui n'auroient pas voulu reconnoître et le plan de nos ennemis et les efforts qu'ils faisoient pour trouver dans nos rangs des imitateurs de Quiroga et de Riégo; ceux qui auroient voulu nous contester le droit de craindre et de repousser la contagion morale de la révolution espagnole; ceux-là, disons-nous, ne peuvent plus au moins contester les faits. Parmi ces faits, nous citerons le fragment d'un écrit imprimé qu'on a répandu avec profusion dans les rangs de nos soldats. Il a pour titre : *Réponse à quelques discours prononcés au sujet de la guerre.* L'auteur de ce pamphlet, pour lui donner un caractère plus grave, plus hostile, suppose que c'est un sous-officier qui parle au nom de toute l'armée.

« Si nous refusons d'entrer en Espagne, dit l'instigateur
« des révoltes, on nous menace de la garde royale, des
« Suisses, des Autrichiens, des Russes. La garde royale,
« nous ne la craignons pas; ce sont des Français aussi, et
« pas plus que nous ils ne peuvent voir la patrie sous le
« joug. Les Suisses! les Suisses sont loin de leur pays. Ils
« veulent y retourner; et ils savent que pour cela il ne faut
« pas qu'ils se brouillent avec nous plus qu'ils ne le sont
« déjà. Les Autrichiens, ils ont assez de l'Italie. Les Russes,
« faites un signe, représentans la nation, et nous serons
« sur la fontière avant eux.

« Vous parlez de l'histoire, Messieurs : que pensez-vous
« qu'elle diroit de nous, si, écoutant la voix unanime de
« notre nation; si, cédant aux cris de nos mères et de nos
« sœurs effrayées de la troisième apparition des étrangers,
« nous courions planter notre vieux drapeau sur la frontière

« et mettant les armes en faisceau nous vous disions : main-
« tenant la France est rendue à elle-même, nous soldats,
« comme nos devanciers, nous ferons notre devoir, nous
« ferons respecter son indépendance. Vous, représentans
« de la nation, donnez-lui *d'après son vœu un gouver-*
« *nement vraiment légitime*. Alors nous lui obéirons
« parce que ce sera la patrie et non le lieutenant de la
« Sainte-Alliance. »

Ce que l'on tentoit sur la partie de l'armée rassemblée à Bayonne, on l'essayoit sur l'autre partie, réunie à Perpignan. Un homme, maintenant dans les prisons de cette ville, fut arrêté par la gendarmerie à la frontière. On trouva sur lui plusieurs exemplaires d'une proclamation et d'un manifeste où le parti révolutionnaire achève de mettre au jour sa pensée.

Nous donnerons ici ces deux pièces importantes.

*Au grand quartier-général de l'armée des hommes libres,*
*sur les monts Pyrénées, le 1823.*

ADRESSE A L'ARMÉE FRANÇAISE.

Français,

« L'époque est près de nous à laquelle vous fûtes appelés, par les destinées des grandes nations, à apprendre à votre tour au Monde entier ce que peuvent sur les grandes âmes l'amour de la patrie et de l'indépendance nationale ; vous combattîtes sans cesse avec de nouveaux succès l'hydre du despotisme armée contre vous, en un seul jour, sur tous les points de l'Europe ; en vain les hordes du Nord, en vain les manœuvres machiavéliques de la superbe Albion tentèrent de lasser votre constance et votre courage : vous

étonnâtes par des prodiges multipliés de valeur les pervers qui s'étoient flattés dans leur orgueil de n'avoir qu'à se présenter pour vous imposer le joug, et vous faire rentrer de nouveau sous la puissance féodale; vous ne répondîtes à leurs cris sacriléges de devoir et de soumission que par les cris sacrés de liberté et de patrie; vivre libres ou mourir fut votre devise; elle vous conduisit toujours dans le sentier de la gloire; vous vécûtes, vos ennemis pâlirent: le fanatisme et la féodalité brisèrent leurs flambeaux et leurs chaînes dans le désespoir sanglant de la rage et de la mort.

« Ce seroit un spectacle bien étonnant pour les générations présentes et futures que de vous voir, en ce jour, l'instrument aveugle de la tyrannie contre une nation non moins grande que généreuse, qui long-temps admiratrice de vos vertus, a osé marcher sur vos traces! Français, nous courons à vous non comme ennemis, mais comme frères; nous sommes en présence et en armes. Quel est celui d'entre nous, s'il s'honore du nom français, qui ne frémira point autant que de lancer le fer meurtrier qui, en quelque endroit qu'il soit dirigé, ne peut qu'atteindre un homme libre?

« Les puissances étrangères, après s'être efforcées d'effacer votre gloire qu'elles n'ont pu seulement ternir, osent vous commander la honte et le déshonneur: vainqueurs de Fleurus, d'Iéna, d'Austerlitz et de Wagram, vous laisserez-vous aller à leurs insinuations perfides? Scellerez-vous de votre sang l'infamie dont on veut vous couvrir, et la servitude de l'Europe entière? obéirez-vous à la voix des tyrans pour combattre contre vos droits, au lieu de les défendre; et ne viendrez-vous dans nos rangs que pour y porter la destruction et la mort, lorsqu'ils vous sont ouverts par la

liberté sainte, qui vous appelle du haut de l'enseigne tricolore qui flotte sur les monts Pyrénées, et dont elle brûle d'ombrager encore une fois vos nobles fronts couverts de tant d'honorables cicatrices?...

« Braves de toute arme de l'armée française, qui conservez encore dans votre sein l'étincelle du feu sacré, c'est à vous que nous faisons un généreux appel; embrassez avec nous la cause majestueuse des peuples contre celle d'une poignée d'oppresseurs: la patrie, l'honneur, votre propre intérêt le commandent: venez, vous trouverez dans nos rangs tout ce qui constitue la force, et des compatriotes, des compagnons d'armes, qui jurent de défendre, jusqu'à la dernière goutte de leur sang, leurs droits, la liberté, l'indépendance nationale.

« *Vive la liberté! Vive Napoléon II! Vivent les braves!* »

*Au grand quartier-général de l'armée des hommes libres sur les Monts Pyrénées, le 1823.*

**MANIFESTE A LA NATION FRANÇAISE.**

« Français!

« Les puissances étrangères proclamèrent, en 1815, à la face de l'Europe, qu'elles ne s'étoient armées que contre Napoléon; qu'elles vouloient respecter notre indépendance, et le droit qu'a toute nation de se choisir un gouvernement conforme à ses mœurs et à ses intérêts.

Cependant, au mépris d'une délibération si formelle, la force armée envahit notre territoire, occupa notre capitale, et nous imposa la loi d'adopter, sans choix, le gouvernement de Louis-Xavier-Stanislas de France. Par suite d'un

tel attentat à la souveraineté de la nation, un simulacre de constitution nous fut illégalement donné sous le nom de Charte constitutionnelle, et la même puissance qui nous contraignit de l'accepter, en a, par la suite, neutralisé ouvertement tous les effets.

« La haine prononcée contre Napoléon ne fut qu'un prétexte dont se servirent les souverains de l'Europe pour voiler leurs vues ambitieuses; l'énergie de la grande nation étoit un trop grand obstacle au rétablissement du système général de despotisme discuté dans le cabinet des rois; il falloit en paralyser l'action; et le seul moyen d'y parvenir c'étoit d'abord de la séduire, ensuite de la tromper et la réduire : sur ces bases déjà établies reposa le grand conseil des souverains, sous le nom de *Sainte-Alliance*, qui ne peut s'expliquer autrement que par ces mots : *Coalisation des tyrans contre les peuples* : l'invasion de la Pologne, celle de l'Italie, et les calamités dont gémit l'Espagne depuis la rentrée de Ferdinand, menacée à son tour d'être envahie, sont une conséquence de ce principe.

« PAR CES MOTIFS, vu les derniers actes de la chambre des représentans du peuple français, du mois de juillet 1815;

« Vu la loi concernant les droits de la nation française,
« dudit mois, et les constitutions de l'Etat qui appellent
« au trône de France Napoléon II;

« Vu la déclaration des mêmes représentans, dans la
« séance du 5 juillet, concernant les droits des Français
« et les principes fondamentaux de leur constitution par la-
« quelle tous les pouvoirs émanent du peuple, attendu que
« la souveraineté du peuple se compose de la réunion des
« droits de tous les citoyens.

« Vu également la déclaration de la chambre des repré-
« sentans, dudit jour, qui porte que le Gouvernement
« français, quel qu'en puisse être le chef, doit réunir tous
« les vœux de la nation légalement émis ; qu'un monarque
« ne peut offrir des garanties réelles s'il ne jure d'observer
« une constitution délibérée par la représentation nationale
« et acceptée par le peuple ; que tout gouvernement qui
« n'auroit d'autre titre que les acclamations et les volontés
« d'un parti, ou qui seroit imposé par la force; que tout
« gouvernement qui n'adopteroit pas les couleurs natio-
« nales n'auroit qu'une existence éphémère et n'assureroit
« point la tranquillité de la France ni de l'Europe;

« Que si les bases énoncées dans cette déclaration pou-
« voient être méconnues ou violées, les représentans du
« peuple français s'acquittant d'un devoir sacré, protes-
« tent d'avance à la face du monde entier contre la vio-
« lence et l'usurpation, ils confient le maintien des dispo-
« sitions qu'ils proclament, à tous les bons Français, à
« tous les cœurs généreux, à tous les esprits éclairés, à
« tous les hommes jaloux de leur liberté, enfin aux généra-
« tions futures. »

« Nous soussignés, Français et hommes libres, réunis sur le sommet des Pyrénées et sur le sol français, composant le conseil de régence de Napoléon II, protestons contre la légitimité de Louis XVIII, et contre tous les actes de son gouvernement attentatoires à la liberté et à l'indépendance de la nation francaise.

« En conséquence, nous déclarons comme anti-national tout acte émané de Louis XVIII ou de son gouvernement contre l'indépendance de la nation espagnole.

« Français, un homme généreux a osé faire parvenir

jusqu'au trône ces paroles mémorables : *les peuples se relèvent des grandes chutes!* Ces paroles ont retenti dans toute la France ; et l'heure est enfin arrivée où la prophétie doit s'accomplir. Français ! obéirez-vous à la voix des tyrans qui veulent sceller de votre sang l'opprobre et l'infamie dont ils tentent de vous couvrir, pour vous punir d'avoir été assez grands que de porter dans le 18e siècle les premiers germes de la liberté sur tous les points de l'Europe? Non, vous céderez à cette voix plus forte qui parle à vos cœurs magnanimes, et qui vous commande de vous réunir à nous sous les bannières sacrées de l'honneur, où on ne lit pour toute devise que *liberté*, *gloire et patrie*.

« Français, les intentions de la Sainte-Alliance ne vous sont point méconnues ; rappelez-vous que vous apprîtes, en 1792, à l'Europe étonnée ce que peut une nation qui veut la liberté. Nous vous rapportons l'étendard tricolore, signal de votre réveil, au même instant où, du sommet des Pyrénées, des âmes fortes et des bras nerveux lancent la bombe libérale qui va faire trembler les rois absolus sur leurs trônes déjà ébranlés par la justice de l'opinion publique; unissez-vous à nous pour concourir à honorer de nouveau l'ordre social ; c'est du grand quartier-général de l'armée des hommes libres que nous vous faisons un appel unanime ; venez, vous n'y trouverez que des amis et des frères, qui jurent de ne reconnoître et ne proclamer comme le plus puissant roi de l'Europe que le souverain le plus constitutionnel. Telle est la force et la volonté des lumières du siècle!

*Les membres du Conseil de régence de Napoléon II.*

A la suite de cette dernière pièce imprimée se trouve,

écrite à la main, et en forme d'instruction, la note suivante :

*Nota.* « Le présent manifeste ne sera livré au public,
« ainsi que la proclamation à l'armée, qu'au commence-
« ment des hostilités, et alors seulement on connoîtra le
« nom des signataires. Il seroit impolitique de faire paroître
« ces deux pièces avant cette époque. Il convient cepen-
« dant que les sociétés secrètes en aient connoissance, afin
« qu'elles agissent dans le même sens que nous, et qu'elles
« préparent dès aujourd'hui dans l'intérieur de la France
« les élémens pour cela. »

Est-ce clair?

La dernière preuve de ces complots manquoit encore, et elle a été donnée. L'action devoit suivre la parole pour rendre évidente à tous les yeux la sagesse de nos précautions et la légitimité de notre défense. Tout le monde sait qu'une bande de traîtres transfuges attend nos soldats à l'avant-garde de l'armée de Mina; nous savions qu'un détachement de cette bande étoit parti de Bilbao au cri de *vive Napoléon II!* et portant l'uniforme de la garde du ci-devant empereur. Enfin, sur qui le premier coup de canon a-t-il été tiré en Espagne? sur des hommes qui crioient *vive Napoléon II!* Quel est le premier signe ennemi qu'on a rencontré? l'aigle et le drapeau tricolore.

Voilà des faits que ne détruiront jamais les sophismes révolutionnaires. Notre droit de prendre les armes contre une faction qui voudroit nous replonger dans l'abîme n'est que trop prouvé, à moins que l'on ne veuille qu'un gouvernement se laisse stupidement détruire, et qu'il attende sa chute pour démontrer qu'il étoit en péril.

La révolution nous a forcés de combattre; la révolution

a mal connu ses intérêts. Ce qui vient de se passer sur les bords de la Bidassoa est une immense victoire remportée sur elle. Toutes les monarchies de l'Europe vont reconnoître que nous sommes leurs véritables défenseurs. Admirons les desseins de la Providence! C'est nous qu'elle avoit réservés pour porter le dernier coup à ces doctrines de révolte et d'anarchie dont nous avions infesté le monde. Nous devions à la société européenne cette juste réparation.

Un courrier de commerce, parti de Madrid le 16 de ce mois et arrivé dans la journée d'aujourd'hui à Paris, a apporté les pièces suivantes, que nous nous empressons de publier. Elles donneront une juste idée de l'état dans lequel se trouve la capitale de l'Espagne, et de la position du parti constitutionnel.

### PROCLAMATION.

« Habitans de Madrid!

« Si les opérations militaires et le désir de ne point compromettre le peuple généreux de Madrid, me forçoient à évacuer la capitale, je ne l'abandonnerois point jusqu'à ce qu'une autre force ennemie relève la garnison destinée à assurer la tranquillité publique, au moyen d'une convention autorisée par les lois de la guerre. Si quelques malveillans se flattoient de l'espérance du pillage et du désordre, ils doivent renoncer à leurs criminels projets, et être certains qu'un châtiment exemplaire sera la récompense de tout mouvement qui ne seroit point autorisé par la loi.

« J'ai respecté et je respecte les opinions de tout le monde, parce que je suis persuadé qu'un gouvernement libéral doit

en agir ainsi pendant que ceux qui n'étant pas d'accord sur le mérite des lois établies ne manquent pas à leur observation ponctuelle; mais je ne permettrai pas que la fureur des partis ensanglante le sol de la capitale de la nation la plus sensée, et que les vues ambitieuses et perfides d'un petit nombre de personnes compromettent la tranquillité d'une ville distinguée par son patriotisme et par ses lumières.

« Madrid, le 16 mai 1823.

« Le comte DE L'ABISBAL. »

---

K.

*A S. Exc. le comte de Montijo.*

« Excellence,

« Le chef de l'état-major m'a remis aujourd'hui la lettre officielle de V. Exc. en date du 11 du courant, et en réponse je dois lui dire que comme chef de cette division de l'armée, je dois exécuter les ordres du gouvernement à la tête duquel se trouve S. M., et je suis décidé à le faire, quoique je sois intimement convaincu que, pour le malheur de la nation, le ministère qui la gouverne n'est pas capable de la retirer de l'état critique où l'a réduite l'impéritie des ministères antérieurs et l'imprudence impardonnable du dernier, qui a provoqué la guerre actuelle, sans déployer l'énergie nécessaire pour soutenir la dignité de la nation, et sans proposer les moyens conciliatoires qui pour-

roient avoir réuni les esprits des Espagnols, évitant ainsi que les étrangers eussent l'audace d'intervenir dans nos dissensions particulières, en violant le territoire espagnol sans déclaration de guerre préalable. J'ai dit, et je le répète, que, comme général, je dois suivre les ordres du gouvernement; et ne point donner l'exemple d'une désobéissance funeste qui autoriseroit celle des sujets que le roi a mis sous mes ordres, en ouvrant un vaste champ aux ambitions particulières; mais comme citoyen espagnol, je puis, sans manquer aux lois, avoir mon opinion sur l'état où se trouve la patrie et sur les moyens qu'on pourroit employer pour la préserver de la ruine que lui préparent la discorde, le fanatisme et les intérêts des divers chefs de parti, qui masquent leurs vœux ambitieux par le saint amour de la patrie, et d'une nombreuse classe d'hommes qui n'ont rien à perdre, et sont enflammés seulement par l'espoir du pillage et du désordre, qui ne font prospérer que des gens qui figurent seulement dans la société quand les digues de la subordination et du respect aux lois sont rompues. Je suis d'avis que la majorité de la nation ne veut pas la constitution de 1812, et il ne m'appartient pas de pénétrer les causes qui ont pu produire un dégoût aussi notoire pour les lois qui en émanent.

« Que la majorité décide, etc. etc..... »

Après diverses réflexions, le comte de l'Abisbal établit les articles suivans comme base de son opinion pour ramener la paix et l'union.

« Annoncer à l'armée d'invasion que la nation, d'accord avec son roi, se propose de faire dans la constitution actuelle les changemens que l'expérience lui a indiqués comme nécessaires pour réunir les esprits des Espagnols, assurer

son bonheur et la dignité du trône constitutionnel ; et qu'en conséquence elle devrait se retirer du territoire espagnol en traitant amicalement par le moyen de son ambassadeur.

« Que S. M. et son gouvernement revinssent s'établir à Madrid, comme capitale de la monarchie, pour qu'on ne dît pas qu'elle est contre sa volonté à Séville.

« Que pour faire dans la constitution les réformes que l'on croit nécessaires on convoqueroit des cortès nouvelles, dont les députés se présenteroient avec les pouvoirs désignés par la constitution elle-même.

« Qu'on proposeroit à S. M. de choisir un ministère qui n'appartenant à aucun parti mériteroit la confiance de tous les Espagnols et celle des puissances étrangères.

« Qu'on décréteroit un oubli général de tout le passé, en offrant d'écouter et d'employer, sans avoir égard à aucune opinion antérieure, ceux qui par leurs lumières, services et amour de la patrie seroient dignes d'être préférés.

« Voilà mon opinion particulière, comme citoyen espagnol effrayé de la situation actuelle de la patrie, et qui, au prix de son sang, voudroit éviter de répandre celui de ses concitoyens : je souscrirai avec plaisir à toute représentation dirigée vers un but aussi sacré.

« Dieu garde, etc.

« Le comte de l'Abisbal.

« Madrid, le 15 mai 1823. »

## L.

### *Pièces relatives à l'occupation de Madrid.*

---

*Traduction de la lettre du comte de Montijo à S. Exc. le comte de l'Abisbal.*

« Au nom de notre patrie affligée, j'ai recours à Votre Excellence comme à la seule personne qui puisse la sauver, et je vous supplie de considérer l'Espagne divisée et démembrée par ses propres enfans, comme étant dans la même situation qu'en 1807, élevant la voix d'une commune détresse, et demandant à tous ses enfans un libérateur. A cette époque comme à présent, le désordre de son gouvernement l'avoit affoiblie au point de la laisser sans défense, et de faire croire qu'il étoit aisé de la conquérir. Alors comme à présent, la nation notre voisine offrit de remédier aux maux que tous éprouvoient, prit possession de nos forteresses, et introduisit ses armes, dans la vue d'assurer par-là le bonheur qu'elle offroit, et qui étoit le plus grand dont aucun peuple puisse jouir, savoir : une monarchie, un gouvernement juste et modéré. Alors comme à présent, les Espagnols, réduits au désespoir par les calamités qu'ils souffroient, ouvrirent leurs maisons et leurs bras à l'étranger, le reçurent et le portèrent pour ainsi dire en triomphe à travers les provinces du nord jusques dans la capitale, qui retentit de cris d'allégresse à l'entrée des troupes françaises et du général qui les commandoit. Tous les maux furent envisagés comme des bagatelles, et préférables à la

continuation du désordre et du despotisme; au point que le peuple invoquoit le despotisme de Buonaparte, pour se délivrer de celui de Godoy. De même en ce moment, le public demande à grands cris un roi absolu pour se délivrer de l'anarchie et du despotisme de plusieurs.

« Enfin, alors comme à présent, deux pouvoirs se disputoient l'ascendant, parce que ni l'un ni l'autre n'avoit l'assentiment général. Les Espagnols, découragés, virent en silence, avec un sourire amer et presqu'avec complaisance, la chute de leur gouvernement, et même celle de leur roi, oubliant les malheurs qu'ils avoient attirés sur eux-mêmes et les dangers auxquels ils s'étoient exposés. Tous crièrent à Aranjuez : *Vive l'Espagne! à bas le despote!* et dès que le dernier eut disparu, tous les Espagnols se réunirent : il n'y eut plus de divisions, leur patriotisme et leur courage se réveillèrent, et le vainqueur de l'Europe finit par déplorer son imprudence. Ce fut à Aranjuez que Buonaparte perdit sa puissance; car, sans le 19 *mars*, les Espagnols n'auroient pas fait de résistance; mais à présent, voilà les Français encore une fois près de la capitale. La volonté générale ne peut être méconnue; l'injustice et la perversité du gouvernement existant sont bien connues; cependant nous n'entendons point le cri de *vive à jamais l'Espagne! vive à jamais l'indépendance!* que tout le monde espéroit entendre. La force armée, les guerriers de l'Espagne sont partagés en partis qui se surpassent les uns les autres en actes d'injustice, parce qu'aucun d'eux n'est sanctionné par la volonté générale. Le soldat ne se soucie pas d'affronter des dangers inutiles, il déserte ses rangs et finira par abandonner ses généraux qui voient qu'il est impossible de défendre une cause quelconque. Que Votre Ex-

cellence prenne donc une résolution, étendez votre bras pour vous sauver vous-même et pour nous sauver, c'est-à-dire, notre pays dont le bien-être est la première loi. Votre Excellence sait et a déclaré qu'il devient un devoir d'obéir à la volonté générale qui est que la constitution de 1812 ne doit pas être maintenue parce qu'elle ne garantit pas la sûreté individuelle, et qu'elle ne préserve pas la dignité de la monarchie espagnole. Proclamez donc tout ce que tout le monde désire, et agissez de concert avec les autres généraux qui sont dans les mêmes sentimens. Déclarez-vous indépendant jusqu'à ce que le roi soit remis en liberté: Rassemblez votre armée, et hâtez-vous de détruire l'origine de la discorde; de manière que les factieux, les royalistes et les étrangers, étant privés de tout prétexte, puissent voir leurs desseins frustrés s'ils veulent nous priver de la gloire de délivrer le roi; et leurs plans entièrement déjoués si, sous ce prétexte, ils cachent quelque autre vue.

« Votre Excellence doit sentir qu'aucun parti ne peut se soutenir sans force, et vous pouvez vous être déjà aperçu que cette dernière ne peut s'acquérir sans la confiance publique, et pour obtenir celle-ci, il faut agir conformément à la volonté générale.

« Si je n'étois bien assuré que V. Exc. aime l'Espagne et la gloire, je ne vous inviterois pas à profiter de la plus grande occasion qui se soit jamais présentée, de devenir le libérateur, non-seulement de l'Espagne, mais de toute l'Europe. Ce seroit faire injure à votre pénétration que de m'appesantir sur les tristes conséquences, et par dessus tout, sur l'inutilité de prendre toute autre résolution; car, tenter de défendre une cause quelconque avec peu de forces, lorsqu'on a sous la main des forces plus nombreuses,

c'est affoiblir la cause que l'on désire faire triompher. Au total, je suis certain qu'il est aussi impossible d'établir le despotisme en Espagne que de maintenir la constitution de 1812, avec cette différence seulement qu'en répandant le sang et avec des forces nombreuses, le despotisme pourroit se maintenir pendant quelque temps : mais il est physiquement et moralement impossible de mettre en pratique la constitution de 1812. C'est ce qui l'a fait échouer en Espagne et partout ailleurs, et c'est parce qu'elle est contradictoire en elle-même, et qu'elle contient les principes de sa propre destruction, qu'elle n'a pu s'établir nulle part, parce qu'il est hors du pouvoir de l'homme de créer des êtres avec des qualités essentiellement contradictoires.

« Que V. Exc. prenne en considération ces vérités suggérées par l'amour de la patrie, à celui qui prie Dieu de vous conserver pendant longues années.

« *Signé*, le comte DE MONTIJO.

« Madrid, le 11 mai 1823. »

---

*Nous rapportons ici un passage curieux d'un journal espagnol sur l'occupation de Madrid.*

« Tout homme qui conserve quelques sentimens ne pourra s'empêcher de verser des larmes de douleur au récit des attentats inouis que notre plume ne décrit qu'en tremblant. Dieu ! se peut-il que des frères, des Espagnols, des fils d'une même patrie aient donné au Monde le spectacle d'une scène aussi déplorable ! Ne croyez point, libéraux, que ce soient

ici de vaines déclamations : hélas ! ce n'est que trop vrai ; des vieillards respectables, de jeunes filles encore dans la candeur de l'âge, des enfans qui pouvoient à peine prononcer le nom de leur mère, tous ont été victimes de l'horrible mitraillade, de coups de sabre et bayonnette dirigés par des monstres avide de se baigner dans le sang de leurs frères.

« Un peuple qui, depuis trois ans, gémissoit sous l'oppression devoit soupirer avec ardeur vers la liberté ; aussi dès qu'on eut appris que des commissaires devoient traiter avec le général en chef de l'armée française, le désir de voir leurs libérateurs enflamma tous les habitans ; plusieurs allèrent les féliciter, d'autres sortirent de leurs maisons pour se distraire seulement et se promener dans les lieux publics. L'immortel Bessières se vit bientôt entouré d'une population immense, avide de le connoître et de lui prouver combien il étoit désiré à Madrid ; il ne put s'empêcher de prendre en considération les demandes que lui adressoit ce peuple fidèle, et il se dirigea vers Madrid à la tête d'une partie de son armée. Se confiant à l'honneur militaire, ce général s'approcha de la porte d'Alcala, d'où il fit expédier un parlementaire au général commandant ; mais, au mépris du droit des gens, les libéraux firent feu sur cet envoyé et le tuèrent.

« Pendant cette catastrophe, on vit plusieurs négocians, connus par leur opinion exaltée, distribuer du vin et de l'argent à la troupe constitutionnelle. Soudain un coup de feu se fait entendre ; quelle étoit la victime de ce nouvel attentat ? Une jeune fille de dix-huit ans, pleine de candeur et douée du sentiment le plus honorable ! Mademoiselle Michela-Cruzat s'étoit avancée vers son balcon, et l'infortunée s'empressoit d'applaudir au passage des troupes

qui défiloient dans sa rue, croyant que c'étoit les forces du duc d'Angoulême; elle est aussitôt frappée d'une balle à la tête, le même coup a fait tomber son frère à ses côtés.

« Mais ce n'est point la seule victime immolée par un parti désorganisateur. Le général Zayas arrive avec son artillerie, et ce tyran cruel qui dans chaque habitant voit un ennemi, ordonne de faire feu. Les vieillards, les enfans, *libéraux* ou *serviles*, sont indistinctement massacrés; le nombre des morts excède bientôt 300, et ceux qui ont échappé à la mitraille sont jetés dans les cachots où plusieurs ont succombé à leurs blessures.

« La fureur de la soldatesque étoit telle que l'on a vu dans la rue del Olivar, plusieurs de ces forcenés assiéger la maison d'un paisible habitant et le frapper de cent coups de poignards ou de bayonnettes. L'âge ni le sexe n'ont point été épargnés, et plus d'un enfant a trouvé la mort sur le sein de sa mère.

« La preuve de tous ces faits résulte des pièces adressées au commandant-général par M. Santos; nous nous abstiendrons de plus longues réflexions, mais la justice réclame un sévère châtiment, et ceux qui ont ainsi violé les droits de la nature n'échapperont point sans doute à la vengeance des lois. »

Le journal royaliste, après avoir rendu compte des mêmes événemens, termine son récit par ce beau mouvement oratoire :

« Soyez chrétiens; pardonnez, oubliez même, s'il est possible, les horreurs de ce jour odieux. Mais ne voyez-vous point cette pyramide qui s'élève à l'orient de la ville? elle dit aux siècles à venir :

« Dans ces champs ont péri plus de 300 compatriotes

« de tout sexe et de toute condition ; ils ont été sacrifiés
« par leurs frères, des soldats espagnols constitutionnels,
« 20 mai 1823. Quel étoit leur crime ? Hélas ! ils venoient
« saluer le panache blanc de Henri IV et la bannière de
« Ferdinand. Peuples, apprenez à connoître ce que sont
« les révolutionnaires. »

— Voici la correspondance dont il est question, et à laquelle a donné lieu le douloureux événement d'Alcala :

*Le lieutenant-colonel D. Manuel Santos au général de la première division de l'armée de réserve, D. Jose de Zayas.*

« Excellence,

« Les malheureux événemens qui se sont passés dans la soirée d'hier sur la route d'Alcala, l'attaque faite à un peuple sans défense, et dont la plus grande partie se promenoit tranquillement, l'horrible carnage que l'on a commis, l'agitation extrême qui en a été la suite, et enfin la manière dont s'est conduite la troupe chargée du maintien de l'ordre dans cette capitale, et qui a fait feu indistinctement sur les paisibles habitans qui se retiroient dans leur domicile, tout me fait un devoir de demander à V. Exc., afin de mettre ma responsabilité à couvert, si le colonel de cavalerie de Lusitanie et le reste des troupes ont agi d'après vos ordres exprès, ce que je ne puis croire. S'il en est autrement, je vais procéder, ainsi que je le dois, contre les auteurs de ces massacres.

« Dieu garde V. Exc., etc.

« Madrid, 21 mai 1823. »

*Seconde dépêche du même.*

« Excellence,

« Il m'est survenu une infinité de réclamations de la part des habitans qui demandent, les uns leurs épouses, les autres leurs pères et leurs parens; ces malheureux sont prisonniers, et ils ont été arrêtés par la troupe de V. Exc. sur la route d'Alcala; ils ont été pris sans armes, et je puis ajouter que plusieurs étoient sortis seulement par esprit de curiosité. Ainsi, j'espère que V. Exc. ordonnera la mise en liberté de ceux contre lesquels il n'existe aucune charge. Je vous remets en même temps la note des personnes qui ont été arrêtées et conduites soit au séminaire, soit dans la prison de la ville.

« Dieu garde, etc.

« Madrid, 21 mai, à une heure de l'après-midi. »

*Liste des prisonniers.*

*Au séminaire.* — Paysans et bourgeois, 356. — Militaires, 39.

*Prison de la ville.* — Paysans et bourgeois, 164. — Militaires, 59.

Ces personnes arrêtées n'appartiennent point à l'armée de Bessières; elles étoient toutes sorties pour aller se promener à la porte d'Alcala.

---

« La régence du royaume, pendant la captivité du roi, notre seigneur, ayant reçu des informations certaines sur l'horrible et sanglant attentat commis dans la soirée du 20

du mois courant ; et à la suite duquel un nombre considérable d'habitans paisibles de cette capitale fut mis à mort de la manière la plus injuste et la plus cruelle, dans les rues et dans les champs hors de la porte d'Alcala, par les mains des soldats indignes de ce nom, désirant donner à cette héroïque bourgeoisie une preuve des sentimens de douleur que lui cause cet événement, décrète ce qui suit :

« 1°. Le régiment d'infanterie de ligne de Guadalaxara ;
« et celui de la cavalerie légère de Lusitanie, seront rayés
« à perpétuité de la liste militaire de l'armée d'Espagne ;

« 2°. Les individus qui ont concouru à cette action hor-
« rible seront poursuivis et jugés d'après les lois.

« Signé du président et des autres membres de la régence.

« Au palais, le 30 mai 1823. »

---

M.

*Adresse présentée à S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême par la Grandesse d'Espagne.*

Monseigneur,

Les soussignés croiroient ne pas mériter le nom et les titres que leur transmirent leurs pères s'ils retardoient d'un seul moment la respectueuse expression de leur reconnoissance pour V. A. R. et la manifestation franche de leurs purs et invariables sentimens pour leur roi et leur patrie.

La Grandesse d'Espagne s'honore surtout du devoir qui lui est imposé de se distinguer par les sacrifices que deman-

dent le salut et la dignité de ses souverains légitimes, et la prospérité et la gloire de la loyale nation à laquelle sont unis ses destinées et ses intérêts.

Par une singulière combinaison de circonstances, après que notre classe a eu fourni le service fixé pour le fatal voyage de l'auguste famille de nos rois, la présence d'autres grands à Séville ou dans les villes de la route doit être regardée comme inutile pour l'intérêt du roi et de l'Etat, et peut-être même servir à donner des armes aux ennemis du bien, ou affoiblir celles avec lesquels on les attaque.

C'est ici, excellent prince, dans la capitale de la monarchie espagnole, où, comme dans son centre, s'est montré à toutes les époques la loyauté sans tache des Espagnols envers leur roi et leur profond respect pour leurs lois et coutumes; c'est ici que nous trouvons le poste d'utilité pour des objets si sacrés et d'honneur pour nous-mêmes.

La faculté de soulager nos cœurs opprimés, et de *réunir* nos vœux et nos efforts pour obtenir une restauration *désirée*, nous a été donnée dans ce jour heureux où le fils par l'amour et l'héritier par le sang du puissant Roi très-chrétien, est apparu dans cette capitale entouré de tant de mille braves, en nous annonçant le généreux dessein *de rendre la liberté à notre Roi, et de ramener parmi nous l'ordre, la paix et la justice.*

Ce sont-là les précieuses paroles de S. A. R. Le serment qui les accompagne est signé de l'auguste nom des Bourbons, si cher à la France et à l'Espagne.

Nous, illustre Prince, nous prenons le ciel à témoin et nous invoquons avec une noble hardiesse le souvenir de la fidélité et du patriotisme de nos ancêtres, et notre propre

conduite durant la captivité de notre Roi comme une garantie de l'uniformité et de l'énergie des vœux que nous formons pour que de si grands biens soient rendus et à jamais assurés à cette grande nation, si malheureuse dans ce triste et dernier période, et si digne de les posséder.

Remplissez, Monseigneur, remplissez promptement et heureusement votre noble mission. *Unissez la liberté d'un roi de votre sang aux justes espérances d'une nation amie de la France.* Que des efforts réunis de ces deux peuples généreux résulte leur bien commun et un nouvel et éternel lien d'amitié. Que les passions basses et funestes fassent place à la bienfaisante concorde, qu'il n'y ait plus autour du trône qu'une seule famille animée du même esprit; qu'une heureuse et sage harmonie se rétablisse entre les Espagnols et les nations civilisées de l'Europe. Eloignés des intrigues d'un arbitraire précurseur de désastres comme d'une destructive anarchie, puissons-nous dans un jour plus heureux, et puissent nos enfans dire avec une joie ineffable et durable :

« Le roi Ferdinand VII de Bourbon, captif dans le pa-
« lais de ses aïeux, à la grande douleur de ses fidèles sujets,
« et la magnanime nation espagnole, subjuguée par une
« faction sinistre et peu nombreuse, recouvrèrent leur li-
« berté et leurs lois; ils virent renaître le joug bienfaisant
« et nécessaire d'une religion sainte, la morale publique, le
« salutaire empire des lois, par le secours de la France,
« sous la direction de son auguste prince le duc d'An-
« goulême.

« Nous-mêmes, ou ceux qui nous donnèrent l'existence,
« nous fûmes les témoins, et nous voulûmes être les coopé-
« rateurs de cette glorieuse entreprise, et nous offrîmes,

« du fond du cœur, pour son succès, et nos biens et nos
« vies. »

Dieu garde à votre Altesse Royale de longues années.

Le 28 mai 1823, à Madrid.

Le comte de Villariezo.
Le comte de la Puebla del Maëtre.
Le duc de Castroterreno.
Le comte de Carbellon.
Le marquis de Villafranca.
Le comte de Montijo.
Le marquis de San-Martin.
Le marquis de Albayda.
Le comte de Pũnonrostro.
Le duc de Lirio et de Berwik.
Le marquis de Fuenteelsol, vicomte de Gand.
Le marquis de Harizo.
Le duc de Fedovi.
Le duc de Villahermosa.
Le marquis de Cersalbo.
Le duc de San-Fernando.
Le duc de Medina-Celi.
Le duc de Montemar,
Le comte de Miranda.
Le marquis de Mondejar.
Le marquis de Miraflores.
La comtesse de Mosa.
La comtesse de Cifuentes.
La comtesse duchesse de Bénévente.
La duchesse de Monteliano.
La comtesse de la Alouda.
Le comte de Salvatierra.

Le marquis de Mos.
Le comte de Colomera.
Le duc de Fâmames.
Le marquis de Valparaiso.

---

# N.

## *Pièces relatives à la captivité du Roi.*

---

### *Séance des Cortès du 11 juin.*

On lit la proposition suivante de M. Galiano : « Je prie les cortès d'inviter le gouvernement à examiner quelle est notre situation, et quelles sont les mesures prises pour mettre en sûreté la personne de S. M. le roi et les cortès, afin que, d'après la réponse du gouvernement, les cortès prennent les mesures convenables.

La proposition est prise en considération.

*M. Arguelles* prie M. Galiano de consentir à une addition, portant que les cortès resteront en séance permanente jusqu'à ce que l'objet de la proposition soit décidé.

*M. Galiano* y consent.

La proposition est adoptée. On demande qu'il soit dit dans le procès-verbal qu'elle l'a été à l'unanimité. *M. Vargas* déclare qu'il vote contre la proposition.

Les ministres entrent dans la salle. Le président leur fait lecture de la proposition.

*M. Galiano* adresse plusieurs questions à MM. les se-

crétaires-d'état, et finit par leur demander s'ils peuvent, comme ministres, maintenir la constitution sans que la translation du gouvernement dans un autre lieu soit effectuée.

*Le secrétaire-d'état de grâce et de justice.* Je ne suis pas préparé à répondre à toutes les questions qui viennent de m'être adressées : je n'ai pu me concerter avec tous mes collègues : deux d'entre eux ne sont pas même présens dans la salle ; mais je peux affirmer aux cortès que le gouvernement est fermement persuadé que le salut de la patrie est intéressé à ce que le gouvernement et les cortès soient transférés dans un lieu plus sûr.

*M. Galiano* prie le ministre de ne plus continuer à prendre part à la discussion, attendu qu'il va faire une nouvelle proposition. Il continue son discours, et s'efforce de prouver la nécessité où sont les cortès de s'adresser directement au roi pour l'engager à sortir de Séville avec la famille royale, le gouvernement et les cortès. Il propose de nommer une députation pour se rendre auprès du roi et pour lui parler de la nécessité de quitter Séville.

Approuvé sans discussion.

*M. Arguelles* propose une addition pour fixer l'*île* de Cadix (*la isla Caditana*) comme le lieu où le gouvernement et les cortès doivent se rendre, et l'heure de midi, demain, au plus tard, comme l'époque du départ. — Approuvé, après quelque discussion.

Une lettre des ministres annonce que S. M. le roi est prêt à recevoir la députation des cortès à cinq heures du soir.

Peu après, cette députation sort de la salle ; elle est composée de MM. Valdès (Cayetan), Becerra, Calderon,

Abréu, Benito, Moure, Prat, Surria, Aillon, Tomas, Trujillo, Montésinos, Suarez, Llorente et deux secrétaires.

De retour du palais, *M. Valdès* fait le rapport suivant: « La députation des cortès s'est présentée à S. M. le roi : elle lui a fait observer que les cortès, étant en séance permanente, avoient décidé qu'elles quitteroient Séville demain, en conséquence des renseignemens qui leur étoient parvenus sur l'état des choses, puisque l'ennemi, en faisant quelques marches forcées, peut rendre la translation impossible. Il conviendroit donc que la personne du roi et les cortès se rendissent dans l'*île* de Cadix. Nous priâmes S. M. d'avoir la même bonté qu'elle avoit eue à Madrid, lorsqu'elle se détermina à quitter cette capitale : nous lui dîmes que Séville n'étoit plus un lieu sûr, et que si les cortès avoient fixé Séville comme leur résidence, c'étoit pour engager l'ennemi plus avant, vu que ce n'est pas la même chose de s'avancer 80 lieues ou 180 lieues. L'ennemi ayant pénétré jusqu'à la capitale, cherche maintenant à s'approcher de Séville. Il convient donc que S. M. se transporte de sa personne dans un lieu comme les remparts de Cadix nous en offrent. »

« S. M. a répondu :

« Ma conscience et l'intérêt de mes sujets ne me per-
« mettent pas de sortir d'ici. Comme individu, comme
« particulier, je ne verrois aucun inconvénient à me trans-
« porter ailleurs; mais, comme roi, ma conscience ne me
« le permet pas. »

« Nous représentâmes à S. M. que sa conscience ne seroit pas compromise, puisque si, comme homme, il est susceptible d'errer, comme monarque constitutionnel, il n'est sujet à aucune responsabilité; qu'il ne fera que suivre

les conseils de ses ministres et des représentans de la nation, responsables du salut de la patrie.

« S. M. répliqua : « J'ai parlé. »

La députation, ayant rempli sa mission, représente aux cortès que S. M. ne regardoit pas sa translation comme convenable.

Après un court discours de *M. Galiano*, on lit la proposition suivante de ce député :

« J'invite les cortès, vu le refus de S. M., de mettre à
« l'abri de l'invasion ennemie sa personne royale et sa fa-
« mille, à déclarer que le cas de considérer S. M. comme
« étant dans un empêchement moral de remplir ses fonc-
« tions, cas prévu par l'article 187 de la constitution, est
« arrivé, et à nommer une régence provisoire qui, pour le
« seul objet de la translation, réunira les attributions du
« pouvoir exécutif. »

MM. Vargas, Infauzon et Roméro parlent contre *la proposition*, qui est appuyée par MM. Arguelles et Olivier.

La proposition est approuvée.

Sur la proposition de *M. Galiano*, le commandant-général, le gouverneur et l'intendant de la ville sont mandés à la barre.

On nomme une commission pour proposer quel sera le nombre des régens, et quels individus rempliront ces fonctions. Cette commission, composée de MM. Arguelles, Gamez, Becerra, Cuadra, Alava, Escovedo, Infante, Isturitz, Salvato et Florez Calderon, se retire de la salle, et revient bientôt avec la proposition suivante :

« La régence est composée de trois individus, savoir :
« M. Cayetano Valdès, député, président ; M. Gabriel de

« Ciscar, conseiller-d'état; et M. Gaspard de Vigodet,
« également conseiller-d'état. »

La proposition est approuvée. D'après la demande de *M. Riégo*, les régens Valdès et Ciscar étant présens, prêtent serment à la constitution entre les mains du président des cortès, et prennent place sur des siéges devant le trône. Le président de la régence et le président prononcent des discours analogues à la circonstance. Les cortès nomment une députation pour accompagner la régence au palais; les membres de cette députation sont MM. Riégo, Llorente, Calderon et Aillon. La régence part avec ce cortége au milieu des applaudissemens et des cris de *vive la Régence!*

Le régent Vigodet, absent pour des affaires majeures, arrive dans ce moment et prête le serment.

Un message du président de la régence annonce aux cortès que la régence provisoire du royaume s'est installée à onze heures du soir, dans le palais archiépiscopal de cette ville.

A trois heures, le président dit à l'assemblée que, d'après les avis reçus de la régence, rien ne s'oppose à ce que la séance soit suspendue jusqu'à huit heures du matin; mais l'assemblée décide à l'unanimité de rester en permanence.

---

**Lorsqu'on a lu la réponse noble et ferme du roi, il est facile de juger la vérité du manifeste qui suit, et que les cortès publièrent au nom de Ferdinand.**

*Manifeste du roi à la nation espagnole.*

« Lorsque Napoléon, après avoir réduit à la soumission et au silence le continent de l'Europe, nous mit dans la cruelle alternative de choisir entre la désolation et l'igno-

mie, sans hésiter un instant vous vous êtes familiarisés avec le malheur, et, par le chemin difficile qui se présentoit devant vous, vous sûtes enchaîner la victoire à vos drapeaux et assurer votre indépendance. Il sembloit qu'après avoir donné le scandale d'envahir les droits des nations, ceux qui se disent les restaurateurs de l'ordre et les régulateurs de l'Europe n'auroient pas dû renouveler un exemple si funeste sans en redouter les résultats; il sembloit que le peuple noble et vaillant qui sut par tant de travaux triompher enfin de l'Attila français, obtiendroit plus d'égards des princes qui lui doivent tout. Il n'en est pas ainsi dans le court intervalle de trois lustres, la malheureuse Espagne se voit exposée de nouveau aux calamités d'une invasion semblable à la première. On diroit que Buonaparte, du fond de son tombeau, pour venger sa chute, souffle son ambition à nos imprudens ennemis, les entoure des mêmes prestiges, et les pousse dans l'abîme fatal où lui-même s'est englouti.

« Pour couvrir cette manie frénétique de commander et de dominer surtout, et l'agression scandaleuse du Gouvernement français pour l'obtenir, on a inventé des prétextes aussi vains que déshonorans; on donne le nom d'insurrection militaire à la restauration du système constitutionnel dans l'empire espagnol; on donne à une libre acceptation le nom de violence, à mon adhésion celui de captivité, et l'on traite de faction les cortès et le gouvernement qui ont ma confiance et celle de la nation! Voilà les motifs qu'on allègue pour troubler la paix du continent, pour envahir le territoire espagnol, et mettre à feu et à sang notre malheureux pays.

« Mais à qui prétend-on imposer par des soupçons si

absurdes? Est-ce à l'Europe, à qui la raison et l'équité ont rendu la justice qu'elle mérite? Est-ce à l'Espagne, dont l'opposition prononcée prouve combien ils sont faux? Je n'ai pas besoin, Espagnols, de vous rappeler les succès de notre régénération. Vous savez, et tout le monde sait, que, si quelques militaires ont été les premiers à faire entendre le cri de la liberté sur un des points de la péninsule, toute la nation répondit volontairement à ce cri, et qu'en moins de deux mois la constitution fut proclamée et jurée dans toutes les provinces.

« Jamais un souhait, jamais une acclamation si rapide et si universelle n'ont été réalisés d'une manière si parfaite. On n'en peut trouver d'exemples que dans ce concours unanime de volontés par lequel vous vous déclarâtes, il y a quinze ans, contre l'agression de Buonaparte, et vous vous engageâtes à délivrer votre roi, parce qu'on ne voit que parmi vous ces phénomènes politiques qui surprennent l'imagination, excitent l'étonnement et déconcertent toutes les mesures de calcul et de fourberie.

« Après avoir proclamé avec tant de solennité la volonté générale des Espagnols, mon devoir comme Espagnol et comme roi, étoit d'accompagner de mes vœux et d'accepter et jurer ces lois, sous les auspices desquelles vous aviez conservé mon trône, défendu mon indépendance et chassé l'ennemi de notre territoire. Ces lois avoient été approuvées et reconnues en Europe par les mêmes puissances qui affectent maintenant d'ignorer leur juste et glorieuse origine. Ces lois n'ont pas été données à la nation par l'armée: l'armée et la nation entière les reçurent de leurs représentans, et les jurèrent avec la plus grande liberté et la plus vive reconnoissance.

« Ces lois, dont l'exécution a été malheureusement suspendue pendant six années, présentoient enfin à l'anxiété du peuple espagnol la tranquillité et le repos, une perspective de bonheur, un point certain et fixe de réunion indépendant de tout intérêt et de toute passion individuelle; c'est à elles seules que les Espagnols en appelèrent et furent obligés d'avoir recours. Moi-même je les ai revêtues de mon approbation : et si des suggestions insidieuses, à ma première entrée en Espagne, m'empêchèrent de voir l'utilité de leur conservation; si mon inexpérience et l'ignorance dans laquelle mon absence et ma captivité m'avoient mis sur les affaires de ma patrie, me firent négliger alors des conseils salutaires, cette circonstance n'affoiblit pas la justice avec laquelle la nation a réclamé des droits qui lui appartiennent d'une manière si notoire, et n'a nullement diminué la force de ma parole royale et de mes sermens solennels.

« Je ne veux ni ne dois les violer, et cette résolution définitive doit suffire pour imposer silence à des imputations odieuses. Y répondre autrement seroit manquer moi-même au respect dû à ma haute dignité, et contribuer par là aux calomnies de nos éternels détracteurs. En effet, comment pouvoir réfuter ces calomnies si leurs auteurs mêmes ne pensent pas ce qu'ils publient tant? Croyez-moi, Espagnols, la constitution n'est pas le véritable motif de ces insinuations ambitieuses et de la guerre injuste qu'on nous fait. En d'autres temps, lorsqu'elle leur convenoit, nos ennemis approuvèrent et reconnurent la loi fondamentale de la monarchie : ce qui les touche, ce n'est pas ma liberté, car elle leur importe peu ou point du tout; ce ne sont pas enfin nos désordres intérieurs, tant exagérés

par nos ennemis, et qui n'existeroient pas s'ils ne les eussent pas fomentés; c'est le désir évident et si souvent proclamé de disposer de moi et de vous à leur gré; c'est de porter atteinte à votre prospérité et à votre fortune; c'est de désirer que l'Espagne soit toujours attachée au char de leur ostentation et de leur puissance; c'est de faire qu'elle n'ait de royaume que le nom, et qu'elle ne soit en réalité qu'une province dépendante d'un autre empire; et que nous ne puissions vivre et exister que pour eux et par eux.

« Jadis les gouvernemens se respectoient plus entre eux: dans les plaintes qui précédoient les ruptures hostiles, on faisoit mention des torts dont les peuples demandoient la réparation.

« Pendant que les conventions stipulées dans les traités étoient observées personne n'osoit prescrire à des états, quelque foibles qu'ils fussent, ce qu'ils devoient faire dans leur intérieur. Maintenant l'ivresse, que la présomption de la force produit chez les hommes puissans, fait taire tout respect humain. Ils ne veulent plus consulter dans leur gouvernement que leur caprice, leur intérêt particulier et leur volonté.

Mais ce langage et ces principes, inouïs jusqu'à présent dans le droit des gens, sont moins que jamais applicables aux Espagnols. Comment ces cabinets égarés ont-ils pu s'imaginer qu'une nation de douze millions d'âmes, située à l'extrémité de l'Europe, environnée par la mer et défendue par les Pyrénées, perdroit si promptement le sentiment de sa force et de sa position?

« Qui a pu leur promettre que, dégénérant de sa noble fierté qui la distingue entre tous les peuples du monde,

elle plieroit le genou devant eux, quand elle a refusé de fléchir devant la fortune et le pouvoir colossal de Buonaparte? Qui enfin leur a dit que les Espagnols étoient tellement insensés et tellement vils, que, pour fuir les dangers qu'on leur présente, ils consentiroient à échanger les biens qu'ils doivent à la liberté contre le fouet de la servitude.

« Tous les biens que procure à l'homme une société bien organisée, le citoyen espagnol les possède; dépendant seulement de la loi, inviolable dans l'exercice et la jouissance de sa pensée, de sa personne et de ses biens, ne contribuant aux charges publiques que par des sacrifices réglés par les représentans; intervenant par lui-même et par des personnes de sa confiance, dans la répartition et l'application de ses sacrifices, voyant ouvertes à son activité et à son industrie toutes les routes de la science, de la gloire et de la fortune, il ne voit sur la surface de la terre aucun être à qui il soit inférieur par sa dignité sociale.

« Tel est, tel doit être l'Espagnol par la loi. O vous, s'il peut en être, qui redoutez la lutte dans laquelle l'injustice étrangère vous a engagés, transportez-vous pour un moment dans l'avenir, et supposez-vous au pouvoir de vos ennemis! Tyrannisés par les chefs, insultés par les subalternes, pressurés par les publicains, environnés d'espions, désignés aux soupçons, assaillis par les délations, sans sécurité, sans considération aucune, ni politique ni civile, devenus le jouet des insolens et la risée des lâches: tel est le déplorable destin qui vous attend, et alors vous reconnoîtrez qu'il en coûte moins pour conserver la liberté que pour souffrir l'orgueil des oppresseurs.

« Quant à moi, qui, placé par la Providence à la tête

d'une nation magnanime et généreuse, lui dois tout ce que je suis, je ne manquerai pas, je le jure, aux obligations sacrées qu'un si haut poste et de si éclatans bienfaits me signalent et m'imposent. Décidé à suivre votre sort, je ne veux ni ne dois accepter d'autres traités et d'autres conventions (bien qu'on n'en ait encore proposé aucun à mon gouvernement) que ceux qui seront conformes à la constitution politique de la monarchie. Les monarques de l'Europe qui se sont unis pour notre perte, entraînés par un parti implacable et téméraire, prennent ma liberté pour prétexte de leurs attentats ; mais ils se trompent étrangement s'ils croient ainsi en imposer au monde, et surtout à moi. Pensent-ils, par hasard, que j'ai déjà oublié les artifices par lesquels Napoléon, en se disant mon allié, mon protecteur, mon ami, m'attira dans ses bras pour me prodiguer de perfides caresses et me dépouiller de ma couronne ? Ne sont-ce pas ces mêmes princes qui, pendant si long-temps, reconnurent mon tyran, et confirmèrent son usurpation ? Est-ce, par hasard, pour ma défense et pour ma rançon qu'ils se sont ensuite armés contre lui ? N'est-ce pas bien plutôt pour leur propre péril et pour la sûreté de leurs trônes menacés par cet homme insatiable et ambitieux ? Ils parlent de ma liberté ! qu'entendent-ils par ce mot ? Est-ce celle qu'ils donnèrent au roi de Naples, mon respectable oncle, à qui ils n'ont laissé accomplir aucune des promesses qu'au moment de son départ pour Laybach il fit solennellement à ses peuples ? Et après avoir été les fauteurs et les instigateurs de toutes les vengeances, de toutes les persécutions, de tous les maux qui sont tombés sur cette malheureuse nation, quand pour un moment ils ont cru qu'il leur convenoit de se présenter sous un aspect différent, n'ont-ils pas

rejeté sur le gouvernement de ce monarque tout l'odieux de semblables violences ?

« Non, Espagnols, non; je repousse, dès ce moment, à la face du ciel et de la terre, cette protection, cette défense qui m'offensent et me dégradent. C'est par vous que je suis roi, et je ne veux l'être que par vous et avec vous. Dans la paix, dans la guerre, dans le repos, dans les traverses, je vous ai toujours trouvé constans et fidèles; ma liberté et mon bonheur seront mieux gardés au milieu de vous qu'au milieu des bayonnettes ennemies, et j'aime bien mieux respecter les lois que nous avons tous jurées, que d'être l'instrument de leurs volontés capricieuses et de leur politique inhumaine. Unissez-vous cordialement à moi, comme dès ce moment je m'unis à vous; oublions tous réciproquement nos soupçons, nos défiances et nos querelles. C'est un mal qu'entraînent presque toujours avec elles les discussions sur le gouvernement, mais qui doit céder à un plus grand intérêt, celui de la défense commune. Défendons et soutenons la constitution, d'abord parce qu'elle est notre loi fondamentale; et ensuite parce qu'en l'attaquant on attaque les droits sacrés et inviolables de notre indépendance. Si elle a des défauts, ce n'est pas aux monarques de l'Europe à les corriger, et surtout lorsqu'ils se prévalent de l'insulte, de la menace et de la force. C'est à nous seuls qu'il appartient de perfectionner cette œuvre, et nous le ferons, quand il nous conviendra et que nous le jugerons nécessaire. Ce qui importe maintenant, c'est d'être Espagnols; soyons-le tous de cœur, que notre volonté soit une, et la patrie, n'en doutons pas, la patrie et la liberté seront sauvées.

« Ainsi seront déjouées et détruites les espérances dont

se nourrit l'injustice de nos ennemis. Ils comptent sur notre foiblesse, supposant que nous ne pouvons leur résister; ils comptent sur notre lâcheté, supposant que nous n'avons pas le courage de leur faire face; ils comptent sur nos divisons intérieures, supposant que nous n'aurons pas assez de raison pour y mettre un terme; ils comptent enfin sur notre isolement, supposant qu'aucune autre puissance ne s'intéressera à notre sort. Confians dans cette idée qu'ils ont de notre absolue nullité, ils s'imaginent vous effrayer en traînant contre vous les mêmes chefs et les mêmes soldats qui furent en d'autres temps les instrumens aveugles de celui qui épouvantoit l'Europe. Mais vous aussi, vous êtes les mêmes; personne a-t-il pu jamais mettre en doute votre généreuse résolution? Non, Espagnols! aux armes! la voix du point d'honneur vous y appelle, l'honneur national l'exige, le commande. Qu'ils viennent, ces téméraires! les champs, les précipices, les cavernes, les puits et même les maisons, sont encore couverts des ossemens et teints du sang de leurs prédécesseurs! Qu'ils viennent éprouver le même sort; et puisque l'humanité et votre justice ne disent rien à ces cœurs de marbre, au moins l'extermination leur servira de leçon; et vous aurez, par votre sublime dévouement et votre noble constance, assuré à la nation sa liberté politique, à moi, la dignité de ma couronne, à tous, l'indépendance!

« Alcazar de Séville, le 13 avril 1823.

« FERDINAND. »

---

La régence du royaume a daigné adresser, sous la date de ce jour, au secrétaire-d'état de grâce et de justice, le décret suivant.

« Le scandaleux attentat de la translation à Cadix de la personne sacrée du roi, notre maître, et de sa royale famille, a mis la régence du royaume dans la nécessité d'adopter des mesures promptes et efficaces pour assurer l'existence précieuse de cette auguste famille contre des actes ultérieurs plus horribles encore. En conséquence de quoi elle arrête ce qui suit :

« Art. 1er. Il sera dressé une liste exacte des individus faisant partie des cortès actuelles, des membres de la prétendue régence nommée à Séville, des ministres et officiers des milices volontaires de Madrid et de Séville qui ont commandé pendant la translation de S. M. de cette dernière ville à Cadix, ou qui ont aidé à l'effectuer.

« 2. Les biens appartenant aux personnes comprises dans la susdite liste seront immédiatement séquestrés, jusqu'à nouvel ordre.

« 3. Tous les députés des cortès qui ont eu part à la délibération dans laquelle a été résolue la déchéance *du* roi, notre monarque, sont par ce fait seul déclarés coupables de lèse-majesté, et les tribunaux leur appliqueront, sans autres formes que la reconnoissance de l'identité de la personne, la peine fixée par les lois pour le genre de crime sus-déterminé.

« 4. Seront exceptés de la disposition précédente, et au contraire dignement et honorablement récompensés, tous ceux qui contribueroient efficacement à rendre la liberté à notre auguste seigneur et maître et à sa royale famille.

« 5. Les généraux et officiers de troupes de ligne et de milices qui ont suivi le roi à Cadix, sont rendus personnellement responsables de la vie de LL. MM. et AA. RR., et pourront être traduits devant un conseil de guerre pour y

être jugés comme complices des violences exercées contre le Roi et la famille royale, par cela seul que, pouvant y mettre obstacle, ils ne l'auroient pas fait.

« 6. On transmettra par le moyen le plus prompt et le plus opportun au gouverneur de Ceuta des ordres explicites pour qu'il interdise l'entrée de cette place aux cortès et au gouvernement révolutionnaire, s'ils tentoient de s'y présenter, à cette condition toutefois que les augustes personnages ne soient en rien exposés par la résistance.

« 7. On coordonnera en même temps, de concert avec S. A. R. Monseigneur duc d'Angoulême, les mesures de vigilance les plus sévères par mer et par terre, pour empêcher, s'il y avoit lieu, la translation outre mer de LL. MM. et AA. RR.

« 8. Seront continuées pendant huit jours les prières générales pour implorer la clémence divine dans des circonstances aussi critiques, et pendant le même temps seront fermés les théâtres et sont défendues toutes dissipations publiques.

« 9. Par courriers extraordinaires, on donnera communication des présentes mesures aux principales cours de l'Europe. Ce que tiendrez pour entendu, et communiquerez à qui de droit pour exécution.

« Au palais, le 23 juin 1823.

« Le duc DE L'INFANTADO, *président*; le duc DE MONTEMAR; *l'évêque d'Osma*; ANTONIO GOMEZ CALDERON; A. D. JOSEF GARCIA DE LA TORRE. »

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

# TABLE.

## PREMIÈRE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 34, ligne 9, après le mot *l'honneur*, mettez le renvoi de la note (H).
Page 2, ligne 7, (K), lisez (I).
Page 105, ligne 8, après le mot *préférés* mettez le renvoi de la note (K).
Page 152, première ligne, CHAPITRE IV, lisez CHAPITRE IV *bis*.

DE L'IMPRIMERIE D'A. EGRON,
rue des Noyers, n° 37.

